



HAL
open science

Donnant-donnant. Les stratégies d'acteurs villageois face aux conditionnalités des projets de développement au Mali

Marilou Marie-Louise Mathieu

► **To cite this version:**

Marilou Marie-Louise Mathieu. Donnant-donnant. Les stratégies d'acteurs villageois face aux conditionnalités des projets de développement au Mali. Anthropologie sociale et ethnologie. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 2002. Français. NNT: . tel-00421389

HAL Id: tel-00421389

<https://theses.hal.science/tel-00421389>

Submitted on 1 Oct 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

**Ecole des Hautes Etudes
en Sciences Sociales**

54, boulevard Raspail 75006 PARIS
2, rue de la Vieille Charité 13002 MARSEILLE

THESE DE DOCTORAT EN SCIENCES SOCIALES

« DONNANT-DONNANT »

**Les stratégies d'acteurs villageois face aux conditionnalités des projets de
développement au Mali**

Thèse réalisée en vue de l'obtention du grade de docteur

en anthropologie sociale et ethnologie

par

Marie-Louise MATHIEU

Sous la direction de

Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN

- TOME 2 -

Marseille

2002

JURY

Pr Th. BIERSCHENK
Mr G. BLUNDO
Mr J-P. CHAUVEAU
le 13 Mai 2002

“Donnant-donnant”. Les stratégies d'acteurs villageois face villageois face aux conditionnalités des projets de développement au Mali.

par Marie-Louise MATHIEU

13 Mai 2002 E.H.E.S.S. Vieille Charité, Marseille

<p>Thèse de doctorat de Sciences Sociales en anthropologie sociale et ethnologie Sous la direction de Jean-Pierre Olivier de Sardan Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales</p>
--

RESUME

L'approche est celle de l'anthropologue acteur dans l'ensemble du déroulement de programmes de développement.

Le caractère obligatoire de la participation au développement, loin de clarifier les préférences des populations et leurs rapports au dispositif d'intervention, la « contrepartie » au projet suscite des procédures contraignantes qui contribuent au verrouillage des espaces de participation qu'elle est censée promouvoir. Au plan scientifique, il est possible d'identifier des déterminants invariables prévisibles dans les stratégies et les logiques des acteurs vis-à-vis des enjeux que représentent les projets. Des conditions d'utilisation de l'approche scientifique en vue de l'action sont étudiées. Les stratégies des acteurs dans cette interaction sont étudiées dans le cadre d'un même projet d'ONG en hydraulique villageoise auprès de deux communautés du Nord Mali, d'agriculteurs songhaï et d'éleveurs touareg. Les résultats de l'étude ethnographique revisités par l'analyse situationnelle des interactions révèlent des processus de construction sociale du projet et des comportements stratégiques des différents groupes d'acteurs.

Dans la première partie, le sujet, resitué dans la trajectoire historique et actuelle des pratiques et des rhétoriques du développement et de la participation, est mis en rapport avec l'état de la littérature anthropologique sur le don et l'échange auxquels renvoie malgré tout, l'action d'aide et de développement. La posture méthodologique adoptée par l'auteur est présentée comme le produit d'un itinéraire personnel qui combine en les mettant à l'épreuve, expertise et recherche distanciée. Les conséquences structurelles des distributions d'aide alimentaire lors des vagues de sécheresse sur les sociétés locales et sur les interventions qui ont suivi structurent le cadre des interactions observées.

La deuxième partie s'intéresse à l'étude des représentations et des pratiques de solidarité, de pouvoir et du travail des différentes sociétés en présence qui s'affrontent en générant des espaces d'interprétation et de négociation où se révèlent les enjeux de pouvoir, les constructions identitaires que génèrent le contrôle des ressources du projet et la gestion des contraintes, les implications sur l'histoire du projet. La construction sociale de la réalité du projet et des comportements stratégiques des différents acteurs est étudiée tant du côté des agents du projet locaux et expatriés que et des populations ainsi que des intervenants non visibles.

En troisième partie, trois niveaux essentiels de détermination sont mis en évidence et étudiés : Les valeurs attribuées aux ressources, l'engagement des acteurs dans l'action, le jeu social rendu possible par le décalage entre communauté « réelle » et « imaginée » par les projets. Le repérage de conditions de prédictibilité des stratégies d'acteurs rend l'analyse scientifique et les pistes méthodologiques utilisables dans une démarche de projet. Les déterminants « invariables » identifiés rendent compte des stratégies d'acteurs avec leurs contingences et leurs variations.

L'approche prospective proposée est ensuite soumise au contre-exemple d'un programme de coopération en milieu peul.

L'enchaînement d'un ensemble de causes et de processus renvoie l'intention participative dans la sphère du simulacre. En conclusion, il est admis qu'il est possible de valoriser les résultats de recherches longues dans des approches rapides. La prise en compte des déterminants invariables autorise une plus grande prévisibilité des stratégies d'acteurs par rapport à des enjeux identifiés.

MOTS-CLES :

Anthropologie du développement

Songhaï

Touareg

Peul

Projet de développement

Contrepartie

Participation

Approche scientifique

Action

Méthodologie prospective

TABLE DES MATIERES

Tome 1

Avant-propos	1
Transcription des termes tamacheq	3
Conventions grammaticales et linguistiques	3
Options retenues dans la transcription des termes songhaï et peul	3

PREMIERE PARTIE

1 INTRODUCTION	1
1.1 PROBLEMATIQUE : « ON RECOLTE CE QU'ON SEME »	1
1.2 L'IMPLICATION DES POPULATIONS A LEUR DEVELOPPEMENT : UNE « VIEILLE » QUESTION PERIODIQUEMENT « NOUVELLE »	3
1.3 PEUT-ON PARLER DE PARTICIPATION ?	6
1.4 DONNANT-DONNANT	8
1.5 DES CONDITIONS DE RECHERCHE UN PEU PARTICULIERES	16
1.6 PLAN DE LA THESE	19
2 DES LIEUX ET DES TEMPS PERTURBES	20
2.1 LOCALISATION DE LA RECHERCHE	20
2.2 CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES ET PHYSIQUES DE LA ZONE	20
<i>Le climat et les ressources en eau</i>	20
<i>Les sols</i>	23
<i>La végétation</i>	24
2.3 DE LA SECHERESSE DE 1973 A 1991	25
<i>Les vagues de sécheresse et leurs conséquences</i>	58
<i>Les interventions des O.N.G. de 1973 à 1988 et leurs effets</i>	28
Le Mouvement Coopératif	28
Le G.P.S.P.	29
De l'arrêt « raté » de l'aide alimentaire à l'implication des populations	30

DEUXIEME PARTIE

3 UNE ONG DE VOLONTARIAT ET SON PROGRAMME D'HYDRAULIQUE EOLIENNE	34
3.1 STRUCTURE ET CONTRAINTES DE L'ONG	34
3.2 LE PROGRAMME D'HYDRAULIQUE EOLIENNE EN 7E REGION DU MALI	36
<i>Le discours</i>	36
<i>La réalité</i>	36
Des contraintes administratives	38
Des effets de l'appartenance en réseau de l'O.N.G.	38
La dépendance financière	38
<i>L'organisation du projet qui en découle</i>	39
<i>Les groupes-cibles</i>	40
<i>Les agents du projet</i>	40
Les expatriés	41
Les agents locaux	43
<i>Objectifs et procédures annoncés</i>	45
<i>Les phases du programme. La participation des bénéficiaires</i>	45
Participation obligée et participation suscitée	46

Autosuffisance par rapport à la technologie.....	47
Les phases de l'intervention.....	48
Rapide mais partielle remise en question de la logique d'intervention.....	49
<i>Spécificités des interventions observées</i>	50
L'installation de Tacharan	50
L'installation de Tin Aouker	51
<i>La réalité</i>	53
Des contraintes administratives	54
Des effets de l'appartenance en réseau de l'O.N.G.....	54
La dépendance financière	54
<i>L'organisation du projet qui en découle</i>	55
<i>Les groupes-cibles</i>	56
<i>Les agents du projet</i>	56
Les expatriés	57
Les agents locaux.....	59
<i>Objectifs et procédures annoncés</i>	61
<i>Les phases du programme. La participation des bénéficiaires</i>	62
Participation obligée et participation suscitée.....	62
Autosuffisance par rapport à la technologie.....	63
Les phases de l'intervention.....	64
Rapide mais partielle remise en question de la logique d'intervention.....	65
<i>Spécificités des interventions observées</i>	66
L'installation de Tacharan	66
L'installation de Tin Aouker	67
4 LA COMMUNAUTE D'AGRICULTEURS SONGHAÏ DE TACHARAN DANS LE PROJET	77
4.1 CONTEXTE ET ACTEURS	77
<i>Situation</i>	77
<i>Opérations de développement dont a bénéficié le village</i>	78
<i>La société songhaï de Tacharan</i>	80
Structure sociale. Pouvoir et richesse, pauvreté et dépendance	80
Ethique et règles de vie de la société songhaï de Tacharan.....	84
Evolutions de la société de Tacharan	85
Enjeux locaux	87
<i>Les bénéficiaires du projet</i>	89
Différentes perceptions du bénéfice.....	89
Au niveau du discours de projet.....	89
Réalité pratique et persistance du discours	90
Représentations locales et incidences sur l'engagement.....	91
4.2 LA PARTICIPATION POPULAIRE A LA MISE EN ŒUVRE.....	92
1) <i>La contribution financière d'entrée dans le projet. Des utilisations originales de pratiques anciennes pour un ticket d'entrée</i>	93
Les effets négatifs du savoir implicite sur « l'autre »	94
La rumeur comme substitut du savoir sur les autochtones.....	94
La cotisation : un nombre infini d'entrées	94
La connaissance villageoise <i>sur les projets</i> : la pompe comme <i>piège à projets</i>	95
Un obstacle à la <i>vraie participation</i>	95
Des conceptions relatives du bénéfice lorsqu'il est question de donner de l'argent	96
« C'est comme ça ici » ou la cotisation imaginaire	97
Les formes de solidarité familiale et assimilées.....	98
Dîme coranique ou <i>fonds publics</i>	98
Entre cotisation réelle et cotisation imaginaire : des usages ambigus.....	99
Les rapports homme/femme, <i>grande femme / petite femme</i> : spécialisation, contrôle et autorité	100
Les relations de clientèle.....	102
Cinquante mille « tout rond » !.....	103
Déterminants externes et internes de la légitimité de la cotisation	103
Des effets participatifs tout sauf programmés.....	104
2) <i>Le ramassage des matériaux</i>	105

L'efficacité de l'organisation traditionnelle.....	106
Les limites de l'organisation traditionnelle	107
Effets de l'évolution des déterminants internes.....	108
Des déterminants externes interactifs : l'imprévision, l'ignorance des réalités locales	109
Des sanctions vécues comme illégitimes	112
Ambiguïtés du discours entre responsabilisation, volontarisme et pénurie	113
Totale inadéquation avec la réalité contemporaine	114
3) <i>Le puisage de l'eau pour le chantier. Projet d'hommes, rébellion des femmes</i>	115
Les limites de l'organisation traditionnelle	116
Le puisage et la répartition des tâches féminines	116
La honte : régulateur social et frein au changement.....	117
Les effets du surtravail de puisage sur la vie quotidienne.....	117
Droit d'entrée et intérêt collectif.....	118
Déterminants internes qui perturbent l'organisation.....	118
Déterminants externes : des effets de la méconnaissance mutuelle et de l'influence des médias	119
Une participation non organisée par le projet car féminine	120
4) <i>La cotisation d'entretien : un enjeu de pouvoir, la confusion comme opportunité</i>	121
Des effets déterminants de l'histoire du développement.....	123
Des choix développementistes ambigus produits de facteurs externes	123
La cotisation comme opportunité pour le jeu de l'opposition politique.....	125
Des tensions internes générées par une sollicitation inhabituelle de l'organisation traditionnelle	126
Une fausse non-participation	127
5) <i>La maintenance de la pompe : une organisation de la tradition à la modernité</i>	128
Une vision purement mécanique de l'engagement des mécaniciens.....	129
Jeu sur les registres de valeur attribuée à la pompe sur fond d'évolution de la société songhaï	131
De l'histoire des projets et des formes de rationalité qui en surgissent	132
Rapport coût / avantage. Modernisation des pratiques mais respect des traditions	133
Des déterminants externes du conflit villageois.....	134
6) <i>La cotisation en autogestion : le monde à l'envers ou la prise de pouvoir des femmes devant la menace de leurs intérêts</i>	135
Des freins liés aux pratiques traditionnelles.....	138
Des déterminants externes et internes et des effets de l'apprentissage	139
Des relations traditionnelles adaptées à des situations de crise.....	140
Les effets d'une approche participative improvisée	141
Une organisation moderne qui repose sur la tradition mais dont les femmes s'émancipent en partie avec l'expérience	143
Une organisation endogène durable.....	144
7) <i>Comité de gestion : du rêve occidental à la dure réalité locale</i>	144
Côté village : un excès de formalisme qui permet d'anticiper sur des tensions internes	145
Côté développeurs : du formalisme qui ne perd pas espoir de déboucher sur une vraie structure de gestion	146
De l'incompatibilité des normes et valeurs respectives des protagonistes	147
D'une vague apparence de comité à une recherche d'efficacité dans les systèmes existants	148
Le dire et le faisable.....	149
Un lieu dont personne n'attend de pouvoir.....	149
Superposition des lieux de décision et du pouvoir de chefferie : la rumeur comme moyen d'information et d'expression.....	150
Les caractères dominants du système de gestion villageois.....	151
4.3 CONCLUSION	152
5 LA COMMUNAUTE D'ELEVEURS TAMACHEQ DE TIN AOUKER DANS LE PROJET	154
5.1 CONTEXTE ET ACTEURS	154
<i>Situation</i>	154
<i>La société touareg de Tin Aouker</i>	156
Hiérarchie, autorité, droit de décision	156
La métaphore de la tente : différents registres d'exercice du pouvoir.....	156
Structure sociale et politique.....	158
Modernisation des formes anciennes de pouvoir	161

Des nouvelles formes de pouvoir qui se cherchent	162
Ethique et règles de vie de la société touareg de Tin Aouker	164
Evolutions de la société de Tin Aouker	166
Enjeux locaux	167
Contrôle des ressources pastorales.....	167
Contrôle politique et rente interne.....	175
Contrôle politique et rente extérieure.....	176
<i>Rapports de la population de Tin Aouker avec les projets de développement</i>	178
Opérations de développement dont a bénéficié le village avant l'arrivée du projet d'hydraulique éolienne	178
Relance du Mouvement Coopératif	178
L'appui du SeCaMa au périmètre maraîcher de Balboussié	179
Quelques autres interventions de développement plus ou moins hasardeuses	180
<i>Tin Aouker dans le projet d'hydraulique éolienne : des définitions des bénéficiaires</i>	181
Le comptage des bénéficiaires : De la théorie à la pratique	182
Relations d'échanges et rapports de pouvoir.....	183
Les vrais utilisateurs potentiels, la vraie utilisation de la pompe	184
5.2 LA PARTICIPATION POPULAIRE A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET.....	185
1) <i>D'un Comité de Gestion, l'autre</i>	186
L'asagawar et les Kel Tagoulmoust	186
Rapports entre système de pouvoir et valeur de la question à régler	188
La place des femmes dans la gestion	188
Le puisage : une répartition des tâches inconnue des intervenants	189
« La femme, l'eau et la santé » face à des conceptions inattendues de l'hygiène	190
Le « respect » comme obstacle à la participation des femmes.....	191
Négociations sur fond de méconnaissance.....	191
Le directeur d'école ou « l'acteur extérieur » dans le comité de gestion	193
Un projet peut en cacher un autre	193
Auto-adaptation réaliste du comité de gestion	195
2) <i>L'organisation des cotisations financières</i>	196
La cotisation initiale « du chef ».....	196
Concentration-redistribution de biens ou de droits modernisés	197
Utopiques cotisations familiales	199
Simulacre d'élaboration du système de collecte : satisfaire la manie du « Blanc »	200
Une question sérieuse : la cotisation pour l'abreuvement.....	200
Valeur de l'expérience : une organisation moderne basée sur la perspective d'une rente générée par la pompe	201
Le poids de la bureaucratie et de la confiance dans la production d'une organisation moderne.....	202
3) <i>La participation en main d'œuvre</i>	204
Le déroulement du chantier	204
La collecte des matériaux : le projet face aux conceptions touareg du travail	204
Le chantier de construction : imprévision et concurrence.....	211
L'équipe d'entretien.....	214
Une équipe représentative des statuts sociaux	214
De l'incompatibilité entre <i>tenue de travail</i> et <i>pudeur</i>	215
Des tâches qu'on fait sans honte ailleurs, dégradantes chez soi.....	215
5.3 CONCLUSION	216

TABLE DES MATIERES

Tome 2

TROISIEME PARTIE

6 VALEURS DE LA RESSOURCE, ENJEUX ET STRATEGIES D'ACTEURS	233
6.1	UNE APPROCHE DEVELOPPEMENTISTE COUPEE DE LA REALITE
	<i>La stratégie internationale des besoins fondamentaux</i>
	Une logique de cause à effet
	Une conception « universaliste » des valeurs
	<i>La valeur : un élément inscrit dans le système de normes de la société</i>
	Des interprétations scientifiques de la notion de « valeur » encore trop « étanches »
6.2	VALEURS DE LA RESSOURCE ET ENJEUX. DES PRATIQUES D'ACTEURS
	<i>Inscription de la pompe dans les espaces normatifs en vigueur dans chaque groupe social</i>
	Les systèmes de normes locales de gestion de l'eau
	<i>L'inscription des ressources dans les systèmes de normes</i>
	Matriciel des maîtrises foncières, applicable selon son auteur à de nombreux contextes (E. Le Roy, 1995).
	De la place particulière de la pompe dans chaque système de normes locales
	Des normes générées par la présence de l'aide : évolution, transformation, interprétation
	<i>Des enjeux distincts au sein d'une seule ressource</i>
	Des enjeux liés aux positions sociales
	Des enjeux progressifs
	<i>La non-participation : causes et usages</i>
	Des causes inéluctables de non-participation.....
	Usages délibérés de non-participation
6.3	CONCLUSION
7 L'ENGAGEMENT : UNE CONDITION ESSENTIELLE DE LA PARTICIPA-TION	282
7.1	REFLEXION AUTOUR DE LA NOTION DE « CONTRAT »
	<i>Les caractéristiques générales d'un contrat, ses implications</i>
	Un cadre de négociation.....
	De la valeur de l'acte contractualisé.....
	Des rôles et des normes préétablis et partagés
	Le contrat : un « ordre négocié »
	<i>Le contrat dans le cadre des projets observés</i>
	Des caractéristiques qui invalident les termes du contrat avant sa signature
	Le contrat dans le projet : une fantasmagorie
	Le contrat : un espace propice au développement du courtage.....
	Un espace « obligé » de non-respect des engagements.....
	Non-respect, préjudice et affranchissement des obligations
7.2	DE L'INTER CONNAISSANCE DANS LA PARTICIPATION AU PROJET
	<i>Un très haut degré d'ignorance</i>
	Côté intervenants
	Côté bénéficiaires
	<i>Usages et limites de l'expérience et de la connaissance imaginaire</i>
	<i>De l'inter connaissance bricolée pour pouvoir s'engager</i>
	<i>De l'usage délibéré de la méconnaissance et ses limites</i>
	Un savoir qui perturbe
	L'usage de la rétention du savoir et de l'ignorance

7.3	CONCLUSION	308
8	« GROUPE-CIBLE », GROUPES « IMPLICITES », GROUPES « SYNERGIQUES ».....	310
8.1	LE GROUPE-CIBLE POUR LES DEVELOPPEURS	311
	<i>Qu'est-ce qu'un « groupe-cible » ?</i>	312
	Des catégories de bénéficiaires potentiels par spécialisation du commanditaire	314
	Un produit exogène et stéréotypique	317
	Des usages de la notion de « groupe-cible »	319
	<i>La « communauté villageoise » comme groupe-cible</i>	323
8.2	DU GROUPE-CIBLE AUX GROUPES REELS.....	327
	<i>Des divergences significatives pour identifier des paramètres invariables</i>	327
	Une « zone de contact » à double sens.....	327
	<i>Des groupes implicites prévisibles du fait du secteur d'intervention du projet</i>	332
	Des groupes implicites passifs	333
	Des groupes implicites actifs	333
	Des groupes implicites actifs étrangers à la communauté.....	334
	Des groupes implicites créés par le projet.....	337
	<i>Des groupes réels prévisibles à partir d'une connaissance de la société, de son histoire, de son évolution</i>	337
	Des groupes « dynamiques » et des conditions d'existence d'un sentiment d'appartenance.....	338
	Des groupes « synergiques ».....	341
8.3	DES OUTILS POUR PREFIGURER LES GROUPES D'ACTEURS « REELS » ?.....	343
	<i>Une question mal posée : des bénéficiaires-cibles assimilés à des responsables-acteurs-bénévoles</i>	343
	<i>Le groupe stratégique</i>	345
	Un concept à parfaire sur le plan méthodologique.....	345
	Des déterminants invariables pour affiner la définition des groupes stratégiques	346
	Une problématique de base productrice de groupes stratégiques essentiels	346
	<i>Groupes stratégiques prospectifs et scenarii possibles</i>	347
	<i>Rompre avec la solitude du chercheur : des approches participatives ?</i>	348
	Les méthodes d'approches participatives comme solution ?	349
	Une approche empirique, itérative et progressive	355
	<i>Le passage de la théorie à l'action</i>	356

QUATRIEME PARTIE

9	CONTRE-EXEMPLE : LA COMMUNAUTE PEUL DE SENEWALY, SA CONTRIBUTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME GERENAT.	361
9.1	CONTEXTE ET ACTEURS	361
	<i>Situation</i>	361
	<i>Opérations de développement dont a bénéficié le village</i>	363
	<i>La société de Sénéwaly</i>	364
9.2	LE PROJET, LES INTERVENANTS, LES BENEFICIAIRES.....	367
	<i>Le projet de développement</i>	367
	Caractéristiques générales du programme	367
	Dispositif institutionnel et organisation pratique du projet	369
	<i>Sénéwaly dans le projet</i>	371
	Identification des mesures incitatives en faveur de la population de Sénéwaly.....	371
	Le C.V.G.R.N. et ses spécificités.....	372
	Les bénéficiaires officiels du projet.....	373
	Déroulement du projet	374
	Le choix des femmes de Sénéwaly	374
	<i>Hiérarchie, autorité, droit de décision, représentation de soi</i>	491
	Structure sociale et politique.....	491

L'exercice du pouvoir	492
Hiérarchie et autonomie dans les structures d'appartenance lignagère	493
Semi-sédentarité réelle et sédentarité fantasmée.....	495
La pulaaku : une nature particulière.....	496
Une marque de supériorité naturelle	497
Le rôle de l'opinion publique.....	497
<i>Le don, l'échange, la solidarité, l'entraide</i>	498
Le don et l'échange.....	498
Des différentes formes de solidarité et d'entraide.....	499
<i>Conceptions du travail chez les Peul</i>	500
L'organisation du travail pastoral	500
La répartition sexuelle du travail : des groupes stratégiques et des vrais enjeux	501
Le travail rétribué.....	504
Différence entre « entraide » et « coopération »	505
<i>Les conditions de la confiance chez les Peul de Sénégal</i>	505
9.4 LA REALITE DU PROJET ET L'EXERCICE DE LA CONTREPARTIE	506
<i>Les travaux et investissements réalisés : des points de vue contrastés</i>	506
<i>Le dispositif de prise de décisions et d'administration dans la gestion villageoise du projet</i>	512
Le C.V.G.R.N.	512
La représentation des « catégories » sociales.....	513
La participation financière et en main d'œuvre	515
Les conditions de l'engagement.....	516
<i>Les groupes-cibles et les groupes stratégiques</i>	518
Des groupes stratégiques villageois	518
Les groupes stratégiques non-villageois et leurs enjeux vis-à-vis du projet	519
Les enjeux concurrentiels des uns et des autres	523
<i>Une approche participative sans participants</i>	525
Une occasion ratée de mettre en évidence l'impertinence du projet.....	526
9.5 CONCLUSIONS.....	528
10 CONCLUSION	532
10.1 LA CONTREPARTIE A L'APPORT PROJET OU LA MAL-PARTICIPATION RECURRENTE.....	533
<i>Des convergences significatives dans le rapport à l'étranger</i>	533
<i>La gestion de l'incertitude : entre quête identitaire et intérêts personnels</i>	535
<i>Une question de rationalité imparfaite (Elster, 1986)</i>	537
<i>Faire participer plus les populations locales : oui ! Mais, à quoi ?</i>	538
10.2 LA QUESTION DU PASSAGE DE LA THEORIE A L'ACTION DANS LA PRATIQUE	539
<i>Usages de l'approche expert et de l'approche scientifique par rapport aux questions de développement</i>	539
<i>Des conditions de la contribution d'une approche scientifique aux projets de développement</i>	541
10.3 OUVERTURES ET PISTES DE RECHERCHE	542
ANNEXES.....	563
GLOSSAIRES.....	584
BIBLIOGRAPHIE.....	593

Troisième Partie

Dans les stratégies adoptées respectivement par les acteurs dans la mise en œuvre de la contrepartie à l'apport du projet, quelques déterminants essentiels s'imposent par leur permanence. Ils conditionnent la rencontre entre les protagonistes, le déroulement du projet et les effets secondaires de cette interaction. Dans les chapitres qui suivent, ils sont analysés, de façon transversale, dans ce qu'ils ont de règles généralisables, qui permettent d'esquisser les conditions de la prévisibilité des comportements, au-delà des différences des groupes sociaux et des cultures des acteurs.

Les valeurs attribuées par chacun à la ressource apportée par le projet, sont basées sur des registres de normes, dans lesquels cette ressource occupe déjà, ou va devoir trouver une place. Elles l'enchaînent dans un complexe d'enjeux collectifs et individuels, qui préexistent, vont évoluer et d'autres qui vont naître du fait de son arrivée. Des stratégies d'acteurs se déploient en conséquence. Les registres sollicités dans l'interaction avec le projet, portent sur la valeur de la ressource et son rapport au pouvoir, le rapport au travail, à l'investissement financier, le droit d'expression.

L'engagement des acteurs dans la relation est une condition, sans laquelle, la *participation* ne peut pas exister. Il exige des normes partagées qui sont l'information, la négociation, la confiance et l'inter-connaissance réelle ou inventée. Des stratégies se développent dans les espaces d'ignorance. L'ignorance délibérée est, elle-même, exploitée pour satisfaire des enjeux occultes.

La coïncidence entre *bénéficiaires réels* de la ressource et *groupe engagé* dans la relation participative est une clé de la réussite des projets de développement, en même temps que l'écueil dans lequel ils butent. De la ressource projet, à cause d'elle, à sa périphérie, naissent des enjeux imprévus et des catégories de bénéficiaires non-considérés. Leurs stratégies peuvent s'imposer sur celles qui étaient programmées, et entraîner une synergie dans des sphères étrangères au projet. Les conditions d'une certaine prévisibilité, émergent de l'analyse de la rencontre entre enjeux et acteurs.

6 Valeurs de la ressource, enjeux et stratégies d'acteurs

« *La valeur n'est pas un élément ; elle est incluse dans une relation entre l'objet et la personne qui fait les expériences* » (Strauss, 1992 : 26).

La logique du projet présuppose qu'il existe une relation directe de cause à effet entre l'intensité du besoin à satisfaire et le degré d'engagement dans la recherche de solution. Elle présuppose aussi que l'engagement se traduit par un investissement en *participation* sous ses différentes formes. Pourtant, contrairement aux attentes des intervenants, aucun enthousiasme collectif ne semble découler de la perspective de satisfaction imminente du *besoin d'eau* qui préoccupe tant l'opinion et mobilise la solidarité internationale. Le processus *automatique* d'engagement volontaire des communautés dites *bénéficiaires* ne se produit pas. Le rapport entre besoin et investissement semble même être inversement proportionnel à ce qui est prévu par les intervenants. Le degré d'investissement dans le projet est faible dans les deux communautés étudiées, et les *bénéficiaires* sont rétifs, lorsqu'il s'agit d'apporter leur contribution au projet, même s'ils reconnaissent que l'opération va *résoudre durablement* un problème *fondamental*.

Bien que le manque d'eau soit également préoccupant dans toute la zone sahélienne, l'investissement réalisé par les Songhaï est différent de celui des Tamacheq, sans que l'on puisse lier cette différence de comportement à un manque d'eau plus ou moins grand. Au contraire, en milieu songhaï, où le recours ultime au fleuve reste toujours possible faute de mieux, la mobilisation, bien que médiocre, est en apparence supérieure à celle que l'on observe en milieu tamacheq, considérablement plus déficitaire en eau.

Même les femmes, qui comme on le dit couramment en Afrique de l'Ouest, sont les plus directement concernées par le bénéfice lié à l'installation d'une pompe, ne manifestent pas un enthousiasme débordant lorsqu'il s'agit de s'investir. Les femmes songhaï de Tacharan se mobilisent activement autour de la station de pompage. Mais, cet engouement varie à plusieurs reprises et ne s'affirme que tardivement dans le déroulement du projet. *In fine*, la mobilisation finale ne concerne plus que certaines d'entre elles, un groupe restreint, composé principalement des femmes socialement privilégiées. D'autre part, aucune femme tamacheq de Tin Aouker ne manifeste d'émotion ou d'enthousiasme particulier au sujet de la pompe, pas plus au début du projet qu'après la mise en service, et pas plus les femmes de grande tente que les femmes du commun. Le fait de devoir faire face à la pénurie d'eau – au sens où l'entendent les intervenants extérieurs –, et celui d'appartenir au *genre* féminin ne semblent pas être des conditions suffisantes, dans cette société, pour entraîner la fameuse volonté d'investissement dans le projet d'hydraulique.

On a pu voir que le degré d'engagement varie d'un groupe social à l'autre, mais aussi d'une personne à l'autre dans le même groupe, suivant le contexte, le point de vue sous lequel chacun considère la ressource, suivant les éléments auxquels il se réfère pour établir la valeur de cet apport. Là où, dans le projet tout devrait être pareil, tout se passe différemment de ce qui a été envisagé. Au lieu d'une mobilisation collective autour de la pompe comme objet de satisfaction, on assiste à la coalition d'individus autour d'enjeux spécifiques, matériels, financiers, symboliques, et dont le bénéfice ne sert qu'incidemment les intérêts de la communauté. La valeur attribuée par chacun à ce que le projet apporte varie en fonction de paramètres que je vais tenter d'élucider.

6.1 Une approche développementiste coupée de la réalité

La stratégie internationale des *besoins fondamentaux*

La logique sur laquelle se base le projet est inscrite dans la stratégie internationale de satisfaction des besoins fondamentaux, *Basic Needs Strategy*. Elle inaugure l'ère de l'approche qualitative des années 1970-1980, et domine encore dans les interventions en zone sahélienne, au début des années 1990.

La *stratégie des besoins essentiels* (nourriture, santé, éducation)¹ a été mise au point au cours des années 1970, après l'échec des ambitions des grandes théories universelles, la logique de la croissance économique², puis la théorie de la dépendance³. I. Adelman (1975) travaille à la mise au point de cette approche, qui est finalisée par M. Crosswell en 1978⁴. Son objectif est d'agir sur les conditions d'existence des populations les plus pauvres. Cette stratégie a l'avantage d'autoriser les interprétations les plus contradictoires. Elle s'attelle simultanément à la lutte contre la pauvreté et à la croissance, objectifs pour lesquels les traitements employés jusque là s'opposent. Elle réconcilie en apparence, deux courants idéologiques opposés, en donnant l'opportunité au modèle de croissance économique de la Banque Mondiale de s'enrichir d'indicateurs sociaux, tout en confortant l'idéologie social-démocrate, dans sa lutte contre la pauvreté engendrée par la dépendance (Jul-Larsen, 1996)⁵. Grâce à ce caractère fluctuant, l'influence de cette stratégie commence au début des années 70 et n'a pas fini de dominer les théories et les approches méthodologiques développementistes.

Le besoin en eau appartient à la typologie des besoins dits *fondamentaux*, qui s'appuie sur le principe de l'existence de besoins élémentaires, besoins biologiques pré-culturels⁶.

¹ « Dès la fin des années 1960, l'incapacité des politiques de modernisation à engendrer la croissance tant attendue convainc la Banque Mondiale et les principaux donateurs de modifier leur action » (Jul-Larsen, 1996 : 16). La stratégie des besoins essentiels naît de cette remise en cause. Elle est inspirée en 1972, par MacNamara, alors Président de la Banque Mondiale. Il pousse à la recherche de moyens pour réduire les inégalités des revenus et pour une plus grande justice redistributive. Le Programme d'Action est adopté en 1976 par la Conférence internationale sur l'Emploi, dont la politique demande « que la population participe aux décisions qui l'intéressent par l'intermédiaire des organisations de son choix » (Bulletin Officiel, BIT, 1977).

² Le père de la théorie générale de la croissance est W.A. Lewis (1955-63). La théorie développementiste du *Big Push* (impulsion massive) qui en découle, s'appuie sur l'hypothèse qu'un apport massif de capital va engendrer le *décollage* des pays pauvres. Parmi les différentes métaphores employées pour traduire la même tendance, on trouve le *Big Push* (Rosenstein), le *Take off* ou décollage (Rostow), le *Spurt* ou *grand rush* (Gerdchekron) et *the Backward and Forward Linkages* ou « effets d'entraînement en amont et en aval » (Hirschman, 1984). Les économistes Rostow, Rosenstein-Rodan et Nurske s'inspirent des théories keynésiennes sur l'intervention de l'Etat et sur les expériences de transfert de capital des Etats-Unis vers l'Europe après la seconde guerre mondiale. Ces conceptions *modernistes* qui constituent l'armature de la « nouvelle économie du développement » (Hirschman, ibid. : 48) s'appuient sur la logique de la modernisation rapide des moyens de production, grâce à l'intervention de l'Etat et un effort conscient, concentré et dirigé.

³ L'école américaine de la théorie de la dépendance des années 60 analyse le sous-développement en termes d'inégalités de pouvoir. Le Nord opprime le Sud, et à l'intérieur des états opprimés, l'élite exploite et opprime le *pauvre peuple*. Cette théorie critique les interventions des grandes agences de coopération. Les instigateurs de cette théorie sont les économistes Lewis (1958), Crosswell et Adelman. Fondamentalement hostile au capitalisme, cette approche n'est jamais vraiment soutenue ni par la Banque Mondiale, ni par les parlements européens ou américains.

⁴ D. Leipziger (1981, cité par Hirschman, 1984 : 48) met la touche finale au modèle qui sera ensuite mis en œuvre.

⁵ La mouvance populiste des années 60-70 en Europe est fortement influencée par les travaux de G. Balandier sur la dépendance. C'est lui qui introduit dans l'analyse des sociétés à *développement provoqué*, la notion de *tiers-monde*.

⁶ Malinowski (1944-68) distingue et oppose deux catégories de besoins. Les *besoins élémentaires* constituent les besoins biologiques à satisfaire par l'individu pour assurer sa survie et celle de son groupe, de son espèce, besoins universels quel que soit le lieu, le moment et la culture. Les *besoins dérivés* sont le produit de processus d'adaptation, et caractérisent la culture du groupe social, de la société, le milieu culturel devenant lui-même ensuite un déterminant des comportements de l'individu et du groupe. Aucune analyse des théoriciens du développement ne fait explicitement référence aux travaux de Malinowski.

Cette notion admet le caractère humain, organique, donc universel des besoins entrant dans cette catégorie, et induit l'existence d'un désir de les satisfaire tout aussi universel. La satisfaction du besoin en eau de consommation humaine est, de longue date - présentée comme - un enjeu fondamental dans le développement des pays sous-développés. On en parle aussi en termes de *besoins incompressibles*, qui présentent selon Olivier de Sardan (1995 : 73)

« le considérable avantage de combiner une connotation "sociologique" et une connotation "morale" ».

Une logique de cause à effet

Du point de vue des institutions de développement, la satisfaction d'un besoin fondamental ne peut être qu'un enjeu majeur pour le groupe qui l'éprouve. C'est du haut degré de valeur attribué à cet enjeu, que doit découler le haut degré de mobilisation, de participation donc d'engagement des populations *bénéficiaires*.

La solution proposée par le projet constitue donc une ressource tout aussi essentielle que le besoin qu'elle est supposée satisfaire. En bénéficiaire est supposé représenter un enjeu majeur. Le degré de satisfaction (donc sa manifestation en terme de participation) devrait être unanime, l'engagement automatique et total. Puisque l'enjeu est *le même* pour tous, les stratégies des acteurs pour bénéficier de cette ressource ne devraient qu'être, sinon identiques, tout au moins équivalentes et s'exprimer par le même niveau d'engagement. La Banque Mondiale tente depuis peu de pousser cette logique plus avant.

L'Approche par la Demande⁷. C'est la toute dernière approche de la problématique de la pauvreté par la Banque Mondiale, donc aussi de la satisfaction du besoin en eau en Afrique au sud du Sahara. Elle est en cours de mise en application avec les P.N.I.R.⁸ Son objectif est de « dépasser la *politique de l'offre*, qui a été pratiquée jusque là »⁹. Le principe est simple en apparence. Il s'appuie sur l'hypothèse (relativement utopique en l'état actuel des choses) que l'effort des populations peut être interpellé lorsque le *service minimum de base*, a été assuré aux communautés rurales et semi-rurales par l'Etat. Au Mali, les critères qui permettent de définir ce service minimum oscillent encore actuellement entre deux logiques différentes : celle qui considère que la satisfaction minimum est assurée par *un point d'eau moderne pour 400 habitants*, et celle qui s'appuie sur les indicateurs de l'O.M.S. de 18 litres d'eau par personne et par jour¹⁰.

Mais les postulats développementalistes internationaux sont fortement induits par les conceptions américaines, qui semblent elles-mêmes très influencées par les travaux de Malinowski. On peut constater une parenté certaine entre la *stratégie des besoins fondamentaux* et la théorie que Malinowski applique à la satisfaction des besoins par les sociétés. Dans l'approche développementaliste des années 1970, l'échec des grandes théories a laissé un vide intellectuel, l'approche par la satisfaction des besoins élémentaires insatisfaits, ramène l'attention sur le déterminant le plus basique. Elle permet, en outre, de rejeter au second plan, ces effets *dérivés* de la culture, si difficiles à appréhender pour les développeurs, et qui ont contribué à l'échec des stratégies précédentes. Toujours chez Malinowski, le fait de tout réduire en termes opérationnels, sa propension à faire de l'économie, la base du tout social sont des caractères qui vont aussi dans le sens de la logique développementaliste et la confortent.

⁷ Séminaire organisé par la Banque Mondiale à Bamako du 22 au 25 juin 1998, sur « l'approvisionnement durable en eau potable en milieu rural en zone sahélienne ». Malgré toutes les réserves qui ont pu être exprimées, cette approche est depuis le début de 2001, imposée partout, y compris dans des programmes non financés par la Banque Mondiale.

⁸ Programme National d'Infrastructures Rurales.

⁹ M. A. Savina Sanou, représentante résidente de la Banque Mondiale pour le WSP (Water and Sanitation Program) UNDP-World Bank, politique internationale d'approvisionnement en eau potable et assainissement en Afrique de l'Ouest.

¹⁰ L'OMS et la Banque Mondiale préconisent 18 litres en milieu semi-urbain (5 000 < 10 000 hab.) et 16,5 litres en milieu rural (< 5 000 hab.) sans que l'on sache ce qui différencie le besoin des personnes au passage du seuil. Rappelons qu'en 1987, l'OMS préconisait 40 litres sans plus de justification.

Toute demande supplémentaire à cette prestation strictement nécessaire est considérée superflue, comme un luxe. On suppose alors, qu'elle implique la conscience d'un intérêt à disposer d'un *plus* en eau. La stratégie adoptée découle de cette logique du *superflu*. Elle consiste à proposer aux populations des solutions technologiques répondant à leur souhait, mais en fonction de l'investissement qu'elles sont disposées à faire. Cet investissement est supposé correspondre au degré de motivation des populations, censé exprimer la *vraie* demande. Le désir d'un *plus* qualitatif doit donc s'accompagner d'une volonté correspondante en investissement (financier notamment) de la part des populations demandeuses. Suivant cette logique, plus la motivation sera forte, plus les efforts de la population demandeuse seront importants, plus l'investissement réalisé à leur bénéfice pourra être coûteux car leur pourcentage de participation sera élevé et leur engagement à long terme sera garanti. Le rapport coût / investissement des parties devrait donc être proportionnel, d'abord à la volonté de satisfaire le besoin, puis à la sophistication de la demande (donc au coût élevé du système) et de ce fait à ce que les *bénéficiaires* sont prêts à entretenir à long terme. Par cette méthode, on atteindrait la *vraie* satisfaction des *vrais* besoins des gens, en faisant les investissements correspondant exactement à ce qu'ils sont capables d'amortir et de recouvrer (parce qu'ils le veulent).

Un séjour de courte durée dans plusieurs régions de la zone sahéenne suffit à invalider cette logique. Dans la région de Sikasso, il est facile d'avoir beaucoup d'eau en creusant pour un prix très bas un puits pérenne de faible profondeur. Pour en tirer de l'eau potable une pompe manuelle de fabrication locale (type India-Mali) suffit. Les populations des villages de la zone sont d'ailleurs tout à fait en mesure de cotiser pour financer l'achat collectif de la pompe et sa réparation au moment voulu. Les revenus du commerce et de l'agriculture sont suffisamment importants pour ça¹¹. Par contre, trouver de l'eau dans le Nord du Mali est une opération qui n'est jamais garantie, même pour des spécialistes en hydrogéologie équipés des outils les plus sophistiqués¹². Les études sont complexes et coûteuses, le taux de réussite est très bas (28 à 40% dans le fossé de Gao), les investissements en forage et en équipement d'exhaure à grande profondeur sont d'un prix de revient très élevé. Les groupements de population sont souvent inférieurs à 400 personnes et malgré cela, rien ne permet de garantir qu'un point d'eau aura le débit suffisant pour couvrir leurs besoins. Rien n'autorise non plus de présupposer, ce que la quantité de 18 litres permettra de satisfaire comme besoin, la quantité utile variant selon la zone, les habitudes, les activités.

Une conception « universaliste » des valeurs

Alors que la stratégie des besoins fondamentaux est supposée se substituer à celles des grands modèles de société, le caractère universel de ces modèles est remplacé par le caractère universel, intemporel et invariable des fonctions biologiques. À l'universalité des besoins, la logique développementaliste associe la valeur, tout aussi universelle et invariable, des ressources susceptibles de les satisfaire.

« L'approvisionnement en eau régulier et suffisant est un besoin humain fondamental, c'est un facteur de survie » (extrait de la déclaration de l'O.M.S., 1987).

S'alimenter est un des autres besoins fondamentaux dont la valeur est universalisée par l'approche développementaliste. Les ressources permettant de le satisfaire et la valeur qu'il faut leur attribuer sont, par effets induits, elles aussi organiquement universelles.

¹¹ Cette appréciation est à replacer dans le contexte. Les populations de la zone soudanienne ont des revenus agricoles du fait des excédents de production vivrière qui sont commercialisés, et du fait des revenus de l'agriculture de rente (coton, arachide, fructiculture). La position de carrefour frontalier (Mali-Burkina Faso-Côte d'Ivoire) favorise la circulation des biens et des richesses. Par contre, les régions du Nord, dominées par l'agriculture de subsistance et par l'élevage extensif n'ont aucune sécurité alimentaire, ni excédent, ni culture de rente. Elles sont coupées des axes de communication, et éloignées des marchés. La monétarisation des biens est difficile à réaliser ou dans de mauvaises conditions de tractation.

¹² Dans cette zone, les études font recours à la photo interprétation par satellite entre autre outillage.

Jusqu'à une période extrêmement récente, l'aide alimentaire consistait à distribuer des *vivres* à partir de *stocks disponibles* au niveau international. Ces aliments correspondaient rarement aux habitudes alimentaires des populations concernées¹³. Progressivement, les *rations* ont été déterminées sur des critères *d'équilibre diététique*, sans correspondre mieux aux habitudes des consommateurs. Depuis quelques temps, le P.A.M.¹⁴ découvre que les habitudes alimentaires, les conditions de la préparation et de la consommation des aliments peuvent être des facteurs déterminants dans la réussite ou l'échec d'une campagne de nutrition.

La valeur des ressources apportées par les projets vient donc s'inscrire dans le système normatif universel qui a servi à déterminer la valeur du besoin initial. Alors que le besoin initial est lui-même à la source de la définition du projet. Ce système *normatif* appartient au seul *monde*, toujours réinventé, *du développement*. Il n'émane en réalité, ni de la société d'accueil, ni de celle d'aucun des pays *aidants*. Ainsi, l'O.M.S. a défini le besoin minimal en eau à 40 litres par personne et par jour en se basant sur l'usage occidental, avant de le ramener à 18 litres – en réalité de 15 à 18 litres - sans base de calcul plus pertinente (Mathieu, 1998)¹⁵. Les besoins alimentaires élémentaires ont été définis en valeurs caloriques : protides, glucides, vitamines, traduits en rations d'huile, de sucre, de céréales, de lait en poudre, etc. Lorsque le niveau de satisfaction du besoin¹⁶ est jugé inférieur aux indices standards, les individus et les communautés sont supposés attribuer à son assouvissement, une importance cruciale, donc le faire passer avant toute autre préoccupation. Cette appréciation ne s'appuie cependant, sur aucune analyse scientifique contextualisée. Á l'époque de l'observation, elle n'est soutenue par aucune stratégie d'évaluation pratique d'un *besoin ressenti* en termes de quantité ou de qualité¹⁷. Actuellement, la demande adressée par une population à un projet est encore considérée par les bailleurs de fonds comme une manifestation du besoin (cf. PNIR). La représentation du besoin en eau que les organisations internationales projettent sur les pays aidés est idéologique. Elle lie, dans un raisonnement réducteur, les notions de potabilité, d'hygiène et de *bonne santé*. Cette logique simplificatrice exclue toute prise en compte des facteurs susceptibles d'agir sur les comportements des acteurs. Elle ne tient pas compte de l'influence, dans les stratégies sociales de résolution des besoins, du contexte, de l'interdépendance entre les faits sociaux, des systèmes de normes et des valeurs qu'elles constituent en enjeux.

¹³ Les évènements et les erreurs se reproduisent sans fin. Le commentaire d'une femme afghane interviewée sur les zones de largage américain des « vivres pour la Paix » est explicite : « Je ramasse, mais je ne sais pas comment ça se prépare et ça se mange. Je ne peux pas lire ce qui est écrit sur les paquets, même ceux qui savent lire ici ne peuvent pas nous expliquer, parce que c'est écrit en anglais » (J.T. de 20h, TF1, le 13/11/01). C'était déjà le problème du lait en poudre largué en 1973, baptisé « le lait qui tue », puis des lyophilisés distribués en 1989-90, et dont le mode d'emploi était rédigé en italien.

¹⁴ Programme Alimentaire Mondial.

¹⁵ Les *besoins de base* en eau de consommation familiale observés récemment dans un projet d'adduction d'eau potable en 1^{ère} région du Mali dans des conditions de disponibilités similaires des sources d'approvisionnement, montrent un écart du simple au triple : 15,3 litres/jour à Kéniéba et 53,1 litres/jour à Marena Djombougou sans source alternative ; 5,6 litres/jour à Sébékoro et 15,2 litres/jour à Mahina avec sources alternatives faciles d'accès. En enquêtant pour savoir d'où proviennent ces chiffres, j'ai découvert qu'il s'agit de la valeur moyenne obtenue par le croisement de la consommation enregistrée dans un grand nombre de projets pendant dix ans : valeur moyenne, qui ne correspond donc, ni aux consommations basses, ni aux consommations hautes, donc à la consommation d'aucun des groupes considérés.

¹⁶ Il y aurait beaucoup à dire sur la manière dont est mesuré le niveau de satisfaction des besoins élémentaires, en particulier alimentaire.

¹⁷ Depuis la deuxième moitié de la décennie 1990, plusieurs bailleurs de fonds (KfW, AFD, BID, FED) se sont préoccupés d'aborder cette question, non tant pour comprendre et mieux satisfaire le *besoin ressenti*, que pour dimensionner les investissements au plus près de l'utilisation des infrastructures d'approvisionnement en eau, donc au plus près du coût-fonctionnement. Cette préoccupation s'est encore accrue depuis que les projets prévoient de faire recouvrer les coûts de fonctionnement et d'amortissement par les utilisateurs.

La valeur : un élément inscrit dans le système de normes de la société

« La notion de valeur, comme celle de besoin est souvent employée par les anthropologues sans être explicitée. R. Firth (1964) note ainsi que "valeur" a le sens de sentiment chez Malinowski et E.E. Evans-Pritchard, de conception chez C. Gluckhohn, de signification générale chez F. Kluckhohn, de référence implicite chez G.C. Homans, de relation d'intérêt pour A.R. Radcliffe-Brown ou encore d'éthos chez G. Bateson et A.L. Kroeber. La variété des usages et la contradiction qu'ils recèlent parfois souligne l'existence d'un problème épistémologique majeur » (Bonte, 1991 : 733).

Je retiens cependant que toutes ces interprétations renvoient à un processus d'identification à un groupe social, à une totalité culturelle (Kluckhohn, 1951 in Bonte 1991 : 733) et cela depuis le XIX^e siècle, où la sociologie américaine liait déjà l'appréciation de la notion de valeur à un groupe social et au système de normes qui le guide et le structure. Toutes les approches théoriques de la notion de valeur ont comme déterminants communs, le sens de l'appartenance, la référence à un groupe social, la maîtrise par les acteurs concernés d'un même langage symbolique. Le contenu de la valeur est empirique et accessible à tous les membres du groupe social (Thomas et Znaniecki, 1920-27, in Bonte : *ibid.*). Il est officiellement normatif (Kolb, 1957 in Bonte : *ibid.*). La valeur est un élément inscrit dans un système de normes auquel les individus se réfèrent au moment où ils se sentent concernés (Firth, 1964 in Bonte : *ibid.*). Elle a un caractère identitaire en ce qu'elle détermine les traits culturels dominants d'un groupe social (Benedict, 1934-50 in Bonté).

Toutes ces interprétations ont un élément en commun. Selon elles, une valeur « ne peut pas être universelle, qu'elle soit ou non en relation avec un besoin élémentaire. En fait, ces interprétations s'appliquent toutes, à un titre ou à un autre, à la lecture des comportements des acteurs que j'observe ici. Mais, leur diversité confirme que les valeurs que les acteurs attribuent à la ressource n'ont rien d'universel. On peut ainsi constater que les membres de chaque groupe social classent les ressources *locales* à l'intérieur d'un système spécifique de valeurs, valeurs qu'ils partagent pour l'essentiel (ou font mine de partager), système qui se rapporte à la totalité de leur système social (Dumont, 1983), mais qui ne vaut tel quel, que pour le groupe en question¹⁸. L'organisation territoriale des Chamanamas est un exemple remarquable de ce principe. Les normes et les valeurs collectives réglementent les droits d'accès aux ressources essentielles. Elles contribuent à la reproduction de la société, de sa structure de pouvoir et des rapports entre ses membres. Les règles de gestion des ressources pastorales en vigueur sont complexes et contraignantes. Le fait que, malgré ça, elles soient respectées par une majorité montre qu'il ne s'agit plus de satisfaire des besoins fondamentaux – organiques –, mais bien des besoins dérivés, qui sont vitaux pour la survie économique, politique et par effet induit, pour la reproduction identitaire du groupe social. Mais ces besoins sont aussi les produits des changements climatiques, de l'histoire, de l'évolution de la société.

¹⁸ Lorsque nous mettons en parallèle des systèmes sociaux voisins dans des situations suffisamment proches (par exemple les éleveurs semi-sédentaires Tamacheq et Peul de la zone sahélo-saharienne), les systèmes de valeurs qui s'y réfèrent ont beaucoup en commun aussi.

Des interprétations scientifiques de la notion de « valeur » encore trop « étanches »

Il faut cependant admettre, qu'une fois mises à l'épreuve de la réalité de terrain, toutes les interprétations scientifiques auxquelles je me suis référée ci-dessus, pêchent par leur conception fermée des sociétés, par l'étanchéité qu'elles leur prêtent par omission. Le cas de Balboussié et des échanges ancestraux entre Tamacheq et Songhaï nous prouve qu'il en va tout autrement.

La mare de Balboussié à Tin Aouker : une monnaie d'échange traditionnelle (tiré de Mathieu, M., 1994 b)

A l'amorce de la décrue du fleuve Niger, les Tamacheq de Tin Aouker conduisent leurs troupeaux sur la rive Haoussa du fleuve Niger, à 65 km de leur terroir pastoral. Ils font entrer leurs bêtes dans les bourgoutières des agriculteurs songhaï de Forgho et Amakouladji¹⁹. C'est pour eux une nécessité absolue, même si un peu de pluie est tombée dans le Tlemsi, il est impossible de laisser les animaux brouter le gazon précoce qui commence à percer dans les mares de l'intérieur. Cela condamnerait la production de fourrage. Un peu plus tard dans la saison, les troupeaux de bovins, y compris ceux des Songhaï, doivent laisser la place aux cultures sur les rives du fleuve. Mais les Songhaï de ces villages ne disposent pas de pâturages pour tenir leurs animaux loin des champs, par contre en zone pastorale les bonnes mares de l'intérieur offrent eau et fourrage à satiété. La mare de Balboussié accueille, à cette période de l'année, les troupeaux que les Songhaï font monter du fleuve. L'accès accordé à cette petite mare est une monnaie d'échange, la contrepartie indispensable au droit de séjour des troupeaux Tamacheq dans les bourgoutières Songhaï.

Dans le cas de Balboussié, nous voyons des systèmes de valeurs, étrangers l'un à l'autre (Songhaï et Tamacheq) s'interpénétrer pour satisfaire, mieux que ne le ferait chacun d'entre eux, les besoins de reproduction sociale et économique spécifique de chaque groupe. Le bénéfice qu'apporte Balboussié ne concerne pas la communauté toute entière, mais une minorité privilégiée. Les accords ne sont passés qu'entre des familles qui peuvent s'octroyer mutuellement une contrepartie dans la relation d'échange d'un poids équivalent. Il s'agit donc exclusivement, pour les Tamacheq, de familles de grande tente qui ont des droits sur le territoire pastoral, et pour les Songhaï, de nobles riches qui sont maîtres de terre, possèdent du gros bétail et ont des droits sur les bourgoutières.

Les valeurs du groupe social sont donc perméables aux valeurs de groupes appartenant à une autre ethnie, ayant une organisation culturelle et politique différente de la sienne. De la même façon, elles sont aussi perméables aux systèmes de valeurs importés. Elles ont donc la possibilité d'évoluer par imprégnation. Si l'on se penche sur les stratégies adoptées par les jeunes mécaniciens (songhaï comme tamacheq), il apparaît que des déterminants extérieurs, parmi lesquels, ceux importés par le projet les influencent fortement sans qu'ils en aient totalement conscience. Leurs choix ne se réfèrent, qu'en partie seulement, aux normes et valeurs de leur propre société. La présence durable des projets de développement dans la zone a engendré une culture de l'opportunité, dans laquelle, les acteurs malmènent les normes et valeurs de leur société lorsque les enjeux sont suffisamment importants. La notion d'enjeu prédomine donc sur celle de valeur normative. Et l'enjeu peut être défendu au bénéfice du groupe élargi, d'une minorité ou d'un groupe restreint dont les membres partagent certains intérêts, voire d'individus isolés.

¹⁹ Les bourgoutières ne sont pas, à proprement parler, des espaces cultivés. Le bourgou pousse seul, mais il nécessite pour se reproduire des conditions et un traitement spécifiques. Sa régénération n'est possible qu'en le faisant fouler au pied par le bétail, d'une façon précise, et avant que les plants n'aient été totalement broutés. Bien que *relativement sauvage*, le bourgou n'en représente pas moins une grande richesse *appropriée*, et contrôlée aussi précisément et sévèrement que les pâturages terrestres.

6.2 Valeurs de la ressource et enjeux. Des pratiques d'acteurs

Si l'on se base sur les comportements observés, il semble que la logique de satisfaction des besoins fondamentaux ne soit pas opératoire, puisque le caractère fondamental du besoin en eau n'est pas uniformément reconnu par les acteurs supposés l'éprouver. Les études de cas montrent des acteurs locaux préoccupés de satisfaire des besoins dérivés, très éloignés des besoins élémentaires qui en sont à l'origine. Les besoins ressentis par les autochtones n'en sont, pas moins qu'ailleurs, le fruit d'une longue adaptation à l'évolution du milieu écoclimatique, de la société et des caractéristiques culturelles qui ont suivi la transformation des technologies et des systèmes de production. Ils sont les produits de l'histoire de domination coloniale, des aventures humaines des vagues de sécheresse, puis de la dépendance à l'assistance internationale, le résultat de très nombreuses années de présence étrangère et depuis quelques années, de l'invasion des produits de la société de consommation.

L'écart de comportement entre, ce qui est attendu par les projets, et ce qui est observé découle notamment des différences de valeurs attribuées par les *intervenants* et par les *bénéficiaires*, à la même *ressource* (apport du projet), puisque les autochtones ne se réfèrent pas au même système de normes que celles qui fondent le projet. Par contre, le fait que plusieurs groupes locaux attribuent à la pompe des valeurs différentes peut s'expliquer par leur mode respectif de gestion de la ressource correspondante, l'eau, et par son inscription dans un système de normes spécifique à chaque groupe en particulier. Mais, cela peut aussi s'expliquer du fait des différents enjeux que les acteurs construisent à partir de cette ressource.

La valeur de la ressource pourrait alors se comprendre dans la double équation, de la place qui peut lui être attribuée dans le système de normes, et de l'enjeu que l'acteur lui fait porter. Plus l'enjeu est important pour l'acteur, plus l'insertion de la valeur peut être forcée à la marge des normes et justifier des stratégies audacieuses, téméraires, iconoclastes, voire sournoises, déloyales envers l'ordre établi, le groupe au pouvoir ou des groupes vulnérables.

Inscription de la pompe dans les espaces normatifs en vigueur dans chaque groupe social

Pas plus qu'aucun autre apport de projet, la pompe n'arrive en terrain vierge. Comme ressource apportée en milieu sahélien, elle fait irruption simultanément dans plusieurs espaces normatifs. D'une part, la gestion de l'eau et les moyens d'y accéder sont déjà inscrits dans un système de normes, d'autant plus complexe et verrouillé que la ressource est rare et indispensable à la survie économique du groupe social. D'autre part, les comportements des acteurs dans leur relation à la pompe montrent que la valeur qu'ils lui attribuent est aussi déterminée dans un rapport établi avec des normes étrangères au groupe social : celles qui déterminent les règles du jeu des relations entre les intervenants et les populations locales. Ces règles sont le produit de leur histoire commune, négociée depuis plus de trente ans, et qui a fini par déboucher sur des normes non explicitées, mais connues de tous, même si les acteurs développeurs ne semblent pas en reconnaître l'existence.

Les systèmes de normes locales de gestion de l'eau

Pour chacun des groupes sociaux observés, l'exploitation de l'eau, les droits et les règles d'accès qui la concernent dépendent du système de production dominant et de la structure de pouvoir qui lui est généralement liée.

Le système normatif tamacheq total et verrouillé

Comme nous avons pu le vérifier précédemment, dans la société tamacheq, la gestion de l'eau constitue un système unique intégré, inséparable de la gestion des pâturages, des couloirs de passage, de l'organisation des mises en défens, des réserves, des priorités et des droits d'entrée dans les pâtures et les mares. Elle participe du système de contrôle territorial, donc de la reproduction du système de pouvoir politique. Elle contribue au renforcement des positions sociales existantes, et dans une certaine mesure, à la construction de l'identité du groupe et des individus dans le groupe. Elle est sous l'entier contrôle de certains *filis de grande tente*. Elle implique le pouvoir de décision exclusif des acteurs les plus éminents dans le groupe social. Les enjeux qui se jouent autour de la gestion de la ressource en visent la maîtrise exclusive. Ces règles interdisent toute velléité, de la part des acteurs *d'en bas*, les *utilisateurs*, à construire des enjeux autour de l'usage de la ressource, dans la mesure où ils ne peuvent faire que ce qu'on les autorise à faire. Le dispositif normatif est verrouillé, et la pompe n'est qu'un élément supplémentaire d'un système qu'elle ne remet pas en question. Dans la stratégie des Ag Kiyou, ce n'est pas tant la pompe en elle-même qui constitue un enjeu, que le point d'eau qu'elle va rendre permanent, comme base d'approvisionnement mais aussi comme repère administratif et lieu symbolique du rattachement à la tribu donc de son pouvoir.

« *S'ils peuvent avoir l'eau du forage tout le temps, les gens n'auront plus besoin de partir* » (Souleymane Ag K).

« *Almoumine a un point d'eau qui lui permet de garder les gens, grâce à ça, il est riche et puissant* » (un *inghad* de Ménaka, très critique par rapport aux Chamanamas)

Le système normatif songhaï dual et *mou*

Pour les Songhaï, la gestion de l'eau est duale. Celle de l'eau de consommation n'a rien à voir et n'implique pas les mêmes acteurs que celle de l'eau productive.

(1) L'eau de consommation est accessible de deux manières différentes : à l'intérieur du village aux puits, et en dehors du village au marigot, au puisard, au fleuve. Dans le cas du puits, l'exploitation de l'eau est liée à l'autorisation tacite accordée par son *propriétaire*, car un puits a toujours un *propriétaire*. Celui qui a creusé ou fait creuser le puits en a la maîtrise exclusive et absolue²⁰ (voir plus loin le tableau de Le Roy, 1995). Cela ne signifie pas qu'il se réserve l'exclusivité de son exploitation, mais qu'il est le seul habilité à décider qui va

²⁰ Il est intéressant de signaler, que l'interaction avec les projets a fait muter cette notion de la manière suivante. Celui qui a investi pour qu'un puits soit creusé en a la *maîtrise exclusive*. L'investissement peut être financier, physique, il peut aussi bien consister dans l'entremise d'un notable, d'un politicien, d'un individu en position de courtage (Bierschenk, Olivier de Sardan 1994 ; les mêmes auteurs avec Chauveau en 2000 ; Blundo, 1995) pour orienter, vers le village, la décision de creusement d'un puits par l'administration, par un projet. Il suffit même, désormais, de réussir à se faire considérer comme celui qui a intercédé pour bénéficier de la reconnaissance de la maîtrise.

l'exploiter, pour quel usage et de quelle manière. Cette relation à la ressource est celle qui s'apparente le plus à ce que l'on appelle *propriété privée*. En réalité, à Tacharan chacun sait, du fait de son statut, de son appartenance sociale et de sa position dans la structure lignagère, du jeu des alliances matrimoniales, des protections dont il bénéficie éventuellement, s'il est autorisé ou non à prendre l'eau d'un puits et pour quels usages, et s'il doit demander une autorisation particulière, à quel moment et pourquoi. Quoi qu'il en soit, les prérogatives que donne le statut correspondant à la *maîtrise exclusive absolue* du puits ne déteignent pas obligatoirement sur d'autres lieux de pouvoir, pas plus qu'elles ne contribuent à l'accroissement des latitudes de l'individu sur le système de contrôle social. A Tacharan, la maîtrise exclusive du puits sur lequel l'éolienne est installée est attribuée à Lamine (le chef de village)²¹. Ce puits-citerne, étant le seul point d'eau stable et pérenne du village, Lamine se doit de donner accès à l'eau à tous les villageois sans discrimination. Cela ne lui donne pas de pouvoir particulier. Par contre, agir autrement le désavouerait auprès de ses administrés.

Dans un autre village songhaï riverain au Nord-Ouest de Gao, Forgo, le chef de village ayant fait installer à ses frais - disait-il -, une pompe manuelle India sur un forage villageois, il l'a cadenassée sitôt en fonction. N'importe qui n'a pas accès à l'eau de cette pompe et ne cherche pas à y avoir accès. Le fait d'être autorisé à y prendre l'eau constitue une distinction sociale pour la personne concernée, sa famille, son clan, son lignage, bien plus qu'un mode d'approvisionnement. Sur le plan pratique, les villageois n'éprouvent pas le besoin de recourir à ce point d'eau dans la mesure où le fleuve longe le village. Tous ne voient pas non plus l'intérêt d'obtenir un avantage social de ce type, du fait des contreparties qui y sont obligatoirement attachées. Ce processus de valorisation est lié au fait que ce point d'eau est sous la maîtrise d'un chef très puissant²², puissance qui éclabousse ceux à qui il manifeste son attention. S'il s'agissait du puits de n'importe quel paysan ou de celui d'un chef moins puissant - comme c'est le cas à Tacharan -, il ne ferait l'objet d'aucun intérêt particulier. Et en cas de besoin, il serait ouvert de force avec l'aval de tous.

Les sources d'eau extérieures au village, ne font l'objet d'aucune réglementation, en ce qui concerne l'usage familial en milieu songhaï. Chacun est libre de prendre l'eau au fleuve, comme et où, il le veut. Chacun peut creuser un puisard où il le souhaite. Mais, cela ne lui donne pas pour autant de droit particulier sur son exploitation. Á Tacharan, on peut voir des puisards creusés n'importe où, dans des bas-fonds entre les habitations, au bord des sentiers, l'important est de rendre l'eau accessible, là où elle se trouve. Même si elle est de qualité très médiocre, d'un accès plus ou moins difficile et fatigant suivant la période de l'année, elle existe en grande quantité. Tout cela limite considérablement les enjeux de pouvoir qui peuvent s'édifier sur la maîtrise exclusive d'un puits villageois. Donc si des enjeux doivent se construire sur la pompe, ils se situent dans d'autres sphères que celle du pouvoir d'aliénation de l'eau, comme c'est au contraire le cas à Tin Aouker.

(2) L'eau de production en milieu songhaï n'est pas réglementée officiellement comme en milieu tamacheq, mais indirectement, au travers des normes qui organisent la gestion du foncier agricole, le contrôle des bonnes terres pluviales et des espaces inondables cultivables dans les bras du fleuve, plus récemment avec l'eau d'irrigation des terres aménagées. Les maîtres de terre contrôlent les superficies, l'accès aux parcelles, ordonnent l'ouverture et la fermeture des vannes d'irrigation, la mise en service des motopompes. L'accès au fleuve pour l'abreuvement des troupeaux se fait suivant le même régime que l'eau de consommation extérieure au village, mais dans le respect des cultures, en respectant des couloirs de passage et les aires riveraines prévues à cet effet.

²¹ Il s'agit d'un puits creusé dans le cadre d'une campagne d'hydraulique régionale, donc par les services techniques de l'Etat. Á Tacharan, il est admis que c'est le chef qui a fait venir l'administration au village. Il s'agit donc de *son* puits.

²² Vu les sommes importantes que le chef de Forgho a reçu pendant des années pour le maintien d'une palmeraie, on peut imaginer qu'une partie au moins de ces ressources a été employée de manière redistributive.

L'inscription des ressources dans les systèmes de normes

Matriciel des maîtrises foncières, applicable selon son auteur à de nombreux contextes (E. Le Roy, 1995).

Le Roy a élaboré un système de lecture croisée des droits sur le foncier qui, en théorie, permet d'enregistrer les normes qui les régissent, et a pour vocation d'aider à la lecture des relations de pouvoir qui s'établissent autour des ressources. A la différence d'Ostrom (1992), qui se contente d'établir des rapports entre les formes de droits et les formes de gestion, Le Roy intègre au schéma d'analyse, la notion d'échelles de gestion et de reproduction des droits, et l'hypothèse que les différentes catégories de droits ne se superposent et ne s'additionnent pas obligatoirement. Malgré ça, les situations rencontrées dans notre étude montrent les limites de cet outil, du fait notamment que pour en simplifier l'appréhension et la transcription, il enferme en catégories figées des paramètres qui en réalité sont complexes, interactifs et évolutifs.

Le Roy précise, que l'applicabilité de la grille pour appréhender les maîtrises foncières, vérifiée en milieu pastoral a mis en cause dix des vingt modes de maîtrise identifiés. Pour cela, il lui a fallu appréhender simultanément, plusieurs ressources séparément les unes des autres au sein d'un même terroir, différentes ressources. Mes nombreuses observations (Mathieu, 1996 a, 1998 b, 2000 c) me confirment que pour une telle situation, les ressources – foncières ou naturelles – sont rarement classifiables, par le croisement de seulement deux critères (mode d'appropriation/mode de cogestion). Elles peuvent, encore moins, faire l'objet d'une appréciation agglomérée. Des droits différents de plusieurs catégories d'acteurs parfaitement identifiés s'appliquent simultanément et/ou alternativement sur la même ressource, pour satisfaire des enjeux de registres différents (pâturage ici, culture là, ou cueillette). Ces formes de maîtrises peuvent effectivement être identifiées et enregistrées, mais il faut pour cela adopter les points de vue des différents acteurs concernés, et comprendre dans quels types de relations ou d'alliances, l'attribution du droit s'articule et lui octroie des qualités particulières – temporelles, spatiales, économiques, etc. –, qui peuvent ou non respecter les normes globalement admises ou les enfreindre avec ou sans consensus social.

Les normes n'empêchent pas de considérer les particularités de la ressource par rapport à un contexte donné. Ainsi, dans la grille ci-après, le puits équipé de Tacharan devrait, du fait des normes songhaï, être classé en D5, mais du fait du contexte, il est exploité selon le croisement d'indicateurs A2 parce qu'il est le seul point d'eau de qualité pérenne. La tentative d'expliquer l'écart entre les deux croisements apporte donc plus d'information que l'enregistrement des croisements eux-mêmes. On pourrait utiliser la même classification pour le forage de Tin Aouker, mais il faudrait rajouter un échelon de lecture entre C5 et D5, puisque la maîtrise exclusive concerne un groupe et non un privé²³.

²³ Il faudrait aussi pouvoir spécifier qu'il s'agit d'un large groupe, dont toutes les unités ont officiellement la maîtrise absolue, mais que certains individus seulement parmi eux peuvent exercer réellement le pouvoir lié à cette maîtrise.

Gr.6. I Matriciel des maîtrises foncières (E. Le Roy, 1995)

	1	2	3	4	5
Modes d'appropriation	Maîtrise Indifférenciée	Maîtrise Prioritaire	Maîtrise Spécialisée	Maîtrise Exclusive	Maîtrise Exclusive Absolue
	(chose)	(avoir)	(possession)	(propriété fonctionnelle)	(bien)
Modes de co-gestion	droit d'accès	droit d'accès et d'extraction	droit d'accès, d'extraction et de gestion	droit d'accès, d'extraction, de gestion et d'exclusion	droit d'user et de disposer donc d'aliéner
Public commun à tous	A1	A2	A3	A4	A5
Externe commun à n groupes	B1	B2	B3	B4	B5
Interne/externe commun à 2 groupes	C1	C2	C3	C4	C5
Privée propre à 1 personne	D1	D2	D3	D4	D5

Il faudrait aussi prévoir une colonne mobile qui devrait pouvoir se déplacer entre les colonnes 2, 3 et 4, puisque ce groupe peut être amené à déléguer des droits de gestion sans aucune forme d'avoir, à un autre groupe qui lui est soumis. Il faut aussi distinguer entre, d'une part, la *maîtrise prioritaire* des groupes autres que le maître absolu (B2), qui concerne les fractions vassales dont les droits découlent de rapports précis bien que différents les uns des autres, et d'autre part, la *maîtrise indifférenciée* de type public (A1) qui concerne les étrangers. On a pu voir que les droits d'accès de ces derniers sont à la limite de l'exclusion, et en réalité dans un registre de la tolérance. Ces droits marginaux diffèrent aussi, selon qu'il s'agit de petits peuls semi-nomades des environs, d'éleveurs connus de passage occasionnel ou encore de transporteurs. On a pu voir aussi qu'une même ressource peut être classable en A1 à certaines périodes de l'année ou dans des conditions précises qui sont temporaires (accès à certains pâturages ou points d'eau), et passer en B2, 3, 4 voire D5 à d'autres moments.

La grille ne permet pas d'enregistrer les nuances dans les usages de l'eau (consommation humaine, usage ménager, abreuvement). Elle ne permet donc pas de classer les ordres de priorité des *puiseurs* et des troupeaux sur le point d'eau, encore moins de lire les enjeux de pouvoir qu'elles expriment, telles que les réserves de droits par espèces animales (dunes d'Imbadjawen pour les chameaux). Si pour rendre lisibles les normes de gestion des ressources foncières, il faut les enregistrer dans une grille, toutes les informations utiles doivent pouvoir y prendre place, au risque sinon de tronquer donc de dénaturer la lecture de la réalité sociale. L'agencement normatif de cette réalité est plus difficile encore à décoder et à retranscrire lorsqu'un ou des éléments extérieurs viennent s'y insérer et contribuent à le modifier.

De la place particulière de la pompe dans chaque système de normes locales

Les Songhaï ne peuvent pas plus que les Tamacheq, malgré ce que souhaiteraient les intervenants, considérer la pompe comme quelque chose d'exceptionnel, d'essentiel, dont le bénéfice mériterait une attention et un investissement tout particulier. Ils ne peuvent que la considérer comme un élément parmi d'autres, et dans un ensemble beaucoup plus large.

Si importante qu'elle puisse être, la pompe n'est qu'une pièce rajoutée dans le système existant d'approvisionnement en eau, qui bien qu'insatisfaisant est déjà complet. Par ailleurs, les systèmes tamacheq et songhaï étant différents, elle ne peut pas s'y inscrire de la même façon. Dans le système tamacheq, elle entre comme une ressource polyvalente essentielle, mais dont la gestion va s'inscrire dans un complexe énorme où tout est préréglé et qui s'étend sur plus de quarante kilomètres de diamètre. Dans le système songhaï, la pompe entre exclusivement dans le système de gestion de l'eau villageoise de consommation. Mais, une qualité particulière peut lui être attribuée, du fait qu'elle va se substituer au seul bon point d'eau pérenne du village. Dans le système tamacheq, les enjeux qu'elle provoque se jouent dans son articulation avec la maîtrise du pouvoir et concerne les acteurs *d'en haut*. Dans le système songhaï, par rapport aux normes sociales locales, les enjeux autour de la pompe se construisent à deux niveaux parfaitement distincts, celui, pratique de l'exploitation de l'eau qui concerne les acteurs *d'en bas* et celui de la symbolique de l'objet qui concerne les notables et la chefferie.

Des normes générées par la présence de l'aide : évolution, transformation, interprétation

Le processus de domination et les réactions des populations sahéliennes à la domination économique et aux modèles occidentaux qui ont suivi la décolonisation, se manifestent encore aujourd'hui – même s'ils ont pris d'autres formes -, dans leur rapport à la présence étrangère que constitue l'aide au développement. Ils contribuent à la reconstruction permanente de l'identité des groupes et des individus, en fonction des pressions et des sollicitations extérieures. Ils participent à la construction de systèmes de normes *métisses* (Nicolas, 1968) qui caractérisent cet *inter monde*, qu'est le monde de l'aide au développement.

La vingtaine d'années écoulées depuis la première vague de sécheresse dans les pays sahéliens, est marquée par un chaos socio-économique et par la profonde désorganisation des groupes sociaux. Celle-ci découle, en grande partie, de la désaffectation brutale de systèmes de production qui avaient, jusque là, permis à ces populations de survivre dans un milieu particulièrement hostile. Mais, elle résulte aussi du processus d'assujettissement des populations à l'aide internationale, d'abord du fait de la nécessité absolue, puis du fait de l'échec des stratégies d'assistance successivement adoptées par les intervenants extérieurs.

Pendant toutes ces années de cohabitation, un système de normes hybride s'est progressivement constitué au niveau local, permettant aux autochtones d'intégrer aux modes traditionnels de gestion les richesses provenant de l'aide humanitaire, alimentaire principalement. Les rôles classiques pouvaient être respectés, le chef représentant la population demandait à l'administration ou/et aux projets – donc une ou deux fois -, le quota de rations correspondant à une population recensée opportunément, et redistribuait selon *l'ordre des choses*. Si des catégories de courtiers sont apparues, elles ont trouvé leur place

dans le système existant sans trop le perturber. Ces personnages étaient, la plupart du temps, membres, apparentés ou alliés avec le réseau du groupe au pouvoir, et inscrits dans le système de captation-redistribution.

Le système de normes issu de l'aide humanitaire a présenté l'avantage d'être applicable avec tous les intervenants pendant près de vingt ans. Puis, il s'est trouvé brutalement désaffecté, lors de l'arrêt des distributions d'aide alimentaire, et avec l'irruption des premières exigences de participation des programmes d'aide au développement. L'accès, jusque là quasi-automatique, aux produits alimentaires et aux biens *revendables* a, tout à coup, été conditionné à une série d'activités nécessitant des compétences particulières et peu disponibles : l'élaboration de projets, la rédaction de documents de présentation, le dialogue et la négociation avec des experts, des intermédiaires (fonctionnaires, techniciens de développement). Il a impliqué de mettre au premier plan, des acteurs qui jusque là n'apparaissaient que comme des nombres dans une liste : les manœuvres. Capter la rente extérieure est devenu un exercice complexe. Pour les responsables locaux, il a fallu repérer les caractères dominants, les implications et les limites des exigences des organismes d'aide, identifier les acteurs pouvant jouer les nouveaux rôles attendus, les promouvoir au sein du groupe social ou se mettre en situation de dépendance vis-à-vis d'acteurs extérieurs. Il a fallu produire les éléments de la mise en scène de la participation. À la différence du précédent système de normes, celui qui est né de l'aide participative doit, à chaque nouveau partenariat, être en partie remis en question et adapté, en fonction de l'organisme qui intervient, du statut et de l'itinéraire de ses cadres, de la philosophie qu'il véhicule, des moyens dont le projet dispose.

Si le premier système fonctionnait sur le principe connu de la captation/redistribution, le second se base sur une logique qui oscille entre oblation et échange marchand, participation directe ou par personnes interposées appartenant ou non au groupe qui se considère comme bénéficiaire²⁴. Le système, ainsi produit, à l'intersection entre celui des populations locales et celui des intervenants est une interprétation du second par le premier, plus qu'un métissage des deux. En effet, les populations locales n'ont pas vraiment adopté les normes et les valeurs importées par les organismes d'aide – celles qui sont sous tendues par son discours -. Elles ont dû *s'arranger avec*, cet arrangement étant le passage obligé pour bénéficier du soutien des organisations étrangères. Mais, le système de normes produit dans l'arrangement, nécessairement fluctuant malgré quelques constantes, génère un sentiment de profonde insécurité devant l'imprévisibilité des relations entre acteurs²⁵.

La valeur que les populations locales attribuent à la pompe en tant qu'apport du projet, ne vient donc pas s'inscrire dans le système de normes qui définit les valeurs du projet. Elle vient s'inscrire dans un système qui s'est élaboré au contact du projet, en réaction aux normes et valeurs des organismes internationaux, et aux différents principes imposés successivement par tous les projets qui ont précédé dans la zone. Comme le système de normes né dans ce

²⁴ Les courtiers auxquels il faut désormais recourir deviennent progressivement des *professionnels*. Ils se positionnent en interface, n'appartiennent pas au réseau social ou politique, ils prélèvent leur part au passage, souvent font payer leur prestation par anticipation, et quel que soit le résultat prévisible de leur intervention - si tant est qu'elle existe -. Ils peuvent aussi, selon leur propre réseau d'influence, se placer en obstacle entre un groupe et la rente extérieure. On observe alors un phénomène, remarqué à l'occasion d'enquêtes menées sur la corruption par M. Tidjani Alou (2001), où des gens se sachant légitimement bénéficiaires doivent payer pour avoir accès à leurs droits.

²⁵ M. Koné et J.-P. Chauveau (1998 : 43) défendent la thèse, selon laquelle, les acteurs confrontés à l'*empilement* des normes, des règles et des institutions, dans des logiques de négociation permanente, de prolifération d'arrangements, recherchent « un accord sur les règles et les procédures, des formes stables de coordination qui réduisent l'incertitude et garantissent une certaine forme de prévisibilité des relations entre acteurs ».

télescopage présente un caractère peu sécurisant, chacun détermine cette valeur en naviguant dans les espaces auxquels il réussit à accéder, entre normes sociales revisitées et normes du dispositif de projet interprétées.

Le rapport au travail

Du *food "for" work* au *food "to" work*

Depuis deux décennies, dans les régions du monde les plus défavorisées, le travail est présenté par l'aide internationale, comme le principal moyen de « permettre aux gens de retrouver leur dignité », et de sortir de la dépendance. Mais en zone sahéenne, la valeur morale attribuée au travail a été compromise par les distributions de vivres massives et aveugles faites par les organisations humanitaires pendant cette même période, qui vont jusqu'à rendre vain, l'acte de travail.

Après l'hivernage encore très médiocre de 1983, les villages riverains du fleuve ont bénéficié de distributions de vivres. Le village de Kobé, ayant malgré les mauvaises conditions, tenté de cultiver du riz fluvial, et en ayant tiré une maigre récolte, n'a reçu aucune aide alimentaire. Par contre, les villages qui n'ont fait aucune tentative et sont restés à attendre, ont reçu des rations en quantité suffisante pour en revendre une partie. Les céréales *gratuites*, remises à cette occasion à bas prix sur le marché ont concurrencé la production locale.

Vers la fin des années 80, le constat d'aliénation à laquelle a conduit l'aide alimentaire gratuite entraîne la décision des grandes organisations d'abandonner cette stratégie. Mais cette décision est prise unilatéralement, sans concertation avec les acteurs locaux et sans prévoir de processus de transition de l'assistanat à l'auto prise en charge. En conséquence, les décisions s'avèrent inapplicables. Dès 1987, pour tenter de rompre le cycle infernal, la stratégie adoptée par les organisations internationales consiste à remplacer progressivement les distributions gratuites par le *food for work*, distribution de vivres pour travailler. Cette substitution se fait difficilement. Pourtant à cette époque, il est évident que les populations locales sont redevenues autosuffisantes. Mais, les stratégies des acteurs locaux sont encore imprégnées des comportements acquis pendant la période de l'aide gratuite.

Le *food for work* est mis en place dans les zones les plus déshéritées des pays du Tiers-Monde et en particulier en zone sahéenne. La préposition *for* est employée dans le sens de *contre, in exchange*, « donnant-donnant ». Malgré ça, la dimension de l'échange contenue dans le terme est interprétée diversement par les organisations humanitaires, selon leur idéologie respective. Les nuances introduites dans l'appréciation du terme sont fondamentales. Pour les uns, il s'agit de distribuer des vivres pour permettre aux gens de travailler, l'idée étant de donner à manger à des gens très affaiblis pour leur donner la force de faire leur travail agricole en attendant les récoltes qui vont les nourrir. Il s'agit d'une logique morale, une logique du don gracieux. Pour les autres, ces *vivres contre travail* veulent être une incitation des autochtones à travailler dans le projet, les rations alimentaires étant le stimulant. La relation qui en découle introduit une logique d'échange marchand.

Pour le Secours Catholique Malien, « il y a toujours des *pauvres*, qui ont besoin d'être assistés sur le plan alimentaire ». Le problème qui se pose ici est que, même, si quelques individus ou quelques familles ont véritablement besoin d'être assistés, ce sont des communautés entières qui reçoivent les vivres et non les familles les plus nécessiteuses, car « on ne peut pas aider certains, sans aider tous les autres » (Père J.-P.). Il n'y a plus dans la zone, à l'époque considérée, de personnes dénutries au point de ne pas pouvoir travailler. Mais, dans ce discours, la Ligue de la Croix Rouge trouve à justifier le maintien de son dispositif humanitaire en place, en même temps que des activités visant au développement qui n'entrent pas dans ses attributions. Tous les projets de Vision Mondiale fonctionnent sur ce principe. Le niveau de motivation

pour le projet est entretenu par des distributions de vivres, sans véritable rapport avec la réalité du nombre de *travailleurs* impliqués.

Ces deux interprétations sont, on le voit, basées sur des logiques totalement différentes. Compte tenu de ces ambiguïtés, il est normal que les autochtones attribuent au *food for work* la signification qui leur convient. Une fois qu'il est admis que l'ère des *vivres cadeaux* est terminée, les autochtones commencent à se soumettre aux exigences des projets, mais *en travaillant pour obtenir les vivres*, sens totalement opposé à celui qui a justifié la mise en place du système.

Face aux projets de Vision Mondiale, les villageois agissent par anticipation. Ils vont demander un appui à cette O.N.G. plutôt qu'à d'autres, qui ne donnent pas – ou pas assez – de *food for work*. L'intérêt pour le projet importe peu, il faut provoquer l'opportunité de travailler pour obtenir des vivres. C'est le cas des femmes de Tacharan, qui sollicitent l'appui de VMI pour la coopérative agricole alors que l'agronome du projet FAC leur assure déjà son soutien. C'est le cas des jeunes de Tin Aouker, qui font les briques du centre d'alphabétisation pour avoir des rations à redistribuer et se valoriser socialement.

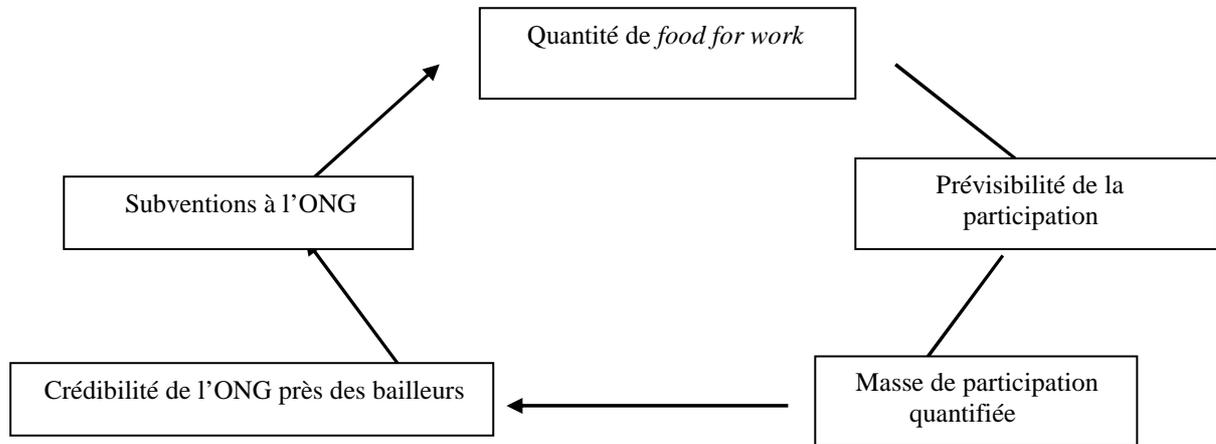
De la notion de soutien, puis de celle de stimulation inspirée par les intervenants, on est passé à une notion de rétribution de prestation inspirée par les autochtones. Il s'agit désormais d'un rapport mercantile, dans lequel la valeur de l'échange peut se renégocier en fonction de l'offre et de la demande, si nécessaire dans des rapports de force. Ce phénomène a été observé lors de dérapages qui se sont traduits par la surenchère.

Les paysans du village de Bara, au Sud-Est de Tacharan sur la même rive du fleuve, soutenus par une ONG canadienne (EUMC) qui a aménagé pour eux un vaste périmètre rizicole, ont reçu du *food for work* pour participer aux travaux de l'aménagement, puis pour semer et faire lever en pépinière, le riz qu'ils doivent faire ensuite pousser pour leur propre bénéfice. Au moment où les plans doivent être repiqués, les paysans menacent de les laisser mourir, s'ils ne reçoivent pas une nouvelle ration de *food for work*. Le chef de projet commence par céder avant que sa direction ne décide de s'opposer puis, pour éviter l'échec, de négocier avec le chef de village des rations *à la baisse*.

La notion de *juste rétribution* qui émerge de cette logique, n'est plus calculée sur la base initiale de « combien ai-je besoin d'avoir pour faire vivre ma famille en attendant la récolte », mais sur la base de « combien le Blanc est-il prêt à payer pour que je fasse ce dont il a besoin ». L'importance attribuée par les intervenants à la participation physique des populations, l'évidence que les projets sont condamnés à l'échec si cette participation n'est pas obtenue. Cela permet aux plus audacieux d'exiger toujours plus de vivre pour une participation médiocre, mais dont la principale qualité est la visibilité. Le *work for food* s'est transformé en *food to work*, prix à payer pour obtenir la participation villageoise en main d'œuvre au projet de l'ONG, comme *preuve de réussite*.

Ainsi, les distributions assurent à VMI la prévisibilité d'une participation nombreuse de la population qui satisfait ses bailleurs de fonds. Cette participation annoncée lui permet d'engager des demandes de financement qui trouvent un écho favorable. La quantité de vivres distribuée fait, en même temps, office de preuve du haut degré de mobilisation de la population. Cela augmente la valorisation d'activités qui n'ont pas de productivité immédiate (alimentaire ou de richesses), donc l'intérêt de les financer.

Gr.6.II. Circuit biaisé du *food for work* et de la stratégie participative du point de vue des bailleurs



La position du chef de projet de Vision Mondiale confirme ce fonctionnement et la fiche ci-après illustre la mise en pratique de cette logique :

« La participation des gens de Fes'n fès est celle qui nous a coûté le plus cher de tous les projets en 7è Région » (A. F. chef de projet VMI)

Extrait de « Expérience n°3 : In Tadeny/Gao-Mali » par Barry Rands, World Vision International, Ménaka, décembre 1987 », in *Le Sahel en Lutte contre la Désertification. Leçons d'expériences*, René Marceau Rochette, 1989, CILSS/PAC.G.T.Z. : 61.

« (...) l'idée de In Tadeny était d'assurer l'approvisionnement en eau du village pendant toute l'année, en construisant un barrage sur l'oued principal pour conserver l'eau des crues saisonnières et recharger la nappe phréatique (...) W.V.I. proposa de commencer par aménager des diguettes en terre (...) l'aménagement du glacis et de la plaine (...) pour freiner l'eau de ruissellement et l'obliger à s'infiltrer et à réalimenter la nappe d'eau exploitée par les puits (...) retenir la terre et permettre la régénération des herbes, buissons et arbustes.(...) »

Evaluation des coûts :

« Plus de 40 ha ont été aménagés avec 5 km de diguettes en 1986, en trois mois et demi, réparations comprises. Un homme réalise par jour ½ m³ ou 4 m linéaires de diguette (...) »

« La rémunération en food for work est calculée pour 1 m³ de diguette (soit 2 demi-journées de travail) : elle correspond à une ration familiale de 3 kg de céréales, 0,5 kg de lait en poudre et 0,25 litre d'huile. Sa valeur locale est estimée à 600 Fcfa. (...) »

1.250 journées de travail ont été fournies, équivalentes à 625 rations alimentaires. »

« Le coût global de l'aménagement s'établit comme suit :

- salaire de l'animateur malien (3 mois)	180.000 Fcfa
- dotation en petits matériels	130.000 Fcfa
- rations alimentaires	375.000 Fcfa
soit	685.000 Fcfa »

Comme les valeurs enregistrées le montrent, nous sommes très loin des objectifs annoncés par le projet et des résultats visés par les stratégies de soutien alimentaire (l'autosuffisance alimentaire). Rien, de ce qui est mis en œuvre n'est endogène et ne semble pouvoir générer l'autonomie des groupes assistés.

Des interprétations de la valeur du travail

Si pour les intervenants, la forte motivation des populations pour obtenir l'apport du projet (ici la pompe) est supposée se traduire par l'investissement en travail, pour les membres de la communauté qui prêtent leurs forces physiques, l'enjeu porte en grande partie sur les rations alimentaires que chacun, en tant qu'individu espère obtenir *sous prétexte*²⁶ d'investissement physique.

La participation physique des populations, au début de la collecte des matériaux locaux, puis le désengagement progressif mais rapide de cette main d'œuvre, constituent une parfaite illustration de cette situation. La valeur attribuée par les autochtones au travail physique dans le cadre du projet correspond, d'abord et principalement, aux vivres qu'ils considèrent leur être dus pour mener cette activité. Elle n'a rien à voir avec l'intérêt que chaque acteur est susceptible de porter à la pompe. Les témoignages confirment ce que l'évolution des comportements nous montre : tous, les chefs, les notables comme les travailleurs, s'engagent dans l'idée de participation physique au chantier - soit personnellement, soit en envoyant quelqu'un en leur nom - parce que tous sont convaincus que des rations seront distribuées et ce, malgré le fait que le chef de projet a affirmé le contraire. Aussitôt que les gens apprennent que leur prestation ne sera pas rétribuée ou valorisée, la démobilisation est générale. C'est ce qui se produit lorsque les femmes songhaï se désengagent du puisage de l'eau pour le chantier de *leur* pompe, malgré le fait que, dans un premier temps, elles avaient organisé un grand *boogu*.

Selon les membres de l'équipe du projet, l'apport demandé n'est qu'une faible contribution à l'investissement total. Et ils sont choqués par les pressions qui s'exercent sur eux. On peut cependant admettre, eu égard à toutes les influences signalées jusqu'ici, que la réaction des villageois est logique, dans la mesure où, chez les Songhaï, le travail physique est une valeur et mérite rétribution. Il en va de même pour les dépendants, les *iboghollitan* et les *iklan* chez les Tamacheq. Á Tin Aouker, les travailleurs sont effectivement des dépendants engagés par le frère du chef de tribu pour faire le travail physique. On pourrait d'ailleurs s'étonner, que chez les Tamacheq où le travail physique est considéré comme quelque chose de dévalorisant, la non-distribution des rations alimentaires soit un argument exploité pour justifier la médiocre participation physique et faire pression sur les intervenants. Mais d'autres enjeux apparaissent :

« Les gens d'ici sont très pauvres, ils ne mangent pas à leur faim. Le projet ne peut pas leur demander de travailler sans rien leur donner (..) sinon, pour que les gens travaillent, il faut que, moi leur chef, je leur donne à manger et je ne suis pas riche »
(Mohamadine Ag K.)

« Les gens viennent de loin, très tôt le matin. Ils n'ont même pas pu attendre la traite ou la préparation du thé pour prendre quelque chose avant de partir (..) ils ont froid,

²⁶ Nous pouvons écrire *sous prétexte*, et non pas *du fait de*, car la simple présence peut très bien suffire à manifester l'investissement physique sans qu'il n'y ait besoin pour cela de *travailler* vraiment.

ils ne peuvent pas travailler le ventre vide (..) ici [au village], il n'y a rien, c'est en brousse qu'on trouve à manger » (Souleymane Ag K.)

Il n'est donc plus seulement une question de rétribution directe en vivres, mais aussi de rétribution différée qui joue, en outre, comme rôle, de préserver des pouvoirs acquis. Par ailleurs, Souleymane fait référence à l'incompatibilité de l'organisation du travail avec la réalité de vie des éleveurs. C'est une forme d'exigence du respect, de la part de l'étranger, qui s'exprime et se traduit faute de mieux, en demande de vivres.

Ce que l'on observe aussi, c'est que chez les Tamacheq, la valorisation du travail physique peut être utilisée comme un repoussoir. C'est ce qu'ils font, pour expliquer leur manque d'investissement et leur rapide désengagement, en se réfugiant derrière l'image identitaire touareg et la représentation dégradante du travail physique.

« Le travail de maçon, ce n'est pas un travail respectable pour un éleveur, c'est un travail d'iklan » (Moussa Ag H., un des responsables d'équipes)

« Travailler, pour un fils de grande tente est une honte, le seul travail d'un Kel Tamacheq est de s'occuper de ses troupeaux. Il n'y a que les iklan ou les iboghollitan qui cherchent un salaire pour le travail. Demander à manger pour travailler, c'est ne plus exister, il n'y a qu'un esclave qui peut faire ça » (Zeidane Ag S., Chamanamas lettré vivant à Bamako).

En réalité, malgré les discours de grandeur et d'identité :

« tout ce que les projets apportent est bon à prendre » (Hadou Ag A.).

« Même les Tamacheq, avec leur grand sens de l'honneur cherchent toujours le food for work pour le revendre ou l'échanger, même s'ils n'ont pas l'intention de travailler. Ils ne peuvent plus se permettre d'être au-dessus de ça » (Moussa Ag R., Kel Bardagh, cadre d'ONG).

Ce dernier commentaire montre que, sous la pression de contraintes extrêmes, les acteurs peuvent être amenés à adopter des stratégies qui ne respectent plus ni les normes endogènes, ni les normes métisses. Ils peuvent même être amenés à enfreindre malgré eux, les règles qui fondent encore leur identité, par des comportements qui les déshonorent, en s'appuyant sur tous les registres de valeurs dont ils disposent.

Ambiguïtés du discours de projet sur le travail et usage stratégique

Le *plus*, apporté par le travail des bénéficiaires, à l'opération commune qu'est le projet n'est donc pas si évident que ça. Aucune explication n'a été donnée aux manœuvres pour leur permettre de comprendre l'intérêt que représente cette prestation, ni pourquoi il est si important de *ne pas* les rétribuer. Outre le sempiternel discours sur la vertu de la participation populaire, dans le processus d'appropriation et de responsabilisation, les agents de l'ONG ne sont pas capables d'explicitier les aspects positifs apportés par ce travail. Il est évident pour tous, autochtones et agents de l'ONG, que quelques ouvriers spécialisés feraient mieux et en un rien de temps, ce qui demande fatigue et souffrance à un groupe de paysans ou d'éleveurs. De plus, l'opération coûterait, en réalité, moins cher.

L'ambiguïté de ce constat et le manque de transparence dans les intentions du projet, donnent aux acteurs des latitudes en terme d'interprétation. Les villageois pressentent que pour les projets, ce qui est important est d'obtenir une apparence de participation, non une vraie participation physique. Ils ont aussi appris, à l'usage, qu'aucun projet ne se désengage sous prétexte d'arrêt ou d'absence de la participation physique.

« Dans cette région, on n'a jamais vu un projet faire marche arrière (...) Quand un projet a commencé à travailler avec des gens, il continue jusqu'au bout, même quand ça ne va pas (...), les projets n'ont pas intérêt à s'arrêter » (O.D.)²⁷.

Aussitôt que les gens soupçonnent que leur réticence peut constituer un argument persuasif, il devient habituel dans certains projets de la zone²⁸ d'obtenir des rations, en refusant aux agents du projet, ce qu'ils souhaitent le plus, une main d'œuvre *nombreuse* et *enthousiaste*. Le couple « exigence de participation / *food for work* » génère la résistance à la consigne du projet, y compris s'il attribue des rations. Le refus conditionné de participer, devient même plus rentable que la participation volontaire.

Mais, cette stratégie n'est adoptable, qu'en fonction du rapport entretenu avec les expatriés ou les agents locaux d'encadrement du projet. Celui qui sert de base à notre réflexion s'écarte du système de normes qui est né du rapport « participation / vivres ». Ses agents de projet n'ont pas les réactions attendues par les populations. Le chantage n'agit pas sur eux. Alors, les membres du groupe social motivés à avoir la pompe (les chefs et quelques notables des deux villages, les femmes et les jeunes mécaniciens de Tacharan) sont obligés de trouver des solutions alternatives pour satisfaire, d'un côté les exigences en main d'œuvre du projet, et de l'autre les attentes légitimes de cette main d'œuvre sans l'intervention du projet.

La participation en main d'œuvre : une autre forme de contribution financière

Les participants en main d'œuvre ne sont jamais des *volontaires*²⁹. Dans tous les cas observés, ce sont des travailleurs conviés par quelqu'un qui a une prise ou de l'autorité sur eux. Leur prestation n'est donc ni désintéressée, ni gratuite. La valorisation attendue par le travailleur entre, soit dans le cadre des relations d'échange et de solidarité entre des acteurs de même niveau, soit dans le cadre de relations de clientèle et de patronage entre des acteurs de niveaux sociaux différents. Elle implique une forme de rétribution, donc un investissement de la part de celui qui commande cette prestation, mais peut aussi consister au *remboursement* de dettes, immédiat ou différé.

En réalité, tous les acteurs interrogés agissent à la demande de leur protecteur³⁰, pour

²⁷ Oumar Dia, Directeur du Centre d'Action Coopérative, en poste dans la zone depuis de nombreuses années, ancien agent de la DRACoop jusqu'en 1979, formateur jusqu'en 1988. Ce commentaire est confirmé avec des termes relativement équivalents par d'autres agents intervenant de longue date dans la région de Gao, A. Thiéro, Agronome chargé pour la DRACoop de l'encadrement des villages dans le cadre du F.A.C. (Fonds d'Action de Coopération française), M. Alassane, agent du service de l'Agriculture chargé du secteur de Gao, H. Ag Alassane, agent technique du C.A.C. chargé de la coopérative d'éleveurs de Djébock. Entretiens 1993.

²⁸ Cf. le programme d'accompagnement du périmètre irrigué rizicole de l'Entraide Universitaire Mondiale du Canada (E.U.M.C.) à Bara, mais aussi des périmètres rizicoles de la Division Fleuve et le programme Zone Pastorale de lutte contre la désertification dans le Tlemsi de Vision Mondiale Internationale à Fessenfes, Inouchaouan et Agdilinta. Sources : M. Talbot, chef de projet pour l'EUMC, P. Tessougué, Chef de division Fleuve et A. Coulibaly, chef de division Zone Pastorale pour WVI.

²⁹ J'entends par *volontaires*, des individus en situation de décider librement et sans contrainte de mener une activité, de faire un travail sans en attendre de bénéfice personnel.

³⁰ D'abord chacun, pour ne pas contredire les exigences du projet affirme venir de sa propre initiative ou en remplacement de quelqu'un. Ce n'est que lorsque les gens sont mécontents, parce qu'ils n'obtiennent pas les satisfactions attendues, lorsqu'ils

bénéficier d'avantages sociaux qui n'ont rien à voir avec la pompe. De toute façon, ce n'est pas ce type de prestations qui peut leur octroyer des droits d'usage durables de la pompe. Il n'y a donc aucune raison pour que l'investissement physique exprime leur intérêt pour la pompe. Mais, cela ne les empêche pas d'en éprouver par ailleurs. Car pour eux, il n'y a aucun rapport entre le travail qu'ils font à la demande de leur *patron*, et l'intérêt qu'ils sont susceptibles de porter à la pompe. On ne doit donc pas déduire que c'est l'investissement physique en travail et à la demande du projet qui va influencer sur leur volonté de la préserver.

Outre les quelques rares personnes qui se font remplacer dans le rang des travailleurs par un frère, un cadet, un fils, un dépendant, un débiteur, les autres sont des manœuvres payés pour que les exigences du projet soit respectées a minima. En effet, même si tout le monde a compris qu'il est possible d'échapper en grande partie aux tâches exigées dans le cadre de la participation physique au projet, tout le monde a aussi compris qu'il est nécessaire de fournir un minimum de main d'œuvre pour empêcher que le projet ne soit arrêté et remis en question. Les stratégies de *dérobade*, qu'adoptent généralement les autochtones envers les intervenants pour échapper à leurs obligations (Olivier de Sardan, 1995) sont observables ici. Parmi les acteurs villageois eux-mêmes on trouve, d'un côté, les notables qui essaient de ne pas payer pour se faire remplacer, et de l'autre, les dépendants qui essaient d'échapper au travail (à nouveau) forcé. Par chance, pour tous, il existe d'autres acteurs sociaux qui trouvent intérêt à faire ce travail à la demande - les *banniya* et les *iboghollitan* contre une forme ou une autre de valorisation -. Pour eux, le projet est une opportunité quelconque à saisir de travail rétribué, la seule condition étant d'y trouver ce qu'ils en attendent. Remarquons à l'occasion que les stratégies de dérobade sont individuelles, silencieuses, camouflées³¹, de même que celles qui consistent à travailler dans le projet en substitution des notables.

Ceux sur qui repose l'installation parce qu'ils en ont les moyens doivent donc rétribuer ou valoriser la main d'œuvre employée dans le chantier du projet. Il ne s'agit donc plus d'une participation physique, mais d'une forme de contribution financière, autre que celles qui sont officiellement annoncées. Par contre, la rétribution des travailleurs de substitution augmente le montant fixé par le projet comme apport financier du village pour la pompe. Elle accroît aussi le risque de voir les *véritables payeurs* développer un sentiment de propriété privée vis-à-vis de la pompe. Par conséquent, elle contribue aussi à augmenter la valeur de la contrepartie que les futurs usagers pourront se voir exiger par ces *propriétaires* pour accéder à l'eau potable. C'est une des formes de *participation cachée*, parmi celles qu'analysent les auteurs de l'ouvrage de la F.A.O. (Chauveau dir., 1995 : 13-4 ; Gore 1995, cité in Chauveau dir. : 15)³², participation qui exclue les groupes vulnérables de l'accès à la ressource et du droit de décision.

En fait, ce projet présente un contexte particulier. Ses cadres refusent de céder au principe du *food for work*, mais ils ne prennent pourtant pas en compte ces aspects particuliers. De ce fait, par ses exigences, le projet ne contribue pas au nivellement social attendu de la dimension *démocratisante* de l'approche, mais il entretient l'inégalité, en lui offrant un espace de légitime reproduction. Les travailleurs que l'on voit sur le chantier de ramassage des pierres à Tacharan sont aussi, ceux qui vont au périmètre pour le chef de village. La hiérarchie villageoise règne en maître, y compris chez les futurs mécaniciens,

se rebellent, qu'ils tiennent par dépit les vrais discours, sur les raisons de leur présence : l'intérêt de la rétribution, les obligations, la prévision d'avantages, le paiement d'une dette.

³¹ C. Quiminal, 1991 : 190, se référant à Olivier de Sardan, 1984.

³² La version de référence de ce rapport - donc la pagination et les citations - est le draft FAO, la version finale n'ayant pas été accessible.

contraints par le projet à participer à tous les travaux : le fils du chef *dirige* le chantier de ramassage, le fils du conseiller *donne un coup de main*³³, mais celui du forgeron *travaille* effectivement.

La participation en main d'œuvre, une forme d'économie de moyens ?

La participation, comme moyen de mobiliser massivement une main d'œuvre gratuite et corvéable à merci, est une des interprétations que les économistes du développement (Dumas, 1983 : 514, 521 ; Zsal, 1979) ont de la stratégie participative. La participation peut, en effet, être considérée de ce point de vue, comme un moyen d'économie sur la rétribution de la main d'œuvre non qualifiée et sur le prix des matériaux locaux nécessaires aux travaux. On lui attribue l'avantage de réduire les coûts d'installation (5 à 20% selon Viestra) ou d'entretien des installations (Fresson, 1979, in Dumas, 1983). Selon ce dernier, la qualité de la réalisation augmente au-delà des résultats attendus, du fait de la participation.

D'autres analyses montrent que la participation en main d'œuvre peut se révéler extrêmement coûteuse dans la mesure où elle fait perdre beaucoup de temps aux chantiers, et que la rentabilité implique la rapidité d'exécution (Carruthers, 1973 in Dumas, 1983 : 535). À l'expérience, les membres de l'équipe du projet sont amenés à adopter ce point de vue. Mais c'est aussi la position des représentants des populations, pour qui, le recours aux professionnels éliminerait le problème inextricable de la valorisation de la main d'œuvre villageoise.

Un simple calcul arithmétique suffit à confirmer la validité de cette hypothèse. La fiche (expérience n°3) sur l'intervention de World Vision International à In Tadeiny en décembre 1987, parce qu'elle n'a rien d'extraordinaire, peut servir de support au calcul : à l'époque, le sac de mil de 100 kg coûte de 12.500 à 17.000 FCFA, le sac de riz coûte de 21.000 à 26.500 FCFA ; le prix du lait ne se calcule pas en litres, mais en kilos-poudre, et le litre reconstitué revient environ à 175 FCFA ; le litre d'huile vaut de 375 à 600 FCFA. En conséquence, le prix de la ration oscille entre 610 FCFA et 800 FCFA en mil, et de 905 à 960 FCFA en riz. Si l'on tient compte du fait, qu'un manoeuvre « professionnel » abat trois fois plus de travail que ce qui est prévu dans la participation populaire, le coût de la participation en main d'œuvre villageoise est de 3 à 4,5 fois celui d'une main d'œuvre salariée. L'argument de l'économie par la participation villageoise n'a donc pas de fondement, dans les milieux étudiés ici. Par contre, si on considère que ces vivres proviennent des excédents des pays pourvoyeurs d'aide, il faut aussi admettre que leur simple stockage en occident a un coût. Alors, quelle que soit la quantité distribuée, il s'agit d'une mesure économiquement rentable. Mais à ce moment-là, on ne peut plus parler de participation qui mobilise et engage les bénéficiaires.

Dans le même registre de réflexions, d'autres facteurs, que les agents des projets ne connaissent souvent pas plus que les populations locales pourraient être considérés : les O.N.G. reçoivent *par tête* de volontaire, une subvention supérieure à celle qu'elle leur verse. Le problème de coût-rentabilité du projet ne se pose donc pas vraiment en tant que tel. L'aspect qui préoccupe l'ONG italienne dans le retard accumulé, n'est pas la durée un peu plus ou un peu moins longue d'un chantier, mais l'allongement des phases décisionnelles et de sélection des interventions, qui menace l'équilibre économique du projet officiellement rétribué par tranche de réalisations.

Le rapport à l'investissement financier

³³ Dans un premier temps, tout au moins, car il s'investit ensuite dans ce nouveau rôle social pour devenir incontournable.

La contribution financière initiale : Un droit d'entrée

Le caractère d'utilité de la contribution financière initiale, fondamental pour les uns (agents de développement) est contesté par les autres (autochtones, bénéficiaires). Pour les intervenants dès 1985, c'est la nécessaire manifestation d'intérêt des populations, la preuve de leur volonté d'engagement dans la stratégie du projet. Mais, dans les systèmes de valeurs et d'échanges autochtones, la contribution initiale est un droit d'entrée, puisque c'est un premier investissement dans une relation. Outre cette dissonance, dont il faut tenter d'expliquer les causes, on observe des effets différents, suivant qu'on s'intéresse à ce que cette contribution provoque, dans la relation des acteurs locaux au projet, ou dans la relation des membres de la communauté entre eux.

Preuve d'engagement ou caution ?

Le fait d'exiger le versement d'une somme d'argent comme preuve de l'intention de s'engager ressemble étrangement à une demande de caution. Cela pourrait donc être la première opération liant dans un engagement financier, autour d'une opération commune de partenaires consentants. Si l'on se place du point de vue de la rationalité occidentale qui ne manque jamais d'être invoquée dans les interventions de développement, le versement d'une caution devrait poser les bases d'une relation économique entre les acteurs. Cela est d'autant plus valable ici, qu'il y a, à cette occasion, signature d'un contrat. Pourtant, les discours des mêmes intervenants éludent complètement les implications possibles du rapport établi par cette opération. Ils n'attribuent à cet acte qu'une valeur morale, celle qui vise à rompre avec ce qui a précédé :

« (...) la relation d'assistants à assistés, de donateurs à receveurs, qui n'est dans le meilleur des cas, qu'une vision paternaliste maintenant dans la dépendance et l'irresponsabilité » (Mutualmé Baldé, 1981)³⁴.

Ces contradictions, confirment l'ambiguïté des rapports que les institutions de développement entretiennent avec les populations qu'elles prétendent aider³⁵. La dimension morale attribuée à la cotisation initiale entretient un rapport inégalitaire, là où devrait s'établir un rapport clair entre partenaires associés dans une transaction³⁶. Elle instaure, pour les bénéficiaires, une valeur de contact dans la relation à l'objet qui leur est apporté, au lieu du rapport d'intérêt, rapport de coût-avantage qui devrait découler du paiement d'une caution.

Les conséquences que le paiement de cette contribution initiale risque d'entraîner, ne sont considérées, ni du point de vue occidental de la logique transactionnelle engagée, ni du point de vue du fonctionnement des relations d'échanges et d'engagement entre les acteurs locaux au sein des structures sociales locales.

³⁴ Président de la Conférence régionale du service volontaire international (C.R.S.V.I.) réunie sur le thème du Partenariat et Service Volontaire à Bobo Dioulasso en septembre 1981.

³⁵ Pour une analyse sur les contradictions idéologiques des institutions de développement, qui permettent notamment de légitimer tous les choix stratégiques y compris les plus opposés, je renvoie le lecteur aux réflexions de J.-P. Chauveau (1992) et de J.-P. Olivier de Sardan (1990). Sur les attitudes contradictoires que ces idéologies permettent aux organismes d'adopter simultanément sans remettre en doute leur crédibilité, voir aussi Dozon et Pontié (1985 : 76-69).

³⁶ L'ouvrage de G. Nicolas (1986) développe les relations qui existent entre les différentes formes d'aide et les biens marchands. Il montre que l'institution oblatrice existant dans la société marchande observée est en pleine expansion du fait de sa coexistence avec des institutions fondées sur des principes étrangers, les organismes de développement. Il révèle les effets parasites dans la relation d'aide au développement des formes modernes du don dans les pays développés.

Ramenée à la fonction de *caution*, la contribution initiale devrait ouvrir des droits vis-à-vis d'un produit, d'une prestation. Par ailleurs, considérée comme preuve nécessaire avant l'engagement du projet, elle n'en consiste pas moins en une espèce de *droit de péage*, qui sert à ouvrir la porte du projet aux populations. La différence entre ces deux perceptions logiques est ténue. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que, parmi les intéressés, ceux qui payent, considèrent avoir acquis un *droit d'entrée* et des prérogatives sur la ressource, puisqu'ils ont « payé le prix pour ça ». Pour eux, à toute forme d'investissement correspond une valeur de contrepartie précise, inscrite dans des relations prédéterminées. Cette interprétation, de ce qui peut (ou doit) être exigé après avoir versé une contribution initiale est ancrée dans les esprits. Ainsi, dans des projets très récents impliquant une très grande responsabilité financière des populations locales, notamment le recouvrement du coût de fonctionnement et d'amortissement de grosses adductions d'eau³⁷, une frange de la population continue à s'étonner de devoir contribuer au paiement de l'eau après avoir cotisé une grosse somme au titre de contribution à l'installation (Mathieu, 1998). Par contre, l'étonnement des intervenants (et particulièrement des bailleurs de fonds) devant ces réactions des villageois ne se justifie pas, dans la mesure où l'équivoque sur le rôle de la contribution initiale n'a pas encore été levé jusqu'à aujourd'hui.

Le flou entretenu par le projet autour du rôle de la contribution initiale donne libre cours aux interprétations. Les bénéficiaires considèrent avoir « fait leur part », avoir « payé leur dû » en versant la contribution initiale, ce qui les exonère de toute autre perspective de contribution³⁸. Minimisation de l'investissement, dérobade, sont autant de manifestations d'interprétations extrêmement avantageuses pour les autochtones. Il est logique que ces réactions perdurent tant qu'elles ne rencontrent pas une résistance suffisante des intervenants ou bien tant que l'exécution de la consigne ne trouve pas une espèce de légitimité en intégrant les systèmes locaux de normes. Ces stratégies trouvent leur légitimité dans les relations historiques de ces populations avec les organismes de développement. Elles ont été confortées par les habitudes de *cadeaux*, puis par les concessions que les projets ont faites et continuent à faire couramment, pour obtenir que les populations fassent ce qu'on attend d'eux.

Certains acteurs locaux jouent avec l'équivoque. Le fait de payer pour la communauté ou d'obtenir (ou réussir à faire croire que) l'exonération, même partielle, de cette contribution peut être un enjeu dans une stratégie de reconnaissance sociale, de conquête ou de déstabilisation du pouvoir³⁹.

Les migrants Soninké du Mali, du Sénégal et de Mauritanie, les Mandjak de Casamance sénégalaise et de Guinée-Bissau (organisés en associations dans le pays de migration) ont appris, avec le temps, à se positionner comme une force de négociation auprès de certaines agences internationales. Ils représentent un pouvoir économique qui trouve sa place dans l'arène du développement dit « participatif ». Quand les cadets, les vassaux, les descendants de captifs, nombreux parmi les migrants versent la contribution demandée à leur communauté par les projets de développement, ils ne paient pas un droit d'entrée dans le

³⁷ Villages soninké du programme d'alimentation en eau des centres semi-urbains et ruraux en première région (Kayes), en cours de réalisation, mis en œuvre par I.G.I.P. (bureau d'étude allemand) sur fonds de la KfW (Banque allemande de développement).

³⁸ D. de Lame (1998 : 133) nous donne un exemple qui va encore plus loin, puisque ayant obtenu que la construction bénévole des locaux d'un centre communautaire qui leur assure un accès illimité aux soins gratuits, les gens – notamment les plus riches – se sont mis à construire un grand nombre de cases en perspectives d'en retirer des avantages gratuits.

³⁹ Toujours dans le même cadre, le pouvoir que donne la capacité d'apporter un soutien financier important de manière impromptue, donne aussi aux ressortissants à l'étranger un pouvoir de contestation sur la manière dont leurs aînés gèrent les choses au village. Dans le cadre du programme déjà cité d'hydraulique en 1ère Région du Mali, à Maréna Djombougou, *les jeunes* ont empêché depuis la France, la re-désignation du président du bureau de l'association de gestion de l'adduction d'eau. Ils ont dirigé à distance les nouvelles élections, en totale opposition avec les patriarches mais avec le soutien de la majorité de la population. En procédant ainsi ils ont désaffecté le pouvoir des vieux au village même en leur absence.

projet, mais un *droit de rentrée* dans leur communauté, à un niveau de reconnaissance sociale à laquelle ils ne pourraient pas prétendre sans cela.

Une participation imaginaire mais non moins prestigieuse

De même que la contribution en travail n'est pas le fait de volontaires, le versement de la contribution initiale n'est pas le produit d'une cotisation prélevée à part égale auprès des chefs de famille ou des membres des communautés. Certains individus dans le groupe prennent en charge cette obligation, en lieu et place de la communauté ou bien certaines personnes le font pour leurs dépendants. Chez les Tamacheq étudiés, personne ne se préoccupe seulement de savoir qui a assumé cette charge, puisqu'il est socialement prévu que le chef de la tribu s'acquitte des dépenses auxquelles elle est assimilable, dans le cadre des obligations réciproques qui lient la population et la famille de chefferie. Chez les Songhaï, l'interprétation qui est faite de ce qui se passe est plus nuancée. Les dépendants se considèrent exonérés de la dépense. Mais ils ne se sentent pas pour autant libérés des obligations qu'elle entraîne, et qu'ils transposent en contre-parties envers les personnes qui assument habituellement les dépenses financières pour eux (le mari, le frère aîné, le riche cousin, le noble, le *maître*). Ainsi, le versement de la contribution initiale accroît le degré de dépendance et d'endettement moral des groupes dépendants et vulnérables vis-à-vis des puissants. Par ailleurs, l'augmentation de cette tutelle devient quasi définitive, puisque le recours à l'eau n'est pas limité dans le temps, et que le droit de maîtrise de l'eau, n'a pas été rediscuté à l'occasion de l'installation.

De plus, l'ensemble d'une couche sociale va gagner, a priori, en prestige. Ceux qui sont supposés avoir contribué, même si ce n'est pas le cas acquièrent, à peu de frais, une position avantageuse. Mais ceux qui ont véritablement contribué bénéficient, en plus, du respect des autres nobles, notables et riches qui leur sont, de ce fait, redevables. La contribution initiale dans le projet peut ainsi, *attacher des électeurs* de toutes conditions sociales, et être un placement économique dans des enjeux politiques qui n'ont aucun rapport avec le projet.

« Les gens ne savent pas très bien qui a aidé le chef pour la pompe, mais lui et ses conseillers savent bien. Ici, tout le monde n'est pas généreux (...) Ceux qui ne savent pas aider le chef pour le village, ceux-là, quand il y aura une "votation", ils n'auront pas la chance que le chef dise leur nom aux gens »⁴⁰ (Talibo).

La cotisation de maintenance : participation au projet, stratégie d'accompagnement de l'autonomisation, occasion d'empowerment ou génération d'un bien collectif ?

J'ai déjà signalé la réticence des populations à payer la cotisation de maintenance. Cela provient notamment de son amalgame avec la contribution financière initiale. Mais d'autres associations d'idées contribuent à cette réaction.

Premièrement, cette cotisation n'est pas unique et ponctuelle, mais payable à *vie*. A ce titre, elle est assimilable à un impôt et entraîne le même type d'interprétations et de réticences. Elle renvoie la pompe dans la sphère du *bien public*. Cette notion, à l'époque dans cette

⁴⁰ Pratique courante sous le régime du Général Moussa Traoré, mais encore en vigueur dans de nombreuses régions du Mali, en zone rurale, du fait de l'interdépendance, du clientélisme mais aussi de l'illettrisme, avant les élections, le chef de village, les chefs de quartiers disent aux gens le nom de la personne (désormais du parti) pour laquelle ils doivent voter. Et les gens s'exécutent.

région ne coïncide pas avec *intérêt général*, mais avec « ce qui appartient à l'État » et que « l'administration doit entretenir ». Les gens considèrent que ce n'est « pas à eux », et ils n'ont pas de raison de s'en préoccuper, ni d'investir ou d'engager leur responsabilité. Il s'agit d'un bien dont l'usage n'est réglementé par aucun des systèmes de normes en vigueur (don-échange, alliance-solidarité, rapports marchands, dépendance-clientélisme-patronage). Les interventions d'ONG ont, en commun avec celles de l'État, qu'elles sont toujours perçues comme des interventions *par le haut*. L'apport du projet est *parachuté*, normé de l'extérieur de la communauté qui le reçoit.

Deuxièmement, la cotisation est de l'argent sans vocation immédiate. C'est de l'argent qui va aller dans les poches de quelqu'un. La question reste de savoir dans les poches de qui, à quel titre et avec quel degré de sécurité pour la communauté. N'oublions pas, que rien n'a été fait pour donner au comité de gestion une légitimité, notamment financière. Par ailleurs, la constitution d'une épargne pour anticiper sur une dépense hypothétique, ne correspond à aucune pratique sociale⁴¹ malgré que les projets font, de la constitution des caisses collectives, une constante (Berschienk & Olivier de Sardan, 1998 : 41-2). Les usages existants proches du principe de la cotisation se distinguent par des points essentiels : les *tontines* pratiquées dans la zone, ne concernent que des groupes très réduits – essentiellement des femmes – dont les membres se connaissent intimement et ont une grande capacité de contrôle social les uns sur leurs autres ; les montants collectés ne transitent dans la poche de personne, ils sont donnés directement à la bénéficiaire au moment de la collecte

L'interprétation de *redevance*, finalement attribuée à la cotisation de maintenance, ne peut être associée qu'à celle qui est pratiquée dans la gestion des périmètres irrigués. Les redevances et les ristournes des périmètres et des cultures de rente sont des affaires de projets, mais si cette interprétation a du sens pour les Songhaï, elle n'en a pas pour les Tamacheq étudiés. En règle générale, personne n'a vraiment confiance dans les caisses villageoises (Berschienk & Olivier de Sardan, 1998 : 42), même si l'argent est confié à des personnalités officiellement *légitimées* dans ces fonctions⁴². Cela s'explique, entre autre, par le fait qu'il y a à cette époque dans la zone considérée, une grande confusion entre les termes de *redevance* et de *ristourne*. L'une est pourtant l'inverse de l'autre, puisque la redevance est une dépense alors que la ristourne est un revenu.

La redevance est la contribution aux frais partagés sur le périmètre (carburant, filtres et huile pour la moto-pompe etc.). La ristourne est le montant par kilo ou tonne, réaffecté au bénéfice du producteur sur sa part du stock soit vendu par le magasin coopératif, soit acheté par une société d'État. La confusion provient du fait que, sur la ristourne sont retirés d'office les frais d'achat (plus souvent de remboursement) des intrants (engrais, produits phytosanitaires), des semences, les échéances des outils achetés à crédit, mais aussi du fait que la redevance est prélevée à l'occasion de cette *non sortie* d'argent.

⁴¹ Après des années d'échec, plus ou moins complet, qui ont débouché sur l'abandon chronique des installations d'hydraulique au Mali par les usagers, de 1994 à 2000, les programmes d'Adductions d'Eau Potable au Mali, ont mis en place des systèmes de recouvrement des coûts du fonctionnement et des amortissements des infrastructures, avec dépôt de l'épargne sur des comptes bancaires. Cette stratégie s'appuie sur un discours d'indépendance des populations aidées, mais elle porte surtout en elle, l'intention de désengagement des bailleurs de fonds. Le dispositif permettant de sécuriser socialement ces fonds est, d'ailleurs, extrêmement coercitif. Mais il n'offre pas encore, en l'état, une fiabilité certaine à long terme, les montants disponibles étant considérables et d'autant convoitables pour d'autres que les acteurs gestionnaires sont capables de se positionner stratégiquement, récemment dans les conseils communaux (Mathieu, 2000 b).

⁴² Désignées selon le mode dit « démocratique » par les projets de développement, au sein de comités de gestion dont on a pu voir qu'ils reproduisent le système de pouvoir en place et donnent l'autorité à ceux qui la détiennent déjà.

Le flou persistant sur ces systèmes alimente la controverse partout où ils existent⁴³, chacun étant convaincu que l'argent des ristournes est employé à d'autres fins, en attendant de servir au périmètre, ce qui, nous l'avons vu, n'est pas entièrement faux. D'où, prise de précautions logiques :

« L'argent est confié à des gens qui sont riches eux-mêmes, par mesure de précaution. Comme ça, l'argent peut être restitué au moment où il est nécessaire »⁴⁴.

Mais, quoi qu'il en soit, il y a encore une différence essentielle entre la redevance du périmètre, et la cotisation de maintenance de la pompe. La redevance est un intrant dans un système productif rentable, elle est prélevée sur un revenu qu'elle sert à régénérer. Par contre, la contribution pour la pompe est un investissement sans rentabilité apparente pour celui qui paye. De plus, en milieu songhai⁴⁵ elle doit principalement sortir de la poche des femmes ou du budget que les hommes allouent à leurs femmes. En milieu tamacheq, elle va devoir sortir de la poche de chefs de famille pour qui, les dépenses autres qu'essentielles, ont toujours été assumées par leur protecteur.

L'attitude *réfractaire* peut être une des nombreuses *stratégies de dérobade* possibles pour minimiser les obligations et obtenir le maximum d'avantages au moindre coût. Mais elle peut aussi être une *stratégie de résistance* (Scott, 1990) à une exigence du projet que les acteurs considèrent inepte, soit parce qu'elle est socialement irréaliste, soit parce que les villageois n'ont pas confiance dans le dispositif mis en place. Il est vrai que les règles ne sont claires, pas assez tout au moins, pour qu'ils s'engagent à *titre individuel* dans des dépenses *collectives*.

Les explications données pour motiver la contribution initiale au projet sont équivoques, peu claires et satisfaisantes. Pour de nombreux témoins, l'argent versé par les villages a été *bouffé* par le projet⁴⁶, sous-entendu « il est allé dans la poche des expatriés ». Le rôle de cette contribution a été noyé dans le discours de « participation au projet », comme la nécessité d'une cotisation de maintenance est noyée dans un discours de « pérennisation de l'investissement du projet ». Les gens ont l'impression que ce qu'on leur demande de faire, est toujours *pour* le projet. S'ils doivent entretenir et maintenir les infrastructures apportées par le projet, ce n'est pas tant pour eux que pour le projet, pour la gloire du projet. Ils n'ont pas envie de s'engager là-dedans, et ils n'ont pas vraiment tort.

En fait, la cotisation de maintenance devrait pouvoir être présentée pour ce qu'elle est : un investissement permanent. Mais cela ne peut être le produit que d'une prise de conscience et d'un engagement durable, d'un choix responsable d'un individu pour sa famille. Il faut pour cela, que chacun admette l'utilité d'entretenir un *bien collectif* pour en tirer un avantage privé.

Contrairement à l'amalgame fait par le projet, ce qui justifie la contribution initiale et la contribution de maintenance relève de logiques totalement différentes. La première forme de

⁴³ Témoignage de D. Sylla (EAA) pour les périmètres aménagés entre Gao et Tombouctou, de P. Blouin (EUMC) pour ceux au Sud-Est de Gao. Voir aussi R. Mongbo (1994 : 149-150) sur « l'utilisation anarchique des ristournes » par les notables qui les gèrent, voir aussi Chauveau (1995 b : 112-3) sur les stratégies de résistance et de prise d'indépendance des producteurs par rapport à l'État qui se construisent autour du traitement de la question de la ristourne

⁴⁴ Un paysan pilote responsable de l'aménagement coopératif de Tondibi (EAA).

⁴⁵ Comme dans de nombreux autres groupes sociaux au Mali.

⁴⁶ À cette époque où le système de contribution initiale commençait seulement à se mettre en place, les 50.000 FCFA ont été simplement encaissés par l'ONG et réinvestis dans le programme.

contribution est « donnant-donnant », elle trouve un ancrage dans les pratiques locales, en liant les populations au projet même si ce n'est que « pendant la durée de l'intervention ». Mais la deuxième forme est en totale rupture avec la logique de dépendance et d'échange des populations. Elle pose par ailleurs d'autres problèmes de rapport de pouvoir, que la communauté devra affronter seule : l'implication responsable durable suppose *a minima*, que les dits *bénéficiaires* disposent de grandes latitudes sur le plan des choix et de l'organisation. Cette question est loin d'avoir des réponses automatiques dans les groupes sociaux étudiés. Du point du discours de développement participatif⁴⁷, il s'agit de favoriser l'*empowerment*⁴⁸, l'expression des *groupes dominés*. D'après R. Chambers (1990 : 126 in Olivier de Sardan, 1995 : 96-112) et P. Freire (1980), celle-ci déboucherait grâce à une *pédagogie de l'opprimé*, sur un *homme nouveau* (Chambers, *ibid.* : 231). J.-P. Olivier de Sardan (1995 : 108-9) fait une analyse sans complaisance de cette thématique de la *conscientisation*. Selon qu'elle se réfère au *spontanéisme* ou au *missionnarisme*, elle serait, « l'expression dans l'action de l'idéologie populiste » ou « l'expression dans l'action de l'idéologie misérabiliste ». L'ambition très audacieuse de *révéler la conscience*, est contenue dans tout discours participatif, mais dans le projet elle ne se traduit ni en questionnement, ni en passage en acte.

Les organismes d'aide au développement ne se donnent d'ailleurs pas, le plus souvent, les moyens d'identifier les groupes sociaux en question - ni d'ailleurs de vérifier s'ils souhaitent qu'un droit d'expression, leur soit donné de l'extérieur -. Mais la rhétorique du discours participatif, elle-même, le condamne à l'échec : en affirmant « laisser la communauté décider », les développeurs devraient aussi, logiquement, renoncer à peser sur le cours des choses et à influencer pour faire changer la structure inégalitaire et hiérarchisée de la société ainsi que les rapports de force locaux. E. Jul-Larsen (1996 : 17) constate d'ailleurs :

« Les donateurs (...) estiment que seules les populations-cibles sont à même de connaître leurs besoins. Il convient de soutenir les institutions locales (...) sans chercher à les transformer (...) ».

Mais ce n'est pas ce qui se passe. En réalité, l'image d'un groupe social qui serait capable de décider de tout ce qui lui conviendrait, entre en contradiction avec les représentations de la société idéale apportée par le projet : celle-ci est « intelligente », parce qu'elle a « compris les avantages que lui apporte le projet », et non parce qu'elle a « fait ses choix elle-même »⁴⁹.

La motivation des acteurs locaux à s'engager dans une procédure de contribution durable est d'autant plus faible, que nous sommes à une époque et dans un pays où depuis plus de vingt cinq ans, à chaque projet a toujours succédé un autre projet. Lorsqu'un

⁴⁷ E. Jul-Larsen (1996 : 16) situe l'apparition du concept d'*empowerment* au début des années 1980, qu'il lie à la double approche de lutte *contre* la pauvreté et *pour* la croissance économique. Selon le courant idéologique de la social-démocratie européenne qui soutient les thèses dépendantistes, il faut « donner aux populations cibles les moyens de s'organiser contre les forces qui les maintiennent dans la précarité ». Pour la Banque Mondiale et d'autres grandes agences internationales, il s'agit de « créer un marché dans lequel l'Etat ne joue qu'un rôle de régulateur et d'arbitrage », et pour cela ; il faut « renforcer le rôle des acteurs privés » afin de lutter contre la pauvreté. Tout cela passe, bien entendu, par la participation populaire. Mais le terme « *empowerment* » est aussi, souvent traduit par *renforcement des capacités*, ce qui réduit la dimension politique du terme au profit d'une simple vision fonctionnelle.

⁴⁸ Ce concept, difficile à traduire en français, suggère un processus d'accroissement du pouvoir des groupes sociaux. Des termes comme autonomisation, renforcement des capacités locales sont aussi utilisés.

⁴⁹ Ce n'est heureusement plus tout à fait le cas aujourd'hui, mais les latitudes données aux bénéficiaires portent encore sur *leurs* modalités d'organisation pour faire correspondre les conditions de l'organisation technique et financière aux besoins des infrastructures, dont le choix technologique a été validé par les ingénieurs, sur la base des résultats *d'approches participatives*.

aménagement est détérioré, un nouveau projet vient obligatoirement à un moment ou un autre pour le réparer ou remplacer ce qui s'est dégradé faute de prise en charge locale.

A son arrivée, le programme de forages du Liptako-Gourma a été assailli de sollicitations, dont un certain nombre émanait de représentants de populations disposant d'un système d'exhaure en panne. Ceux qui ne voulaient subir aucune contrainte, tentaient de faire parvenir une demande à l'association TSO⁵⁰ pour avoir une pompe "cadeau" à l'occasion du passage du rallye. Le même phénomène est observable dans plusieurs régions du Mali où les organisations internationales⁵¹ se sont succédés, pour remplacer, rénover, redimensionner des systèmes de pompage dont le système de la maintenance avait pourtant été organisé.

On comprend mieux pourquoi les familles ont du mal à considérer l'investissement dans les perspectives à très long terme qu'implique la maintenance d'une adduction d'eau, parmi leurs priorités. Jusqu'à preuve du contraire, les gens ont raison de penser que les mêmes situations vont continuer à produire les mêmes effets, puisque actuellement, les bailleurs de fonds exigent que les bénéficiaires d'AEP assurent eux-mêmes le renouvellement de leur système d'approvisionnement en eau, mais que dans le même temps, ils s'engagent à réhabiliter des installations en panne sans analyse des causes de leur détérioration et de leur abandon (Mathieu, Peters, Tattara, 2000).

Un dispositif de *participation à la décision* qui favorise la déviance

Des systèmes de normes sociales qui régulent le droit d'expression et les modes de prise de décision

Les droits d'expression et de décision des acteurs s'inscrivent dans des sphères prédéterminées, en fonction des rôles sociaux traditionnels ou modernes – lettrisme, promotion professionnelle, politique -. Cela ne signifie pas que les acteurs dits *vulnérables* (Chauveau dir., 1995) sont définitivement exclus des débats au sein de leur communauté. Il n'existe aucun groupe social totalement muselé. Les plus marginaux sont associés, en fonction de certaines *spécificités*, selon les règles du groupe social, sans doute de manière insatisfaisante pour l'observateur occidental, mais dans des conditions qui permettent à chacun de se sentir en conformité avec sa place, et considéré légitimement.

Ces formes de droit sont fixées par les normes sociales, mais elles peuvent aussi évoluer, comme on l'a vu dans les études monographiques. Mais pour que les acteurs puissent effectivement s'exprimer, des conditions précises doivent être réunies pour chaque catégorie selon le cas de figure. Dans les deux communautés étudiées, la prise de décision, la contribution à une réflexion commune, l'expression et la prise en considération d'un point de vue, fonctionnent selon des principes similaires. Dans tout processus de prise de décision, il y a d'abord des phases d'information et de consultation, suivies de la décision individuelle ou collective qui peut selon le cas, être elle-même suivie d'une phase de légitimation par un groupe ou par la communauté. Les acteurs concernés, les conditions et le rythme de la consultation, varient en fonction de l'objet de la décision. En effet tout processus de décision exige l'articulation de plusieurs dimensions : celle du statut social du ou des acteurs impliqués dans la décision, la dimension de lieu (où se prend, se discute, s'énonce la décision), la dimension de temps (à quel moment de l'année, de la vie, par rapport à quel événement

⁵⁰ Thierry Sabine Organisation.

⁵¹ L'AFD avec la CMDT, puis avec ou en se partageant la zone avec la BID ; le FED avec l'ONG Mali Aqua Viva, puis le FED avec la CMDT, la BID, l'IDA, la GTZ, l'UNICEF ; encore le FED et l'UNICEF.

particulier). Cette dernière dimension joue encore un autre rôle, puisque le processus décisionnel est toujours itératif, et implique des acteurs intermédiaires qui doivent devoir être consultés dans un certain ordre et successivement ou être ré-interpellés à différents stades de l'avancée de la décision.

Les discussions intermédiaires avec les personnes-ressources, la confrontation finale avec les dépendants, si leur point de vue doit être sollicité, ne se font pas en public, pas plus que la consultation de l'(des) épouse(s). Les décisions concernant le périmètre irrigué, sont prises à huis clos, mais elles peuvent impliquer des acteurs extérieurs pour consultation (l'agent du CAC, un agronome de projet, un commerçant de céréales, un banquier, etc.). Les décisions portant sur l'attribution de droits d'usage (d'un point d'eau, d'un pâturage) nécessitent la réorganisation de droits qui concernent plusieurs groupes sociaux, donc *a minima*, le point de vue des responsables de fractions. Selon le cas, la négociation peut prendre plusieurs mois.

Quoi qu'il en soit, quels que soient leur thème, leur ampleur et les acteurs impliqués, les décisions, y compris celles qui portent sur des objets coopératifs, ne se prennent *jamais* en assemblée villageoise, pas même en réunion élargie.

De la mise en scène obligée de la *participation démocratique* ... à l'exclusion des groupes vulnérables

Les cas étudiés nous montrent que dans ces sociétés, seuls les individus dont c'est socialement le rôle, peuvent s'engager à prendre des responsabilités en matière d'organisation et de gestion. Et lorsqu'ils le font, c'est – tout au moins en apparence - en respectant globalement les principes qui organisent leur société, et dans les domaines d'attribution correspondant aux compétences qui leurs sont respectivement reconnues. De ce fait, il est évident que la forme du dispositif participatif proposé par le projet ne peut qu'exclure de la consultation les acteurs les vulnérables, et malgré qu'ils soient convoqués aux réunions du comité.

La structure du comité de gestion définit des fonctions institutionnelles (président, trésorier, secrétaire, etc.) comme l'ont fait avant elle les modèles coopératifs et les organisations paysannes modernes. Le principal problème est que l'attribution de responsabilités est sans rapport avec les statuts sociaux des personnes susceptibles d'être désignées dans les postes correspondants. Le projet présente le comité comme une structure *nouvelle*, et les compétences nécessaires sont supposées ne pas exister dans le groupe social. L'équipe du projet ne tient pas compte du savoir-faire éventuellement acquis dans le cadre coopératif ou de l'existence des systèmes mis en place par les projets précédents. Elle ne cherche pas à s'informer sur les systèmes de gestion traditionnels-modernes existants, les compétences qu'ils recèlent et la légitimité des acteurs qui les assument. Cette tendance délibérée à ignorer les expériences passées, est encore observable dans les projets de développement à l'heure actuelle.

Face à ces contraintes, les détenteurs du pouvoir adoptent successivement deux stratégies en apparence contradictoires, mais qui n'en sont pas moins parfaitement logiques et rationnelles. D'abord, ils tentent de convaincre le projet de laisser le système de pouvoir en place faire ce qu'il doit et sait faire. Il faut pour ça convaincre les agents de renoncer à leur exigence de représentation des groupes vulnérables.

« Les femmes n'ont pas la tête, elles suivent les hommes et ne peuvent pas être dans le comité » (témoignage d'hommes). « Ceux-là (les vassaux, les dépendants) n'ont pas le temps de venir s'asseoir pour discuter » (témoignage de nobles). « Ils (les vassaux) ne savent pas ce qu'il faut dire, les décisions sont des affaires de chef » (témoignage de notables tamacheq)

Devant l'échec de leur tentative, ils optent pour la simulation du comité, en désignant des acteurs sociaux soumis. Ces derniers en réalité, ne souhaitent pas être distingués, mais sont contraints d'obéir à leur chef, à leur maître. En général, les acteurs choisis font illusion – à Tin Aouker l'instituteur, Aborakik le boutiquier ; à Tacharan les chefs de quartier -. Mais dans les faits, ces acteurs ont une autre caractéristique : ils ne sont en mesure de jouer aucun rôle ni de mettre en péril les véritables lieux de pouvoir. Ils le savent et n'ont aucune intention subversive.

Ces acteurs qui se voient attribuer des fonctions qu'ils considèrent ne pas pouvoir assumer socialement, adoptent différentes stratégies. La plus évidente est la tentative de dérobade. Les femmes se défilent en se taisant et en tournant le dos, les hommes en ne venant pas :

« Les femmes ont honte, elles ne peuvent pas parler devant les hommes, ce serait leur manquer de respect » (témoignage de femmes)

« Ici chacun sait son travail. Nous, on ne sait rien que notre travail. Nos nobles savent ce qui est bien pour nous, c'est leur travail » (un roturier)

Ces témoignages expriment la crainte des *acteurs de second plan* de se retrouver en infraction avec les règles établies. Viennent ensuite, la simulation et l'arrangement dans la mise en scène des rôles – les chefs de quartier et de fractions qui viennent aux réunions ; l'épouse du chef de Tacharan qui papillonne pendant les réunions ; Aborakik qui « parle au nom de son épouse trésorière » -.

Mais on peut voir aussi que certains d'entre eux soutiennent la stratégie du pouvoir en place et refusent, autant que les détenteurs du pouvoir, que le projet favorise une quelconque forme de désordre social.

« Les jeunes doivent rester derrière leurs pères » (témoignage de femmes songhai)

« Pour que règne la paix, il faut que ces jeunes (les ishumar) s'occupent de leur coopérative de production agricole, ils ne doivent pas venir se mêler des affaires des chefs » (le maître d'école de Tin Aouker)

Ces préoccupations sont justifiées, puisque dans le cas ci-dessus, il apparaît que les jeunes gens utilisent les projets pour se positionner dans l'arène du pouvoir. C'est aussi ce que fait le directeur d'école de Tacharan, qui tente de rentabiliser la fonction *d'observateur extérieur* que lui attribue le projet au comité de gestion, en manifestant son opposition au chef de village par son absentéisme au comité. Cette stratégie indique qu'à la différence de la plupart de ses concitoyens, il considère ce lieu moderne comme un véritable lieu d'expression politique, même si les événements lui prouvent rapidement qu'il a fait un mauvais choix.

Ces témoignages et les stratégies des acteurs révèlent les nombreuses entorses sociales

que le modèle de comité de gestion implique, pour ceux qui auraient la prétention de l'appliquer tel que prévu par les intervenants. De nombreuses analyses du déroulement de projets dits *participatifs*, démontrent l'ineptie de cette prétention (Mathieu, 2000 c; Moity-Maïzi, 2000)⁵². Toute autre attitude que la dérobade ou la simulation, ne pourrait déboucher que sur des tensions ou des affrontements du fait de l'infraction aux contingences sociales qu'elles représenteraient. Les décisions prises par une structure imposée de l'extérieur ne peuvent être que déconnectées des véritables enjeux communautaires, sans aucune légitimité et de toutes façons, sans rapport avec les préoccupations des *acteurs dominés* qui ne peuvent y trouver l'opportunité de s'exprimer.

En fait, tout en mettant en scène la *contribution de tous*, le système de désignation puis de fonctionnement du comité de gestion exclue la *participation* spontanée et efficace aux organes de décision, celle des femmes et de toutes les catégories sociales habituellement *muettes*. Ces responsabilités ne leur étant pas dévolues, leurs conditions d'expression ne peuvent pas être réunies.

Les gens désignés aux postes de responsabilité sont là, soit pour la forme, soit parce qu'ils y sont obligés, et non parce qu'ils considèrent justes d'y être, qu'ils ont et qu'on leur reconnaît la capacité de remplir la fonction. Il n'est donc pas étonnant que la plupart des projets de développement, quel que soit leur domaine d'intervention, se heurtent à la participation fantôme des comités de gestion. Le cœur même de l'organe fonctionnel n'est en réalité pas activé. En conséquence, les décisions se prennent dans les lieux que chaque groupe stratégique est autorisé à investir. Le petit groupe de femmes privilégiées de Tacharan ne recourt pas au comité de gestion pour obtenir des droits d'exploitation des surplus épuisés, mais à l'intimité entre leur présidente et son époux. De même, les jeunes mécaniciens préfèrent faire une grève du zèle qui s'adresse aux consommatrices pour faire entendre leurs revendications, plutôt que de s'adresser au chef ou au comité. Les vrais pouvoirs sont à l'extérieur du comité, ils restent l'apanage des acteurs sociaux qui en ont les qualités en fonction d'un contexte particulier.

Un modèle de “bénévolat associatif” inadapté aux sociétés locales.

Un autre problème se dresse en obstacle au fonctionnement durable du modèle de gestion. Les *gestionnaires* savent qu'aucune valorisation n'est prévue en contrepartie de la participation aux organes de gestion. La découverte de l'absence de valorisation symbolique, est totalement dissuasive.

Le bénévolat a sa place de longue date dans la société occidentale, mais il a connu dans les décennies 80-90 un essor important (Cellier, 1995 :175) dans les ONG. D'après Kesteman (1990, in Cellier, 1995 : 17), « le bénévolat renvoie à la sociabilité qui, lorsqu'elle n'existe plus, se manifeste par l'adhésion à des associations ».

La sociabilité existe dans les groupes concernés par le projet, mais la solidarité s'inscrit dans des relations d'échanges qui sont codifiées, qui impliquent un retour et qui s'appuient sur des réseaux que le projet ignore et n'a aucun moyen d'activer. La participation bénévole demandée doit être donnée sans *vis-à-vis*. Elle est de ce fait impossible. Les seuls changements progressifs de mœurs ne suffiront pas à provoquer une volonté spontanée d'investissement à titre gracieux au bénéfice de la communauté.

⁵² Voir aussi dans le même ouvrage l'article de Ph. Lavigne-Delville (2000 c) et ci-après le chapitre « Des méthodes pour “faire participer” ».

« Ça fait des jours et des jours qu'on discute, depuis que le projet est arrivé, on se retrouve ici chaque fois, tout ça c'est pour les gens (..), on laisse nos champs, on laisse nos bêtes, il faut se faire remplacer, payer quelqu'un (..) et nous, quel intérêt on a là-dedans ? » (Un membre du comité de gestion de Tacharan)

« Nous, on est là, on se fatigue pour les gens et ils ne nous respectent même pas (..) Si on parle des cotisations, ils disent que c'est pour notre poche alors que nous on ne trouve que le manque de respect » (Aboubacar A. M., membre du comité de gestion de Tacharan)

« Les gens du projet disent que le travail des membres du bureau est très important pour l'avenir de notre village, que l'adduction ne peut pas marcher sans nous, mais ils ne nous donnent rien (..). Ils disent même, que c'est normal de faire ça "cadeau" pour les gens d'ici. Est-ce que les gens du projet travaillent "cadeau" ? C'est à cause de ça qu'au bureau on est 3 seulement à travailler sur 12 désignés par le village. Si c'est ça le développement, moi je préfère gagner quelque chose ou aller m'occuper de mes champs (..). Il faut payer les gens du bureau pour les motiver à faire leur travail. Moi si je ne trouve rien, à la prochaine A.G. je sors du bureau. »

Ce dernier témoignage n'est pas tiré des entretiens menés sur le projet d'hydraulique villageoise dans la région de Gao. Ce sont les commentaires d'un membre du bureau de gestion de l'Adduction d'Eau Potable de Kéniéba dans la Région de Kayes (en cours). Il dit clairement, en s'adressant au bailleur de fonds en visite dans ce village, ce que tous pensent bien que cela aille *a contrario* des intentions encore affirmées par les bailleurs de fonds⁵³.

Le comité de gestion n'est pas un modèle d'organisation compatible avec les sociétés observées. Il est à classer dans la catégorie des représentations que J.-P. Olivier de Sardan (1995 : 59) qualifie d'*infra-idéologies du développement*, représentation du souhaitable, d'un idéal type normatif à atteindre. Mais on peut se demander, du fait de tout ce qui le sépare de la réalité, s'il est possible de seulement s'en approcher.

La logique du projet assimile à des fonctions associatives, donc bénévoles suivant l'esprit occidental, les tâches d'organisation et de gestion. Pourtant, pour les acteurs impliqués, toute tâche utile mérite une valorisation. Le problème est que dans l'esprit occidental il n'y a que deux voies possibles : le dispositif associatif constitué d'une part des fonctions associatives (à valorisation symbolique) et si nécessaire seulement des fonctions dites techniques (à valorisation matérielle ou financière), et le dispositif privé d'entreprise

Faute d'envisager l'hypothèse d'une quelconque forme de valorisation des décideurs et gestionnaires, la logique du projet (démocratisante et égalitariste) ne peut déboucher que sur la prise et la conservation du pouvoir dans les instances décisionnelles, par ceux qui en ont l'autorité, le temps et le loisir, ceux qui n'ont pas à se faire remplacer donc à payer pour ça, n'ont pas à défendre leur droit à occuper la position dans la structure parce qu'ils l'ont déjà, parce qu'ils sont nobles, notables, riches, chefs, patrons.

⁵³ « La chose la plus importante dans tout ça (..) si vous voulez que ça marche, il faut que les gens qui ont des responsabilités et passent du temps, reçoivent quelque chose pour leur peine. Sinon d'ici peu de temps, les adductions ne trouveront plus de volontaires, sinon pour détourner l'argent », Bilal Keita, président de l'Union des Exploitants d'AEP du Mali en avril 1998 au siège de la Banque Mondiale à Washington. En 2001, les bailleurs de fonds sont très préoccupés par la question de faire fructifier l'épargne considérable des AEP, mais ils ne se sont pas encore penchés sur cette question.

Un « bien public » incompris, un « espace public » introuvable

Pour J.-P. Olivier de Sardan (1999 : 140), un *espace public* villageois a besoin pour se constituer d'une tradition de *bien public*, dont il signale l'absence dans les villages nigériens⁵⁴. Mais je me permets de reprendre cette appréciation à mon compte pour le nord-Mali. Il n'existe aucune notion de bien collectif dans les communautés considérées. Cette notion recouvre vaguement ce qui a été apporté par l'État et par les projets, ce qui revient au même et n'est pas considéré. Dans les cas étudiés, l'apport du projet au bénéfice de la *communauté*, entre dans la catégorie des biens qui n'appartiennent à personne et pour lesquels personne n'est prêt, a priori, à investir en en main d'œuvre ou en exercice de l'autorité, du fait de tous les risques de tensions ou de conflits qui pourraient s'ensuivre. En conséquence, les chefs s'investissent à titre personnel, en engageant leurs propres biens, mais dans des limites qui sont celles de ce qu'ils peuvent espérer recouvrer en reconnaissance de leurs concitoyens, pas plus.

Des enjeux distincts au sein d'une seule ressource

La logique de participation au projet présuppose un engagement global de la communauté. Alors que le projet s'adresse à la *communauté entière*, en réalité les agents du projet comptent sur la mobilisation de quelques individus, repérés suivant des critères qui leur conviennent. La question ne se pose pas en termes de participation volontaire, mais d'efficacité technique. Pourtant, cela suppose que ces acteurs (manœuvres, *puiseuses*, maçons, futurs mécaniciens, gestionnaires) se considèrent engagés moralement au bénéfice de leur communauté – c'est ce que prétend le discours volontariste du projet -. Cela suppose aussi qu'ils trouvent suffisamment d'avantage à faire ce qui leur est demandé. Mais les intérêts que ces catégories d'individus trouvent vis-à-vis de la pompe peuvent être très variables. Ils représentent autant de points de vue qui dépendent des configurations culturelles et du projet de société de chaque groupe considéré (Blundo, 1994 : 112).

Des enjeux liés aux positions sociales

La position sociale, le sexe (*genre*), l'âge des individus agissent sur les latitudes qui leurs seront laissées dans l'exploitation de cette ressource nouvelle, et sur les avantages qu'ils en retireront. Les enjeux que chaque acteur s'autorise à construire sur cette ressource, sont dictés par ces avantages. Mais chacun est conditionné par les marges dont il sait disposer, des possibilités éventuelles de négociation qui s'offrent à lui ou qu'il est en mesure d'imposer, des caractéristiques de l'espace social et relationnel quotidien dans lequel cette ressource vient prendre place⁵⁵. Les attentes légitimes vis-à-vis de la pompe dépendent de tous ces éléments conjugués. Ainsi, chaque acteur adopte un comportement sélectif en rapport avec sa volonté de bénéficier de tel ou tel autre des avantages que la pompe peut lui apporter, et en

⁵⁴ Pour leur part, P.-Y. Lemeur, Th. Bierschenk et A. Floquet (1998 : 30), montrent les difficultés que rencontre la transformation d'un bien privé en bien collectif, y compris lorsque la manœuvre a pour but de financer le développement local.

⁵⁵ Les avantages que va trouver une jeune fille qui a trois jeunes sœurs sous ses ordres, ou dont la mère a des servantes et qui ne fait donc jamais la corvée d'eau sont très médiocres par rapport à ceux d'une autre jeune fille qui aide seule sa mère et n'aura désormais plus qu'à ouvrir le robinet et transporter le seau.

prenant la mesure des risques qu'il encourt.

Mais ce choix est toujours relatif au comportement que sa société attend de lui dans l'espace social et relationnel normatif considéré. Ainsi, en milieu tamacheq, l'activité de cette pompe, hormis l'approvisionnement en eau familiale, est l'abreuvement du bétail qui est avant tout au bénéfice des *grandes tentes*. À Tin Aouker, les bergers Kel Tondibi et les *iboghollitan* ont conscience qu'ils vont être très avantagés dans leur activité habituellement épuisante de puisage pour l'abreuvement, du simple fait de la mise en service de la pompe. Mais ils ne manifestent ni enthousiasme, ni empressement. Ils ne veulent pas *faire de vague*, et risquer de s'entendre dire que désormais, leur travail ne mérite plus la même rétribution qu'auparavant.

« Pour abreuver les bêtes, il faut tirer des puisettes pendant des heures. Souvent les animaux sont énervés. Il faut faire vite, c'est dur (...). Quand les chameaux viennent boire, il faut être deux, sinon ils se mordent et se blessent, il faut frapper avec le poing⁵⁶, le berger doit être très efficace (...) » (Souleymane Ag Kiyou.)

« Le salaire⁵⁷ du berger dépend des bêtes qu'il garde et qu'il abreuve. Les chameaux c'est dur, le patron donne plus (...). Avec la pompe c'est sûr que tout va être facile. Les bergers ne savent pas encore ce que ça va faire ... » (Inazob)⁵⁸.

Les dépendants ne se permettent pas la moindre stratégie de conquête sociale à partir de la pompe. Cela pourrait pourtant très bien être le cas, puisqu'ils sont avec les pauvres et les *iboghollitan* les vrais utilisateurs de ce point d'eau. Mais ils ne le font pas, car le prix social à payer, la perte de la protection, serait trop élevé. Pourtant dans le cas de Doreye, c'est la crainte d'une prise de pouvoir des dépendants par le contrôle de la pompe, qui a poussé les Kel Essouk à adopter les comportements déprédateurs qui ont provoqué l'enlèvement de la pompe.

En milieu songhaï, les motifs qui poussent les femmes à *participer* en tirant l'eau pour le chantier diffèrent selon l'appartenance sociale de chacune. Dans un premier temps, toutes participent comme tout le monde dans la région, dans l'attente des cadeaux du projet. Lorsque cet enjeu est balayé, les femmes, en fonction de leurs caractéristiques, construisent de nouveaux enjeux autour de la pompe. L'épouse du chef et les femmes d'*attajir* sont d'abord poussées à participer (ou à faire participer leurs *petites femmes*) pour leur image de marque, leur prestige social, à cause de la honte qu'entraînerait leur démission et le retrait du projet. Les autres femmes (épouses de pauvres, de dépendants, de captifs) ont, pour leur part, le souci d'obtenir des droits d'exploitation. Leur participation physique est régulée en fonction de l'intensité et de la fréquence de l'utilisation de la pompe qu'elles envisagent⁵⁹. Leur calcul est tout à fait rationnel. Les femmes dont l'habitation est proche de l'installation constituent la main d'œuvre la plus nombreuse et la plus régulière, puisqu'elles recourront en permanence et pour tous les usages à la pompe. Mais parmi celles-ci, les femmes les plus démunies se

⁵⁶ Baston à l'extrémité noueuse formant massue.

⁵⁷ La rétribution du berger est en nature. Les modalités anciennes de calcul ont été désaffectées avec les vagues de sécheresse. Désormais tout se négocie entre le maître et le berger.

⁵⁸ *Iboghollitan* attaché à la famille du chef de tribu.

⁵⁹ Il est évident que ces femmes ne sont pas en mesure de transformer de manière très précise leur future utilisation, parfaitement prévisible, en prestation puisque personne ne sait exactement la masse de travail qui va être demandée aux femmes pendant tout le chantier.

mettent à contribution beaucoup plus que leurs sœurs nobles et riches pour s'assurer de l'avenir, car elles savent que leur contribution financière sera toujours défailante. Les femmes des quartiers éloignés viennent donner un simple coup de main, quand c'est nécessaire, puisqu'elles ne prendront l'eau de la pompe qu'en cas de pénurie.

Des enjeux progressifs

Des enjeux s'édifient progressivement au fur et à mesure que les gens prennent conscience des intérêts que représente la pompe (facilité, quantité, permanence, symbole de modernité, de pouvoir, revenus).

L'exploitation économique des *résidus* de l'exhaure

On voit rapidement s'affirmer autour de la *valeur productive* de l'eau, des intentions qui mobilisent un grand enthousiasme, alors que pour le projet ceux-ci ne sont qu'hypothétiques et secondaires. L'éventualité de l'exploitation économique de l'eau fait l'objet d'une forme de rétention délibérée de la part des agents du projet. Il leur faut d'abord vérifier le degré de satisfaction des besoins familiaux, et quantifier les excédents exploitables et les conditions de leur mise en exploitation, avant de laisser libre cours à toute initiative. D'une part, ils savent très bien, que cette perspective va obligatoirement faire l'objet de revendications. D'autre part, ils savent aussi qu'ils n'ont pas les compétences pour affronter ce type de situation. Leur double préoccupation porte sur les risques de débordement de l'exploitation économique au détriment de la satisfaction des besoins familiaux et sur l'établissement de nouveaux privilèges pour certains, et de plus de discrimination pour d'autres.

De longues conversations ont lieu sur ce sujet entre les expatriés, auxquels ne sont associés qu'ensuite les techniciens et l'animatrice. Dans un premier temps, deux positions extrêmes s'opposent, qui chacune pose problème : le projet étant d'hydraulique villageoise, il n'autorise que la consommation humaine ; les données techniques disponibles sur le forage, la pompe et la ventilation, ainsi que l'effectif de la population permettent de faire un calcul théorique des besoins humains prévisibles, donc des excédents. Mais quels que soient les résultats du calcul, interdire toute forme d'utilisation de l'eau hormis la consommation humaine risque de déboucher sur des détournements aussitôt que l'équipe aura le dos tourné. Pour l'équipe, il est clair que si rien n'est prévu, des détournements auront lieu, au détriment des plus vulnérables. La deuxième position qui est d'envisager d'autres utilisations qu'humaine, est périlleuse car le propre des calculs théoriques est de ne pas être réels. Les périodes de ventilation minima et maxima n'ont pas été vérifiées à l'usage. Les habitudes de consommation des gens varient beaucoup selon leur facilité d'accéder à l'eau. Et l'équipe ne dispose pas des éléments nécessaires au calcul de la consommation des divers troupeaux susceptibles d'être abreuvés à Tin Aouker.

L'équipe adopte une position médiane qui veut être le meilleur choix pour le moindre risque. Cela consiste à laisser la population venir d'elle-même éventuellement à l'hypothèse d'exploitation des excédents, mais à contenir cette proposition jusqu'à vérification des données réelles, donc au minimum après une saison sèche et froide (vents maximums puis baisse de ventilation) sèche et chaude (besoin maximum) et un hivernage (autres sources disponibles). Les membres de l'équipe n'ont aucun moyen de prévoir comment les choses vont se passer à partir du moment où certaines personnes se seront octroyé le droit d'exploiter l'eau. Et ils n'ont aucune idée de la manière d'empêcher que l'appropriation se fasse au détriment des familles pauvres. La préparation de la phase de transition consiste à repousser le risque de deux manières : en omettant délibérément d'aborder l'hypothèse d'exploitation des surplus avec les populations bénéficiaires ; en préparant des scénarii techniques avec l'agronome chargé du programme F.A.C. dans la zone établissant un rapport entre superficies, spéculations, calendrier de production et quantités d'eau utiles par jour, et avec le C.A.C. sur le plan de l'organisation des producteurs. Ces plans visent à

circonscrire les différentes possibilités. Aucun travail ni dialogue avec les groupes sociaux éventuellement concernés ne sont prévus, faute de compétence et de temps.

Le discours du *temps introuvable*, est toujours présenté comme une impossibilité majeure pour le projet.

Les avantages liés à l'éventuelle exploitation économique des surplus ne font pas partie du contrat moral entre le projet et la communauté. Si le projet s'adresse aux femmes en priorité, sur les plans de la disponibilité et de l'économie de fatigue, il ne prévoit pas qu'une exploitation économique des surplus d'eau soit automatiquement au bénéfice des femmes. Les femmes songhaï de Tacharan, plus précisément les épouses de notables et du chef en particulier, doivent imposer progressivement cette idée pour obtenir le soutien nécessaire. Elles doivent aussi montrer l'intérêt *villageois* de cette initiative pour faire tomber les dernières réticences des agents du projet, et obtenir la suppression de la phase d'observation. L'affaire est menée rondement et de façon originale :

A l'occasion des séances de travail sur l'assainissement, quelques femmes regroupées autour de l'épouse du chef se plaignent auprès de la sociologue du travail que va représenter l'entretien du point d'eau. Elles insistent sur les inconvénients que vont représenter les eaux de ruissellement inévitable lorsque les robinets seront mis en service, en se référant aux illustrations du GRAAP employés pour le programme d'hygiène du projet. Elles expriment aussi leur désolation à l'idée de toute cette eau perdue et parlent chacune, de la manière dont elles la rentabiliseraient si le projet le permettait :

« Si l'eau coule ici, les femmes ne vont plus aller au fleuve pour laver le linge. Si on laisse les femmes laver aux robinets, ça va faire trop de saleté » (la matrone).

« Les femmes se fatiguent à aller au fleuve faire le maraîchage, les légumes fragiles ont besoin d'eau le matin et le soir, à cause de ça, souvent ça ne donne pas et les femmes ne gagnent rien (..) aux robinets on pourrait les arroser comme il faut » (une femme).

« La coopérative des femmes pourrait faire une pépinière à côté de la pompe, comme ça on garderait l'argent des plans⁶⁰ ici pour la caisse des femmes » (Fadimata M.).

La sociologue saisit l'occasion pour réduire le risque de privatisation de l'exploitation des surplus, et oriente la réflexion autour de l'exploitation par l'école : « une parcelle tout proche de la pompe pourrait être mise à la disposition des élèves. Ce jardin servirait de support au programme d'enseignement scolaire⁶¹. Les produits pourraient servir à faire une cantine et à enrichir leur alimentation ». Il n'y a pas de cantine et les enfants des pauvres et des quartiers éloignés ne rentrent pas à la maison à midi et restent le ventre vide jusqu'au soir. Cette initiative présente l'avantage de restituer à la communauté entière le bénéfice des surplus. Elle soutient une idée en vogue chez les bailleurs et peut permettre de rapprocher les tendances villageoises opposées autour de la pompe, puisque le principal opposant est aussi le directeur de l'école. Les femmes souscrivent à l'idée – en apparence tout au moins - et adoptent les différents arguments présentés par la sociologue :

« C'est bien pour les élèves parce que les makeron⁶² c'est fini » (une femme). « Il faut faire plaisir au directeur d'école pour que tout le monde soit d'accord pour la pompe » (la matrone)

C'est avec ces arguments – dit-elle - que l'épouse du chef va négocier la parcelle avec les autorités villageoises, parcelle qu'elle propose immédiatement d'étendre un peu pour que quelques femmes puissent y faire les cultures difficiles à réaliser au bord du fleuve. En fait, la parcelle est dans un premier

⁶⁰ Les jeunes plants de produits maraîchers sont achetés auprès du service de l'Agriculture.

⁶¹ A partir de 1985, toutes les écoles du Mali avaient un petit jardin, certaines un petit poulailler. Cette idée impulsée par l'UNICEF était d'ouvrir l'enseignement à la réalité de la vie afin d'éviter que les jeunes scolarisés ne se désintéressent du milieu agricole dont ils sont originaires. Cela devait permettre d'éviter le refus des travaux agricoles chez tous ceux qui ont été un peu à l'école et les exodes urbains qui s'en suivent. Une autre intention a ensuite été greffée sur la première, celle de permettre aux écoliers de produire quelques éléments pour compléter l'alimentation apportée à l'enfant par la famille ou par la cantine. Dans la plupart des cas, cette opération a surtout consisté à procurer une rente au maître d'école.

⁶² Pâte alimentaire et lyophilisés distribués par le F.A.I. depuis 1985. Voir encadré dans le texte.

temps mise en culture par ces quelques femmes « parce que les élèves vont aller en vacances d'ici pas longtemps ». En fin de compte, les enfants ne cultiveront jamais dans la parcelle.

Usage politique et renégociation de droits sociaux

Face à une même catégorie de responsabilités et de tâches, le projet considère *a priori* les acteurs désignés comme égaux. Mais les différences sociales entre ces acteurs existent et agissent sur leurs rapports au sein de l'arène qui s'édifie autour de l'activité à laquelle ils sont associés. En même temps, leur rôle dans cette nouvelle sphère agit sur le regard que le groupe social porte sur eux. L'écart social agit donc différemment, selon que l'on considère la distinction sociale qu'apporte la fonction ou l'appréciation de l'utilité de la prestation par le groupe social.

La prétention des trois jeunes Songhaï désignés pour assurer la maintenance diffère considérablement au sein de leur communauté, selon qu'ils sont fils de chef, de vassal ou de forgeron. Mais le fait que le rôle théorique de chacun d'eux par rapport à la pompe soit identique modifie le contenu de leur rapport hiérarchique. Il leur donne à tous trois une position également visible. Par contre, l'espèce *d'égalité* qui découle de ce processus, se limite à l'arène que constitue le champ de « suivi-entretien » de la pompe. Malgré qu'elle se traduise par des perspectives novatrices pour chacun d'entre eux, elle reconstitue la différence, celle des possibles : pour le fils du chef et malgré sa jeunesse, des prétentions politiques ; pour les deux autres, une opportunité de revendiquer des avantages matériels d'abord puis de renégocier des droits sociaux ensuite.

Mais la distinction sociale liée au statut de mécaniciens villageois n'entraîne pas automatiquement, ni immédiatement, une reconnaissance assortie de valorisations satisfaisantes. Tout le monde considère en effet qu'ils doivent se consacrer entièrement à la pompe sans tirer de bénéfice en provenance du village. Ces divergences d'appréciation de la valeur de la pompe et de ce qu'elle doit entraîner, proviennent de l'ambiguïté du discours du projet. L'effet démobilisateur qui s'ensuit se traduit par le départ du fils du chef le village pour vaquer à ses trafics habituels et la grève du zèle entamée par les deux jeunes vassaux. L'abandon de poste, d'une manière ou d'une autre, est la première réaction observée dans tous les projets, lorsque les gens mis à contribution se lassent de n'en rien retirer. Mais le changement progressif de comportement des femmes à leur égard dès le début de la grève, fait entrevoir aux deux jeunes vassaux, la possibilité de faire reconnaître la légitimité de leur revendication.

Les femmes font d'abord le siège des robinets en les menaçant, en les couvrant d'injures. Puis des allers et retours toujours plus frénétiques impliquent la réaction de femmes à chaque fois plus grandes et plus autorisées. Le chef et ses conseillers refusent d'abord de s'impliquer, et renvoient aux femmes leur responsabilité dans le conflit. Dans un deuxième temps, les pères viennent exiger l'obéissance de leurs fils qui leur répondent en mécanicien : « C'est à nous que S. a confié la pompe, toi, tu ne me donnes rien, le chef, les femmes, personne ne nous donne rien. Si on ne reçoit rien, on arrête la pompe et on part à Niamey » (Sidi). Des hommes viennent tenter d'infléchir les jeunes gens du fait de leur autorité de conseillers.

Tous les registres de normes disponibles, ceux inspirés par le projet, ceux des systèmes traditionnels anciens et modernes sont activés alternativement, mais de façons contradictoires, selon qu'ils sont employés par les médiateurs, les *bénéficiaires* ou les mécaniciens. La pression monte et les femmes finissent par se lamenter, pleurer et supplier d'ouvrir la pompe, puis elles leur promettent des cadeaux. La négociation peut commencer.

En réalité, les deux jeunes vassaux n'ont pas, dans un premier temps, la prétention d'exiger une rétribution. Du fait de leur position de fils *derrière leur père, respectueux de leurs aînés*, de *vassaux*, ils demandent seulement qu'on leur permette de se débrouiller « pour trouver quelque chose ici », afin qu'ils puissent servir la pompe au lieu d'être tentés de « partir chercher ailleurs ». Le discours des femmes sur la parcelle est parvenu jusqu'à eux. La proposition finale des femmes de leur attribuer une partie de la parcelle n'est pas le fruit d'une entente préalable. Pour elles, c'est un moyen d'éviter de payer un salaire que depuis la grève, tous les villageois considèrent légitime mais que personne n'est disposé à payer, les femmes moins que les hommes, les *jardinières* moins que les *ménagères*. Pour les jeunes vassaux, recevoir une véritable rétribution ne devient un enjeu qu'à partir du moment où ils prennent soudain, conscience qu'ils sont devenus *indispensables*. Partant de l'idée de petite valorisation par un jardin de sauce, ils finissent par échafauder un véritable projet économique, la pépinière d'arbres et de légumes qu'ils pourront ensuite vendre aux demandeurs.

Le chef et ses conseillers sont désormais conscients des risques qu'entraînerait leur démission, et de la nécessité d'empêcher l'escalade dans les revendications en proposant une solution durable. Pour cela, ils décident de sécuriser les perspectives de rentabilité du projet des jeunes gens. Les femmes ont investi en leur faisant attribuer la parcelle qu'ils réclament, une parcelle très convoitée car elle bénéficie de tous les écoulements d'eau perdue, donc d'un arrosage garanti, idéal, sans frais, sans risque et sans effort toute l'année. Le chef leur garantit des conditions exceptionnelles pour la zone, en leur donnant le monopole villageois des ventes de plants d'arbre ou de maraîchage.

Leur demande initiale de valorisation confirmait leur dépendance, mais le droit durable qu'ils se voient attribué leur donne l'autonomie. Ces nouveaux rapports sociaux et l'initiative économique qui leur permet de s'exprimer, sont le produit d'une négociation entre les différents intérêts et le bon sens de plusieurs catégories d'acteurs. Mais là encore, les rapports de domination préexistants trouvent place dans le nouvel agencement des valeurs et des relations. Le fils du chef récupère le bénéfice de l'initiative économique en réinvestissant sa position de *chef du groupe*. Sans participer ni au travail de maintenance de l'éolienne, ni à la pépinière, il va toucher un tiers des bénéfices de l'activité agricole.

Le registre de reproduction des intérêts politiques trouve satisfaction par des voies détournées. La forme de la rétribution octroyée aux jeunes mécaniciens, ses aspects exclusifs donnent au chef de village une prise sur ces jeunes gens, en lui permettant de contenir d'éventuelles nouvelles revendications. Elle lui assure auprès de toute la communauté, l'autorité liée au bon fonctionnement de la pompe.

C'est aussi dans le registre de la négociation de nouveaux statuts, du contrôle et du maintien du pouvoir que se situent les stratégies opposées du chef Tamacheq et des *ishumar* à Tin Aouker. En les faisant entrer comme acteurs dans l'arène du projet en tant que participants aux travaux, Souleymane vide cet espace des potentialités de contestation qu'il pourrait contenir. Il les tient d'ailleurs à l'écart des postes de maintenance, qui par contre, peuvent *dégénérer* en lieux de pouvoir. Pour leur part, les *ishumar* utilisent l'occasion de participation pour se faire reconnaître, en promettant d'obtenir du *food for work*.

Toutes choses n'étant pas parfaitement égales, la moindre nuance entre deux situations favorise la production de stratégies très différentes. Mais dans tout ce que j'ai pu analyser, une autre dimension stratégique apparaît : les objectifs que visent ces stratégies sont à plus ou moins long terme, mais les conséquences visées sont toujours durables (J. Elster 1986 : 9-10).

Cela suppose de la part d'acteurs, dont la position par rapport au pouvoir est très variable – les jeunes vassaux songhaï, l'épouse du chef ; le frère du chef de tribu tamacheq - une capacité de projection et de maîtrise des facteurs environnementaux, susceptibles d'influencer l'évolution de la situation.

La non-participation : causes et usages

La valeur attribuée à la ressource apportée par le projet amène les acteurs à construire des enjeux en rapport avec leur position sociale et en fonction d'un ensemble de déterminants internes et externes. La forme et l'intensité de leur *participation* découlent de l'agencement de ces différents facteurs. Pourtant les éléments qui conduisent les acteurs à s'engager dans une forme ou une autre de participation, peuvent s'agencer pour les amener dans certains cas à *ne pas participer*. Les enjeux de pouvoir et de contrôle qui poussent des dirigeants à inciter ou à contraindre leurs dépendants à participer, peuvent dans d'autres cas les convaincre de les en empêcher. Les qualificatifs employés, dans ces moments-là, par les intervenants extérieurs sont les suivants : apathie, mauvaise foi, désengagement, comportement d'assisté, irresponsabilité. Dans les cas étudiés, quelques situations amènent les acteurs locaux à adopter des comportements de *non-participation délibérée*. L'analyse montre, d'une part, que les qualificatifs habituellement employés pour les désigner sont parfaitement inappropriés, et d'autre part, que ces attitudes sont au contraire toujours parfaitement réfléchies, les acteurs concernés faisant au mieux dans la situation à laquelle ils sont confrontés. La comparaison entre les deux communautés étudiées, et d'autres exemples permettent de vérifier que lorsque certains éléments sont réunis, la *non-participation* est inévitable.

Des causes inéluctables de non-participation

Des activités vitales en concurrence avec la participation au projet

Dans certaines situations, le sujet n'a pas d'autre choix que de *non-participer*, même s'il a compris l'utilité de le faire, et même si dans d'autres circonstances il avait la volonté de participer. C'est le cas, à chaque fois que le fait de participer au projet entre en concurrence ou rend impossible la réalisation d'activités indispensables. C'est aussi le cas, lorsque la participation au projet empêche d'être là où il est nécessaire de se trouver pour des raisons essentielles.

L'organisation du calendrier d'exécution des projets de développement est soumise à de fortes contraintes de temps, de budget, de durée des contrats des expatriés, des impératifs climatiques pour les déplacements en brousse, pour la réalisation des travaux, etc. L'aménagement de ces contraintes est, avant tout, assujéti au versement des tranches de financement vis-à-vis desquelles les agents sur le terrain n'ont que peu de latitudes. De toutes manières, il est nécessaire d'admettre que la prise en compte des activités des populations ne fait pas partie de la culture des projets. Compte tenu de tout cela, le planning de réalisation, ne tient que rarement compte des occupations d'hivernage et des contraintes des autres saisons des populations⁶³. Du fait du retard accumulé par leur programme pour toutes les raisons déjà

⁶³ Si depuis quelques années, certaines ONG et certains bureaux d'étude intègrent cette question à la planification de leurs activités, le démarrage d'un projet est toujours conditionné au déclenchement de l'enveloppe financière et à partir de cette

évoquées, les agents du projet étudié sont sous pression. Du fait des contraintes qui leurs sont imposées, ils éludent tout ce qui peut circonvenir au bon déroulement de leur planning.

Dans le cas de Tin Aouker, le chantier est paralysé par le départ des éleveurs sur les pâturages, ainsi que toutes les formes de participation, en main d'œuvre ou en prises de décision. Cette situation n'exprime pas un refus délibéré de participation ou une attitude agressive ou irresponsable, mais une impossibilité absolue. S'il y avait eu superposition avec le calendrier de cultures à Tacharan, le problème se serait posé de la même façon. Ce type d'omission a les mêmes effets sur les différentes formes de participation dans tous les projets. Mais d'autres excellentes raisons de ne pas participer peuvent venir s'ajouter.

Dans le cadre d'un projet de remise en valeur des terroirs en milieu Soninké-Haalpulaar dans le Guidimakha mauritanien⁶⁴, la participation des *bénéficiaires* aux travaux des aménagements des bas-fonds, a progressivement baissé d'une phase à l'autre jusqu'à être totalement arrêtée. Les travaux réalisés jusque là concernaient des aménagements secondaires et préparatoires. Les principaux aménagements devaient être entamés dans la phase où, justement, le désengagement complet de la main d'œuvre locale est observé. L'analyse de la situation, montre que de nombreux éléments contribuent à ce désengagement dont quelques-uns seulement sont explicités ici. Les gens appelés à apporter leur main d'œuvre ne sont pas forcément *intéressés*, les agents du projet n'ayant pas tenu compte des modes de maîtrise qui s'exercent sur les terres à aménager, parce qu'elles sont en apparence abandonnées. Certains sont, par contre, sûrs d'être bénéficiaires des aménagements, mais pour eux, un des premiers obstacles à la participation est parfaitement mécanique : les travaux doivent se dérouler à la saison sèche, donc à la saison dite *libre*, pendant laquelle la plupart des *bras* partent se louer contre salaire ou vont cultiver les espèces tardives de maïs sur les terres de leurs *anciens*, qui se trouvent à 60 km de distance de ce qui est désormais considéré comme le terroir villageois. Nombreux parmi les *manouvriers* ne sont pas très sûrs de pouvoir exprimer leurs droits sur les parcelles en cours d'aménagement. Le bénéfice hypothétique ne peut en aucun cas passer avant celui, garanti, de gagner quelques bons billets de banque pour nourrir leur famille (Mathieu 1996). Les travaux de projet, si bénéfiques soient-ils, ne peuvent pas être privilégiés sur la culture des vivres nécessaires pour la saison à venir.

Les mêmes observations pour les mêmes causes sont faites en milieu Kassonké (Cercle de Bafooulabé), où les membres des familles vont faire l'orpaillage (indispensable pour constituer les trousseaux, réunir l'argent pour les dots, constituer les fonds pour un investissement, etc.) à la période où les projets considèrent que les populations sont *disponibles*.

Dans le cadre du programme d'hydraulique en cours en 1^{ère} Région du Mali, c'est l'organisation des prélèvements réguliers de la contribution financière qui est rendue totalement in-opérationnelle à certaines périodes de l'année du fait que tous, revouvreurs et contributeurs sont dispersés en brousse et pour la plupart sont installés pour plusieurs mois dans les hameaux de culture⁶⁵ pour la durée de l'hivernage, la culture de contre-saison et lorsque c'est possible les cultures tardives. Contrairement aux discours des développeurs, sur la garantie que constitue le fait de faire désigner des fonctionnaires dans ces postes à responsabilité, ceux-ci vont cultiver comme les autres, car leur salaire ne peut pas suffire aux besoins de leur famille.

Ces individus font tous des choix rationnels et objectifs. Un chef n'a pas autorité pour interférer dans ces décisions. Il doit assister son dépendant dans la satisfaction de ses besoins

date-là, à la durée initialement prévue sur le calendrier prévisionnel, quelle que soit la saison et le décalage dans le temps par rapport à la proposition.

⁶⁴ Programme d'Aménagement de Terroirs du Programme Inter-ANG co-financé par les associations de migrants en France et la Coopération française, accompagné par le G.R.D.R. Ma mission d'appui à la Cellule réalisée en 1996 avait pour objectif de comprendre les causes de désengagement des bénéficiaires en terme de participation physique aux travaux d'aménagement de leurs bas-fonds et d'apporter à l'équipe des réponses méthodologiques permettant de déverrouiller la situation d'extrêmes tensions. Le cas auquel il est fait référence ici, est celui de la communauté Haalpular de Ajar Peul.

⁶⁵ Les hameaux de culture sont les sites aménagés sommairement aux abords des terres cultivables que les familles défrichent parfois très loin du village. Pendant l'hivernage, tous les *bras valides*, vont au hameau jusqu'à la fin des travaux agricoles. Au Mali, lorsque le village-mère ne peut plus s'étendre, les jeunes installent leur famille au hameau qui devient alors un village, parfois plus grand, plus important sur le plan administratif ou politique que le village-mère.

et la résolution de ses problèmes, il ne peut pas l'empêcher de subvenir à ses besoins.

Dans le même registre de causes d'impossibilités majeures, on trouve aussi des problèmes pratiques : les distances entre le véritable lieu de résidence des gens et ce qui est enregistré comme village et site d'implantation des infrastructures ; l'absence d'outillage et d'animaux, de paniers de bât, réservés aux travaux du projet. Ils entrent dans la même catégorie problématique qui entraîne une légitime *non-participation*.

Le manque d'intérêt (lorsqu'il est autorisé à se manifester)

Certains individus ou groupes savent ne pouvoir tirer qu'un bénéfice médiocre, aléatoire ou nul du projet. Logiquement, ils ne devraient pas participer sinon à leur convenance. Ce n'est pas ce que prétend le projet. Dans les cas observés, les individus ne sont pas libres de manifester leur manque d'intérêt. Ils doivent se plier aux contraintes du filet social dans lequel ils sont pris et dont ils font partie. Ils ne sont autorisés à *ne pas participer* que lorsque cela présente un avantage par ailleurs pour les dominants.

A Tacharan, c'est le cas des dépendants du cousin du chef et de ses alliés. Il en va de même pour les femmes de l'extrémité du village. Si elles ne contribuent que très peu en main d'œuvre, cela n'exprime, qu'incidemment, la faible intensité du recours qu'elles pensent avoir à la pompe. En réalité, ce n'est pas tellement pour ça qu'elles participent peu, car si leur présidente leur en avait donné l'ordre, elles auraient été contraintes bon gré mal gré de se soumettre. Mais l'épouse du chef en les incitant à se désengager sous prétexte qu'il y a suffisamment de petites femmes qui habitent à proximité du chantier pour faire le travail nécessaire, a hypothéqué la légitimité de leurs futures prétentions sur la pompe.

Du fait de la répartition des tâches, les femmes tamacheq de Tin Aouker⁶⁶ ne sont absolument pas concernées par la question de participation en main d'œuvre. Leur non-participation ne doit donc pas être interprétée par rapport au projet, pas plus que la non-participation des *taklit* dont le rôle est prédéterminé. Le chef de tribu lui-même ne pourrait pas les mettre à contribution même s'il le décidait, son autorité n'entrant pas dans le domaine des affaires de ménage, auquel appartiennent les esclaves et serviteurs de tente.

Statut social et non-participation

A la différence des femmes tamacheq, si les femmes songhaï contribuent au puisage de l'eau ce n'est pas simplement parce qu'on le leur demande, mais c'est parce que cette tâche fait partie de leurs attributions normales. L'observation inverse est valable pour les femmes tamacheq. Donc, ce qui conditionne principalement la participation d'une catégorie d'acteurs dans une situation culturelle donnée, conditionne tout aussi légitimement la non-participation dans une autre.

Les études de cas montrent que les femmes présentes dans les réunions du comité le sont à titre démonstratif. Ce n'est pas à ces occasions qu'un dialogue peut s'instaurer avec les femmes songhaï auxquelles il faut permettre de se réunir par ailleurs. Alors qu'elles se taisent pendant les séances avec les hommes, entre femmes certaines s'expriment et imposent leurs positions. On ne peut pas considérer le point de vue de quelques unes comme représentatifs de la majorité, et pour connaître l'avis des femmes il faut aller les rencontrer seules ou lorsqu'elles sont en petit groupe d'affinité, dans leur concession, au jardin, au robinet. Mais le

⁶⁶ Celles des familles du village et des campements attachés au village, les secondes étant à la fois majoritaires en nombre et prépondérantes sur le plan comportemental puisque ce sont elles qui vivent *normalement*.

milieu songhaï présente malgré tout un léger avantage sur le milieu tamacheq. Les femmes présentes physiquement aux réunions sont aussi, pour quelques-unes d'entre elles, celles qui prendront position dans un autre espace de dialogue. On peut supposer qu'elles enregistrent un minimum d'information sur ce qui se dit et qu'elles anticipent sur d'autres moments de rencontre. Leur manque ostensible d'attention sert surtout à montrer qu'elles ne *jugent pas les hommes*. Par contre, en milieu tamacheq, les femmes présentes aux réunions sont purement décoratives. Elles sont appelées parce qu'elles vivent au village, mais il s'agit de ce fait de femmes vassales, qui de toutes façons ne sont pas autorisées à (et ne souhaiteront pas) émettre des points de vue. La jeune femme noble, dont le point de vue pourrait éventuellement être considéré, s'il s'agissait d'une autre sphère de préoccupations, ne peut se joindre à un groupe d'hommes qui ne sont pas ses parents, ni ses frères, ni ses cousins. Cette situation et ses équivalents sont observables dans tous les projets dont le dispositif de prise de décision proposé est celui de la réunion et du groupe de décision.

La non-participation comme manifestation de *déception*

A l'automne 1988, l'équipe technique du projet a vérifié et signalé au chef de village de Tin Aouker les prédispositions du forage. A la mi-janvier 1989, Souleymane Ag K. frère cadet d'Almoumine, chef de tribu des Chamanamas, rencontre le chef de projet à Gao au nom de la tribu et de ses fractions, et dépose une demande en règle auprès de l'Administration. Plusieurs réunions sont tenues avec les représentants des différents groupes de population concernée et un comité de gestion est *élu en Assemblée Générale* en présence des expatriés. Trois semaines après le dépôt de la demande officielle, le contrat d'engagement entre l'ONG et le village de Tin Aouker est signé. Devant les sérieuses difficultés financières du projet les deux expatriés sollicitent l'UNICEF.

Alors que tout s'est passé très vite jusque là, l'engagement, une fois signé, ne débouche pas côté ONG sur une mise en œuvre immédiate des termes du contrat. Tergiversations de l'UNICEF, le fait que le groupe de Teberemt n'ait pas rempli ses engagements (désensablement du puits-citerne) indispensables pour procéder à l'installation de la 2^{ème} éolienne provoque la suspension du projet jusqu'à obtempération. Lorsque Souleymane vient annoncer que la population de Tin Aouker se désolidarise de Teberemt, l'hivernage commence rendant l'accès difficile pour les voitures, impossible pour le camion. Le chantier est arrêté jusqu'à ... « après les vacances des expatriés ».

Pour les gens de Tin Aouker, ce qui se passe là est déjà connu. « Avec le programme solaire c'est aussi comme ça que les choses se sont passées. Des gens sont venus, partis, revenus, ont parlé, nous ont obligé à réunir une cotisation, à rester ici (..) ils ont même commencé le chantier, fait les fondations, posé la citerne. Avec vous c'est pareil, ça ne veut pas dire qu'il y aura un jour une pompe ici » (Souleymane AG K.)

En septembre 1989, lorsque le chef de projet prétend démarrer le chantier, les oppositions sont nombreuses, absence massive, les quelques présents ne sont pas concernés, apathiques.

Malgré tous les éléments qui peuvent expliquer la non-participation des éleveurs de Tin Aouker, il est évident que la *déception* est à prendre en compte dans leur comportement : *déception* vis-à-vis de la réponse au besoin urgent d'eau en saison sèche qui n'a pas été satisfait ; *déception* par rapport à ce que les gens attendent du projet et de tous les projets en général, comme à Tacharan, le *food for work* ou des formes de rétribution. A tout ça, on peut ajouter, la déception des jeunes mécaniciens de Tacharan dans leur attente d'abord insatisfaite de reconnaissance professionnelle, par le projet d'une part, par leur groupe social de l'autre.

La déception ne s'exprime pas, obligatoirement ni seulement, par rapport à ce qui est dû et engagé. Elle s'exprime aussi par rapport à des attentes que chacun considère sinon légitime, juste ou prévisible d'obtenir. La déception se fonde sur des certitudes, qui elles-mêmes s'édifient sur deux catégories de signaux contradictoires.

- La première catégorie de signaux est le produit de ce qui est considéré comme acquis, l'histoire partagée des populations et des projets de développement, des présupposés implicites : « c'est comme ça que ça se passe dans les projets ici » ; la prévisibilité des changements de stratégie des projets et de comportement des agents expatriés en fonction des résistances ; l'accueil qui leur est réservé par les populations.
- La deuxième catégorie de signaux est au contraire en rapport avec des perspectives de changement entraperçues : le projet d'ONG tient un discours différent de tous les autres organismes ; son personnel tant malien qu'expatrié, démontre une rigueur, un potentiel de confiance tel que les gens ont pensé que les choses se passeraient autrement désormais ; chacun s'est attendu à ce que de nouvelles attentes trouvent satisfaction, notamment la reconnaissance de l'effort d'investissement particulier ; chacun pensait que le projet les soutiendrait dans leur tentative de renégociation sociale.

Hirschman (1980 : 22) considère la déception comme une catégorie centrale dans l'analyse des changements de comportement, « comme un élément déterminant le passage d'une position à l'autre, d'un cycle à l'autre », le passage de l'intérêt collectif pour le public au repli sur le privé. Il souligne son rôle déterminant dans le changement de préférence. Il en fait un concept explicatif de l'engagement et du désengagement du citoyen dans la vie de la communauté, et des nombreux changements de comportements collectifs (ibid. : 29).

Dans les cas observés, la déception entraîne effectivement des comportements qui, bien que collectifs, expriment en réalité des sentiments individuels et des décisions prises par chacun, en fonction de sa situation propre, dans l'échiquier des relations engagées. Un même mouvement de désengagement peut aussi être la conséquence d'un sentiment de déception vis-à-vis de plusieurs déclencheurs différents, cumulés à cette occasion. La déception de la chefferie de Tin Aouker est le fruit des dysfonctionnements du projet, de l'expérience malheureuse avec le Laboratoire d'Énergie Solaire et avec bien d'autres projets « qui sont passés par là, ont pris des engagements et ne sont jamais revenus ». C'est aussi le produit de l'espoir insatisfait d'obtenir des vivres, ce dernier élément accélérant le processus de désengagement. Mais la déception est provoquée de façon plus douloureuse et plus durable, par la trahison de la confiance mise dans les membres de cette équipe de projet par les gens de Tin Aouker qui, à un moment donné, ne voient plus d'issue à leurs attentes ; des mécaniciens de Tacharan devant l'absence de soutien par les agents du projet à leur effort de changement social.

« En zone pastorale on a l'habitude des projets qui ne tiennent pas leurs promesses. Mais avec vous, les gens croyaient qu'on se comprenait » (Mohamadine Ag K.)

« Depuis le début, on travaille comme si on faisait partie de l'équipe du projet. On s'est engagé à rester au village pour l'éolienne. Maintenant si le projet ne nous aide pas à trouver quelque chose, à quoi ça sert de se fatiguer » (Sidi)

Usages délibérés de non-participation

Un mécanisme de résistance interne en même temps qu'un moyen de la contrôler

A Tin Aouker, un des groupes d'*ishumar* dont Mossa est considéré comme iconoclaste. Ce groupe s'est engagé dans des activités dont le but caché, mais connu de tous est d'ébranler le pouvoir de domination des chefs Ikarbaganan. Il est le promoteur officiel d'un projet auquel la chefferie n'a pas adhéré. Ce projet est l'image du pouvoir du groupe dissident alors que la station de pompage est le symbole du pouvoir des chefs Ikarbaganan. Il est donc logique que les chefs refusent de contribuer d'une quelconque façon à cette édification. La participation à une activité qui n'intéresse pas les « pères », entre dans une stratégie d'émancipation et inversement. De même, le refus de participer à ce qui engage l'autorité des grands frères est un moyen d'affirmer la différence et la dissidence de ce groupe sans prendre le risque d'être exclu. Il s'agit d'une stratégie très proche de celle que décrit P.J. Laurent (1998)⁶⁷. Dans les faits, personne parmi les représentants de la communauté ne tient à ce que ces jeunes se mêlent de la pompe, qui représente un enjeu de pouvoir majeur.

« Ces jeunes sont insoumis. Il vaut mieux qu'ils fassent des choses qui leur plaisent. La pompe ce n'est pas leur problème. Eux, aujourd'hui ils sont ici, demain ailleurs »
(Souleymane Ag K.).

L'exclusion d'une partie des *bénéficiaires potentiels* par la non-participation

Les jeunes *ishumar* sont de fait exclus du pouvoir lié la pompe, par leur non-participation, comme les femmes songhaï des quartiers éloignés de Tacharan, sont exclus de droits de revendication sur l'emploi des surplus de l'exhaure et les bénéfices économiques éventuels parce qu'on les a exonérées de l'apport en main. C'est aussi la raison pour laquelle les *petits* Peuls Bororo qui vivent en permanence autour des points d'eau n'ont pas été conviés à participer, au moins en main d'œuvre. Mais les Peuls ont eux-mêmes, pris soin de ne pas risquer d'être associés.

Nous sommes ici devant des situations types *d'exclusion structurelle* (Iliffe, 1987, in Chauveau dir., 1995 : 73), partagée par les groupes étudiés. On observe ainsi simultanément le *mode exclusif négatif* (celui qui interdit toute revendication) qui existe dans les normes sociales des Tamacheq, et le *mode exclusif positif* (choix délibéré de s'autoexclure) qui existe dans les normes sociales des Peuls Bororo.

En réalité, pour les Ikarbaganan, le fait de ne pas faire participer en main d'œuvre les dépendants des membres d'autres groupes sociaux ne vise pas à exclure ces vassaux, ou les Peul Bororo, de la consommation. Mais c'est un moyen efficace de décourager *a priori* les fils de *grande tente* dont ils dépendent, les autres chefs des fractions qui campent sur le site, de toutes prétentions éventuelles sur le droit de maîtrise de ce point d'eau et de son système d'exhaure.

⁶⁷ De jeunes burkinabés revenus au village tentent de construire les conditions nécessaires et avantageuses pour y rester. Pour cela il leur faut remettre en cause le pouvoir traditionnel et générer des espaces de pouvoir en rapport avec leurs attentes en se positionnant comme des intervenants en faveur de leur groupe social.

La défection comme moyen d'expression, comme levier de changement

La défection de l'individu par rapport à un acte attendu de lui est un moyen d'exprimer son désaccord, son insatisfaction (Friedman, 1962 :129). Les économistes contestent généralement ce point de vue, car ils l'accusent de conduire à privilégier la défection sur la prise de parole (revendication, contestation) comme moyen d'exprimer le mécontentement (Hirschman, 1972 : 22-23). La prise de parole est ici considérée comme « un mécanisme de redressement susceptible d'agir sur la situation [à condition que] le lieu privilégié ou les conditions idéales de la parole [soient réunis] » (Hirschman, *ibid.* : 36). Cela peut être considéré comme valable dans des sociétés de libre parole⁶⁸. Mais rien n'est moins sûr, dans des sociétés dans lesquelles, le droit de parole est sévèrement réglementé par les normes sociales. Dans ce cas, la défection devient un moyen efficace de se faire entendre comme on l'a vu à de multiples reprises dans les études de cas. Contrairement à ce qu'affirment les économistes, elle ne s'oppose à la prise de parole, elle devient une façon de prendre la parole.

Le droit à s'exprimer par la défection est déjà, en lui-même, significatif d'une marge relative de manœuvre et de choix pour les individus qui en usent. Et même ces latitudes-là ne sont pas également autorisées pour tous les acteurs observés. On voit, par exemple, que les *ishumar* fils de nobles font usage de la défection dès le début de l'engagement pour exprimer leur différence, leur refus de reconnaissance de l'autorité. Par contre, ce n'est pas le cas des dépendants convoqués, ni celui des jeunes Songhaï, et pas même le cas du fils du chef de village, qui ne recourent à la défection, que dans un deuxième temps et en dernière extrémité. Donc, même l'appartenance à la noblesse ne suffit pas en elle-même, à donner le bénéfice de ce droit. En réalité, l'intensité de ce droit et les manières autorisées d'y recourir sont inscrites dans les normes sociales, ainsi que dans les espaces de tolérance que le groupe a développés, soit pour préserver l'ensemble du système normatif, soit pour l'amender au contact des influences extérieures.

En fonction de ces normes et de ces marges de tolérance, la défection sera valorisée (chez les Peul), ou plus ou moins jugée, et perçue de différentes manières (Hirschman, 1972 : 23) : comme un moyen oiseux qui provoque l'indulgence du chef tamacheq et le confirme de l'immaturation des *ishumar* ; comme un crime, une trahison qui entraîne un sentiment de déshonneur chez les conseillers songhaï ; comme une agression pour les femmes songhaï ; comme une désertion par rapport aux obligations sociales d'où la honte des vassaux songhaï pères des jeunes révoltés. Dans nos sociétés, la prise de parole est *a priori* mieux jugée que la défection en tant que moyen d'expression de la contestation, y compris lorsqu'en fin de compte, elle n'est pas considérée. Mais dans les sociétés observées, elle ne constitue pas un atout majeur pour celui qui l'emploie, d'où l'absence d'exemple à montrer de ce type de choix. La parole est toujours prise en aparté, adressée à un tiers susceptible de jouer l'intermédiaire, entre l'insatisfait et ceux qui ont le pouvoir de répondre à ses attentes. Même les revendications des jeunes mécaniciens Songhaï ne sont pas publiques. Ils utilisent à cette occasion un intermédiaire considéré comme neutre, le mécanicien du projet, lui-même susceptible d'intercéder auprès du chef de projet expatrié, pour porter leur parole au chef de village.

⁶⁸ Je participe actuellement à des groupes de réflexion sur les conditions de la prise de parole. L'analyse du milieu associatif présenté comme le lieu privilégié de la prise de parole des *muets sociaux*, ne se révèle même pas en Europe être un lieu véritable d'expression des minorités, y compris lorsque leur déficience est l'objet de l'association. Dès le début du processus de structuration, l'institution est l'objet de processus de prise de contrôle, à l'occasion desquels se bâtit un discours dominant et où les plus forts, les mieux dotés, les plus éduqués, ceux qui disposent d'un réseau d'influence imposent leur point de vue.

Les cas observés montrent que la défection ne se contente pas d'exprimer la déception. Elle peut aussi servir de moyen de pression. Hirschman (1978, in Jobert, 1983 : 543) développe la notion de défection en l'enrichissant de celle de *sortie du système* (*exit*), comme substitut à l'impossibilité de s'exprimer. La sortie du système fait apparaître la dimension agressive ou le haut niveau de risque qui caractérise ce choix stratégique. Il ne s'agit pas d'un acte de démission donc d'une manifestation de passivité qui aboutit à la perpétuation de ce qui insatisfait, mais au contraire, d'une forme active et délibérée de contestation qui vise à provoquer du changement. On retrouve la défection comme forme de remise en cause du pouvoir en place de la part des jeunes Tamacheq de Tin Aouker, de la part du cousin du chef et des jeunes Songhaï de Tacharan. La défection peut aussi prendre des formes intermédiaires telles que *l'indocilité* vis-à-vis des consignes (Laurent, 1998 : 190-1), forme de représailles qui découle de l'impossibilité de dialogue et de l'incapacité des acteurs locaux à faire entendre leurs demandes.

Les effets de ces formes de *non-participation* varient avec le contexte. La défection incitée des *ishumar* de Tin Aouker, même si elle a peu d'incidence sur le déroulement des activités du projet, celle des femmes de Tacharan en a beaucoup sur l'usage à venir de la pompe. La même stratégie adoptée par le cousin du chef de Tacharan a des effets néfastes sur les activités du projet, parce qu'elle est démobilisatrice pour une fraction de la population et provoque une confusion quant à l'importance pour la communauté d'adhérer au projet. La défection des jeunes songhaï remet en question les besoins des familles en même temps que leur avenir personnel.

Mais on observe aussi que, dans tous les cas, « le loyalisme peut accroître le coût de la défection » (Hirschman, 1972 : 45) et rendre éventuellement difficile, sinon impossible, de faire le choix de recourir durablement à la défection. Choisir d'exprimer ses revendications par le refus de participer est d'autant plus coûteux que la personne qui fait ce choix est loin des catégories sociales habituellement autorisées à prendre la parole. Le cas s'aggrave avec l'importance donnée à la chose, pour les mécaniciens de Tacharan, le côté vital restitué au service offert par la pompe, pour le cousin du chef songhaï, la dimension prestigieuse de l'installation pour la chefferie du village à laquelle il appartient malgré tout par son lignage. Le rejet qui sanctionnera éventuellement le contestataire, sera d'autant plus grand qu'il est éloigné du centre, que l'enjeu est important et que sa position est moins défendable. Recourir à la défection est donc le produit d'un calcul audacieux coût-rentabilité, avantages-inconvénients. Le cas des jeunes mécaniciens songhaï se révèle être celui de guerriers bien armés dans une forteresse. Le prix à payer par la communauté pour leur défection est considérablement supérieur au coût qu'elle peut représenter socialement pour eux individuellement. Rappelons que leur enjeu est de taille, car il s'agit de leur avenir de mécanicien pour toute la région.

Il y a donc des agencements qui prédéterminent différemment l'issue de la stratégie : le désengagement qui évolue en non-participation des petites gens embauchées malgré elles par leurs nobles dans les obligations du projet ; la défection des personnes désignées comme clés du système ou comme personnalités dont l'influence est utile. Le prix de la défection des jeunes mécaniciens dont le prix oscille entre le risque de licenciement et celui du reclassement social pour les jeunes, entre une reconnaissance comme leader de l'opposition ou son éviction durable pour trahison pour le cousin du chef songhaï.

J.-P. Jacob (1997, in Blundo, 1998 : 33), à la suite des travaux de Godbout (1983, in Blundo, *ibid.*) et de Madmani (1996) met en évidence une autre stratégie de non-participation,

qu'il ne faut pas confondre avec la défection, bien qu'elle soit une forme de renoncement ou un moyen d'expression. Il s'agit de *l'opposition sans participation*, qui découle d'une mobilisation politique mais concerne les exclus du contrôle des ressources. Le directeur d'école de Tacharan pratique et fait pratiquer à ses alliés cette stratégie. On peut considérer sa stratégie comme une forme détournée de gouvernementalité.

6.3 Conclusion

Les acteurs sociaux construisent des enjeux en fonction des opportunités et de l'ensemble des éléments qu'ils sont autorisés (ou osent) mettre en œuvre pour les atteindre. Les ressources apportées par le projet ne constituent pas des avantages à considérer et à gérer de façon indépendante du reste de la vie individuelle ou collective des acteurs. Elles viennent s'inscrire dans des itinéraires personnels ou collectifs. Et le comportement des acteurs vis-à-vis d'elles est toujours orienté vers le bénéfice maximum pour le moindre coût possible. Ces enjeux évoluent, du fait de la présence puis des formes de rationalisation des ressources apportées par le projet, du fait des ressources périphériques ou parasites qui naissent de l'exploitation des ressources principales et de leur simple présence. Le fait de participer aux consignes données par le projet, la manière de le faire ou de ne pas le faire est liée à la façon dont chaque acteur se positionne vis-à-vis de tous ces éléments.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la *participation* et la *non-participation* ne sont pas des comportements extrêmes exprimant des positions opposées par rapport à l'objet de l'engagement. Les circonstances, les normes sociales du groupe, les contraintes contextuelles, l'opportunité se conjuguent pour que les choix de chaque acteur dans les limites qui lui sont données (ou qu'il a réussi à obtenir) puissent aboutir au plus près du résultat qu'il vise. En l'occurrence, nous avons vu que la défection et la participation peuvent chacune exprimer un sentiment, son inverse ou de nombreuses positions intermédiaires. Elles peuvent l'une et l'autre entraîner un résultat, son inverse ou des résultats intermédiaires suivant le cas. La stratégie adoptée repose sur la valeur que l'acteur attribue à la ressource, à ses effets périphériques, à la récupération de sa présence. Elle dépend du niveau de risque que l'acteur peut, ou est prêt à prendre, ce que sa position sociale ou ses qualités personnelles lui donnent comme capacité à maîtriser le maximum possible des paramètres au milieu desquels il doit s'orienter, et à les employer avec adresse et circonspection en restant vigilant.

Ainsi, si la défection peut être un moyen de remise en cause du pouvoir établi, dans d'autres circonstances, la participation peut se révéler le meilleur moyen de contester. Ainsi, de nombreux des cadets, fils de castés, descendants d'esclaves, remettent en cause l'autorité de leurs aînés, de leurs nobles, des descendants de leurs anciens maîtres.

Ils le font depuis leur association de travailleurs migrants en France, en participant activement aux projets de développement, à l'aménagement des infrastructures modernes dans leur village, parfois même sans l'accord de ceux qui s'y trouvent.

La participation et la non-participation peuvent donc être, à la fois des effets ou des causes, en même temps qu'un moyen d'exprimer les enjeux que soutiennent les acteurs. Elles sont des éléments de la stratégie de défense des enjeux. C'est en même temps une forme de gestion du risque. Il est donc impossible que tous participent de la même manière et avec la même intensité, ce qui est pourtant la demande du projet. Le décodage des véritables enjeux nécessite une connaissance de la société spécifiquement observée (et non pas générale). Les

enjeux prévus par le projet se diluent parmi les nombreux enjeux qui naissent à l'occasion du projet, qui devient lui-même une ressource, quoi qu'il apporte par ailleurs. Des enjeux s'expriment alors *sur* le projet.

Cela soulève la question de savoir, si d'autres ressources que les projets pourraient entraîner de façon aussi systématique, tous les processus décrits ci-dessus.

Si la durabilité recherchée par le projet doit passer par la valorisation financière de certains acteurs, celle-ci ne peut être assurée que par les efforts financiers des usagers. Il ne s'agit donc plus d'un projet de distribution d'eau potable à la totalité des familles d'une communauté qui en assureraient collectivement la charge de maintenance. Il s'agit d'un autre projet, prévoyant des investissements et des engagements financiers, des garanties, un système basé sur la rentabilité économique.

Dans tous ces cas, on ne peut plus se contenter de parler de « population associée aux décisions ou à la réalisation » mais d'actionnaires. Il ne s'agit plus de volontariat et de participation, mais de personnel engagé, de caution, d'engagement financier, de rétribution et de bénéfice.

7 L'engagement : une condition essentielle de la participation

« *Vous n'avez pas respecté vos engagements, on ne peut pas installer la deuxième éolienne* » (Le chef de projet aux représentants de la chefferie tamacheq).

« *Le projet ne doit pas s'engager s'il n'a pas les moyens de faire ce qu'il faut* » (Le chef songhaï au chef de projet).

Chacune de ces citations se réfère à une forme de non-respect de l'engagement d'une des deux parties dans le projet. Mais alors que la première se base sur les termes du contrat, la deuxième renvoie à une sphère morale. La participation à une action partagée présuppose l'engagement des parties pour la durée de l'opération. Cet engagement peut avoir des formes différentes, contractuelle (convention, protocole, contrat), morale (serment, promesse), selon l'objet, les acteurs, le contexte, les normes et les valeurs qui servent de base à la relation et garantissent la réalisation de l'accord passé. Mais les parties en présence dans le projet ne perçoivent pas l'engagement de la même manière.

Du point de vue des intervenants, l'allusion implicite à la contrepartie des bénéficiaires dans le projet, ne se réfère pas à un hypothétique *contre don* ou à la dynamique qui s'établit dans la relation entre donneur (intervenant) et donataire⁶⁹. Elle renvoie dans les termes du contrat, à la part de la *communauté villageoise* dans la relation. Par contre, la participation ou la non-participation des villageois ne semblent pas être liées aux termes du contrat, ni exprimer une volonté de respecter ou de déroger aux prescriptions. Lorsqu'ils parlent d'engagement suivi ou non, les intervenants se réfèrent à un registre moral, à des relations de proximité, de connivence, dans lesquelles le contrat n'a pas sa place. Pourtant, de tous les déterminants externes qui conditionnent les comportements des acteurs et contribuent au contexte de notre observation, le contrat passé entre l'intervenant et les *bénéficiaires* est le seul à avoir une existence matérielle palpable – en dehors de la structure de pompage et en attendant qu'elle soit installée -. Le contrat est la *preuve* qui lie officiellement les acteurs dans le projet de développement et qui *garantit* à chaque partie que l'autre ira jusqu'au bout de l'aventure partagée.

7.1 Réflexion autour de la notion de « contrat »

« *Contrat : convention par laquelle une ou plusieurs personnes "s'obligent envers une ou plusieurs autres à donner, à faire ou à ne pas faire quelque chose"* » (Code civil)⁷⁰

Dans le contrat, la part de chacun est décrite en termes d'obligations et d'avantages. Le contrat définit le contenu et les modalités des engagements mutuels, de même qu'il identifie les bénéficiaires et les bénéficiaires de l'action.

⁶⁹ Les praticiens de l'approche participative ayant tendance à oublier les effets de l'interaction entre les acteurs en présence et ce qu'elle est supposée engendrer.

⁷⁰ « Nouveau Petit Robert. Dictionnaire de la Langue Française », 1994.

Pourtant, les particularités du contrat dans le projet de développement l'opposent à plusieurs titres au contrat comme forme juridique d'engagement. Il est étranger, voire en contradiction, avec les formes d'engagement moral ou économique que nous avons vu surgir de l'étude des groupes sociaux considérés. Il s'appuie sur d'autres normes que celles, sociales et culturelles, qui régissent le choix des acteurs. Il ne considère pas les situations qui peuvent, pour chaque groupe, conduire à l'engagement des acteurs, et ne porte d'attention particulière ni aux pratiques qui pour eux sont tolérables, ni à celles qui pourraient être avantageuses dans ce cadre. En conséquence, la première des conditions *sine qua non* qui doivent caractériser un contrat, et qui est son inscription dans le cadre d'enjeux communs aux signataires, base nécessaire et fondement de l'acte d'engagement contractuel (Beauvois & Joule, 1981 : 144), est absente. Faute d'être construit comme un lien entre deux centres d'intérêts, d'être ancré sur un minimum dénominateur commun, le contrat matérialise un *lieu projet propre*. Il décontextualise la relation pour la situer dans un *champ étranger*, un lieu de déshumanisation, de déculturation, où les valeurs des acteurs locaux n'ont pas cours et où l'importance ne porte pas sur l'acte d'engagement en lui-même, mais sur les circonstances qui le motivent.

Pour comprendre les effets de ce rapport particulier sur les stratégies des acteurs, une analyse comparative semble nécessaire : analyse de ce que contient *le contrat* comme rapport social et interaction normalisée, de ce qu'il implique pour remplir sa fonction de médiation dans une relation d'échange négociée entre différents systèmes de normes, et de ce qui constitue le *contrat de projet*, plus précisément les contrats passés dans les cas que j'observe.

Le contrat s'inscrit dans le cadre d'une action organisée (E. Friedberg, 1992 : 537). Il est un rapport interactif, dans la mesure où il définit un lieu spécifique d'interaction qui construit ses règles propres, à partir des normes des individus qui s'y engagent autour d'enjeux partagés (Strauss, 1992). L'engagement en constitue le fondement. Ses termes et les conditions de sa réalisation contribuent à déterminer les stratégies des acteurs qui y sont impliqués⁷¹.

Les caractéristiques générales d'un contrat, ses implications.

Le contrat est une sorte de scénario connu et compris de toutes les parties dans lequel les actions sont codifiées. C'est une figure juridique de la dépendance consensuelle, qui trouve sa place dans un système social et culturel contemporain, mais se réfère aux pratiques sociales et politiques telles que transformées au cours de l'histoire (Balandier, 1969).

Le contrat, à la différence du don est la base d'un *échange négocié* et prévoit par écrit, tous les détails de la transaction (Petitat, 1995 : 35). C'est un rapport structurel qui est établi entre les acteurs dans la relation d'échange. Il apparaît comme un moyen de détermination totale, un outil idéal de l'action instrumentale et rationnelle, concept qui domine dans nos sociétés occidentales modernes mais dont J. Elster montre les limites.

« *La rationalité instrumentale est perplexe devant les plaisirs qui dérivent du comportement non instrumental* » (Elster, 1986: 9).

⁷¹ Dans leur analyse critique de la *théorie de l'engagement* de Kiesler, Beauvois & Joule interrogent un faisceau théorique qui converge pour déterminer les conduites et les effets des comportements adoptés par les acteurs. Voir aussi Harvey et Mills, 1975 en ce qui concerne les *facteurs d'engagement* et le *caractère irrévocable de l'acte* ; in Beauvois & Joule, voir Rosenbaum en ce qui concerne les notions d'engagement *externe* et *interne*, Kiesler pour les manipulations.

Le contrat est un *engagement situationnel finalisé*, qui réfère à une situation donnée des individus précis, dont les comportements manifestes doivent donc être fondamentalement comparables et approximativement normalisés (Hannerz, 1983c80 : 134).

Un cadre de négociation

Dans la conception traditionnelle, le contrat est une forme d'échange politique, d'ailleurs dans l'Essai sur le don, M. Mauss voit « l'échange comme une forme de contrat » (Sahlins, 1976 : 221). Le *contrat*, comme le *don*, entraîne la réciprocité entre deux termes (ibid. : 222). L'un et l'autre impliquent un engagement mutuel de deux ou plusieurs parties, dans un projet commun qui satisfait chacune des parties d'une manière ou d'une autre – de façon égale ou inégale mais acceptée, dans des délais déterminés selon des règles admises par les deux parties -. Le degré de motivation des acteurs par rapport aux actes à accomplir (Strauss, 1992 : 47)⁷², est affirmé par les termes du contrat. Mais le *don* affecte la volonté, non le droit (Sahlins : 223). Par contre, la codification qu'implique le contrat réduit l'incertitude des acteurs et leur questionnement sur leurs motivations personnelles et respectives (Strauss, 1992 : 53). Ce faisant, elle réduit aussi leur marge de liberté.

Pour que cet accord réponde aux attentes de chacun, il présuppose une bonne information partagée des partenaires, sur les actes mais aussi sur les issues à court et à long terme de ces actes. Ce facteur a une incidence directe sur le sentiment de choix et de responsabilité de l'acteur, que Beauvois et Joule (1981 : 141) mettent en équivalence avec l'engagement (*self-commitment*). Le degré d'information mutuelle est donc en rapport direct avec la dimension de conscience des acteurs qui implique un certain degré d'expérience par rapport à une situation du même type (E. Friedberg, 1992 : 540). Que l'expérience soit directe ou médiatisée, elle constitue une forme de connaissance par rétroaction qui facilite le modelage des comportements par effet cumulatif et qui permet de ce fait la prévision de certains effets connus, l'anticipation sur les réactions possibles (Hannerz, 1983 : 186). Le degré d'information mutuelle recouvre une dimension essentielle du contrat qui est le degré d'*inter connaissance* personnelle ou institutionnelle, et pour le moins l'aptitude des acteurs à vérifier la représentativité reconnue ou éprouvée de leur(s) partenaire(s)⁷³. Il permet d'établir la *valeur à attribuer au partenaire*. Ces éléments interfèrent eux aussi dans la capacité d'anticipation des stratégies réciproques, qui met les partenaires à l'abri de l'inattendu, de l'imprévisible (E. Friedberg, 1992 : 544).

Ensemble, ces éléments constituent le cadre de la négociation dont le contrat est l'aboutissement, et dont les termes doivent refléter les attentes et la recherche de satisfaction des parties en présence, dans des conditions de garanties qui sont optimum.

⁷² Dans son interprétation de ce qu'il nomme « la pseudo-théorie de la motivation », l'auteur montre que cette dernière prédomine dans les situations les plus conventionnelles, et que plus la situation est problématique, plus l'individu est confronté à un problème de motivation par rapport aux actes à accomplir, à leur signification, au bénéfice à en tirer.

⁷³ Dans son analyse comparée des théories des comportements sociaux, U. Hannerz lie la conduite des rapports sociaux aux différentes quantités d'information personnelle dont les acteurs disposent les uns sur les autres et à l'instauration d'un contrôle normatif dans les relations structurelles.

De la valeur de l'acte contractualisé

Mais tous ces éléments présupposent, que des valeurs aient été données à l'acte que chaque acteur va réaliser, et aux avantages qu'il va tirer de l'accord. Il faut donc que les protagonistes partagent, sinon l'échelle des valeurs, tout au moins qu'ils se satisfassent dans leur propre registre, de la valeur donnée par le partenaire à leur partie - en acte et en avantage - dans le contrat. Deux dimensions essentielles sont gérées par l'acteur dans l'engagement en général, dans le contrat en particulier, la *conscience* et les *ressources* à engager, et celles à conquérir (Hannerz, 1983 : 134). Dans cette gestion, le degré d'information, donc de maîtrise de la situation lui permet de doser ce qu'il peut accepter de perdre par rapport à ce qu'il a à gagner, donc d'envisager l'investissement qu'il considère juste.

Des rôles et des normes préétablis et partagés

Le principe du contrat se rapporte donc à la *notion de rôle* défini pour chaque acteur en termes normatifs, partagés et identifiables, déterminés et supposés être isolés des influences internes comme des influences externes. Le contrat est un lieu juridique artificiel, qui n'existe que pour la durée établie par les partenaires. Les normes communes aux parties permettent de gérer les combinaisons possibles dans la mise en œuvre de l'engagement. Elles déterminent implicitement les espaces dans lesquels peuvent se déployer les jeux de rôles où chacun connaît les marges de truchage de l'autre. Elles permettent de *coller* en apparence au rôle, pour combler le fossé entre l'acte accompli et l'acte attendu.

Le contrat : un « ordre négocié »

Bien que le contrat ne soit pas supposé faire l'objet d'interprétation de la part des acteurs⁷⁴, l'acteur n'investit pas toutes les conséquences de son acte de la même importance. Il fait des choix, établit des priorités qui le portent souvent à privilégier, dans la chaîne des conséquences, les plus immédiates sur les plus lointaines, même si ces dernières, sont rationnellement plus favorables à ses intérêts. Donc, même dans un rapport aussi rationnel-légal qu'un contrat, rien ne permet de penser que les acteurs vont adopter des attitudes pensées comme rationnelles. De façon plus générale, « le comportement dévie de l'action prescrite » (Elster, 1986 : 11). Le contrat en lui-même prévoit d'ailleurs des espaces normatifs qui permettent de le réinterpréter tout en respectant les grandes lignes⁷⁵. Il offre ainsi les conditions apparemment idéales de l'acte qui sécurisent les protagonistes.

S'il en est ainsi dans le meilleur des cas, on peut alors se demander ce qu'il en est lorsque les règles du jeu sont faussées, comme dans l'interaction entre les populations et le projet ?

⁷⁴ Singleton (1991: 34) suggère que dans un rapport contractuel, les réponses à la question du mandat de chacun, sont faciles à donner.

⁷⁵ « Dans le cas où... si la situation changeait... ».

Le contrat dans le cadre des projets observés

Le contrat qui lie chacun des deux groupes de population à l'O.N.G. dans le cadre du projet observé, comporte les principales caractéristiques de tous ceux qui sont passés par les projets de développement qui s'adressent à *la base* à cette période, ainsi que par de nombreux projets actuels (en 2000 et 2001) : les organismes s'engagent à apporter une aide précise qui représente l'essentiel de l'investissement dans le projet (un encadrement et des biens collectifs dans la plupart des cas) en contrepartie de quoi, la *communauté*, le *groupe-cible* bénéficiaires s'engagent à un apport dans les trois registres présentés précédemment⁷⁶.

Des caractéristiques qui invalident les termes du contrat avant sa signature

Je ne reviendrai pas ici sur les représentations respectives des acteurs en ce qui concerne les actes considérés par le contrat, ni sur l'illusoire partage des valeurs et des normes dans le projet, donc sur les difficultés de mise en œuvre de notions étrangères pour le groupe qui l'accueille. Par contre, certaines caractéristiques du contrat, ce qu'il sous-tend et ce qu'il ne peut qu'entraîner, du fait même de la procédure adoptée, en rendent les termes caducs, avant même qu'il ne soit rédigé.

De l'uniformité des contrats : une relation d'échange *non négociée*

Les termes du contrat proposé par l'O.N.G. sont les mêmes pour toutes les communautés bénéficiant de son intervention. Comme c'est le cas dans de nombreux autres projets d'O.N.G., mais aussi de coopération internationale, ces termes ne varient ni du fait de la diversité des actions menées, ni de ce qui caractérise les populations : appartenance identitaire, particularismes culturels, conditions économiques (production de rente, autosubsistance, émigration), spécificités des zones géographiques et des ressources qu'elles offrent (zone subsaharienne, sahélienne, sahélo-soudanienne, riveraine ou non), modes de production dominants (élevage semi-sédentaire, agriculture, cueillette), acteurs spécifiquement concernés.

Les termes et leurs modalités d'application sont définis une fois pour toutes et *avant* que le dialogue avec les populations ne commence – lorsqu'il y a dialogue -. Ils ne prévoient aucun aménagement particulier susceptible de prendre en compte les spécificités organisationnelles de chaque communauté, les compétences et l'éventuelle efficacité des institutions villageoises existantes, l'expérience préalable des groupes dans le domaine ou dans d'autres, leur structure politique, leurs modes de gestion des ressources sur lesquelles le projet prétend intervenir.

Le contrat dans le projet observé est un construit unidirectionnel, élaboré par les services de l'O.N.G. et proposé tel quel aux bénéficiaires. Il reproduit avec très peu de modifications celui qui est exploité depuis plus de dix ans au Sénégal. Ses termes sont le reflet des exigences auxquelles l'opérateur doit lui-même répondre pour satisfaire les attentes de ses bailleurs de fonds (cf. annexe 3.I.).

⁷⁶ Depuis le milieu des années 1995, la contribution en main d'œuvre tend à ne plus être exigée, que lorsque les populations sont considérées comme n'étant pas en mesure de payer la « participation financière initiale », mais cela ne concerne que les projets comportant de très gros ouvrages.

Le contrat dans le projet : une fantasmagorie

Un peu d'attention nous montre que le contrat joue des rôles tout à fait différents de ceux qui devraient être. Logiquement, si la réalisation d'un projet vise vraiment au bénéfice des populations, et si la *participation* fait partie des principes qui le fondent, ses représentants interpellés comme *responsables officiels* du groupe social, devraient se voir déléguer les fonctions de maître d'œuvre des activités, le groupe pouvant par la suite se réorganiser autrement. Or, le contrat qui lie l'O.N.G. aux deux communautés étudiées comporte trois caractéristiques particulièrement discriminantes qui ne peuvent qu'agir directement sur les stratégies des acteurs locaux.

Premièrement, le projet ne peut démarrer sans l'engagement formel et écrit du représentant de la population. Mais contradictoirement, alors que la signature du chef de village formalise l'engagement de ses concitoyens, elle conclut aussi son propre désengagement ainsi que celui des membres du conseil de village en tant que tels. Dans la première version du contrat proposée en 7^{ème} Région du Mali, un *nota bene* précise en effet : « Le chef de village ne peut être membre du comité de gestion, ne pouvant être juge et partie, sa mission attendue par le projet étant celle d'arbitrage des conflits ». En signant, le chef s'engage donc, non pas à assumer les responsabilités traditionnelles et administratives qui sont les siennes, mais à se retirer pour laisser toute autorité à – et dans le meilleur des cas de la partager avec – un groupe artificiel, le comité de gestion. Dès sa création, le comité de gestion devient le seul et unique interlocuteur officiel du projet, le maître d'œuvre du projet dans le village. Simultanément, l'autorité villageoise légale est implicitement niée, tandis que son pouvoir d'arbitrage continue à être sollicité. Ce qui est demandé aux chefs de village, c'est de faire preuve d'une apparente représentativité et non de leur pouvoir sur le groupe ou de leur capacité de gestion et d'administration qui leur donne ce pouvoir. Le contrat, sans que rien ne soit écrit à ce sujet, leur refuse la confiance pour gérer l'accès des bénéficiaires et le bien collectif⁷⁷. Par contre, hors contrat et du fait même de la réalité, le projet les exhorte à démontrer leur capacité d'animation et de mobilisation supposée être un de leurs attributs officiels⁷⁸, mais sous son versant négatif, sur le mode coercitif, lorsque quelque chose ne va pas et que soudainement cette autorité semble tout à coup être plus utile que dangereuse. La demande officielle adressée à (et visée par) l'administration, dont la copie est annexée au contrat, est supposée être la première preuve de la volonté de la communauté. Cette mesure répond en réalité aux pressions exercées par l'administration centrale sur des O.N.G. accusées à cette époque au Mali, de faire leur propre loi et de ne pas contribuer à la réalisation des *programmes nationaux*. L'engagement écrit consiste à légitimer l'action de l'O.N.G. grâce à la demande des autorités villageoises qui la fait entrer dans ce qui est pompeusement appelé *programme de développement local*. Celui-ci n'est en réalité que la compilation par le C.L.D. des demandes écrites émanant des villages, elles-mêmes désignées « initiatives de base ». Le contrat accompagné de la demande correspondante, est d'ailleurs lui-même annexé à la requête de cofinancement adressée au bureau malien de l'UNICEF, comme condition à respecter dans l'accord passé entre ce bailleur de fonds et le bureau local de l'O.N.G. D'une

⁷⁷ Il est vrai que dans l'histoire de la région, selon le type d'équipement, les chefferies ont géré les biens collectifs comme leurs biens privés, et ce faisant, elles en ont redistribué les bénéfices selon leurs règles ou bien, lorsque l'usage a été laissé à tous, elles se sont montrées incapables de faire face à la question de maintenance. J.-P. Olivier de Sardan (1999 : 147) fait le même constat au Niger.

⁷⁸ Cette capacité n'est cependant pas inhérente au statut de chef, et celui-ci est loin de suffire à la faire exister (Olivier de Sardan, 1999 : 147-149).

certaine manière, l'ensemble présente le double avantage de légitimer le choix de l'O.N.G. d'intervenir auprès de ces groupes sociaux et de partager avec les responsables administratifs et politiques locaux le risque d'échec éventuel. Cette procédure porte en elle, l'ambivalence de l'idéologie populiste développementiste (Olivier de Sardan, 1995 : 101-103) qui se traduit par une profonde méfiance des bailleurs et des opérateurs, vis-à-vis des autorités locales. Les contradictions du discours développementiste sur l'*empowerment*, entre la volonté de donner le pouvoir aux groupes dits *vulnérables* et la nécessité que se mette en place une capacité de gestion qui exige de l'autorité, sont au cœur des ambiguïtés du contrat. La crainte d'augmenter le pouvoir des chefs traditionnels considérés comme avides, clientélistes, voire en ce qui concerne les Tamacheq, esclavagistes⁷⁹, domine. Elle justifie de créer un espace où les règles du pouvoir en place sont abolies – bien qu'elles puissent être à tout moment mobilisées – mais où le projet prétend faire, seul force de loi, en ce qui concerne la pompe.

Deuxième aspect discriminant, ce contrat passé avec la chefferie, engage officiellement la totalité de la communauté. Mais il porte sur des modes d'actions collectives sans tenir compte du fait qu'elles « ne sont pas des données *naturelles* qui surgiraient en quelque sorte spontanément et dont l'existence irait de soi » (Crozier & Friedberg, 1977 : 13). Dans la réalité, les termes du contrat vont être mis en œuvre par seulement deux catégories de prestations et d'individus : des manœuvres pour donner bénévolement leur force de travail et des *responsables* désignés pour mobiliser les premiers, les organiser, prendre des décisions éventuelles de sanction et les faire appliquer, mobiliser de l'argent, faire respecter de nouvelles règles sociales, ... Contradictoirement, ce deuxième aspect engage des acteurs qui n'ont pas été signataires. Plus encore, ils n'ont été informés directement ni des conditions de l'engagement ni des clauses de désengagement. Or, nous avons pu voir que l'acceptation de participer n'est le fait que d'individus qui y trouvent l'opportunité de réaliser certains enjeux. La signature du contrat et la désignation des acteurs dans des fonctions et des rôles, ne suffisent pas à faire naître le groupe, supposé être l'interface du projet, dans la mesure où « la constitution d'un groupe est un fait symbolique et non matériel » (Strauss, 1992 : 157).

Troisièmement, le contrat porte sur des catégories d'actes qui ont des implications et des portées très différentes les unes des autres. Les participations physique et financière de départ sont ponctuelles et conçues comme des démonstrations de bonne volonté de la communauté plutôt que comme un investissement des individus. Mais nous avons pu voir que ces différentes formes de participation se réfèrent chacune à des valeurs qui occupent des champs symboliques et interpellent des acteurs sociaux différents du fait de l'ensemble des conditions à réunir pour la pratique de l'un ou de la mise à disposition de l'autre. Par contre, la gestion des infrastructures pendant et après le départ du projet engage à très long terme. Elle est présentée comme *quelque chose qui va de soi*. Pourtant en tant qu'*activité sociétale* (Weber, 1992c65 : 323) qui doit être rationnelle, durable, une telle activité ne va pas autant de soi que ça. Les incidences statutaires pour ceux qui sont chargés de l'assumer sont importantes et prévisibles. Ceux qui vont organiser et garantir le bon fonctionnement durable de la structure de pompage se voient confier une tâche décrite en termes *technico-financiers*. Mais en réalité, ils vont gérer la ressource en eau d'immédiate proximité pour toutes les catégories d'utilisateurs existants. Ils sont ou vont se trouver propulsés dans un statut de pouvoir dont nous avons pu voir qu'il peut être d'une importance capitale pour la structure politique

⁷⁹ Les données monographiques nous prouvent que ces populations ne sont ni plus moins esclavagistes que les Songhaï ou que d'autres groupes de l'ère soudano-sahélienne. Nous sommes ici dans le registre de la rumeur. Mais l'influence de celle-ci est aussi puissante que celle qui, traitant des Peul, en fait des voleurs invétérés, et vaut la mort injuste de certains d'entre eux dans la zone frontalière mauritano-sénégal-malienne.

du groupe social (chez les Tamacheq notamment). L'aspect anodin de *simple formalité* qui est donné au contrat, n'aveugle pas les responsables locaux. Ils n'en acceptent les termes que parce que les précédents dans l'histoire locale du développement les sécurisent. Mais ils n'en prennent pas moins toutes les précautions nécessaires en désignant leurs *hommes de paille* dans les fonctions qu'eux-mêmes ne sont pas autorisés à remplir. L'annotation de la première version du contrat qui exclue le chef de village du comité, est la seule rubrique qui va faire l'objet de réticences affirmées de la part du chef de Tacharan. Il obtiendra d'ailleurs sa suppression du document avant signature.

L'illégitimité du contrat

La légitimité des donneurs d'ordre est une condition de réussite de toute action nécessitant une forte mobilisation. Or, le contrat soulève plusieurs questions lorsqu'il s'agit de légitimité, notamment celle de la (ou les) personne(s) qui s'engage(nt) au nom d'une *communauté* et celle de l'ordre qui est donné au travers du contrat.

Dans la mesure où les intervenants ne se donnent pas les moyens de connaître leurs interlocuteurs, se pose le problème de l'identité et de la représentativité de l'interlocuteur local qui parle au nom de la dite population. L'équipe n'a découvert que tardivement que Souleymane n'est que le frère cadet du chef de Tin Aouker. Le fait qu'il soit légitimement investi et reconnu dans son autorité annule le problème de la non-représentativité, mais ce détail n'était pas prévisible. Que ce serait-il passé, si l'initiative était venue de son cousin Mohamadine ? Dans le cas de l'aménagement de la mare de Balboussié, le SeCaMa ne s'est jamais rendu compte de la totale illégitimité du *représentant officiel*, avec lequel il s'était engagé dans le projet. Il n'a pas plus pris conscience de la récupération ultérieure de la situation par les chefs Ikarbaganan, ni que c'est cette récupération qui a en réalité, permis la mobilisation nécessaire à la réalisation des puits. Dès 1982, Y. Gueymard soulève le problème que constitue le fait que les projets s'adressent à des représentants qui n'en sont pas :

« [Les projets s'adressent] à des structures locales de type associatif mais plus souvent des notables locaux et autorités administratives ou politiques qui n'expriment pas forcément la volonté de l'ensemble des populations concernées, ce qui provoque parfois des situations conflictuelles rendant difficile la mise en œuvre du projet. Les mêmes situations se retrouvent lorsque les projets mis en œuvre par des bailleurs de fonds, ont pour interlocuteur des services administratifs ».

Reste la question de la légitimité de la directive qui est donnée aux bénéficiaires. Le système participatif qui leur est proposé met l'accent sur les *motivations altruistes* et la *solidarité sociale* (Dumas, 1983 : 518). Pourtant ces valeurs, outre le fait qu'elles ne trouvent pas d'ancrage dans les représentations sociales des groupes sociaux considérés, relèvent d'une conception de l'acte volontaire gratuit qui ne peut se rapporter qu'à un comportement informel, bien qu'il puisse être codifié. Or, l'acte en question dans le projet, n'est ni volontaire – puisqu'il est exigé -, ni gratuit - puisque ceux qui vont agir, investiront pour cela, leur force, leur temps, leur disponibilité, leur image ou seront rétribués par le biais du réseau de dépendance et de clientèle -. Les formes d'investissement demandées, correspondent aux représentations occidentales de l'altruisme et de la solidarité, mais ne recouvrent pas automatiquement, en tant que telles, les perceptions que le groupe concerné a de ces valeurs et des gestes qui les mettent en acte. La question de la distance sociale vient contribuer à délégitimer l'ordre donné de l'*extérieur* :

« (...) la question du mandat altruiste devient plus aiguë au fur et à mesure qu'on s'éloigne d'un pôle où les relations sont régies par des considérations de statuts (liens de sang, parenté..) et qu'on se rapproche d'un pôle où les relations relèvent de contacts contractuels » (Singleton, 1991 : 34).

De plus « (...), toutes les actions accomplies dans un espace et un temps structurés se trouvent immédiatement qualifiées symboliquement » (Bourdieu, 1980 : 127). Mais la symbolique qui a produit la consigne appartient à une logique de sens totalement étrangère à celle du groupe chargé de l'appliquer. Le groupe *exécutant* n'accorde de ce fait à l'ordre qui est donné, ni la légitimité, ni la valeur symbolique qui lui ont été attribuées par les intervenants. Il ne pourra le faire, qu'à partir des enjeux que le respect de la consigne lui permettra de construire donc de défendre, et s'il peut réussir à l'inscrire dans ses propres normes et à la réinterpréter.

Le contrat comme *papier*

Ces contrats reflètent l'écheveau de contraintes et les ambiguïtés dans lesquelles sont enchâssés les projets de développement, bien plus que les intérêts des parties engagées, surtout ceux des populations. Les conditions de leur production excluent d'office la négociation préalable des termes entre les agents de projets et les *populations* (quelles qu'elles soient), et la définition des intérêts que chacun peut trouver à en remplir les clauses. La capacité de choix implicite dans la relation contractuelle (sous sa figure juridique) est absente du schéma que nous observons ici.

Ni le contrat comme *papier* ni sa validation par l'administration et le C.L.D. n'offrent bénéficiaires les avantages de sécurisation de la transaction que présentent M. Koné et J.-P. Chauveau (1998 : 48-49), que ce soit selon les termes ou par rapport à l'objet de l'engagement. Mais il donne des espérances, dans une sphère de rapports et de valeurs d'échanges qui seront à déterminer, une fois que les moyens à investir seront arrivés dans le village. En acceptant la procédure, les chefs locaux jouent – en apparence tout au moins – le jeu des intervenants. Plutôt que d'imposer le leur, ils donnent l'illusion d'adhérer à l'idéal du projet donc du donateur (Manteuffel, 1975)⁸⁰ et laissent supposer qu'ils sont prêts à appliquer ses règles. Le contrat formalise leur situation de dépendance, le rapport de soumission et de domination qui les lie aux intervenants (Balandier, 1952 : 48), mais dont ils savent que c'est *le prix à payer* pour accéder ensuite à la ressource, à leur manière et selon leurs règles. C'est un rite de passage obligatoire dans le rapport au projet, qui traduit le passage de l'informalité à la formalité. Pour les chefs, le contrat est la garantie qu'une forme d'arrangement est possible. Même s'ils considèrent qu'il ne les engage pas à en respecter les termes, ils savent par contre qu'il engage l'O.N.G. à remplir son mandat.

Pour les opérateurs, le contrat-papier est un moyen d'être en règle avec leurs obligations vis-à-vis du bailleur et de leur ministère malien de tutelle. Il constitue aussi une tentative de formalisation de l'interaction, par la définition de rôles prédéterminés qui sécurise, parce qu'elle prétend rendre le déroulement de l'opération prévisible, réduire la part de l'aléatoire (Boudon, 1979). Le contrat pose *les règles du jeu* qui « définissent la pertinence des problèmes et des enjeux autour desquels les acteurs peuvent se mobiliser » (Crozier et

⁸⁰ Voir aussi M. Mollet, 1979, *Les pauvres au Moyen-Âge*, Paris, Hachette. Les mendiants comme les généreux donateurs jouent chacun le rôle attendu par l'autre ou supposé être attendu. Toujours prêts à feindre d'être disposés à respecter les règles qui rendent l'acte de don « utile » pour le donateur (gagner son paradis) et pour les pauvres (nourrir, vêtir ses petits enfants et non pas aller se saouler).

Friedberg, 1977 : 244). Mais pour les intervenants, dans cette relation « ce n'est pas tant l'existence ou non de mécanismes de régulation qui importe, que leur degré de formalisation et de codification » (Friedberg, 1992 : 544). Les références permanentes du chef de projet au fonctionnement du programme Sénégal⁸¹, confirment l'importance du rôle rassurant du contrat qui peut alors être considéré comme un rituel plutôt que comme un acte juridique⁸² : Ces références sont employées comme étalon de mesure, tantôt comme fondation de la règle de réussite, tantôt comme *bouée de sauvetage* :

« C'est comme au Sénégal qu'il faut faire ». « Au moins là-bas, ça fonctionne » (SF. Chef de projet)

Une obligation hors normes locales qui dévalorise a priori les termes de l'engagement mutuel avec le projet en même temps que la parole donnée

Pour bénéficier du projet, le passage par la demande et le contrat est obligatoire, il n'y a lieu de discuter ni les termes du projet, ni ceux du contrat. L'important est donc « de gagner le projet, après on verra ». Et pour arriver à ça, les gens ont rapidement tiré les enseignements des quelques années de discours de développement passées, et savent désormais ce qu'il faut faire :

« Jusqu'à présent, il n'y a eu aucun projet dans lequel les gens aient pu trouver de bénéfice grâce à l'activité réelle. S'il y en a eu, c'est toujours dans le détournement, parce qu'il n'y a pas eu de projet où ils ont gagné quelque chose en y trouvant les fruits » (Hataw Ag A.)⁸³.

C'est du fait de cette capacité de prévision par rapport à une attente jamais satisfaite que les gens se disent :

« Un projet amène toujours quelque chose » (O.D.)⁸⁴

Plus que les termes du contrat et l'intention de s'y conformer, voire de les négocier, c'est la procédure qui est appliquée qui importe, dans la mesure où elle est incontournable :

« Ce que les gens voulaient, c'était avant tout le papier, la qualité ils n'en avaient rien à faire (...), il fallait trouver quelqu'un pour écrire (la demande) » (A.T.)⁸⁵

Le contrat dévalorise *a priori* la future relation d'échange en transférant la garantie de l'engagement sur l'écrit. Ce faisant, le contrat a plusieurs effets négatifs immédiats pour le

⁸¹ Fonctionnement dont nous avons pu voir qu'il est mythique.

⁸² La même observation pourrait être faite sur la perception du contrat par les cadres de l'UNICEF dans ce projet. On pourrait la faire aussi en ce qui concerne la perception des coopérants dans des projets extrêmement différents de ceux dont il est question ici, par exemple les programmes de caisse de crédit (A.F.D.), les prêts aux petits entrepreneurs (F.E.D.), dans lesquels les garanties prévues aux contrats rassurent alors qu'elles ne sont pas réellement applicables. L'existence d'un groupe de personnes garantes du remboursement ne donne à l'institution aucune certitude que les garants paieront à la place de l'emprunteur, ni même qu'il sera possible de procéder à des saisies sur leur biens ou ceux de l'emprunteur. C'est la présence des garants, qui peut, s'il n'y a pas connivence *a priori*, faire jouer le registre de la honte et contraindre au remboursement du prêt et non les termes du contrat.

⁸³ H. Ag Alassane. Agent du CAC de Gao, chargé de la coopérative d'éleveurs de Djébock. Entretiens 1993.

⁸⁴ O. Dia, comptable de la DRACoop jusqu'en 1979, directeur du CAC de Bourem jusqu'en 1984, assurait les formations jusqu'en 1988, directeur du CAC de Gao pendant les enquêtes de 1995. Entretiens 1993.

⁸⁵ A. Thiéro, agronome, assistant sur le programme FAC de culture oasienne.

groupe social, qui ne peuvent que porter les acteurs les plus éminents à en ignorer délibérément les termes : tout d'abord il nie la valeur de *la parole donnée* des représentants de la population, ce qui revient à désavouer les valeurs du groupe même - pour les Songhaï, il s'agit de celle du pacte (*alkawlo sambuyon*), l'alliance politique entre des groupes d'acteurs étrangers -. L'écrit interdit l'instauration de l'*amaana*, la confiance dans l'alliance et fait de cette relation une alliance contraignante (*waafaku sendi*). Le *bonkoyoni*, en qui tous doivent avoir confiance, est ainsi supposé manquer de la maîtrise de soi et de son discours (*jogol*). Cet aspect est peut-être pire encore du point de vue des Tamacheq, pour lesquels le désaveu de la parole donnée revient à renier l'existence même de la *tamacheq*, la langue qui fonde l'identité et la noblesse (*tämmujegha*). Il accuse implicitement les représentants de Tin Aouker d'*ametakat*, peu respectables, de tenir des paroles en l'air (*touketen*), donc d'être incapables d'un engagement.

L'épreuve de l'écriture en langue française oblige les chefs à mettre leur sort entre les mains de lettrés. Ce faisant, elle les dépouille d'une partie de leur pouvoir et les infantilise en les rendant dépendants de *jeunes*, *d'enfants* à l'intérieur de leur groupe, pire encore, d'étrangers à leur groupe.

Le contrat : un espace propice au développement du courtage

Contrairement à ce qui fait, soit un contrat formel, soit un contrat moral, dans le contrat de projet, les partenaires n'ont pas également accès à un corpus minimum partagé d'informations. L'absence de maîtrise de l'information, le manque de maîtrise du discours, de l'écrit, obligent les chefs qui se retrouvent tout à coup en situation d'infériorité dans la négociation, à impliquer comme s'ils leurs étaient alliés, un (ou plusieurs) intermédiaire(s) mieux placé(s) qu'eux sur ces différents plans (Hannerz, 1983 : 221). Ce processus vient encore accroître leur sentiment d'infériorité et leur dépendance, en même temps qu'il multiplie le nombre des acteurs susceptibles de développer des enjeux par rapport à la ressource. Il génère l'apparition de catégories d'intermédiaires qui devront aussi, et en plus des bénéficiaires, gagner quelque chose du projet.

Le recours aux demandes obligatoires et aux contrats-types conditionnels, favorise l'interposition d'acteurs sociaux en amont de l'engagement contractuel. Dans la majorité des situations observées⁸⁶, les demandeurs se sont adressés à un fonctionnaire pour formuler une demande en leur nom. Certains agents de l'État sont devenus de véritables professionnels de la *demande*⁸⁷. Bien qu'il n'ait pas été possible d'obtenir des informations précises sur ce point, il apparaît dans les discours que cette prestation a toujours fait l'objet d'une forme quelconque de rétribution. Cette opération est vécue comme illicite par tous les protagonistes.

« Les projets demandent des papiers. Le chef a envoyé son neveu qui a été à l'école pour voir quelqu'un au Cercle. On sait qui, mais on ne peut pas dire son nom, car il nous a

⁸⁶ C'est le cas de Balboussié mais on peut prendre comme autres exemples toutes les demandes formulées auprès de W.V.I. et de l'E.U.M.C. par la coopérative de producteur et le groupement de femmes de Tacharan, etc.

⁸⁷ Mohamed Alassane, agent technique du Service de l'Agriculture, Amidou Thiéro, déjà présenté, sont réputés pour ce savoir-faire.

*rendu service*⁸⁸. Il a écrit la demande pour nous, il a écrit tout ce qu'il faut, qu'on est honnête, travailleurs, très pauvres et surtout qu'on s'entend très bien ici, c'est vrai, ça compte pour les projets... Le chef a fait un geste... » (Un Chamanamas).

« Personne ne monte un projet pour le développement. Pour avoir ton projet, il faut faire des affaires avec les intermédiaires (...) ce qui manque aux gens, ce sont les tuyaux pour avoir les financements » (Hataw)⁸⁹.

Un autre cas montre que cette situation particulière favorise l'entretien de relations qui existent ou se tissent dans un autre champ et qui sous-tendent des enjeux très éloignés de ceux du projet, ainsi que la manipulation de réseaux qui appartiennent à une autre sphère, la sphère politique par exemple :

La demande officielle du chef de tribu des Kel Essouk de Doreye pour obtenir une pompe éolienne, arrive au siège du projet *par porteur*⁹⁰ en provenance directe de l'administration du Cercle de Gao, accompagnée d'une lettre du chef d'arrondissement d'In Tillit.. Dans cette lettre, celui-ci insiste sur l'importance pour l'arrondissement de faire l'objet de l'attention du projet et sur le fait que les populations de sa circonscription qui souffre d'isolement, ont reçu peu d'aide à la différence de celles de l'Haoussa. La demande au nom de la population demandeuse et la lettre d'accompagnement ont été frappées sur la même machine à écrire. Signalons que le père de ce chef est une personnalité politique très puissante dans la région.

Sans avoir pu dépasser le niveau formel des conversations diplomatiques avec ce fonctionnaire, on peut cependant noter dans sa conversation les fréquentes références aux conditions difficiles dans lesquelles il doit exercer son mandat : son chef-lieu est basé à plus de quatre heures de piste de Gao, impraticable une partie de l'année, isolé au milieu de populations d'éleveurs avec lesquelles la communication est difficile, qui ont de gros appuis politiques avec lesquels il faut compter. L'important pour les fonctionnaires basés dans cette zone *au bout du monde* est d'éviter les vagues et de tenter de faire plaisir aux gens puissants qui peuvent leur causer des ennuis.

Dans certains cas, cette situation donne lieu à des manipulations, en particulier lorsque l'acteur extérieur qui détient une partie de l'information est en mesure d'anticiper sur la demande villageoise :

« L'agent du CAC ⁹¹ connaît nos problèmes, il sait que cette campagne les prix n'ont pas été bons, que les commerçants nous prennent tout *pas cher* à cause des dettes. Quand il est venu au village pour le remboursement des semences, il a vu qu'on ne peut pas payer. Il a dit qu'un projet est en train de venir et qu'il faut écrire quelque chose pour le gagner. Nous, on ne sait rien. A chaque fois il faut payer, faire une cotisation, prendre à la caisse des ton, les jeunes sont fatigués... avec un projet on peut avoir quelque chose » (Un responsable de l'A.V. de Bara)

⁸⁸ Selon A. Morice, dans ce type de situation, le témoin manifeste un sentiment ambigu par rapport à ce qu'il pense être un manquement au respect de la norme dans lequel se retrouve culpabilité et valorisation de cette transgression (exposé lors du séminaire sur « Les approches empiriques de la corruption », E.H.E.S.S. Marseille, 22-25 mai 2000).

⁸⁹ Entretiens en 1993.

⁹⁰ Un factotum du Cercle.

⁹¹ Centre d'Action Coopérative, Service de l'Action Coopérative déconcentré du Ministère du Développement Rural.

« Nous on ne sait rien, juste quelques jeunes ont fait un peu l'école, ce sont des enfants, ils ne sont pas mariés... L'agent du CAC a dit que lui il peut écrire quelque chose pour nous si on veut... il a dit, comme ça on va gagner de l'argent avec le maraîchage qu'on va faire avec la pompe et on lui paiera toujours les semences » (une femme noble de Tacharan).

Dans ce cas précis, il n'a pas été possible de faire préciser si cet agent avait reçu une rétribution contre ce service, mais la perspective d'avoir le monopole de la vente des semences peut représenter un avantage conséquent. On sait aussi qu'il faisait de fréquentes visites au village.

Dans d'autres cas, ce sont les populations qui anticipent sur ce qu'elles peuvent obtenir d'un agent. A la fin de mon séjour, le chef d'un village où je travaillais a fait quérir quatre grosses pintades blanches pour me les offrir. J'avais commis l'étourderie de m'extasier sur la beauté de ces volatiles, d'une extrême rareté donc très coûteuses. « Tu nous as compris, tu es notre fille, notre sœur, tu feras quelque chose pour nous ». C'était le cadeau d'entrée dans une relation dans laquelle on attendait simplement de moi d'employer mes capacités d'intermédiation dans la nébuleuse des projets au bénéfice du village.

Un espace « obligé » de non-respect des engagements

De nombreux obstacles matériels et symboliques rendent le contrat inapplicable, et l'engagement difficile à considérer par les populations locales. Les reproches perpétuels pour cause de non-respect des engagements entretiennent une forte tension entre leurs représentants et les membres de l'équipe du projet. Il n'est cependant pas possible d'attribuer la réussite à long terme du projet à cette tension entretenue, et il est probable qu'elle n'a joué de rôle constructif sur la prise de conscience des membres de ces communautés, que comme provocation.

En fin de compte, côté populations les engagements ont été respectés *a minima*, et on peut affirmer que les choses se sont passées plus ou moins comme prévu, les principaux dérapages ayant fait l'objet de discussions et de justifications. Par contre, côté O.N.G., il n'en va pas de même. Dans le cas de Tin Aouker, le non-respect par l'O.N.G. de son calendrier d'intervention est démesuré : plusieurs mois de décalage, suspension à plusieurs reprises du projet, engagement puis désengagement vis-à-vis du deuxième site d'implantation. Les conséquences sont graves puisque les populations vont passer une saison sèche difficile parce qu'elles ne s'y étaient pas préparées, et qu'en fin de compte, elles vont quitter un site où la pompe devrait déjà être en fonction. Les gens vont jusqu'à renoncer à l'idée d'avoir une pompe, se démobilisent totalement malgré les mois d'efforts que beaucoup parmi eux ont consenti.

Alors que la part de l'engagement concernant les populations fait l'objet d'un discours perpétuellement menaçant, le respect par l'O.N.G. de la sienne n'est jamais discuté. Aucune explication n'est donnée aux populations, lorsque les cadres de l'UNICEF décident de s'affronter pendant plusieurs mois en se servant de Tin Aouker comme *putsching-ball*. Ils ne se préoccupent pas de la rupture de contrat que cela constitue objectivement. Ils ne font jamais allusion au fait qu'ils sont eux-mêmes en infraction avec les termes du contrat passé entre le village et l'O.N.G.. Pourtant ce contrat les engage en tant que bailleurs de fonds.

Mais ils ont la puissance de l'argent qui leur donne tous les pouvoirs.

De leur côté, les expatriés du projet justifient le retard par des problèmes d'acheminement de fonds. Divulguer les guerres de clocher que les cadres africains internationaux et nationaux se livrent par-dessus leur tête consisterait à démythifier les bailleurs de fonds, et à admettre qu'ils sont eux-mêmes des jouets entre leurs mains. La relation entre dans un double registre de la mésinformation et de la mystification.

Cette situation n'est pas particulière à ce projet. La mobilisation des populations est toujours faite sous pression. Une fois les preuves faites, souvent par le versement de la participation financière initiale, il faut attendre que la procédure bureaucratique du bailleur de fonds se déroule selon sa logique. Tous les projets s'engagent officiellement, et démarrent ensuite avec des délais de plusieurs mois, voire plusieurs années de décalage, du fait des procédures administratives de décision puis financières pour le déclenchement et l'acheminement des fonds⁹². Selon le système de réapprovisionnement financier d'une tranche de projet à l'autre, ils peuvent aussi laisser un projet sans ressource, pendant la lecture et l'approbation des rapports intermédiaires, etc.... Si cette période coïncide avec le rachat de semences, le lancement d'une nouvelle campagne agricole, d'une campagne de lutte anti-acridienne, le début de la saison sèche, etc..., cela peut être catastrophique pour les populations. Mais cet aspect ne domine pas dans les préoccupations des bailleurs de fonds. Le respect du calendrier est un aspect du contrat de projet qui semble n'engager que les bénéficiaires, et dans lequel les autres parties peuvent s'arroger tous les délais. Ceux qui paient, peuvent avoir du retard, des contraintes et, cela n'implique pas de justification. Il n'est même pas nécessaire d'informer les bénéficiaires, de les éclairer sur les motifs, de les aider à s'organiser en attendant, il n'est pas non plus envisagé de considérer qu'ils subissent un préjudice. La place qui est réservée aux bénéficiaires dans la participation au développement ne va pas jusque là.

Non-respect, préjudice et affranchissement des obligations

Le non-respect des engagements par le bailleur se traduit directement par celui de l'équipe du projet, malgré elle. Mais la proximité, l'imprégnation et un premier degré, si fragile soit-il, d'inter connaissance, jouent ici un rôle de régulation. Devant la légèreté du comportement des bailleurs, les agents du projet *changent de camp*. Du fait des dysfonctionnements du projet entraînés par la rupture de fonds, ils passent du côté des groupes rendus vulnérables. À la différence des cadres internationaux, les agents du projet se sentent engagés du fait de leur proximité – même relative - avec les populations.

Le non-respect par le bailleur de fonds de ses engagements a donc comme conséquence

⁹² Entre le service ordonnateur et le service payeur, la communication n'existe qu'en terme d'ordre de versement ou de blocage des fonds. L'ordonnateur peut croire que l'argent est viré dès qu'il en a donné la consigne, alors que la procédure de virement, elle, peut prendre plusieurs semaines voire plusieurs mois – sans compter les lenteurs et les blocages qui caractérisent le système bancaire au Mali -. De plus, les projets ne sont pas à l'abri des modifications intempestives de procédure en cours de déroulement, du fait du changement d'orientations principales ou de stratégie financière des bailleurs de fonds. Les suites des conférences internationales sont redoutées sur le terrain par les chefs des projets, pour les « coups de machette » qui s'ensuivent. Dernier exemple en date à ma connaissance : Un « simple » changement de procédure de paiement de la KfW, décidé en novembre 1999, a été appliqué immédiatement et rétroactivement aux projets en cours. Il s'agit d'une mesure visant à améliorer la situation de la trésorerie, brutalement réduite, de la banque. Elle consiste ni plus ni moins qu'à supprimer les avances de trésorerie aux bureaux d'étude et à ne plus payer que sur factures. Pour les bureaux d'étude locaux déjà engagés c'est la faillite assurée à très court terme si les bureaux internationaux avec lesquels ils travaillent ne leur assurent pas le volant de sécurité nécessaire.

d'affranchir l'équipe du projet des règles qui la lient à son commanditaire : la règle qui réserve le système de pompage à l'usage humain en exclusivité ; celle qui prévoit que le projet s'adresse en priorité aux démunis ; celle qui récuse des droits privilégiés aux chefs et aux riches sur l'apport technologique. Le déplacement et le branchement de l'abreuvoir sur le réservoir de l'éolienne sont la matérialisation du dédommagement pour les arrêts intempestifs, « le retard inadmissible » pris par le projet pour des raisons sans rapport avec les populations. Le déroulement pratique particulier de l'opération accroît la dimension symbolique du geste :

L'abreuvoir en béton armé de 8 m de longueur est au centre du village, à une cinquantaine de mètres du forage équipé. Pour le déplacer tel quel, il faudrait un camion grue et le projet ne dispose ni du camion ni du budget nécessaire pour sa location. La seule solution est de le couper en deux, et de déplacer les morceaux, en les tirant sur des rouleaux avec le pick-up du projet puis, de les assembler à nouveau sur le nouvel emplacement, à l'extérieur du village côté Est de la piste. Une main d'œuvre nombreuse est nécessaire, main d'œuvre qui doit en outre être très responsable pour éviter les accidents graves et la destruction de l'abreuvoir. L'opération est herculéenne. Malgré les difficultés et les efforts prévisibles, après que le chef de projet ait expliqué son idée, une trentaine d'hommes venus de toutes parts se présente sur le site à l'heure dite pour participer assidûment à l'opération qui dure plusieurs heures dangereuses et épuisantes, chacun obéissant avec diligence et efficacité aux ordres donnés par le chef de projet.

On assiste à cette occasion à une mobilisation intense qui n'avait pas été observée jusque là. On peut considérer cet événement comme un moment de véritable collaboration de tous les acteurs en présence autour d'un projet partagé, plutôt qu'une participation des villageois au projet de l'O.N.G. Il s'agit probablement de la première véritable participation depuis le début de l'opération.

Les règles formelles imposées par les bailleurs et les projets visent à limiter les incertitudes, à stabiliser les comportements et à rendre prévisibles les stratégies des acteurs concernés par le projet. Mais les difficultés d'application de ces règles sont elles-mêmes productrices de nouvelles incertitudes (E. Friedberg, 1992 : 535). Le problème ici est que, les difficultés des uns par rapport à leurs règles, génèrent des incertitudes dans la sphère des autres, dont les règles ont été transformées de l'extérieur, par invasion.

7.2 De l'inter connaissance dans la participation au projet

L'engagement mutuel des acteurs dans une intervention, implique la constitution d'un espace de prévisibilité minimum que seul un certain degré d'inter connaissance et de coopération peut garantir (E. Friedberg, 1992 : 540-541). Sans prévisibilité, les individus se trouvent confrontés à l'incertitude qui porte autant sur ce qu'ils peuvent attendre dans l'interaction, que sur ce qu'ils doivent *obligatoirement* y investir. Et il est clair que le contrat dans le projet ne donne pas de certitudes. L'anonymat produit le manque de confiance qui est probablement à l'origine de ce que J.-P. Olivier de Sardan (1999 : 140) appelle *l'espace de soupçon*. Dans le projet, les acteurs ne disposent que de la *rumeur* pour classer les informations qu'ils réunissent de manière aléatoire sur leur partenaire. Chacun des protagonistes ne peut donc prévoir efficacement, ni les manières d'agir de l'autre et leurs conséquences, ni ses compétences et ses prédispositions (Hannerz, 1983 : 144) par rapport à l'objet commun.

Un très haut degré d'ignorance

On peut affirmer que les différents protagonistes dans le projet ne se connaissent pas. Mais on peut aussi constater que chacun semble se contenter d'une grande approximation, dans ses efforts pour connaître, ce qui *in fine* l'engage peu.

Côté intervenants

La sociologue du projet ne connaît pas vraiment l'O.N.G. à laquelle elle n'appartient d'ailleurs qu'à la marge⁹³. Mais on trouve ce type de situation, à chaque fois qu'une O.N.G. recrute un nouveau personnel⁹⁴. La sociologue éprouve un profond sentiment d'incertitude, par rapport à l'idéal chrétien de l'O.N.G. à laquelle elle n'adhère pas, mais aussi par rapport à l'ambiguïté du discours sur les latitudes qui lui sont octroyées en matière d'intervention⁹⁵. Ces latitudes sont perpétuellement remises en question faute d'être considérées⁹⁶. Les deux expatriés n'ont reçu aucune documentation, qu'elle soit ou non scientifique, sur la région, le pays, son histoire, ses populations. À cette époque, les O.N.G. qui se préoccupent de se doter d'un minimum de connaissances sur le terrain d'intervention font des *études de milieu*, extrêmement sommaires portant principalement sur des aspects techniques. Cela ne permet de disposer que de très peu d'informations sur les groupes sociaux considérés. Les O.N.G. n'ont pas d'archive sur les projets – pas le temps, pas le personnel compétent, pas les moyens techniques et financiers de les constituer, de les exploiter -. Le staff des O.N.G. ne tient pas à ce que les *nouveaux* se penchent sur le passé des projets, ils disposent de trop peu de temps pour le présent. Les directions ne souhaitent pas non plus que les *nouveaux* puissent trop mesurer les échecs de leurs prédécesseurs. Officiellement, les projets précédents ont toujours réussi. En conséquence, chaque nouvelle équipe démarre à zéro⁹⁷. Quoi qu'il en soit, compte tenu de la pauvreté des connaissances réunies pendant les projets dans de telles conditions, la compilation des rapports ne serait elle-même qu'une très médiocre base de données.

Pour être considérés comme *experts* par l'O.N.G., les cadres du projet n'avaient que les connaissances empiriques accumulées sur d'autres terrains que celui sur lequel ils se trouvent : en milieu *balante* et *mandjak* de Guinée-Bissau, *soninké* du Sénégal pour la sociologue ; en milieu semi-rural *oulof*, *séser* et *diolla* pour le chef de projet. Ces connaissances n'ont pas fait l'objet d'analyse. En arrivant au Mali, ils ne connaissaient rien aux sociétés songhaï et tamacheq⁹⁸. Or, ces sociétés sont complexes, et le minimum de connaissances nécessaires pour comprendre les mécanismes sociaux et les stratégies d'acteurs

⁹³ Elle est mise à disposition de l'O.N.G. italienne, par une petite O.N.G. française qu'elle ne connaît pas non plus.

⁹⁴ Cela n'exclut pas d'ailleurs que des personnels anciens *imaginent* leur O.N.G., plus qu'ils ne la connaissent.

⁹⁵ Rappelons qu'il n'y avait pas de sociologue sur ce projet, puis qu'elle a été laissée libre de définir les actions qu'elle devait mener, « à condition que cela donne des résultats ».

⁹⁶ Ce type de situation ressemble à divers titres au rôle encore actuellement *laissé au sociologue* dans de nombreux projets de développement de coopération internationale.

⁹⁷ J'ai retrouvé de façon assez systématique, cet état de méconnaissance chez des cadres d'O.N.G. En fin 1999, l'A.F.V.P. venait enfin de recevoir des moyens pour mettre en place un système d'archivage concernant un minimum de données des projets des 5 dernières années d'intervention (pour plus de 30 ans de présence). L'A.V.F.P. est une des rares O.N.G. à s'engager dans cette voie. Pour tout ça, il faut des moyens que les financements de projet ne prévoient pas.

⁹⁸ J.-P. Olivier de Sardan que ce niveau d'ignorance extrême dans le projet étonnait en 1994 (commentaires sur mon mémoire de diplôme de l'E.H.E.S.S.), confirme en 1999 (: 151) « la méconnaissance profonde que la plupart des projets ont des mécanismes réels des sociétés locales et des stratégies que les acteurs villageois déploient à leur égard », même s'il admet des exceptions.

dans ces deux milieux, est relativement élevé.

Mais au début du projet, la connaissance de la population dont ces cadres pensent avoir l'utilité⁹⁹, ne dépasse pas l'appellation ethnique largement employée, le nom du chef de village, du Président de l'A.V. s'il diffère, celui des membres des comités, sans pouvoir les rattacher à une famille, un clan, une position sociale..., un recensement numérique, dont nous avons pu voir que personne, pas plus l'équipe du projet, que l'administration locale ne cherche à vérifier la validité¹⁰⁰. Ce travail ne vise pas vraiment à mieux connaître l'interlocuteur villageois dans le projet, mais à confirmer qu'il correspond aux critères.

En ce qui concerne le village touareg, les agents du projet ne découvrent que *a posteriori* qu'il s'agit d'un site de semi-sédentarisation et tout ce que cela entraîne *a minima*. Ils apprennent tardivement le nom de certaines des fractions et tribus, mais ne savent pas qui, de leurs interlocuteurs appartient à laquelle et les implications de ces appartenances. Jusqu'à une période avancée dans le projet, ils ne connaissent que par oui-dire l'existence de relations de dépendance. Le jeune technicien tamacheq ne leur est d'aucune utilité, car il ne connaît rien sur ces fractions. La sociologue met plusieurs mois avant de consacrer du temps au décodage de la structure de pouvoir de ce groupe social. Pour le chef de projet, débordé par les urgences et les pressions, ces aspects sont encore une perte de temps. Les incidences d'une appartenance à un groupe ou un autre ne s'imposent à lui, qu'à partir de l'expérience de la perturbation entraînée par la présence de la pompe chez les Kel Essouk de Doreye, perturbation qui ira jusqu'à motiver l'enlèvement de l'éolienne (cf. § 4.2.6).

Produit de représentations étiques, la *population* est un individu imaginaire normatif. Les données recherchées au début du projet doivent converger vers les critères qui la définissent comme *bonne communauté*, *l'entente*, *le courage*. Les informations concernant ces *qualités* sont réunies par des voies et moyens plus que subjectifs, notamment la rumeur¹⁰¹. Elles ne font l'objet d'aucune vérification, ni par la lecture de documentation scientifique sur les populations, ni celle des rapports des précédents projets, même si cette littérature soulève des réserves.

Les informateurs privilégiés sont des fonctionnaires, des prêtres missionnaires, des intervenants (volontaires ou coopérants) plus *anciens*. Il n'est émis aucun doute sur la connaissance du milieu par les fonctionnaires, bien qu'ils soient majoritairement étrangers à la zone, et qu'ils font rarement des séjours en brousse. La grande ancienneté des prêtres, leurs pratiques de l'étude, en font *a priori* de *grands connaisseurs*, y compris s'ils n'ont de rapport qu'avec une poignée de chrétiens, pour la plupart des fonctionnaires bambara. La prééminence suffit à faire d'un expatrié un *ancien* donc un *expert de la zone et des populations locales*.

Le degré « d'entente » est évalué à partir des *on dit* et repose sur la facilité que les projets précédents ont éprouvé à travailler avec les gens. La faible résistance aux propositions du projet et leur réputation de tranquillité pendant l'intervention sont des qualités prisées. Le courage est prouvé par l'existence de cases constructurites, notamment, pour la santé, pour un

⁹⁹ Cette appréciation n'est pas spécifique à cette équipe. Ce comportement était celui de toute équipe intervenant à cette époque, qu'elle soit d'O.N.G. ou de bureau de coopération, plus encore s'il s'agissait d'une organisation internationale.

¹⁰⁰ Signalons cependant que cette initiative du projet outrepassait déjà la procédure normative habituelle à cette époque de collecte de données dans de nombreuses O.N.G. Par contre, il est bien plus surprenant que le document présenté au titre de Master en 1991 par L. Child pour le Management de programmes interculturels, se soit si peu intéressé aux spécificités des populations, dont émergeaient les quelques acteurs qu'il étudiait dans le cadre des projets.

¹⁰¹ On regroupe quelques personnes autour d'une bière fraîche, de sodas et de viande grillée et on demande ce qu'ils pensent de...

grenier collectif, un magasin coopératif, une salle de classe. La mauvaise réputation batailleuse des Touareg, aggravée par les discours sur la *fainéantise* des éleveurs et sur l'*esclavagisme de tous les Touareg en général*, a fait hésiter longtemps le responsable de l'O.N.G. avant qu'il ne décide de s'engager dans la zone pastorale, contraint par le faible nombre de points d'eau exploitables par la technologie proposée.

Les enjeux qui conditionnent l'existence même du projet – argent, délais –, balaient tous ceux qui ont servi à porter le discours qualitatif de l'intervention. L'ignorance délibérée de la réalité sociale, si elle ne correspond pas aux critères d'intervention, devient une question de survie pour le projet.

Côté bénéficiaires

De leur côté les *bénéficiaires* n'ont aucune information précise sur ce qui se cache derrière le nom de l'O.N.G. qui vient d'arriver, pas plus d'ailleurs que derrière le nom de celles qui sont là depuis longtemps. Ils n'ont aucun moyen de faire la différence entre ce que représente une O.I. (l'UNICEF, le P.N.U.D., le F.E.N.U.) ou une section locale d'une association internationale (la section malienne de la Ligue Internationale de la Croix Rouge et du Croissant Rouge), une O.N.G. ou encore un programme de Coopération bi-latérale (F.A.C. par exemple¹⁰²). Ils ignorent tout, des différences que recèlent les statuts d'*expert*, de *coopérant* ou de *volontaire*, et ne peuvent, de ce fait, pas faire de projection sur les motivations des gens qui travaillent avec eux. La plupart du temps, ils ignorent la simple nationalité du pays d'origine de l'organisme. Plus couramment, ils connaissent celle des agents, car « les voix courent ».

« D'habitude le nom est écrit sur le côté de la voiture, des fois le pays aussi, à cause de la coopération, celui qui sait lire fait passer la voix. Les américains, tous les gens ne savent pas parce que sur les voitures c'est le nom du projet¹⁰³ et il est écrit en français ».

L'emploi par certaines organisations de personnels de différentes nationalités augmente la confusion dans les esprits. Dans des cas non-traités dans cette étude : « Vision, c'est des belges. M.S.F., c'est des français »¹⁰⁴.

Usages et limites de l'expérience et de la connaissance *imaginaire*

La maîtrise de l'information favorise la conscience, donc le choix, et de ce fait la responsabilité de l'acteur dans l'engagement (E. Friedberg, 1992 : 540). Dans ce processus, l'expérience acquise dans des situations similaires joue un rôle essentiel. Elle rend prévisibles pour l'acteur, les termes d'une relation qui n'a pas encore commencé et dont il ne connaît pas les autres acteurs. Elle lui permet de se positionner en matière d'engagement.

La connaissance *imaginaire* repose sur les représentations étiques que les bénéficiaires

¹⁰² Fonds d'Action de Coopération, type de package programme-système de financement, correspondant à des engagements coûteux et à long terme par reconduction de la Caisse Française de Développement (désormais Agence).

¹⁰³ Par « projet », s'entend ici O.N.G.. Le nom en question est celui de l'O.N.G. américaine, Vision Mondiale Internationale.

¹⁰⁴ Se référant au chef de projet belge d'un programme de Vision Mondiale Internationale, au médecin chef (wallon sans aucun accent) de Médecins Sans Frontières Belgique.

ont du *bon Blanc*. Elle se modifie en se nourrissant notamment de l'expérience, de l'histoire vécue au contact des intervenants extérieurs, des perspectives pour les individus et les groupes qui se développent grâce aux médias¹⁰⁵, grâce aux produits d'importation qui envahissent la vie des gens de la brousse. Ces représentations s'adaptent aussi du fait de la qualité – ou de la médiocrité – de l'écoute des agents étrangers, de leur capacité d'apprentissage et de leur respect des mœurs locales. Elles tiennent compte de l'aveuglement et de l'ignorance des *Blancs*, de leur capacité à se laisser gruger. Elles absorbent tout ce que les gens ont pu savoir directement ou indirectement d'autres projets ou du projet en question, et qui leur permet de construire une stratégie de captation en conséquence. Les données émanant d'une appréciation sur *l'autre, l'étranger*, tiennent donc une place prépondérante dans leurs calculs. Le remplacement cyclique des expatriés constitue donc un problème important. Il engendre un très haut degré d'incertitude puisqu'il invalide en partie les données humaines sur lesquelles les comportements prévisibles ont été déterminés. En même temps, le savoir présumé reconforte, l'expérience passée servant de base de construction des perspectives relationnelles d'avenir.

Comme dans les cas étudiés ici, l'O.N.G. arrive et n'a pas d'antécédents dans la zone. C'est sur l'expérience avec d'autres projets que les acteurs locaux se basent pour déterminer leur choix. Ils se basent aussi sur le fait que « ces Blancs sont nouveaux », donc normalement, faciles à manœuvrer. Mais il ne s'agit pas ici d'opter pour ou sans le projet, ou encore pour tel ou tel autre projet. Il s'agit d'appréhender le niveau de risque par rapport à l'obligation de respecter tout ou partie des termes de l'engagement. Il faut tenter de prévoir, vis-à-vis de quelle consigne, on va ou non pouvoir biaiser. L'histoire partagée de la population de la région avec les projets de développement est importante. Elle a enseigné qu'il n'y a pas - ou peu - de risque de se voir obliger de respecter les engagements pris, puisque cela n'a jamais été le cas avec les autres organismes jusque là.

L'expérience sur les précédents projets est considérée comme transposable sur toutes les O.N.G. qui présentent suffisamment de caractères en commun. Les indicateurs classiques qui caractérisent la nouvelle O.N.G. sont donc considérés comme *fiables*. Mais le problème ici, est que l'information déduite n'est pas valable du fait (1) du changement de stratégie de développement en train de se mettre en place, et auquel le projet participe ; (2) que les cadres du projet sont convaincus de la nécessité de ce changement, et refusent d'y renoncer.

Pendant les années précédentes, c'est le *non-respect agréé* des règles du contrat qui ont été appliquées. Mais des changements imposés par les nouveaux venus renversent la situation, rendent tout à coup, les stratégies habituelles opérationnelles. Au lieu d'admettre qu'il puisse y avoir un changement, les gens ont le sentiment d'être trompés. Les agents du projet sont soupçonnés d'abuser de la situation en ne respectant pas *la règle*, en refusant de *faire comme tout le monde*.

« Les projets viennent avec l'argent (..), le projet c'est pour nous (..), vous, vous bouffez l'argent de notre projet » (Talibo). « C'est avec notre argent que vous êtes payés, c'est à vous de travailler pour nous, de tirer l'eau pour le chantier » (la jeune lycéenne ressortissante de Tacharan).

Le changement inattendu de comportement des agents de projets par rapport aux règles

¹⁰⁵ La radio est devenue un média omniprésent. En zone pastorale, les gens écoutent les radios arabes, Radio-France Internationale.

admissibles, entraîne un très haut niveau d'incertitude qui provoque des tensions, des affrontements, et les nombreuses tentatives de forcer les consignes et de ne pas les respecter (Elster, 1986 : 168-9). La conviction exprimée par tout le monde, que les expatriés vont finir par « revenir à de meilleurs sentiments » et « laisser faire » comme d'habitude est une manière de se protéger de l'angoisse, du désarroi. Les gens sont désarmés. Ils éprouvent un sentiment d'inégalité négative dans ce projet, alors qu'ils avaient atteint un certain confort dans la relation aux projets. Le problème vient notamment du fait que pour ces populations, aucun nouveau signal n'a été activé qui puisse justifier ce changement de comportement. La différence, s'il en est, entre ce projet et les précédents, est que le discours de contribution des populations comme participation au projet, tenu depuis près de 5 ans, s'est soudainement transformé en consigne d'application obligatoire. Le discours n'a pas changé. Les paroles prononcées sont les mêmes¹⁰⁶. Mais l'O.N.G. prétend désormais faire coïncider le contenu des actes réellement attendus aux mots employés.

Un autre type de *connaissance imaginaire* parasite le déroulement du projet. Dans tous les programmes, les agents locaux sont supposés *connaître* les populations locales, du fait de leur appartenance au milieu. Ils sont d'ailleurs souvent recrutés sur la base de cette caractéristique. Ainsi, le chef de projet a pris la précaution d'embaucher dès le départ un Tamacheq et une Songhaï, qui représentent les ethnies dominantes dans la région. Mais le fait d'appartenir à une ethnie ne garantit ni une bonne connaissance du milieu ni une capacité de l'analyser. Par ailleurs, les agents recrutés ont été scolarisés et ont suivi un cycle de spécialisation. À ce titre, il existe une distance entre eux et les groupes locaux y compris ceux auxquels ils appartiennent. Ces agents ont une conception du monde modifiée du fait de leur appartenance à une nouvelle classe sociale. Ce sont des urbains ou des ruraux envoyés très jeunes à la ville pour être scolarisés. Hormis la langue, leurs connaissances des pratiques, des représentations des populations touchées par le projet, leur capacité à les comprendre, à anticiper sur leurs réactions ne sont pas largement supérieures à celles des expatriés décrits ici. Au contraire, leurs relations avec les autochtones souffrent d'une distance créée artificiellement par leur lettrisme d'abord, leur appartenance à l'O.N.G. ensuite, une forme de *fausse* supériorité dont ils sont eux-mêmes victimes. Les locaux les considèrent cependant, comme des êtres à mi-chemin entre eux et les *Blancs*, donc comme des intermédiaires automatiques, des interprètes¹⁰⁷. De même que pour les intervenants ils sont supposés comprendre les autochtones, pour ces derniers ils sont censés comprendre les Blancs. À ce titre ils sont intronisés dans des fonctions de *courtiers*¹⁰⁸, même s'ils ne font rien pour ça. Les agents locaux sont considérés comme les *petits frères*, ceux qui doivent jouer la carte des populations, alors qu'eux-mêmes se considèrent comme des *noirs-blancs*¹⁰⁹. Les attentes mutuelles entre ces deux groupes d'acteurs passent donc *a priori* par une multitude d'incompréhensions. Dans le rapport à l'action et aux obligations du projet, les agents locaux ont plus d'exigences avec les villageois que n'en ont les expatriés. C'est l'inverse de ce que

¹⁰⁶ Voir la relance du mouvement coopératif de 1976 à 1987 (§ 2.3 : 40).

¹⁰⁷ Dans le sens où il est attendu d'eux qu'ils traduisent ce que les expatriés veulent en propositions claires, qu'ils informent sur les manières de contourner les contraintes, d'aller au plus court vers les avantages.

¹⁰⁸ Th. Bierschenk, J.-P. Chauveau, J.-P. Olivier de Sardan, 2000 : 24. Sur cette question lire aussi le texte introductif au programme de recherche par Th. Bierschenk et J.-P. Olivier de Sardan (éd.), 1994 ; J.-P. Olivier de Sardan, 1995 : 159-165.

¹⁰⁹ L'expression *bounti* a récemment tendance à remplacer celle de *noir-blanc*. Elle vient de *Bounty* la barre chocolatée, noire dehors et blanche dedans : « un Noir qui pense comme un Blanc » ou selon celui qui l'observe, « un Noir qui se prend pour un Blanc ». Cette expression semble venir des banlieues françaises et avoir traversé la Méditerranée puis le Sahara – probablement par l'intermédiaire des étudiants et des jeunes maliens vivant entre les deux pays -. Elle est employée en milieu urbain, mais je l'ai aussi entendue en milieu rural récemment.

les autochtones attendent d'eux d'indulgence et de complicité, voire d'intervention pour réduire le poids ou annuler leurs obligations. On a pu voir le faible rôle que ces acteurs jouent pour faciliter le dialogue entre le projet et les *bénéficiaires supposés*. Par contre, ces jeunes maliens se sentent investis d'une *mission*, celle de faire respecter les termes de l'engagement coûte que coûte. Ils s'identifient au projet plus que les Blancs.

Leur situation produit un filtre supplémentaire. Et la distance qui existe entre la représentation qu'ils ont d'eux-mêmes et celle qu'ont d'eux les villageois, contribue à rendre plus incompréhensibles pour l'observateur extérieur le flux d'attentes et les stratégies permettant d'y accéder.

De l'inter connaissance *bricolée* pour pouvoir s'engager

Dans le projet étudié, l'information donnée directement aux villageois est extrêmement limitée. Elle concerne l'apparence des aspects techniques et gestionnaires, mais pas leurs implications dans la vie des acteurs locaux. Le changement de stratégie de développement est *dans l'air du temps*. Les organisations internationales ont remplacé la plupart de leurs cadres expatriés par des nationaux. Les discussions autour des bons et surtout des mauvais effets du *food for work* s'intensifient. Les O.N.G. doivent désormais faire des dossiers de demande circonstanciée auprès du P.A.M.¹¹⁰ pour chaque projet. Mais les acteurs locaux, s'ils sont désorientés n'en sont pas pour cela apathiques. Certains responsables locaux des populations, pour s'engager dans un projet, ne se satisfont plus d'informations minimums, telles que le secteur d'intervention et les règles générales du projet qui arrive, ni de la simple transposition des expériences passées pour prévoir ce qui va se passer.

Souleymane Ag K. se révèle un précurseur en la matière. Il prend six mois pour réfléchir dont trois mois pour observer le fonctionnement de la pompe éolienne de Tacharan en saison sèche, avant de venir déposer une demande. C'est sur la base d'une information technique et organisationnelle maîtrisée qu'il s'engage, à la différence de l'équipe de projet qui n'a pour sa part, pas fait d'investigation aussi approfondie sur ce futur partenaire. Si cette investigation permet à Souleymane de décider de déposer une demande, la population au nom de laquelle il parle, continue à fonctionner sur le principe déductif à partir de l'expérience passée. C'est donc sur la base d'un mélange entre, informations fiables maîtrisées par quelques-uns et connaissance *imaginaire* pour la majorité, que les membres de ce groupe développent leurs stratégies de participation ou de non-participation. Et faute d'information sur l'O.N.G., c'est dans la relation interpersonnelle entre les agents du projet et les villageois qu'une certaine inter connaissance se construit peu à peu.

La connaissance mutuelle va de la pure invention à l'information fidèle. Mais, alors que la connaissance imaginaire est toujours fondée sur des signaux relativement significatifs, l'information fidèle est toujours interprétée au travers de la sensibilité et de l'histoire des acteurs. Ce mélange complexe de deux registres de connaissance agit sur la manière dont chaque acteur construit son appréciation de la situation et anticipe sur son évolution. Il est d'ailleurs intéressant de constater que ce processus ne démarre pas le jour de la rencontre entre ces acteurs pour finir le jour de la fin de la relation. Les fondements de la relation existent *avant* l'arrivée du projet et vont se continuer *après* son départ. Et de même que ce qui

¹¹⁰ Le Programme Alimentaire Mondial distribue désormais l'aide alimentaire sous forme de *food for work* et sur la base d'un prévisionnel justificatif d'activités de projet.

l'a précédé a posé le cadre et les termes qui permettent de la décoder, la relation elle-même fonde ce qui se passera ensuite. La réalité de l'interaction est donc influencée avant qu'elle n'existe.

Quelques années plus tard, ces observations trouvent leur confirmation. Un niveau de connaissance mutuelle relativement élevé a été atteint entre le chercheur et plusieurs acteurs locaux - grâce au projet puis aux travaux réalisés dans le cadre de la présente thèse -. Mais la base qui sert de soubassement commun à la nouvelle relation, est toujours l'*inter connaissance inventée* lors des années d'assistance. Chacun a intégré l'autre, tel qu'il l'a imaginé. Mais bien plus, chacun s'investit dans l'image que l'autre lui renvoie de lui-même¹¹¹. Il ne m'est pas possible ici, de donner des témoignages ou de décrire des faits confirmant avec certitude cette appréciation. Il s'agit d'une impression personnelle extrêmement sensible, d'une certitude¹¹² mais elle se confirme devant moi : en 1989, selon ma propre logique et du fait de mes intérêts personnels, j'avais attribué à Mohamadine Ag K. un rôle de chef des groupes périphériques en sur-interprétant sans doute un peu ce phénomène. En 1997, à l'occasion d'un de mes séjours de recherche complémentaire, je retrouve un Mohamadine clairement affirmé dans cette fonction avec l'assentiment de Souleymane. Il semble que M. ait se soit saisi de la représentation que j'ai projetée peut-être un peu vite, de son statut, et qu'il lui ait donné un contenu qui a arrangé tout le monde. Même si ce type de processus mérite d'être approfondi, il apparaît que l'*inter connaissance inventée* n'est pas simplement une base, mais plutôt un *terreau* qui peut influencer sur la réalité au point de l'infléchir¹¹³.

Tout cela corrobore le côté évolutif de l'interaction de face à face (Strauss, 1992 : 58-68). Ce processus caractérise d'autant plus les projets de développement, que tous les rôles, ceux des acteurs locaux comme ceux des intervenants, y sont créés de toutes pièces ainsi que les règles qui les organisent. Les acteurs doivent tisser une relation dans laquelle ils doivent à la fois, jouer la vie, et jouer le projet. On comprend mieux que seuls les plus habiles réussissent à ce jeu là, et que tous les autres n'aient qu'une maîtrise occasionnelle, partielle et opportune ou accidentelle de l'agencement des facteurs agissants dans l'interaction. Cela montre bien, que le comportement dévie de l'action prescrite, même lorsqu'une action est dictée par la rationalité dans un contexte de choix maîtrisés par l'individu (Elster, 1986). Les sources d'information à partir desquelles se constitue la connaissance - sources documentaires, sources imaginaires -, agissent aussi sur le contexte qui détermine les comportements. Tous ces déterminants varient en même temps que la manière dont les acteurs perçoivent leur interlocuteur et se perçoivent eux-mêmes (Strauss, 1992 : 48-58).

De l'usage délibéré de la méconnaissance et ses limites

Les stratégies des acteurs ne sont pas basées exclusivement sur de l'expérience décalée ou de la connaissance inventée. De l'expérience acquise par les autochtones, une partie est valable malgré tout, quels que soient les expatriés ou le projet considéré. La connaissance des

¹¹¹ C'est ce qui se passe pour tous les volontaires d'ONG qui se trouvent intronisés *experts*, du fait que c'est la *connaissance inventée* qui leur est renvoyée par l'ensemble des acteurs au contact desquels ils se trouvent.

¹¹² Tout ne se prête pas à la description ethnographique ou à l'exemplification. Comme le démontre J. Favret-Saada (1977 : 49), par ce qui circule d'informations subjectives qui ne peuvent qu'être ressenties, se trouvent les limites de l'ethnographie objectivante et de son corpus.

¹¹³ Sur les groupes mobiles campant à Teberemtt, sur les Chamanamas vivant à Djébock.

populations sur les techniciens locaux est empreinte de présupposés, dont une partie se vérifie. De la même façon, dans l'imprégnation des expatriés, certains indicateurs valent au minimum pour toutes les sociétés d'origine « mandé ». De même, les effets de l'aide humanitaire ainsi que les réactions des populations l'ayant vécue pendant des décennies, se ressemblent partout en Afrique de l'Ouest. Après deux années de vie en partie partagée, même l'aveuglement le plus total ne peut empêcher les gens de se connaître un peu, de pouvoir prévoir au moins en partie, les réactions des individus. Un minimum de prévisibilité existe donc.

Un savoir qui perturbe

Déjà à l'époque du projet observé, la prise en compte du savoir-faire local fait parti du discours participatif des O.N.G. Mais nous avons vu que les moyens ne sont pas plus réunis pour appréhender le savoir-faire que pour développer la connaissance sur les populations.

En réalité, se doter d'une connaissance sur les populations et la prendre en compte dans le cadre des projets de développement est un exercice complexe. Même lorsque les organismes expriment la volonté, lorsqu'ils en ont les moyens, de faire face à cette difficulté, ils sont confrontés au déploiement de rapports de force (au sein des communautés, dans le monde des développeurs) qui transforment radicalement les enjeux des projets (Mathieu, 2000 b). Quoi qu'il en soit, l'opérateur qui a une *certaine connaissance* du milieu dans lequel il envisage d'intervenir, ne pourra en faire état que si elle cadre avec les critères de financement. Sinon, il en fera abstraction. Et rien ne permet de penser qu'il pourra ensuite réintroduire cette connaissance dans la mise en œuvre du projet une fois qu'il en aura obtenu le financement.

Par contre, il est très rare encore aujourd'hui, qu'un bailleur de fonds donne à un opérateur les moyens (temps et argent) de *découvrir* une population ou d'améliorer sa connaissance sur elle, *avant* de définir les axes d'une intervention en sa faveur. Les orientations d'une action de coopération sont influencées par les présupposés que les bailleurs de fonds ont de « ce qu'il faut pour les bénéficiaires ». Le projet n'est que fortuitement une réponse aux préoccupations des bénéficiaires, qui sont réinterprétées au travers des moyens dont dispose l'opérateur (compétences spécifiques, effectifs, dispositif logistique, sécurité financière...). Dans la pratique, chaque intervenant, avant de faire une proposition d'intervention, opère une anticipation sur les attentes du décideur auquel il est assujéti. La forte dépendance des opérateurs par rapport aux dispositifs financiers explique le processus en chaîne ci-dessus. Elle justifie aussi la recherche d'affinités entre les intervenants (bailleurs, O.N.G.), qui dans certains cas peuvent être assimilées à des relations d'allégeance ou de clientèle, comme ici avec l'UNICEF¹¹⁴. Nous sommes dans le registre de la *planification technocratique* (Cernea, 1991) en ce qui concerne les intervenants, et de la *subordinating participation* (Oxenbaum & Chambers, 1978) en ce qui concerne les populations.

Pour le personnel de l'O.N.G., l'idée de participation est acquise et ne fait pas l'objet de

¹¹⁴ La mission locale de l'UNICEF a accepté d'autant plus facilement de financer le projet Mali que son organisation homologue au Sénégal est déjà engagée dans un financement de longue durée de l'O.N.G. Se soumettre à l'éthique, quand ce n'est pas aux caprices du bailleur de fonds, est aussi une condition *sine qua non* de renouvellement des engagements et de *bonne note* dans le dossier. Cela permet d'obtenir le soutien de l'organisme, y compris après le départ des représentants présents. Même lors d'appels d'offres, la *short-list* exprime déjà les réserves et les intentions sous-jacentes en terme d'alliances dans la collaboration, qui existent entre certains bureaux d'étude et certains bailleurs de fonds, qui ne se limitent pas à la nationalité de l'un ou de l'autre.

remise en cause. Mais dans la pratique, tout écart avec le modèle devient une perturbation insupportable¹¹⁵. Tout apport de connaissances supplémentaires dérange, en accroissant le degré d'incertitude par rapport aux stratégies déjà planifiées. Le savoir paysan est vécu comme un danger pour le projet. En fin de compte, le processus logique d'adaptation est interprété comme de la réticence, de la mauvaise volonté. Ce sentiment n'est pas le fait des seuls expatriés. Il se manifeste aussitôt qu'il y a décalage entre ce que font les populations bénéficiaires et l'attitude *idéale* qu'en attendent les techniciens. Tout décalage menace de mettre en évidence l'*incompétence*. Dans cette situation, seules des connaissances nouvelles qui ne remettent pas en question le dispositif et les modèles du projet peuvent vraiment être prises en compte. De ce fait, il ne peut s'agir que de connaissances marginales et à faible incidence.

L'usage de la rétention du savoir et de l'ignorance

Dans l'arène que représente un projet de coopération, tous les acteurs ne trouvent pas intérêt à ce que les choses soient transparentes, à ce que tous comprennent les tenants et les aboutissants, à ce que tous accèdent à l'information totale. L'ambiguïté des discours de l'O.N.G. génère des opportunités de *non-respect* des engagements que la transparence n'autoriserait pas

« Tout n'est pas bon à dire, à n'importe qui » (Souleymane Ag K.).

L'exploitation et la rétention de l'information sont des ressources que les différents acteurs tentent de contrôler au mieux de leurs intérêts, en fonction de la position qu'ils occupent dans le dispositif. Chacun à l'intérieur de son propre groupe confirme la valeur de l'adage ci-dessus.

Ainsi, la maîtrise et la rétention de l'information donnent aux chefs une position dominante, et les font bénéficier des avantages du courtage qu'ils sont supposés avoir fait en faveur de leurs administrés. Elles leur donnent du prestige qu'ils n'auraient pas, si chacun connaissait le mode de sélection et d'intervention du projet. Les intervenants expatriés du projet se gardent bien, pour leur part, d'informer leurs interlocuteurs locaux des difficultés particulières que rencontre le projet ou de l'arrivée de financements inespérés. Cela leur ferait perdre leur autorité et leur légitimité, la confiance qui leur a été donnée. La réflexion de Souleymane vaut donc aussi pour eux.

Usage de l'ignorance simulée

Les représentants des populations utilisent le décalage entre *contrat écrit et engagement moral*, entre *engagement interprété* du fait de l'expérience et *engagement réel*, pour se positionner dans ce que Sahlins (1976 : 221-260) classifie comme un cas de *réciprocité négative*. Celle-ci, de par la grande distance sociale entre donateurs et receveurs, permet à ces derniers d'obtenir le maximum sans donner en retour, à moins de mesures de rétorsion. Les avantages une fois acquis n'entraînent aucune solidarité en retour.

Du savoir mutuel qui existe, il n'est pas fait étalage : certains aspects de la société locale

¹¹⁵ Ce constat vaut pour des projets d'une toute autre ampleur et disposant de moyens considérablement plus importants. Voir pour ça, l'article de Mathieu (2000 b) sur le programme de coopération internationale et bi-latérale traité par ailleurs dans le contre-exemple.

sont incompatibles avec les critères d'intervention ; chacun (autochtones et agents de projet) le sait et accepte la mise en scène, les uns en la mimant, les autres en faisant semblant de la croire ; certains expatriés ou de cadres locaux sont d'une incompétence flagrante¹¹⁶, mais tous font mine de ne pas s'en rendre compte ; l'organisme est dans l'incapacité financière d'assumer les investissements pour lesquels il s'est engagé avec le gouvernement, mais le peu qu'il investit est mieux que rien.

L'interconnaissance est marquée par son caractère secret, souterrain, voire clandestin. Si elle était exhibée, elle remettrait en question tout l'édifice de l'aide au développement. Les populations concernées ne pourraient plus être bénéficiaires à moins que les critères de sélection ne soient changés ainsi que la philosophie qui les légitime. D'autres aspects des stratégies des intervenants dont certains sont peu avouables pourraient monter à la surface : *occuper* un secteur de développement pour en monopoliser les activités dans la zone ainsi que le marché d'approvisionnement technologique qui va avec ; garantir une présence de longue durée pour l'organisme et assurer de la même occasion des débouchés à ses autres programmes ; empêcher une O.N.G. d'une autre confession d'imposer le point de vue religieux qui accompagne ses produits d'aide au développement, etc.

L'ignorance délibérée des enjeux prévisibles, ses usages, ses effets

Il est intéressant de remarquer l'antagonisme suivant : d'une part les intervenants extérieurs expriment le souci de favoriser l'appropriation du système par la population en la faisant participer ; d'autre part, ils ignorent délibérément dès le départ et pendant la quasi-totalité du projet, les enjeux prévisibles des acteurs locaux.

Prenons le cas de l'usage de l'eau prévu dans les critères. Même si les cadres expatriés ont une connaissance du milieu plus que médiocre, ils savent très bien, que les autochtones ont des intentions productives avec l'eau de la pompe. Ils savent aussi d'expérience – parce que toute l'Afrique de l'Ouest est concernée –, que ces intentions ne sont pas *démocratiques* et que des processus d'appropriation et d'exclusion sont en train de se mettre en place. Dans le village songhaï, le fait que la pompe soit au milieu du village semble limiter les perspectives d'exploitation. De ce fait, les revendications agricole de la pompe qui fusent de toutes parts depuis les premiers contacts, n'inquiètent pas et sont délibérément ignorées. Par contre, chez les Touareg, la question de l'abreuvement est posée dès le premier dialogue. C'est un problème central qui préoccupe tout le monde (autochtones, agents du projet, bailleurs) mais que chacun occulte du fait de la complexité de la problématique et des solutions éventuelles.

Reconnaître l'existence et les conséquences de l'écart entre discours et réalités, déboucherait sur deux types opposés de conséquences possibles : obliger les intervenants les faire sortir du projet les groupes-cibles qui envisagent de détourner le projet ; renoncer à installer. Mais, d'autres enjeux priment sur le respect des normes supposées régir le projet : il n'y a pas assez de demandes d'intervention ; cette expérience est un défi, une occasion de faire leurs preuves auprès des populations, des bailleurs de fonds, preuve auprès de tous que la technologie est la plus adaptée aux caractéristiques de la région. Les ambitions personnelles des expatriés priment, elles aussi sur les règles prescrites : démontrer à leur O.N.G. la validité de la stratégie professionnelle plutôt que du volontariat.

¹¹⁶ L'incompétence peut toucher à divers registres, technique – un agent de santé chargé de superviser un programme agricole parce qu'il est ancien dans l'organisme –, relationnel – un expatrié se comportant comme un exploitant colon –, ou encore communicationnel – usage du langage techniciste ; absence totale de communication directe avec les populations, dialogue interposé.

Le fait d'admettre les vrais enjeux, reviendrait à contester les critères de financement alors que le projet est en situation financière difficile. Cela reviendrait à mettre sur la table l'absurdité du cloisonnement des systèmes d'attribution des financements, qui empêche la résolution à partir d'une même ressource, de plusieurs catégories de besoins avec un même dispositif d'intervention. Les agents susceptibles de soulever ce problème font partie de l'O.I. et n'ont pas intérêt à la remettre en cause. Au contraire, leur énergie est consacrée à leur guerre intestine dans la lutte pour la promotion au sein de l'institution.

Chacun développe un discours écran pour justifier la non-prise en compte de ce savoir. Les cadres de l'UNICEF détournent l'attention des questions d'abreuvement en axant leur discours sur les risques de fracture sociale. Le chef tamacheq insiste sur le projet de fixation des populations mobiles qui justifie une deuxième installation. Le chef de projet argumente sur les processus de pollution de la nappe phréatique par les excréments des animaux.

Remarquons cependant que le discours qui justifie une stratégie peut aussi bien soutenir son contraire. Différentes stratégies sont implicitement contenues dans ce travestissement. Ainsi l'argumentation du chef de projet qui lui permet d'ignorer d'abord les besoins d'abreuvement, lui sert ensuite à les soutenir en justifiant le déplacement de l'abreuvoir et le branchement en sur-verse sur le réservoir. En ce qui concerne le village songhaï, le fait d'ignorer l'enjeu agricole évident, vise en réalité à surseoir à un problème qu'aucun des deux responsables de projet n'est capable de gérer. Là encore, une fois l'alimentation sécurisée, le chef de projet n'hésite pas à enfreindre les consignes de projet en autorisant l'exploitation agricole. En impliquant l'agronome du F.A.C., et en adressant un courrier au Gouverneur et au Commandant de Cercle à ce sujet, il se décharge des effets secondaires de sa (non)décision.

Ces stratégies d'évitement ont elles-mêmes des effets secondaires inattendus, qui peuvent apporter une correction positive à la stratégie discursive contournée. Dans les cas rappelés ci-dessus, l'infraction à la norme du projet apporte la solution à un autre registre de *connaissance ignorée* qui pose un sérieux problème : la nécessaire valorisation des mécaniciens. L'expérience des années passées a largement prouvé que l'absence de traitement ou le traitement inadéquat de cette question est une des principales causes de dysfonctionnement des projets et d'arrêt de l'activité après le départ des équipes. Là encore, les différents registres de maîtrise de l'ignorance, de rétention de l'information et d'ignorance délibérée des enjeux prévisibles se succèdent pour faciliter la déresponsabilisation de l'O.N.G. par rapport aux effets secondaires de son action.

Les intervenants n'ignorent pas que la question de la rétribution des mécaniciens villageois doit trouver une solution durable. Elle fait partie du discours, mais dans la pratique, aucun travail d'accompagnement de la question n'est fait pour que chaque communauté trouve une réponse adaptée. Aucun dialogue n'est établi avec les futurs mécaniciens sur la question. Aucune réflexion n'est menée avec les protagonistes sur les solutions possibles, les moyens de les mettre en œuvre, d'en assurer la pérennité, l'adhésion qu'elles rencontrent. La justification, aussi ambiguë et contradictoire que le discours sur lequel s'ancre cette dérobade est l'approche participative elle-même : la volonté de donner du pouvoir aux groupes vulnérables va étrangement de pair avec le refus de s'ingérer dans les systèmes de pouvoir, de risquer de provoquer des tensions sociales dans un groupe qui est censé être harmonieux. En réalité, cette dérobade sert surtout à dissimuler l'incompétence, l'absence des moyens nécessaires pour une approche sérieuse de ce problème : connaissance approfondie du milieu, des acteurs, de leur position sociale et de leurs itinéraires ; capacité à mettre en place des

dispositifs de dialogue qui prennent en compte les différences sociales, les tensions ; capacité de gérer la parole, éventuellement les conflits que l'approche elle-même pourrait provoquer. La stratégie adoptée est de « lancer la balle dans le camp » du village sans se préoccuper des conséquences :

« Les gens ne pourront plus se passer de la pompe lorsqu'elle sera en fonction. Ils feront tout pour la maintenir en bon état. Ils décideront eux-mêmes, de la façon de valoriser les mécaniciens » (S.F.).

Depuis la fin des années '90, les projets internationaux d'investissement en milieu rural et semi-urbain exigent l'amortissement des infrastructures par les usagers. Les associations de gestion mises en place, gèrent des infrastructures et des personnels techniques ainsi que des millions de FCFA. En réalité elles assument les fonctions des entrepreneurs que l'État malien n'a pas trouvés pour prendre le risque de gérer ce type d'infrastructures. A la différence près que les personnes qui assument toutes les responsabilités, n'ont droit officiellement, du fait du statut associatif, à aucune rétribution. Les projets vont jusqu'au bout de l'encadrement sans déroger à la règle associative et la gratuité de l'acte, d'autant que l'équilibre budgétaire ne prévoit pas de rubrique de valorisation financière de ces acteurs. Après le retrait de l'équipe, le groupe doit se débrouiller pour trouver la solution qui n'existe que si l'on enfreint le statut associatif, tout en faisant mine de respecter les engagements du contrat de délégation signé avec l'État.

La question de l'organisation de la responsabilité et de l'autorité, au sein même de l'équipe d'entretien entre dans le même registre d'ignorance délibérée et soulève les mêmes observations. Dans le discours du projet, la question de l'autorité des mécaniciens sur la pompe renvoie, sans être véritablement soulevée, à celle du comité de gestion sur les mécaniciens. Tout ce qu'implique la responsabilité de superviser l'équipe, n'est jamais abordé. D'une certaine manière, les Songhaï de Tacharan se sont arrangés, le fils du chef devenant chef d'équipe et recevant, sans rien faire, un pourcentage sur le produit de la pépinière. Par contre, à Tin Aouker l'ignorance délibérée du problème produit une situation absurde : les jeunes gens responsables sont contraints à l'exode par leur situation personnelle, et du fait de leur statut, on ne peut leur faire ni remontrance, ni recommandations.

Au lieu d'être abordées dans leur complexité pour tenter de comprendre et d'entrevoir des solutions appropriées, ces questions évidentes, sont occultées. Parce qu'elles remettent en question entièrement le dispositif de projet et les systèmes de financement, le cloisonnement des compétences des intervenants, l'ensemble de la politique d'aide de développement en réalité. Elles sont ignorées, parce qu'en l'état des choses à cette époque, leur mise en évidence mettrait tous les acteurs en danger. Soulever les vraies questions, reviendrait à critiquer ouvertement les modalités d'intervention des bailleurs, l'ineptie des consignes de certains, des stratégies des autres. Cela mettrait en cause la position des bailleurs de fonds sur l'ingérence, sur la volonté de donner le pouvoir sans s'engager dans ses conséquences.

7.3 Conclusion

La participation, sa qualité, son intensité dépendent de l'engagement que chaque acteur concède à l'œuvre perçue comme commune. L'œuvre *de l'autre* n'engage pas, c'est le principal handicap des projets de développement. Les conditions à réunir pour accéder à la connaissance mutuelle, celles qui fondent le contrat entre les parties, quelle qu'en soit la forme, ne coulent pas de source dans un rapport interculturel, inter-normatif. Dans l'interrelation, les acteurs sont influencés par des représentations étrangères à leur groupe

d'appartenance (« population-O.N.G. » et inversement), mais aussi par des représentations de leur propre sphère mais dont les objectifs divergent (« O.N.G.-bailleur de fonds » par ex.).

Ce que nous avons pu constater *in fine* c'est que, le contrat entre les populations et le projet quel qu'il soit, ne peut être respecté que par hasard. Il est trop *décalé* des règles des uns comme des autres. Par ailleurs cette relation est parasitée par *l'intercalation* d'une troisième catégorie d'acteurs, dont la réalisation du contrat dépend fondamentalement : les bailleurs de fonds, qui font partie de l'interaction mais n'y apparaissent que rarement. Le jeu est faussé, parce qu'à la différence des acteurs de terrain (population-agents d'ONG) qui s'entre-connaissent et s'entre-prévoient avec plus ou moins de réussite, les stratégies et les enjeux des bailleurs et de leurs agents sont totalement imprévisibles. Ni les populations, ni les agents de l'O.N.G. n'ont suffisamment d'information sur eux.

La relation créée par le contrat est parfaitement inégalitaire à plusieurs titres. Il s'agit d'un échange non négocié, caractérisé par l'unidirectionnalité de la décision et la délégitimation des acteurs représentatifs. Compte tenu de la réalité institutionnelle, si la négociation existe, elle ne peut avoir lieu que dans une autre sphère que celle déterminée par le contrat entre ONG et population. Mais pour que celui-ci ait un sens, il ne devrait être négocié qu'entre les acteurs de terrain. Les acteurs extérieurs devraient être considérés comme des *contraintes*, ce qui implique malgré tout d'intégrer l'information les concernant.

Le contrat est supposé garantir la transparence. Mais du fait de l'ambiguïté qui caractérise les conditions de sa passation, il devient un lieu de danger et entraîne la mise en place d'un filet d'opacité sur les actes des uns et des autres. Il devient le contraire de ce qu'il prétend être : un espace de simulation pour préserver les enjeux de pouvoir. Sous discours d'engager la responsabilité de tous les acteurs, il commence, par *volonté démocratique*, par en exclure les plus responsables. Puis il limite la participation de toute la communauté à celle de petits groupes non représentatifs. Par crainte d'augmenter le pouvoir des puissants, le projet participatif dissout les perspectives d'expression et détruit la sphère potentielle de négociation qui aurait pu s'ouvrir.

L'absence de respect des termes de l'engagement mutuel par les plus puissants (bailleurs, intervenants), les changements en profondeur sans signal apparent, sont des facteurs essentiels dans la production d'incertitude et le désengagement des acteurs les plus concernés.

Cette relation qui semble être *de face à face*, est en réalité un rapport complexe d'intermédiations multiples, qui éloigne ceux qui doivent dialoguer en direct et qui rend toujours plus improbable, l'identification des acteurs locaux à ce que le projet prévoit pour eux. Par contre, un minimum d'inter connaissance, même additionnée de gros dysfonctionnements du dispositif de projet, peut contradictoirement, provoquer le rejet par les deux groupes d'une part importante des normes préétablies de l'extérieur. Cette alchimie produit de la collaboration, des formes de participation négociée que le projet tel qu'il est conçu, ne peut pas générer. Tout cela semble montrer que lorsque des espaces de négociation sont générés par le dispositif de développement, c'est en partie par effet essentiellement secondaire de ses dysfonctionnements.

Des aspects importants qui pourraient être gérés dans le cadre du projet sont délibérément ignorés parce qu'ils remettent en cause l'ensemble du dispositif d'aide, tant sur le plan institutionnel et bureaucratique qu'idéologique. Les conditions d'engagement proposées aux bénéficiaires des projets constituent un excellent exemple pratique du non-passage du discours idéologique du développement à l'action.

8 « Groupe-cible », groupes « implicites », groupes « synergiques »

« Synergie : action coordonnée de plusieurs organes, association de plusieurs facteurs qui concourent à une action (...), par effet additif ou potentialisation ». « Synergique : de synergie ; relatif à une coordination dynamique » (Le nouveau Petit Robert, 1994 : 2192).

S'il est admis que les conditions de réussite du projet – participation sous toutes ses formes, appropriation durable - sont liées au niveau ressenti de besoin, le groupe-cible du projet, ici *la communauté villageoise*, devrait coïncider avec les groupes de bénéficiaires des divers avantages offerts par la pompe. Ce n'est pourtant pas le cas. On a pu voir que les intérêts développés par les acteurs locaux, dans et à l'occasion du projet, varient en s'attachant à un ou plusieurs des nombreux avantages qui peuvent être apportés par la pompe, mais aussi à ceux qui peuvent être générés par sa présence ou par celle du projet. On a pu voir aussi que ces groupes, dans leur rapport à la pompe, ne s'identifient pas à une entité *communauté villageoise*, pas plus en tant que groupes spécifiques, qu'en tant que somme de groupes différents. La somme des enjeux qui guide l'intérêt de chacun de ces groupes et des individus qui les constituent, ne représente d'ailleurs pas un intérêt ou un enjeu qui pourrait être défendu collectivement par l'entité *communauté*, dans la mesure où certains sont concurrentiels.

Le besoin d'eau est évident et la solution apportée par le projet à ce problème est techniquement adaptée. Mais, il y a des différences fondamentales entre les conceptions respectives de l'institution projet et celles des acteurs locaux, sur les qualités qui doivent permettre à ces derniers de bénéficier de l'apport du projet. Ces différences d'appréciation jouent un rôle important dans l'interaction, dans la mesure où chacune des représentations détermine, sur des bases différentes, le portrait et les caractéristiques correspondantes des catégories d'acteurs selon la vocation principale qui leur est attribuée dans le projet : « interlocuteur(s) de l'intervenant représentant la communauté » ; « gestionnaire(s) du bien collectif » et « bénéficiaire(s) de l'investissement ». Ces représentations unidirectionnelles, fondent une relation fautive et influencent dès le début de l'intervention, la manière dont les autochtones s'investissent dans le projet, la manière dont ils organisent puis concrétisent les contributions financières et la participation en main d'œuvre.

Les enjeux qui se constituent ensuite autour de la présence durable de la pompe viennent moduler les formes possibles de bénéfice, donc diversifier et multiplier les portraits des bénéficiaires correspondants. Ils ne peuvent que creuser l'écart entre les conceptions initiales du projet et celles des acteurs locaux qui ne cessent d'évoluer pendant son déroulement.

- Quels processus poussent les expatriés à adopter des positions extrêmes : ne vouloir recruter que les communautés conformes aux critères pour finalement courtiser Tacharan qui n'y correspond ni en nombre, ni en *entente*, ni en *autorité* reconnue de chefferie ; à appliquer obstinément les critères numériques à Tin Aouker quitte à éliminer ce groupe social du projet, pour ensuite le défendre contre vents et marées ? - Existe-t-il une analogie entre la notion de *groupe-cible* et les groupes réels qui déploient des stratégies dans le projet ? - Ces rapports pourraient-ils être plus étroits et les groupes *bénéficiaires* plus prévisibles ?

Pour tenter de répondre à ces questions, il semble nécessaire dans un premier temps de caractériser la notion de *groupe-cible*¹¹⁷ et de tenter de comprendre pourquoi elle est considérée comme indispensable à la bonne définition d'un projet. Il s'avère aussi nécessaire de clarifier la notion de *communauté villageoise* et sa vocation à être un groupe-cible. Je tenterai ensuite de repérer ce que les groupes existants dans les communautés étudiées et les groupes qui se constituent par rapport à la ressource-projet ont en commun ou non avec le groupe-cible. J'essaierai de montrer en quoi et comment ces différences agissent sur les stratégies des acteurs pendant le déroulement du projet. J'essaierai enfin de vérifier si ces pistes méthodologiques permettent, à partir de quelques projections théoriques, de mettre en évidence des *possibles prévisibles* utilisables lors des démarches d'identification dans les projets de développement.

Cette analyse s'appuie sur quatre interventions du projet d'ONG de 1988 à 1991, même si deux seulement sont traitées dans la présente recherche. D'autres terrains d'intervention viennent enrichir la réflexion et l'analyse.

8.1 Le groupe-cible pour les développeurs

Parmi les développeurs, tous n'attribuent pas la même importance au groupe-cible. Les exécutants sont par principe assujettis à la perception de leurs bailleurs de fonds qu'ils reprennent obligatoirement dans leurs interventions. Les positions des bailleurs sont elles-mêmes, selon leurs sources de financement, plus ou moins liées à l'opinion internationale. L'importance attribuée au groupe-cible est en lien direct avec ces sources.

Ainsi, les organisations internationales et les bureaux de coopération internationale font du groupe-cible, leur premier critère de repérage pour intervention. Par contre, les bailleurs de fonds qui appartiennent à la catégorie des ONG¹¹⁸ se préoccupent surtout que les moyens qu'ils mettent en œuvre bénéficient en fin de compte aux populations de la zone d'investissement. Les deux études de cas étudiés ici confirment que l'O.I. qui finance Tin Aouker attribue une importance fondamentale à la notion de groupe-cible comme critère de sélection et comme moyen d'identifier le partenaire local bénéficiaire du projet. Par contre, l'ONG qui finance Tacharan ne semble pas concernée par cette contrainte.

Les préoccupations que les intervenants développent autour de l'adéquation des populations bénéficiaires au groupe-cible, sont omniprésentes dans la relation que les agents du projet entretiennent avec les « bénéficiaires ». Ces préoccupations agissent sur les stratégies des acteurs. Mais l'importance que j'attribue à ce phénomène vient aussi du fait que cette notion est employée dans tous les projets financés par les grands bailleurs de fonds, quels qu'en soient les opérateurs, bureau d'études ou ONG.

La perception que les développeurs ont du *groupe-cible* auquel ils doivent adresser le bénéfice des projets, a des conséquences décisives sur la formulation du projet lui-même, sur les modalités de sélection des populations devant bénéficier des ressources qu'il apporte, puis

¹¹⁷ A ne pas confondre avec *focus-group*. Cf. 8.3.

¹¹⁸ Toutes les O.N.G. ne sont pas des opérateurs. Certaines déploient leurs forces pour récolter des fonds afin que les autres aient les moyens d'intervenir. C'est le cas de Brot für die Welt en Allemagne, qui finance l'installation de Tacharan. C'est aussi le cas en France par exemple du C.C.F.D. (Comité catholique contre la faim et pour le développement). Dans d'autres domaines on pourrait citer l'A.R.C. (Association pour la recherche contre le Cancer) qui n'a d'autre vocation que de réunir des fonds puis de les attribuer.

sur le déroulement des activités.

Dans les cas étudiés, la différence entre les modes de financement des deux projets influe sur l'importance attribuée au groupe-cible, même si au départ, il n'était prévu aucune différence entre les interventions.

Qu'est-ce qu'un « groupe-cible » ?

L'obstination des bailleurs de fonds à s'assurer que les *bénéficiaires* d'un projet qu'ils financent, correspond précisément avec les critères d'intervention prédéterminés, étonne d'autant plus que le terme de *groupe-cible* est remarquablement absent de la documentation sur les projets de développement.

On ne trouve rien à ce sujet, ni dans les revues et les ouvrages scientifiques¹¹⁹, de littérature grise, des documents d'orientation, d'analyse, d'évaluation et des comptes-rendus d'activité des projets de développement¹²⁰. Malgré l'abondance de la littérature des organisations internationales et des bulletins de liaison des organismes de développement, on ne trouve pas de définition précise de ce que chaque groupe-cible en tant que catégorie est supposée contenir et circonscrire. Lorsque les Nations Unies décrètent la décennie mondiale de la *femme* (1975-1985), elles désignent *toutes* les femmes du monde sans distinction comme *cible* privilégiée des attentions des politiques gouvernementales à venir. En 1985, la Conférence Internationale de Nairobi re-précise ce *groupe-cible* en s'intéressant aux *femmes des pays en voie de développement* pour la décennie suivante. En 1992, la Conférence de Rio de Janeiro identifie les *groupes spéciaux* vers lesquels les efforts de l'aide doivent tendre : encore les *femmes*, mais aussi les *indigènes*, les *jeunes*, les *enfants*, les *groupes désavantagés* (P.N.U.D., 1992). Une précision supplémentaire porte sur les problématiques au travers desquelles ces groupes devront être considérés : démographie, urbanisation, pauvreté, santé, droits d'accès aux ressources.

Le terme de *groupe-cible* n'apparaît pas non plus dans les textes d'orientation stratégiques des institutions de développement ou dans les comptes-rendus des conférences internationales, même si les cibles de ces rencontres au sommet sont implicites¹²¹.

Who Are the Poor? (Extrait de « The World Bank Participation Sourcebook » 1999)
: « *The poor include people in remote and impoverished areas. Women and children make up a large proportion of the very poor, which also includes people marginalized by virtue of their race and ethnicity as well as those disadvantaged by circumstances beyond their control, such as disabilities and natural or man-made disasters.* »

On ne le trouve même pas dans les documents contractuels qui lient les organismes de développement et les bénéficiaires des investissements. Par contre, il est employé oralement

¹¹⁹ Même le travail de recherche collective (Chauveau dir., 1995) sur la participation des groupes vulnérables, pêche par le manque de définition du terme employé (: 21, 25).

¹²⁰ Les catégories sont citées mais ne sont jamais désignées sous le terme de « groupe-cible ». Dans des ouvrages d'analyse très descriptifs, même ceux qui se veulent didactiques (Rochette, 1989) ou prétendent donner des leçons (Chambers et al., 1994), le terme de groupe-cible n'est employé qu'exceptionnellement de même que la catégorie de bénéficiaires n'est précisée que comme accessoire.

¹²¹ Pour la Conférence Internationale de Rio de Janeiro (1992), voir ci-dessus. La conférence de Pékin (1995) a été principalement consacrée aux *femmes* (Mathieu, 1996 b).

par les décideurs dans les discussions autour des négociations sur les orientations méthodologiques :

« *Absents physiquement des tables de négociation, les bénéficiaires des projets sont très présents, par contre, dans les tirades débitées par les autres acteurs : "population-cible" ; "besoins essentiels" ; "nécessaire participation" » (Lecomte, 1986 : 64).*

Après quoi, le terme apparaît soit en filigrane, soit en clair dans les consignes des bailleurs de fonds aux organismes d'exécution, dans les documents projets présentant les intentions des organismes d'exécution à leurs financeurs. Son usage est implicite :

« *[Les bénéficiaires officiels du projet sont des] communautés villageoises qui souffrent du manque d'eau de consommation humaine du fait de sa rareté, de la difficulté d'y accéder et/ou de sa mauvaise qualité » (document-projet de l'O.N.G., 1988, agréé par le gouvernement du Mali et par les bailleurs de fonds).*

Les différents programmes de l'UNICEF s'adressent à des groupes-cibles distincts. Le W022 adresse son soutien en hydraulique aux *communautés rurales* souffrant du manque d'eau potable en 6^{ème} et 7^{ème} Régions. Le N023, dans les mêmes régions s'intéresse précisément aux *groupements d'agriculteurs et d'éleveurs* et vise à satisfaire, en exclusivité, leurs besoins en eau de production.

Dans d'autres programmes dans lesquels je suis intervenue pendant la même période, les définitions sont du même type : le P.M.R. Canada dans la zone d'influence de ses sièges régionaux (Banamba, San, Kayes) réserve des *enveloppes communautaires* qui se décomposent en activités à mener au bénéfice de l'ensemble de *la communauté*, et d'autres au bénéfice de groupes particuliers, principalement *les femmes* - du fait de l'engagement international du Canada dans la politique de *genre*¹²² -. Le Geremat (cf. Contre exemple § 9.2.) apporte son soutien en gestion des ressources naturelles à des « communautés rurales dont l'environnement est dégradé » dans les cercles de Bafoulabé, Bankass, Kolokani et Yélimané.

Si le terme n'est pratiquement pas cité, les imprimés que les ONG doivent remplir pour entrer dans l'annuaire des prétendants aux financements, contiennent une série de rubriques qui permettent de manière explicite de préciser à quel groupe-cible, le projet prétend s'adresser. C'est aussi ce qui est exigé dans une demande de financement. Il doit être spécifié dès la phase 1 de la Gestion du Cycle Projet, ainsi que dans le « cadre logique » des projets soutenus par l'U-E et la Banque Mondiale. Ce classement permet d'orienter la demande vers la ligne budgétaire correspondante si elle existe, vers la plus proche si elle n'existe pas. Il en va de même pour la prise en compte d'un *curriculum vitae* d'agent de développement qui a intérêt s'il veut qu'on s'intéresse à lui¹²³, à préciser les groupes-cibles auprès desquels il prétend avoir des compétences particulières.

En fait la notion de *groupe-cible* est présente à l'esprit de tous les intervenants. Chacun sait toujours globalement, à quelle catégorie d'acteurs s'adresse quelle catégorie de préoccupations de bailleurs, d'investissements, d'intervenants. Tout acteur de développement, à tous les niveaux de l'échelle de décision ou d'intervention connaît ces repères. C'est un moyen qui permet, dans une espèce d'annuaire virtuel, d'aller au plus court, à l'information

¹²² « Approche Genre et Développement » ou *gender analysis* : concept qui vise à un développement basé sur l'égalité des genres (des « sexes ») ; analyse des stratégies de développement qui refusent les différenciations sexuelles, différenciations des représentations, des droits, séparation des sexes, des tâches et de leurs incidences dans la société étudiée.

¹²³ Idem pour les bureaux d'étude.

de première utilité sur les opérateurs pour les bailleurs de fonds, mais aussi sur les bailleurs pour les intervenants. C'est un mode de classement du même type que ceux qui permet de connaître les zones de prédilection des acteurs (bailleur comme intervenants), leur spécialité, etc..., une mesure d'économie redoutablement efficace - du point de vue de la logique du monde de l'aide au développement -.

Des catégories de bénéficiaires potentiels par spécialisation du commanditaire

La détermination des groupes-cibles varie selon le niveau et le type de préoccupation des décideurs. Elle est d'autant plus vaste que le projet est universel - la lutte contre la pauvreté, la préservation de l'environnement, etc., pour les Conférences Internationales – et se précise en se rapprochant de l'étape de matérialisation des politiques qui en découlent. Au niveau des grands objectifs internationaux, les catégories *d'acteurs cibles* appelés aussi « groupes spéciaux »¹²⁴ sont de grandes emballages dont le contenu est assez indéterminés.

Mais bien que les agences d'aide se positionnent par rapport aux orientations des conférences internationales, elles re-déterminent le champ d'intervention qui leur est proposé et les cibles qui vont avec, en fonction de leurs vocations particulières. Par ailleurs, les agences déterminent leur groupe-cible compte des moyens et des compétences dont elles disposent et qui sont étroitement liés à leur vocation principale. Ces spécificités viennent ajouter leurs critères aux grandes orientations pour préciser la définition des populations auxquelles elles vont adresser leurs investissements : ainsi pour l'UNICEF la mère et l'enfant ; la FAO avec les producteurs(rices) agricoles ; l'OMS avec des acteurs ou des bénéficiaires de soins de santé, etc. Si on retrouve à ce stade, certaines des cibles du précédent échelon, c'est qu'elles sont considérées au travers du filtre supplémentaire des programmes spécifiques de coopération de l'agence internationale : l'autosuffisance alimentaire des plus pauvres ; la santé maternelle infantile ou la génération des petits revenus pour les femmes¹²⁵ ; la modernisation de la production des paysans ; l'accession à la parole des groupes défavorisés ; etc.-. Á l'occasion, le *pauvre* peut s'être transformé au niveau du catalogue des préoccupations en *petit paysan*, la *femme en mère* ou en *entrepreneuse*. Chaque spécificité, vient ajouter un filtre dans la grille de décryptage du groupe-cible : *petit paysan sans terre*, *mère allaitante des zones caractérisées par l'avitaminose A*, etc. Ce mécanisme permet de rapprocher la notion de cible de celle d'acteur.

¹²⁴ Ces groupes-cibles désignés à cette occasion « groupes spéciaux », sont ceux retenus par la Conférence Internationale de Rio de Janeiro en juin 1992 (Chap. 40.8, Rapport P.N.U.D., 1992) : les *pauvres*, les *femmes*, les *indigènes*, les *jeunes*, les *enfants*, les *groupes défavorisés*.

¹²⁵ Á peu près toutes les agences de développement se sont *branchées* sur la question du développement en faveur des femmes. Le P.N.U.D. dès 1976 crée son propre outil de programmation et de décision pour l'investissement en faveur des femmes : l'Unifem. Parmi les agences de coopération bi-latérale, certaines traitent la question par conviction nationale notamment l'ACDI pour le Canada (Mathieu, 1991 b), la Suède, la Norvège et les Pays Bas, puis les Etats-Unis avec un engagement moins militant. Pour d'autres il s'agit de respecter les priorités internationales (l'Allemagne). Pour d'autres encore cette question n'est abordée que pour éviter de se distinguer, à titre d'alibi bien plus que par intérêt réel pour cette question : les programmes de la coopération italienne dont la problématique féminine est supprimée en 1992 parce que la ligne budgétaire n'a pas été utilisée ; la coopération française qui a une position très ambiguë sur la question, son intérêt pour les femmes s'éveillant à la veille de la conférence de Pékin (Mathieu, 1993 ; 1996 b). Á cette occasion, il apparaît que les actions des organismes *engagés*, ne se distinguent pas par des activités et des résultats remarquablement différents de ceux qui n'ont pas officiellement de programme en faveur des femmes à cette époque (Mathieu, 1993 : 21). De même qu'avant la conférence de 1985, la situation et la place des femmes dans le développement préoccupaient peu les agences de développement (à l'exception des Canadiens et des Néerlandais qui militaient pour faire admettre cette nécessité), cette préoccupation *centrale* pourrait bien devenir totalement marginale, voire disparaître si elle venait à manquer de soutien idéologico-politique.

En se rapprochant du niveau de l'intervention, donc en précisant ce qu'il est envisageable de réaliser, on trouve une autre famille de classifications constituée de catégories du type « acteurs » : *communautés rurales, organisations paysannes, opérateurs économiques*. Aux stades suivants - s'il s'avère nécessaire d'arriver jusque là -, les groupes sont plus caractérisés : *groupements* (de femmes, de producteurs, coopératives de..., éleveurs, agriculteurs), femmes ou jeunes *opérateurs économiques, petits agriculteurs* ou petites agricultrices¹²⁶. La priorité qui sert à définir le groupe-cible s'inverse puisque le thème de l'intervention prend le pas sur les individus ciblés.

Puis viennent s'ajouter des considérations démographiques, géographiques, ethniques, climatiques etc., qui introduisent la notion de préférence politique et géostratégique des agences de développement.

Ces catégories pourraient sembler précises, pourtant elles ont la particularité d'être encore extrêmement inconsistantes. Les critères des différents niveaux de classification, en se superposant les uns aux autres, ont surtout eu pour effet de considérablement limiter les *bénéficiaires* potentiels des investissements.

Si l'on se place du point de vue des institutions de développement, au stade de l'opérationnalisation des projets, on peut classer ces différentes catégories selon leur niveau de structuration, bien plus que par rapport à leurs caractéristiques organisationnelles ou à de véritables besoins partagés par les acteurs sociaux :

- Les groupes statutaires : les paysans, les populations vulnérables¹²⁷, les femmes, les jeunes.
- Les groupes institutionnels, plus ou moins précisément définis par des statuts juridiques ou traditionnels – avec normes et règlement -, et par des objectifs et des fonctions préexistantes connus de tous leurs membres : *l'association, le groupement paysan, la coopérative*.
- Les groupes, que l'on pourrait considérer comme *sectoriels transversaux*, définis autour de ce qui leur est attribué comme ambition commune - en l'occurrence l'intégration dans le développement économique du pays -, qui s'institutionnalisent ou sont considérés comme tels sitôt qu'ils deviennent *clients* des bureaux de coopération : les *opérateurs économiques*.

La première catégorie est caractérisée par l'absence de détermination institutionnelle, l'absence en matière d'échelle, de limite spatiale, temporelle, de définition précise de la qualité et généralement du nombre des acteurs qui constituent le groupe, de leur(s) rôle(s) dans l'entité. Elle se distingue, par l'indétermination extrême du champ problématique qui permet de soulever à peu près n'importe quelle question, donc d'adresser n'importe quelle réponse. Ces groupes sont constitués d'acteurs qui ne peuvent qu'incidemment avoir des règles ou des normes communes. Ils ne constituent pas des entités structurées, même temporairement. Il ne s'agit en fin de compte qu'un mode de classification générique.

La deuxième catégorie, à l'inverse de la première est caractérisée par la surdétermination institutionnelle qui lui est attribuée par les intervenants du point de vue de l'organisation, des statuts et des rôles des acteurs qui constituent le groupe. Elle fait faire

¹²⁶ *Petits*, terme très fréquemment employé pour *pauvre* - puisque celui qui a peu de terre, n'a qu'une faible capacité de production -, dans la traduction française des ouvrages réalisés par les chercheurs en Recherche-Développement américains en agronomie, du fait de la connotation persistante entre les deux termes (voir Chambers et al., 1994). Ce groupe réfère toujours à l'orientation internationale de politique en faveur des *pauvres*.

¹²⁷ Lorsque la définition se réfère aux catégories sociales telles que les castes par exemple.

l'économie des vérifications préalables de la réalité des activités de l'institution et des acteurs qui la composent¹²⁸. L'association villageoise est plutôt un groupe de type organisationnel représentatif¹²⁹. Les caractères qui lui sont attribués et ce qui est attendu d'elle, varient selon qu'elle est perçue comme une organisation ou comme un ensemble statutaire¹³⁰. Le respect du règlement par ses membres est d'autant plus faible que l'institution est exogène et que le fonctionnement de l'institution s'éloigne des relations de proximité.

Dans la 3^{ème} catégorie, les groupes ont en commun une problématique relativement spécifique de recherche de ressource ou de *tous moyens*, permettant de développer une activité économique à partir de compétences préexistantes¹³¹.

En réalité, le terme *groupe* dans la notion de groupe-cible, est employé sous son sens passif *par défaut*. Il détermine un ensemble d'acteurs qui ne sont pas caractérisés par leur actif mais par leurs carences, « ce qu'on considère qu'ils n'ont pas ou ne font pas ». Ils ne sont liés entre eux que par l'attention particulière du bailleur de fonds pour une problématique qu'ils partagent ou pourraient partager, et que le bailleur met au centre de ses préoccupations. Il n'est attribué *a priori* au groupe aucune vocation organisationnelle, aucune propension à se structurer en pouvoir. Au contraire, il est d'autant plus ciblé qu'il est supposé être incapable et avoir besoin d'appui. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles il ne peut pas non plus être considéré comme un interlocuteur fiable dans une négociation préalable.

De ce fait, seuls les groupes institutionnels officiellement enregistrés auprès de l'administration tels que les *coopératives* ou les *associations selon la loi*¹³², sont bien définis. Ils ont des statuts et un mandat, sont supposés avoir des fonctions clairement établies, tenir des cahiers d'adhésion, une comptabilité et des P-V de réunions. Cela fait d'eux des interlocuteurs institutionnels qui ont l'avantage de présenter des caractères *démocratiques*. Cela ne signifie pas qu'ils fonctionnent de façon démocratique, ni qu'ils remplissent le mandat fixé par leurs statuts. Mais toutes les conditions apparentes sont réunies.

En ce qui concerne tous les autres, il est totalement impossible d'avoir une idée précise de ce que les bailleurs de fonds mettent comme contenu derrière le nom de chacun de ces groupes, encore moins qui sont les individus censés les constituer et leurs aspirations.

Le discours des développeurs les présente cependant comme s'ils constituaient les pièces du puzzle qui, mises ensemble, formeraient la société et provoqueraient le développement global. Ces pièces semblent pertinentes pour appréhender la société, et leurs problématiques supposées doivent trouver réponse dans l'appui extérieur, pour atteindre à l'élévation des conditions générales de vie de la population du pays receveur.

¹²⁸ C'est ce que montre le rapide rappel de l'histoire du programme coopératif avec Tin Aouker.

¹²⁹ Du point de vue de J.-P. Olivier de Sardan (commentaires oraux sur la thèse).

¹³⁰ Au Mali, l'association villageoise est reconnue comme une pseudo entité juridique par l'administration de l'action coopérative, même si elle n'a pas déposé de statuts. A partir d'un certain degré de performances agricoles, elle peut se voir octroyer le statut d'association pré-coopérative. Ce grade a son importance, car c'est l'épreuve à passer pour accéder au titre de *ton* administratif puis d'association coopérative, qui permet d'obtenir le soutien de l'État (appui des services techniques, crédits bancaires, inscription dans un programme de coopération, etc...) dès lors qu'elle se fait enregistrer auprès de l'administration.

¹³¹ Les artisans mécaniciens bamakois sont ainsi devenus *un groupe*, qui a été amené à s'institutionnaliser du fait de la pression de la coopération suisse et des opportunités qui étaient associées à cette volonté. Né d'un seul individu obstiné, soutenu par un expatrié dont la carrière dépendait de la réussite de l'opération, ce groupe, l'AMAPRO, est désormais un interlocuteur institutionnel puissant, considéré par les bailleurs de fonds, comme *représentatif* des artisans du Mali.

¹³² Régie selon l'ordonnance n°41 P.C.G. du 28 mars 1958, à la différence des associations traditionnelles qui ne sont enregistrées nulle part. Les associations qui se créent aujourd'hui au Mali sont encore régies par cette ordonnance.

« (...) *The Advancement of Women is one of the main goals UNDP pursues in the efforts to help countries strengthen capacities for sustainable human development* (...) » (PNUD, 1998 : §1.). « (...), *women constitute the most of the vulnerable groups* (...) » (*ibid.* §2)

Mais on peut se demander à quoi sert de désigner un groupe-cible, même s'il appartient à la catégorie la plus précise de celles citées ci-dessus, s'il plane d'aussi haut et d'aussi loin au-dessus des réalités des gens. En effet, « on est *jeune* ou pas », « le fait de naître *filles* amène inéluctablement à devenir *femme* ». Mais ces caractéristiques pèsent-elles plus ou moins et comment par rapport à la catégorie sociale à laquelle on appartient, l'âge dans la catégorie, la position dans le mariage, etc. ? « On vit dans une *communauté villageoise* parce qu'on est né là (pour le garçon) ou qu'on y a été marié (pour la fille) », « on appartient à *l'association* parce qu'elle se superpose avec la classe d'âge ou constitue son prolongement », etc... Cela entraîne-t-il pour autant un sentiment d'appartenance au groupe tel qu'il est, et plus encore une volonté de changement - qui serait logiquement synonyme du contraire - ? Cela entraîne-t-il une volonté de changement qui passerait par la stratégie apportée par un projet et qui plus est, par des investissements individuels bénévoles au bénéfice du groupe ?

Alors pourquoi, si les groupes-cibles sont aussi indéterminés, sont-ils si présents dans l'esprit qui préside aux décisions dans les projets ? Pourquoi ont-ils autant d'incidences sur la reconnaissance de ceux qui sont supposés avoir légalement droit ou non à la ressource ? Incidences qui s'expriment finalement par des formes de participation détournée voire de non-participation, beaucoup plus que par des formes de contribution telles qu'envisagées par le projet.

Un produit exogène et stéréotypique

Le terme de *groupe* est nébuleux. Il exprime des choses très différentes les unes des autres, depuis un assemblage d'éléments, une catégorie d'êtres ou d'objets, jusqu'à l'association de personnes en nombre restreint poursuivant des buts communs (Anzieu et Martin, 1997 : 18). Sur le plan de l'étymologie, il est à rapprocher de *réunion*, d'*assemblage*. Son sens originel de *nœud*, lui accorde par extension, un degré de cohésion supposée entre ses membres (*ibid.*). La notion de *groupe* fait l'objet d'analyses approfondies sous les angles de la psychologie et de la psychanalyse ainsi que de la sociologie. C'est une notion complexe, qui fuit aussitôt qu'on tente de la saisir sous un seul ou quelques-uns seulement de ses aspects. Je ne m'engagerai donc pas dans cette aventure. Mais ce que je retiens des analyses des spécialistes (Anzieu & Martin, 1997 ; Kaës, 1976 ; Kaës et Anzieu, 1976)¹³³, c'est que la notion est caractérisée par le sentiment d'appartenance de ses membres, que le groupe soit auto-produit ou qu'il ait été inspiré de l'extérieur, quel que soit le degré d'investissement de l'individu et la durée de la formation. Or, ce qui caractérise la notion de groupe-cible dans le développement, c'est qu'il est constitué de l'extérieur du groupe social considéré, et que la question du sentiment d'appartenance et des conditions d'existence de ce sentiment n'est jamais envisagée.

De tous les acteurs concernés par une action de développement, il n'y a que pour les développeurs (bailleurs de fonds ou exécutants), que la notion de groupe-cible a un sens. Si

¹³³ Voir aussi les travaux collectifs d'Anzieu et de Martin avec A. Béjarano, A. Missenard de la fin des années '70.

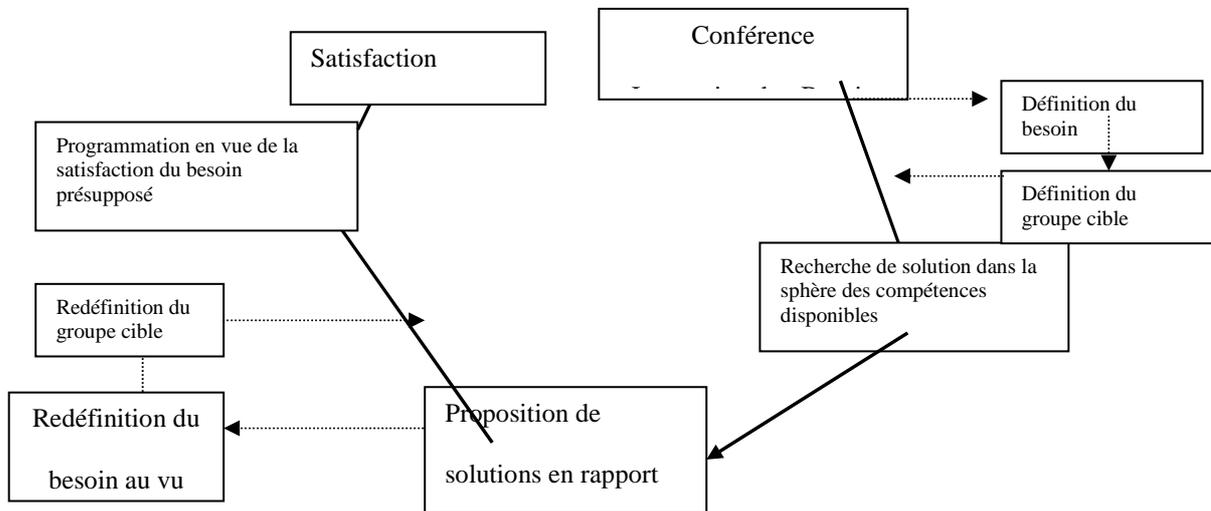
L'on tente un parallèle avec la publicité ou le marketing qui emploient cette notion, on trouve « l'acteur extérieur qui décide d'agir sur la vie, les choix de groupes qui n'existent pas en tant que tels, mais qu'il va modeler en fonction de ses objectifs de vente ». Le groupe-cible - malgré les discours participatifs - est effectivement toujours défini par des acteurs extérieurs, et sur la base d'intérêts que ces derniers imputent aux acteurs de la société considérée. Mais un des problèmes de base, est que ces intérêts présumés sont ensuite adoptés par les décideurs comme des priorités constatées, du fait des orientations générales (internationales, sous-régionales, nationales, etc.).

Le *groupe-cible* défini pour le projet étudié est le produit d'une logique qui peut paraître parfaitement rationnelle - sur le plan du rapport démographie/capacité de la pompe par exemple -. Mais en réalité, les besoins et les priorités identifiés correspondent aussi en grande partie et en priorité, aux compétences supposés des opérateurs de développement et aux moyens dont ils disposent. Le tout fonctionnant en boucle, ces moyens et compétences sont souvent aussi mis en œuvre sur la base de priorités et de besoins présumés, portés par les conférences internationales.

Du fait de cette double logique d'adéquation à des représentations occidentales des besoins d'une part, aux moyens et compétences disponibles et inversement, les principaux caractères qui sont attribués au groupe-cible ne peuvent être que des stéréotypes. Le portrait qu'il en ressort est celui d'acteurs locaux caricaturaux, parfaitement anonymes. Le groupe-cible est une entité *groupale* uniformisée, sans personnalité particulière, sans passé, sans histoire, sans attache, sans clivage, sans état d'âme. Cette entité est aussi, très souvent, exempte de culture : les groupes de paysans soutenus par des programmes de gestion de l'eau des rizières, de caisses d'épargne et de crédit ou autre, ne sont pas considérés de manière fondamentalement différente au démarrage des projets, qu'on se trouve en Asie du Sud-Est ou en Afrique¹³⁴. Le groupe-cible est supposé être harmonieux, solidaire autour d'un (ou de plusieurs) besoin précis qui concerne uniformément l'ensemble de ses membres, ceux-ci ne pouvant qu'adopter unanimement les solutions proposées par les intervenants étrangers. L'éventuelle inégalité de ses membres devant l'adversité, la prise de décision et de responsabilité, l'accès à la ressource, n'est pas un sujet d'actualité à ce stade de l'intervention.

¹³⁴ Comme le montre le cas du transfert intégral et sans aménagement, du modèle de la *Grameen Bank*, mis au point dans les pays asiatiques, dans à peu près tous les programmes de caisses d'épargne soutenus en Afrique de l'Ouest par les agences de coopération. Il s'agit d'un système de caisse d'épargne et de crédit dans lequel pour bénéficier d'un prêt, il faut d'abord être épargnant et apporter la caution solidaire d'un groupe, qui s'engage aux côtés de l'emprunteur pour rembourser en cas de défaillance. Au Mali, si l'opération a des chances de réussir ce n'est pas parce que des personnes se sont portées caution contractuellement pour rembourser à la place de l'emprunteur. Cela ne constitue pas en soi une garantie. Par contre, le fait que le registre de la honte soit associé à cette mesure, du fait du contrôle social, en rendant publique l'information sur l'engagement et sur la décision de sanction, est une bien plus grande garantie de fonctionnement du système de caution. L'effet secondaire du système est que si les sanctions étaient vraiment appliquées, les caisses fonctionnant selon ce système auraient beaucoup de mal à trouver des emprunteurs. Et comme les gérants appartiennent eux-mêmes à cette culture de la honte, ils ne peuvent objectivement pas l'appliquer tel quel.

Gr. 8.I. Boucle de la logique de mise en adéquation entre besoin, groupe-cible et compétences des intervenants



Des usages de la notion de « groupe-cible »

La définition du groupe-cible n'a visiblement pas comme objectif d'appréhender la réalité des populations locales. Elle ne peut donc pas servir à faciliter l'intervention du projet. Elle ne semble pas non plus servir de référence stable aux intervenants : À Tacharan, là où elle n'a pas du tout été prise en compte, cela n'empêche pas les expatriés d'anticiper sur les problèmes susceptibles de survenir à cause du dépassement numérique des utilisateurs, en travaillant ensuite au niveau organisationnel sur la question de la régulation des stocks en saison sèche. Par contre, à Tin Aouker où cette question a été considérée dès le départ, elle nuit au démarrage du projet et en perturbe le déroulement lorsque les développeurs s'obstinent à vouloir en respecter les critères. Alors pourquoi s'accrocher à ces standards visiblement si inadaptés ?

Un usage communicationnel

La fonction la plus évidente que l'on peut attribuer à la notion de *groupe-cible* est son usage communicationnel. C'est un standard, facile à présenter dans les conférences et dans les discussions, les réponses aux appels d'offre, les demandes de financement. Il est facile à appréhender pour l'auditeur ou l'interlocuteur, qu'il soit néophyte ou averti. Sur ce standard et avec lui, l'ensemble des acteurs *extérieurs*¹³⁵ peut faire une projection simple, comprise unanimement, et en rapport avec le problème auquel le projet est supposé s'attaquer. Le groupe-cible vise à déterminer *entre soi* et d'un commun accord *de quoi l'on parle*.

¹³⁵ J'entends ici : *extérieurs* à la mise en œuvre concrète, c'est-à-dire, les représentants de l'ONG qui doivent parler de l'action à leurs cotisants ou dans les bureaux des ministères, les cadres des services techniques de l'État devant donner l'autorisation de fonctionner, ceux des organisations internationales devant reconnaître dans cette définition les publics identifiables dans leurs programmes et ceux qu'ils soutiendront financièrement parce qu'ils correspondent aux critères, mais aussi parce qu'ils légitimeront leur présence, leur rôle de cadre international.

Cette opération présente un caractère d'économie remarquable. En un seul mot, elle rend parfaitement identifiable la ou les catégories de public concernées par la ressource apportée par un projet de développement. Cela permet en outre de faire l'économie de toutes les informations qui devraient d'office être nécessaires pour connaître chaque groupe-cible : les besoins présumés, donc les catégories et la taille, voire même les secteurs d'interventions correspondants, mais aussi les technologies requises. On peut en déduire les qualités que le groupe-cible doit réunir « pour réagir positivement au transfert de technologie », donc les critères de sélection des groupes sociaux. Par effet induit, on en tire les caractéristiques des lignes financières envisageables et le type d'opérateur pressenti.

Un usage idéologique et politique

La terminologie employée pour désigner chaque groupe-cible sous-entend aussi les orientations idéologiques (adoptées à l'échelon international) qui doivent conduire l'intervention en sa faveur :

- Les *plus défavorisés*, les *femmes*, induisent des interventions « permettant aux bénéficiaires de dégager des petits revenus » et de ce fait, des *petits projets* et des *petits budgets*. Le registre d'intervention ainsi délimité, satisfait à l'idéologie misérabiliste (Passeron, 1989, in Olivier de Sardann, 1995 : 106, 110). C'est le cas de la majorité des interventions soutenues par l'UNICEF (à cette époque tout au moins), qui dégage de petites enveloppes par action¹³⁶ dans des programmes au budget considérable. Le projet d'hydraulique correspond parfaitement à ce cadre idéologique, et l'opérateur comme ONG de volontariat abonde encore dans ce sens avec une petite enveloppe par village.
- Si l'on parle de *petits entrepreneurs*, on sait par contre qu'il faut se référer à une logique capitaliste. Depuis quelques années, certains bureaux de coopération, le F.E.D. et la Banque Mondiale soutiennent ce type d'interventions dans leurs nouvelles orientations. Il n'empêche que ces opérateurs portent cette appréciation depuis une position idéologique tout aussi populiste que dans le cas précédent¹³⁷. Et les interventions qui en découlent sont à peine moins misérabilistes que les précédentes. Cette appréciation, vaut aussi pour les coopérants ou encore les techniciens d'O.N.G., mais aucun d'entre eux n'est disposé à admettre qu'il a une attitude populiste¹³⁸.

La logique de soutien direct aux *acteurs de base*, donc aux groupes-cibles, n'est pas seulement l'expression d'une orientation idéologique. Elle permet aussi implicitement, de contourner, donc d'éviter, les institutions locales plutôt que de les soutenir dans leurs éventuelles fonctions régulatrices. On peut donc en déduire que la définition d'un groupe-cible est aussi un enjeu politique. L'intérêt plus ou moins subit, porté à un moment ou à un autre par les institutions (O.I. ou O.N.G.) aux différents groupes-cibles, fait échos aux impératifs politiques internationaux portés par les conférences (de l'eau pour tous,

¹³⁶ Plusieurs enveloppes peuvent être attribuées à un même opérateur, comme c'est le cas du programme d'hydraulique éolienne (5 installations financées). Mais chaque intervention, une par « communauté », ne peut bénéficier que d'une enveloppe financière réduite, pré-fixée et sans aucune possibilité d'aménagement budgétaire, ici 5 millions de F CFA. L'UNICEF dans les années 85-93, va jusqu'à refuser de financer des actions qui auraient commencé sans son aide, même si cela vient du fait du retard de sa propre administration, et même si les actions présentent des qualités reconnues et que ce refus les condamne à ne pas aboutir.

¹³⁷ Analyse d'Olivier de Sardan (1995 : 105-106) sur les attitudes contradictoires adoptées par G. Hyden (1980, 1983) dans deux ouvrages successifs, sous le coup du populisme idéologique dont il met en pratique sans s'en rendre compte le « renversement du regard » qui caractérise l'approche populiste.

¹³⁸ Comme le confirme la position de R. Chambers tout au long de son ouvrage (1990).

l'autosuffisance alimentaire, la lutte contre la désertification, la participation des femmes à leur développement, etc...). Il répond aussi aux exigences de *l'aide liée*¹³⁹, aux intérêts stratégiques et économiques des pays donateurs etc. Les impératifs politiques des décideurs se traduisent en impératifs économiques pour les opérateurs. Les groupes-cibles idéaux des uns deviennent alors les groupes-cibles obligés des autres. Et l'intervention est finalement une association *forcée* entre partenaires, tous plus ou moins consentants, qu'il s'agisse des intervenants ou des bénéficiaires. Il y a volonté de forcer l'engagement des bénéficiaires aux conditions de l'aidant. Et on peut objectivement se demander si cela constitue les conditions idéales d'un engagement réel et durable.

Le groupe-cible a aussi un rôle de prévision politico-financière. Pour les raisons esquissées ci-dessus, il est admis que l'investissement ira à un groupe et non à un autre. La part des investissements par groupe visé, peut être comptabilisée et revue en fonction des politiques internationales.

Un usage normatif régulateur

Les critères attribués à chaque groupe-cible contribuent à la formalisation du discours de développement mais aussi de l'action ou plus précisément de la représentation de l'action. À travers ces critères, le *groupe-cible* participe à la régulation des relations des institutions de développement entre elles. Même si l'exemple n'est pas heureux, le cas de Tin Aouker illustre parfaitement l'effet régulateur que les critères qui définissent le groupe-cible imposent aux agents du projet. Il s'agit de définir les caractéristiques dans lesquelles doivent se reconnaître les populations, mais il s'agit bien plus de poser les éléments régulateurs dans les rapports de financement entre institutions, qui doivent permettre leur collaboration durable. L'ONG respecte-t-elle suffisamment ou simule-t-elle de façon assez convaincante, le choix de groupes-cibles conformes aux critères du bailleur ? Le groupe-cible est d'une certaine manière, un étalon de mesure du respect et de l'allégeance de l'O.N.G. à son bailleur. C'est un point de repère parmi d'autres, qui permet de réduire le *degré d'incertitude* qui caractérise les actions à résultats aléatoires (E. Friedberg, 1992 : 538). La façon dont tous les intervenants s'accrochent au respect des règles posées par le projet, montre l'importance que prennent pour eux ces points de repère en matière de sécurisation. C'est en fait les seuls points fixes qui leur semblent maîtrisables dans un océan d'incertitudes, de doute et de suspicion.

Un usage stratégique

La notion de *groupe-cible* présente de nombreux avantages stratégiques pour les opérateurs, qui vont bien au-delà de ce que j'ai esquissé jusqu'ici.

(1) Le groupe-cible évacue tout ce qui contextualise le sujet. Il limite de ce fait considérablement la liste des contraintes à prendre officiellement en considération. Il resserre le champ autour du sujet qui n'est plus observé que sous un angle problématique exclusif justifiant l'exploitation de la solution qu'on est en mesure d'apporter. (2) Ramené au plus près d'un besoin élémentaire, qu'il soit primaire ou secondaire mais toujours très circonscrit, il

¹³⁹ Il ne faut pas confondre *l'aide liée* avec *l'aide conditionnée*. La première fait partie des relations historiques entre le pays aidant et le pays aidé, mais se concrétise dans la partie économique des contrats de coopération bi-latérale. Elle entraîne des obligations en terme de rubriques d'utilisation des fonds de l'aide, qui consistent souvent à l'obligation de recourir, pour l'encadrement des projets à des compétences humaines, pour la réalisation à des matériaux, des technologies, le tout en provenance du pays aidant. Dans le deuxième cas, la conditionnalité porte sur les éléments du cadre national à mettre en place pour bénéficier de l'aide : la réforme des institutions, l'instauration de la démocratie, l'éradication de la corruption, l'amélioration de la gouvernance, par exemple.

nivelle les différences statutaires qui pourraient sinon jouer un rôle discriminant dans l'accès à la ressource. La notion de groupe-cible évacue ainsi toute possibilité d'intégrer au raisonnement et à l'approche de l'intervenant, des questions structurelles telles que, la hiérarchisation sociale, la priorisation donc l'inégalité d'accès à la ressource au sein du groupe d'acteurs locaux visés. (3) Le recours à cette notion élude la nécessité de considérer l'existence éventuelle de stratégies et d'enjeux individuels, « d'intérêts personnels, groupaux, claniques ou factionnels », du fait de l'esprit démocratisant et communitariste qui préside aux projets, de la volonté continuellement réaffirmée de circonvenir aux *tendances prédatrices* dans les groupes sociaux bénéficiant de l'appui extérieur. Là encore l'esprit populiste qui préside aux discours et aux orientations stratégiques des développeurs (tous niveaux d'intervention confondus) reste la toile de fond sur laquelle est esquissé l'acteur proclamé central : le *groupe-cible*.

Des limites de l'usage du groupe-cible

La référence au groupe-cible est un déterminant essentiel de la cohérence dont peut se valoir un organisme de développement¹⁴⁰. Pourtant, tout montre à quel point la cohérence affichée par les organismes de développement est en contradiction avec le fonctionnement réel du projet (Olivier de Sardan, 1995 : 129), avec la manière dont est vécu le projet par les différents acteurs, les villageois mais aussi les techniciens du projet.

La recherche de cohérence est incompatible avec la réalité sociale :

« A Tacharan, toutes les familles ne sont pas égales devant l'accès à l'eau (..), il y a ceux qui sont près et ceux qui sont loin (..) les riches (*attajir*), ceux de la *jamma* de B.¹⁴¹ habitent là, près du bon puits » (une femme d'un quartier éloigné du forage).

« Le quartier des captifs (*banniya*) est à l'entrée du village vers Gao [le plus éloigné du forage, près de 2 km] (..). Tous les pauvres (*alfukaaru*) habitent loin, là où ils peuvent, là où ils ont pu construire leur case sans que personne ne leur dise rien » (la matrone)

Elle est incompatible avec les intérêts réels des acteurs locaux :

« L'usage de l'eau est réservé aux besoins des familles, les animaux sont exclus, à l'exception des petites bêtes de case » (Document-Programme WO22 UNICEF).

« *Axx isudar n kel tamashaq* : le lait c'est la nourriture du Kel Tamashaq, ils n'ont besoin de rien d'autre », (proverbe Tamacheq) « (..) Si les bêtes ont l'eau, le pâturage qu'il faut, les hommes ne manquent de rien » (plusieurs témoignages concordants¹⁴²)

« Ici les pauvres sont ceux qui n'ont pas de bêtes, pas de lait (..), à cause de ça, ils ne vont pas dans la brousse, ils restent au village (..), les Ikarbaganan laissent les terres à sorgho près du village, pour les pauvres qui n'ont pas de bétail » (Aborakik, le boutiquier).

La recherche de cohérence occulte ce qui peut distinguer les *communautés* les unes des autres dans leur organisation, mais aussi dans leurs rapports respectifs à la ressource. Ainsi, à

¹⁴⁰ L'UNICEF est le prototype d'organisme se définissant du fait de ses groupes-cibles (les enfants, les femmes).

¹⁴¹ Le frère aîné du chef en exercice qui lui a cédé ses attributions.

¹⁴² Zeidane Ag Sidalamine, Hawado Ag Inabinka, Adjalid Ag Israd (entretiens 1989-1993)

Tacharan la *communauté villageoise* comme ensemble d'individus résidents sur le lieu identifié *village*, est relativement facile à appréhender. Mais on a pu voir qu'à Tin Aouker, cette entité a autant de sens et de définitions possibles qu'il n'y a de problématiques susceptibles de motiver son interpellation. Les enjeux qui se jouent pour chacun des deux groupes sur la ressource en eau n'ont rien en commun ni dans les usages, les acteurs concernés ou les enjeux de pouvoir qu'elle recèle.

Les besoins *évidents* de la population sont les points forts de l'argumentation de l'ONG. Pourtant la cohérence technique qui s'exprime par le nombre de bénéficiaires autorisés et qui ne semble pas devoir être remise en cause, cède à la première pression exercée par des enjeux politico-économiques. L'usage du groupe-cible n'a plus aucun poids lorsque l'O.N.G. est menacée.

« Il faut installer à tous prix pour débloquer les financements du ministère » (le président de l'O.N.G.).

La « communauté villageoise » comme groupe-cible

La communauté villageoise comme groupe-cible se distingue par le problème que pose son ambivalence. Elle se caractérise par les discours contradictoires, dont elle fait l'objet, mais aussi par le fait qu'ils peuvent être tenus simultanément et par les mêmes acteurs.

Mythe largement répandu du *collectivisme traditionnel* sur la base duquel s'appuient les actions de développement, la communauté villageoise correspond à l'*interlocuteur collectif* dont la valorisation systématique est pour une grande part idéologique nous dit Olivier de Sardan (1995 : 61)¹⁴³. Le groupe d'auteurs (in Chauveau dir., 1995 : 39) développe d'autres aspects de cette notion :

« L'idée de communauté est (..) souvent, associée à un stéréotype qui découle pour partie de la réification de la tradition et, pour le reste, d'un examen partiel des mécanismes d'entraide, de solidarité et de contrainte collective effectivement dans les sociétés paysannes (donnant) l'image de groupes unis, solidaires, collectivistes, au sein desquels une notion particulière, celle de "bien collectif", est considérée comme allant de soi ».

En fait, cette notion permet d'admettre que les conditions d'utilisation collective des biens, mis à disposition dans le cadre du projet sont réunies. La notion de *bien collectif* – dont l'existence pratique pose tant de problème aux anthropologues¹⁴⁴ – semble indispensable à la réalisation des projets de développement. La communauté villageoise se voit ainsi attribuer les principaux stéréotypes du populisme développementiste qui s'ancrent dans un communitarisme idéaliste et oscillent entre *nostalgie exotique*, *langue de bois* et *illusion militante* (Olivier de Sardan, 1995 : 99).

Des critères d'appréciation permettent de juger ce qui fait de la *communauté*, un groupe éligible pour le projet, et ce qui y fait obstacle. Les critères d'éligibilité¹⁴⁵ appartiennent au

¹⁴³ Olivier de Sardan (1995) se réfère aux travaux de Belloncle (1982, *La question paysanne en Afrique noire*, Paris : Karthala ; 1985, *Participation paysanne et aménagements hydroagricole*, Paris : Karthala).

¹⁴⁴ Olivier de Sardan, 1999, déjà cité.

¹⁴⁵ Bien que nous puissions voir dans les cas que j'ai présentés que les caractéristiques de la technologie peuvent amener le décideur à préciser une limite à la *communauté*, cela ne se produit cependant qu'à partir du moment où une intervention est

mode laudatif du discours. Ce sont les qualités groupales supposées permettre aux acteurs de se projeter activement dans le développement importé. Les termes les plus souvent cités sont ceux de solidarité, autosuffisance, consensus (Belloncle, *ibid.*), harmonie et entente. Les *populations rurales* sont par ailleurs et sans aucune distinction, décrites comme endurentes, travailleuses, ingénieuses, résistantes (Chambers, 1990 : 172). Ces discours occultent ce qui fait la communauté réelle, « la multiplicité des niveaux de décision, largement emboîtés (..), les stratifications sociales multiples (..), les rivalités individuelles (..), les antagonismes de groupe » (Olivier de Sardan, *ibid.*)

Mais ces caractéristiques qui font la dynamique de changement du groupe social, renvoient son image idéale dans le monde de l'imaginaire. La communauté est en fait et surtout une unité résidentielle, qui logiquement doit présenter comme qualité, la cohésion. Mais la cohésion souvent confondue à tort avec l'harmonie, peut aussi bien être de la part du groupe un choix minimaliste dans la mésentente pour éviter l'explosion sociale (Desjeux, 1991 : 202). La cohésion peut s'exprimer par rapport à certains enjeux et pas d'autres.

Le cas de Sinzara Bambara dans le cercle de San est exemplaire en la matière. Choisi par le PMR pour l'harmonie remarquable qui le caractérisait, ce village s'est révélé ensuite totalement apathique, plus précisément, inerte. L'analyse a révélé que toute décision, toute pression pour amener à une position en faveur d'un sous-groupe ou d'un autre, risquait de faire exploser les tensions existantes au sein même de chaque famille : dans chacune, les trois religions animiste, musulmane et chrétienne sont représentées, des membres ayant opté à différentes époques pour l'une ou l'autre des deux dernières par opportunisme – chaque religion apporte son lot d'assistance -. Chacune se retrouve avec en son sein, des conflits larvés ou perpétuellement étouffés dans l'œuf, que la communauté ne réussit à gérer en permanence que par une espèce d'immobilisme collectif qui lui donne cette apparence d'harmonie.

Dans le registre dépréciatif, on trouve tout ce qui, dans la communauté villageoise « fait obstacle au développement » (généralement considéré comme culturel). La communauté est souvent suspectée d'être aux mains de quelques-uns, voire d'un seul individu, censé(s) favoriser le conservatisme en faveur des puissants, l'enrichissement et la domination des nobles, des notables (de ses pairs, ses parents) et le maintien en dépendance des vassaux. On soupçonne ces acteurs de se commettre avec l'intelligentsia administrative, politique ou intellectuelle, voire d'en faire partie ou d'y briguer des positions, peut-être même en se servant du projet, etc. Le mépris des *dominants* (chefs, notables, riches) pour leurs concitoyens, leur volonté de faire obstacle à la démocratie, à la participation des *dominés* (marginalisés, vassaux, pauvres), leur souci de préserver leurs privilèges, sont des leitmotifs tenaces¹⁴⁶.

Ces positions cachent mal d'autres considérations : le présupposé d'incompétence ou de déficit en savoir-faire attribué aux institutions locales. De ce fait, bien plus que les appréciations laudatives, les caractères dépréciatifs attribués à la communauté villageoise font des consignes participatives, un recours nécessaire. Elles légitiment la mise en place, intercalée dans le fonctionnement villageois, de structures artificielles, dites *nouvelles, modernes*, les comités de gestion : comité de gestion de l'eau, de la pompe, du moulin, de la rizière des femmes, de la caisse de prêts, etc... Ces structures exogènes sont totalement coupées de l'existant – celui-ci n'étant d'ailleurs pas forcément efficace ni en général, ni pour la gestion de ce type d'infrastructures -. Et cette mise en œuvre génère, nous l'avons vu, de sérieuses difficultés.

décidée, et en fonction de ce qu'il est décidé de faire. Jusque là, la communauté reste indéterminée sur le plan démographique, ethnique, socio-économique,...

¹⁴⁶ En 7 ans, tous les villages auxquels j'ai eu à faire, ont eu droit à des appréciations de ce type, de la part d'expatriés et de cadres locaux de projets, mais aussi de nombreux représentants des services techniques de l'administration, voire de ressortissants d'autres villages soucieux de discriminer leurs voisins et éventuels concurrents potentiels.

Ces appréciations appréciatives ou dépréciatives se réfèrent au discours idéologique simpliste qui est tenu par les opérateurs de tous niveaux d'intervention, mais aussi par les cadres locaux de terrain. Pour ces derniers, la *communauté villageoise* apparaît comme la société en réduction ou encore comme la plus petite unité représentative de la société à laquelle elle appartient. Elle en a les qualités et les défauts, et de ce fait, elle porte en germe toutes les semences de la réussite et de l'échec¹⁴⁷ :

« C'est un village songhaï, il n'y aura pas trop de problèmes, ils sont plutôt travailleurs ». « Travailler avec les femmes songhaï c'est pas "de la tarte" ! ». « On ne peut rien faire avec les Tamacheq, les chefs sont les patrons de tout »

Même pour les cadres locaux, le mythe de la communauté qui s'impose est celui dans lequel l'individu se dissout.

« [le mythe de la communauté] a engendré, en tout cas légitimé, un certain type de réalité : non tant celle des développés que celle des développeurs » (Olivier de Sardan, 1990 b : 31).

Pourtant la communauté peut être considérée simultanément de différentes manières selon la question qui est posée, soit comme un ensemble cohérent, soit au travers des entités distinctes qui la constituent : entité économique solidaire lorsqu'il s'agit de parler de contribution financière ; entité organisationnelle dont tous les membres fonctionnent dans le respect d'un certain nombre de normes, lorsqu'il faut de la main d'œuvre ; entité institutionnelle avec sa représentativité devant l'administration (Blundo, 1994), groupe recensé donc identifiable comme interlocuteur et comme moyen de légitimer l'intervention du projet ; mais aussi comme entité foncière à l'emprise spatiale déterminée, maître indifférencié d'un terroir diversifié ; entité socio-familiale, du fait de la présomption des liens de parenté proches ou éloignés, de l'existence de réseaux de solidarité et d'entraide, etc. La notion de communauté villageoise désigne une entité indéterminée, si elle est prise en tant qu'acteur. Mais lorsque des projets s'adressent directement aux *groupes vulnérables*, aux *femmes*, aux *jeunes...*, la communauté devient le cadre de l'action en faveur des groupes spécifiques. Dans ce cas-là, elle est le repoussoir avec ses normes néfastes au groupe plutôt que favorables à son épanouissement.

Au-delà du masque dont ces entités jouent le rôle, on sait aussi, qu'il y a des situations diversifiées qui ne peuvent pas s'amalgamer, même s'il ne connaît pas en particulier la manière dont les choses se passent dans le groupe en question. Chacun sait par exemple, qu'il y a des riches et des pauvres, et que de ce fait, les gens ne sont pas égaux devant une obligation de paiement. Chacun sait aussi que dans n'importe quelle société, tous les acteurs sociaux n'ont pas, comme principal souci, de respecter les normes sociales, et qu'ils peuvent même trouver des intérêts plus grands dans l'infraction. Mais, seuls quelques intervenants savent ce que la répartition des charges financières, fait peser sur certains acteurs particuliers et ce qu'impliquent les positions sociales. Il est clair pour tous que l'entité administrative ne correspond pas à la réalité de la population présente sur le site¹⁴⁸, chacun a pu le vérifier en se promenant sur le terrain. En ce qui concerne l'unité foncière, tous savent désormais, depuis le bailleur de fonds jusqu'à l'animateur, même s'il feint de l'ignorer, qu'ici comme ailleurs tout

¹⁴⁷ Dialogue avec des agents nationaux de projets, à la période du terrain de recherche et tout récemment.

¹⁴⁸ La question de la fraude à l'enregistrement pour impôts, les migrations économiques de courte ou longue durée ou encore définitive, les migrations temporaires pastorales ou agricoles expliquent ce fait.

le monde n'a pas les mêmes droits d'accès et d'exploitation. Pour l'entité socio-familiale, il est clair que le village n'est pas une famille. Quelques-uns seulement savent, et attribuent de la valeur au fait qu'il y a des nobles et des vassaux (dans certains cas des castés)¹⁴⁹, que le fait d'appartenir à un lignage de captifs a des incidences et que ces incidences sont différentes si l'on descend du premier ou du deuxième niveau de captivité (Pollet & Winter, 1971). En réalité, très peu parmi les agents de développement donnent de l'importance à ces réalités sociales. Par ailleurs, savoir implicitement ce type de choses ne signifie pas qu'on est capable de les intégrer à l'analyse de la situation. Tout reste alors au niveau du constat inexplicé.

Tout le monde est là pour aider les « gentilles, pauvres mais courageuses communautés villageoises », mais ça n'empêche pas de penser autrement et de le dire tout haut :

« Le village d'Haoussa Foulane c'est que des Peuls songhaïés (..), ils ont gardé tous les défauts des Peuls et ont pris tous ceux des Songhaï (..) ils ne valent pas la peine » (Le chef d'arrondissement d'Haoussa Foulane). « Doreye, c'est un village de marabouts... ce sont des fainéants, ils ont les mains lisses (..), c'est la même fraction qu'à Gao "6" !... » (A.Thiéro)¹⁵⁰.

Pourtant, lorsqu'ils se réfèrent à la *communauté*, les développeurs ne tiennent plus compte de rien. S'adresser à la *communauté*, même lorsqu'on sait qu'elle ne constitue pas une entité semble être un moyen économique d'interpeller simultanément toutes les sphères qui la composent. Ça permet de prendre en compte le système de pouvoir en place sans s'adresser à ses responsables directement, ni rien leur confier officiellement. On pourrait considérer qu'il s'agit là d'une stratégie visant à laisser le champ libre à la négociation sociale. Mais compte tenu du faible investissement réalisé pour explorer le contenu de ce qu'une *communauté villageoise* est susceptible de receler, on peut aussi penser qu'il s'agit d'une forme de dérobade de la part de l'intervenant, « une démission face à des réalités trop complexes » (Olivier de Sardan, 1990 b : 28).

Il est cependant intéressant de voir à quel point cette catégorie a *la vie dure*, dans la mesure où on la retrouve intacte dans des documents extrêmement récents¹⁵¹ produits par les services nationaux en collaboration avec des représentants de plusieurs bureaux de coopération bilatérale¹⁵².

¹⁴⁹ Même si ces appartenances entraînent dans le cadre de la décentralisation des situations nouvelles auxquelles la société dans son ensemble ne s'était pas préparée.

¹⁵⁰ Agronome, DraCoop. « Gao "6" » est l'appellation du 6^{ème} quartier.

¹⁵¹ « Stratégie Nationale de développement de l'Alimentation en Eau Potable et de l'Assainissement en Milieu Rural et Semi-urbain », DNHE, Mali, mars 2000 : 28.

¹⁵² Dans ce document de Stratégie Nationale, la toute nouvelle catégorie décentralisée de *Commune* (rurale ou urbaine), n'est encore pour l'instant que la définition administrative de terroirs agglomérés, d'un ensemble d'administrés et de biens additionnés, reportés sur un espace visualisable. Ils devront « aussitôt que les conditions seront réunies » être gérés par le Conseil Communal, élu par les électeurs des villages comme entités administratives. Cette notion rend plus ambiguë encore celle de « communauté villageoise » qui est désormais dans une phrase ou une autre, accompagnée de ou remplacée par la notion « usagers ». L'entité « usagers », plus floue que la précédente, se voit cependant attribuer les mêmes responsabilités en perspective, soit en tant qu'instigateur proposant son projet à la Commune, soit en tant que promoteur, le réalisant en dehors des compétences de la Commune. Cette nouvelle notion de substitution n'informe pas plus que la précédente sur les spécificités de l'entité, les caractères passifs ou actifs qui sont attendus d'elle, ce qui la compose...

8.2 Du groupe-cible aux groupes réels

La comparaison du groupe-cible avec les groupes réels que les études de cas m'ont permis d'observer, fait ressortir les caractères flou et figé du premier en opposition avec la diversité et l'évolutivité, la multitude de spécificités très caractéristiques des groupes que suscite l'arrivée de la pompe ou qui s'organisent du fait de sa présence. Il en résulte une impression d'incohérence, de confusion, de désordre, d'imprévisibilité dans les comportements des acteurs en présence du projet, qui nous obligent, si l'on veut avancer un peu plus dans la compréhension de ces processus, de tenter de procéder à une classification. L'objectif, probablement trop ambitieux, est ici de repérer à partir des études de cas, un certain nombre d'indicateurs, de descripteurs stabilisés. Il vise à mettre à jour dans la mesure du possible, quelques combinaisons de paramètres invariables susceptibles de représenter des cas de figure donnés. Cela devrait permettre de rendre prévisibles les comportements liés à ces ensembles.

Des divergences significatives pour identifier des paramètres invariables

G. Balandier (1955 : XI) observe des divergences dans les comportements des Fang et des Ba-Kongo et dans l'évolution des deux sociétés alors qu'elles se trouvent soumises à une même *situation de contact* avec le colonisateur. Les divergences deviennent significatives des spécificités stratégiques du groupe social si, dans une même situation de contact, les comportements adoptés par des acteurs soumis à la même influence, divergent de façon constante :

« [Cette approche amène] à repérer comment interviennent – dans quel sens et à quel degré – le facteur "interne", la structure et l'organisation de ces sociétés dans ce qu'elles ont de plus spécifique, et le facteur "externe" qui leur est commun, l'action du colonisateur, qui soumet l'une et l'autre aux influences externes » (Balandier, *ibid.*).

Une « zone de contact » à double sens

Dans le cas qui nous intéresse, la zone de contact (selon Balandier, 1955 : XIII) que constitue le rapport projet-population est à double sens. Les processus que l'on observe ne sont pas le produit de la seule influence du projet agissant comme facteur *externe* sur les stratégies des groupes sociaux observés. Ils sont aussi le produit de l'influence des stratégies des acteurs locaux agissant elles-mêmes comme facteur *externe* sur le comportement des intervenants. Partant de ce postulat, on peut classer les divergences de comportement des autochtones et des intervenants en plusieurs catégories superposées pour chaque groupe :

- Au premier niveau, on distingue les divergences de comportements des acteurs locaux des deux groupes sociaux étudiés vis-à-vis du même projet. On trouve aussi les divergences de comportements des agents du projet vis-à-vis de chacun des villages, malgré le fait que les deux types de relations sont bâtis sur le même discours et la même contractualisation. Dans cette catégorie on peut aussi considérer les divergences de position des agents du projet de celle des bailleurs de fonds.

- Au deuxième niveau, côté acteurs locaux, on relève les divergences entre les spécificités qui font la population réelle et ce que ses représentants en montrent pour la faire correspondre au groupe-cible ; on observe aussi les divergences entre les formes de participation attendues par les intervenants et les formes de participation adoptées. On note le non-respect délibéré par les intervenants du critère de groupe-cible avec le village songhaï, et l'intransigeance manifestée auprès de la population tamacheq pour son respect absolu.
- A un troisième niveau, on peut observer l'effort réalisé par le premier groupe de *bénéficiaires potentiels*, pour tenter de faire coïncider en apparence leur population avec le groupe-cible (Tamacheq), et l'absence de tentative du deuxième groupe (Songhaï) ; les différentes formes de participation (ou de non participation) adoptées au sein de chacun des deux groupes ; les différentes catégories d'acteurs groupaux qui se constituent ; les différents niveaux et formes de dynamisme qui caractérisent ces groupes. Côté *intervenants*, les divergences de leurs réactions par rapport aux stratégies observables dans l'un ou l'autre des groupes autochtones, par rapport aux mêmes stratégies à des moments-projets différents.

Situation de contact populations / projet et divergences significatives		
Premier niveau	Deuxième niveau	Troisième niveau
Comportement des Songhaï / comportement des Tamacheq vis-à-vis du projet	Divergences entre population réelle et population simulée	Effort de simulation d'un groupe / absence d'effort de simulation de l'autre
Comportements des intervenants vis-à-vis du village songhaï et du village tamacheq	Formes de participation attendues par le projet / formes de participation adoptées	Différentes formes de participation adoptées au sein d'un même groupe
Position des agents du projet / position des bailleurs de fonds	Non-respect délibéré par le projet du critère avec un groupe / respect intransigent du critère pour l'autre	Différentes catégories d'acteurs groupaux, différents niveaux et formes de dynamisme
		Différentes réactions des intervenants, aux mêmes stratégies d'acteurs locaux

Une zone de contact invisible aux effets largement sous-estimés : le rapport O.N.G.-bailleurs

Certaines divergences observables dans les comportements des acteurs locaux sont conditionnées par les événements qui se produisent pendant le projet. Ceux-ci ont pour effets, la régularité du processus d'intervention ou son caractère chaotique, ils agissent dans l'émergence de stratégies de l'équipe projet vis-à-vis d'une communauté ou de l'autre, stratégies divergentes qui peuvent, en apparence, sembler incohérentes.

Les événements qui agissent sur les comportements sont nombreux : difficultés institutionnelles de l'O.N.G., reports multiples des financements de la coopération italienne, remises en cause de l'accord-cadre par le Gouvernement du Mali, remise en question des engagements pris par l'UNICEF puis plus tard la rébellion touarègue. Ils font diverger les comportements des acteurs jouent de façon significative. À l'exception de la rébellion, tous les autres événements sont le résultat d'une influence externe qui agit sur le groupe *équipe de*

projet, au niveau d'une troisième *zone de contact* : la relation entre le bailleur de fonds et l'équipe projet. Il y a en réalité autant de *troisièmes zones de contact* qu'il y a de bailleurs de fonds, puisque chacun a sa stratégie et ses (dys)fonctionnements propres. La constante invariable qui découle de ce déterminant est que, tout au long du projet, la relation entre les agents du projet et les populations locales est perpétuellement parasitée par des événements extérieurs sur lesquels ils n'ont aucun contrôle, aucune prise. Et, ces événements conditionnent de manière chaotique leur stratégie d'intervention. Les effets des stratégies inconnues et imprévisibles des acteurs extérieurs dans le déroulement du projet, agissent sur le sentiment de sécurité ou d'insécurité des populations dans le projet. Ce sentiment contribue à surdéterminer les différences de comportements adoptés par l'équipe envers les populations de Tacharan et de Tin Aouker, selon le bailleur de fonds qui commande. Il surdétermine aussi, en retour, les comportements adoptés par ces populations envers l'équipe.

Les comportements que les événements entraînent font eux-mêmes l'objet d'interprétations. Les hésitations premières de l'équipe dans la sélection de Tacharan du fait de ses dissemblances d'avec le groupe idéal, dévalorisent l'O.N.G. et son équipe. Les villageois pensent d'abord que ce projet est comme beaucoup d'autres :

« Les Blancs viennent, ils parlent puis ils s'en vont » (réflexion courante chez les villageois et les agents de services techniques).

Cette appréciation n'est pas fautive. En effet, comme dans tous les projets, l'intention première des intervenants est de n'intervenir que si, en fin de compte, les informations sur le village les satisfont. Ils ne prévoient d'expliquer aux villageois ni pourquoi ils sont retenus, ni pourquoi ils sont rejetés. En plus de quinze ans, je n'ai jamais rencontré d'intervenant allant expliquer aux habitants des villages pourquoi ils n'avaient pas été dans un projet, encore moins leur proposer une période probatoire ou un stage d'adaptation aux critères.

Les véritables raisons du choix d'un site d'intervention ou de son rejet seraient effectivement difficilement acceptées. Dans le registre des causes locales, on trouve : le choix de Tacharan du fait de ses qualités de « vitrine » ; de Tin Aouker comme « défi » ; de Haoussa Foulane parce que c'est un chef-lieu ; le rejet de Berra à cause de la réputation de son chef, etc. Dans les causes exogènes, on trouve : le dysfonctionnement financier de la coopération italienne qui oblige de recourir à un bailleur de fonds associatif peu exigeant du respect des critères de sélection ; les enjeux politico-économiques auxquels est confrontée la direction de l'O.N.G. en Italie et qui poussent l'équipe à intervenir quelles que soient les conditions.

« Il faut montrer à tous prix que le projet a démarré, même sur fonds propres, montrer des résultats, empêcher qu'un "rond de cuir" nouvellement placé au ministère ne remette en question la décision de financement avant que le chèque ne soit finalement signé » (Le Président de l'O.N.G.)¹⁵³

En réalité, les intervenants ne respectent pas les critères de choix. Et le poids des stratégies des bailleurs de fonds est essentiel dans l'irrespect des critères d'intervention. Ainsi, l'ensemble du protocole qui lie l'O.N.G. à l'UNICEF est lourd, complexe et contraignant. De nombreux dysfonctionnements naissent de l'inégalité de pouvoirs dans le dialogue entre ces partenaires. Ils entraînent une incertitude démesurée par rapport à l'avenir du projet, pour la

¹⁵³ Automne 1987.

population autant que pour l'équipe, malaise qui favorise la production par ces acteurs de stratégies de dissimulation. Sans les dysfonctionnements au sein de l'O.I., et la défaillance du ministère italien des affaires étrangères¹⁵⁴, les choses se seraient passées probablement différemment.

Plusieurs éléments se conjuguent de façon invariable – pour cette O.N.G. tout autant que pour les autres -, pour provoquer l'instabilité contextuelle et produisent un très haut degré d'insécurité pendant le déroulement des projets : la dépendance aux financements des grandes institutions, aux orientations et aux critères internationaux, aux procédures lourdes et contraignantes des grands bailleurs de fonds ; la nature caractérielle du fonctionnement de la structure informelle des institutions - due pour les organisations internationales à la très grande inégalité de traitement entre les cadres nationaux et internationaux ; aux intérêts privés qui se développent à partir de la rente du développement pour les ministères maliens et leurs agents, mais aussi pour les cadres des O.N.G. au siège en Europe qui se disputent la tête de la fédération d'O.N.G. chrétiennes italiennes -. On peut donc considérer ces influences exogènes comme des déterminants des comportements des agents du projet et par répercussion des comportements des acteurs locaux. Relevons que, dans les cas étudiés, l'influence des facteurs exogènes est probablement d'autant plus grande, que l'O.N.G. a besoin de se faire connaître et de faire ses preuves. Si le projet avait déjà disposé d'un parc important d'installations, la question ne se serait pas posée de la même façon. Une série de déterminants contextuels politiques, économiques mais aussi temporels influent donc de façon relativement prévisible sur le niveau d'incertitude donc les comportements des acteurs.

« L'offre » ou « la demande » : des paramètres invariables

Une importante divergence entre les comportements de départ des deux groupes vis-à-vis du projet, apparaît avec, d'une part, l'attitude passive et attentiste du groupe songhai, et d'autre part, le comportement actif et combatif du groupe tamacheq. Une importante différence entre eux porte sur le fait que le premier reçoit un projet qui s'offre à lui, et que le second est activement demandeur d'une installation, qu'*a priori* on n'est pas disposé à lui octroyer.

Le fait d'être sollicité ou de solliciter constitue une différence qui surdétermine de façon constante l'avenir de l'intervention. Si l'offre vient de l'extérieur, personne dans le groupe social ne se sent obligé de *jouer le jeu*, pas même en simulant le groupe-cible idéal. Ce rapport particulier entre projet et population invite cette dernière à la passivité et prédispose à la surenchère. Par contre, lorsque la « population » adresse une demande au projet, cela engage ses représentants. Le groupe¹⁵⁵ se sent obligé de se conformer aux attentes apparentes du projet sollicité : il ne s'agit pas de faire des efforts pour remplir les engagements, mais de faire ce qui est habituel dans des cas similaires, simuler ce que le projet demande. Ces stratégies de simulation sont très actives pour le groupe qui demande une intervention. Les comportements adoptés par les acteurs dans les situations opposées d'offre ou de demande sont relativement stables. On peut donc considérer les situations d'offre et de demande comme des déterminants invariables dans l'interaction, qui prédisposent aux stratégies des acteurs locaux de façon assez prévisible.

Ce n'est pas tellement le facteur *interne*, la structure et l'organisation de chacune de ces

¹⁵⁴ Rappel : l'engagement financier du gouvernement italien est de 70% du montant des investissements pour 15 installations. Mais pendant les 3 premières années du projet, les fonds ne sont pas versés à l'ONG.

¹⁵⁵ Certains éléments bien informés du groupe.

sociétés qui est à l'œuvre dans cette zone de contact (Balandier, *ibid.*). C'est un facteur *externe*, en l'occurrence, les attitudes que les autochtones attribuent aux Blancs du fait de la longue présence des projets. Cette pseudoconnaissance du comportement des agents de projet peut, elle aussi, être considérée comme un paramètre invariable¹⁵⁶. Ses effets dans les stratégies adoptées par les acteurs locaux sont prévisibles, toutes conditions similaires considérées. Dans le cas qui nous concerne, la dimension historique des projets d'aide et de développement dans la zone, entre de façon évidente dans la composition de ce paramètre : les programmes d'assistance alimentaire, les distributions de matériels et de semences, le *food for work*, l'aide technique gratuite, ont laissé des traces qui marqueront pendant longtemps les attentes et les stratégies de dérobade ou de simulation des acteurs locaux, dont les effets sont connus.

Parmi les divergences des comportements adoptés par l'équipe du projet vis-à-vis de chacun des groupes sociaux, on repère des facteurs représentationnels qui peuvent aussi être considérés comme des paramètres invariables dans des situations données. Les représentations que les agents de projets ont des populations proviennent principalement de la rumeur, rumeur documentée ou gratuite – des éleveurs paresseux et des agriculteurs travailleurs ; les Tamacheq esclavagistes et la chefferie songhai avide, etc. -. L'importance du rôle joué par ces représentations provient en partie du fait que les cadres du projet ont en commun leur absence de préparation sociologique¹⁵⁷.

La (ou le manque de) connaissance minimum suffisante des agents sur le terrain, les populations, la problématique, les expériences qui les ont précédés, peut aussi être considérée comme un paramètre invariable facilement repérable et dont les effets sur les stratégies d'acteurs sont en partie prévisibles – chez les acteurs locaux comme chez les expatriés -.

Du site d'installation imposé ou non à l'intervenant

Lorsqu'un site d'installation est imposé à un intervenant, cela a des conséquences stratégiques inévitables dans le comportement des différents acteurs impliqués. Si le cas de Tacharan ne correspond pas exactement à cette situation, il en réunit suffisamment de caractéristiques pour entraîner des stratégies correspondantes. L'ONG ne s'est pas vu imposer le site, mais elle est contrainte de l'adopter pour diverses raisons et les représentants villageois le savent. Ce facteur favorise l'établissement d'un rapport de force en faveur des villageois qui se traduit par des exigences hors cadre, et plusieurs tentatives de surenchère.

« Si Tacharan n'avait pas accepté de risquer avec ce projet que personne ne connaissait, il n'aurait jamais pu montrer ce qu'il peut faire. C'est à Tacharan que les gens voient ce que c'est l'éolienne. (...) Tacharan est le premier village équipé, il doit être

¹⁵⁶ Il faut garder à l'esprit que les effets de cette période historique vont obligatoirement évoluer en s'en éloignant et avec l'introduction de nouveaux facteurs externes. Ce facteur n'en restera pas moins constitutif des choix des acteurs.

¹⁵⁷ Ce manque de préparation caractérise de façon générale le personnel d'O.N.G. à cette époque. Mais il faut se garder de jugements rapides en n'attribuant ce type de défaut qu'à ces seuls intervenants. La compétence des intervenants de terrain se mesure dans divers registres. Certaines O.N.G. recourent à des agents expérimentés, et c'est de plus en plus systématiquement le cas depuis une quinzaine d'années. Mais même cette stratégie ne suffit pas à donner de garanties de performance, car il faudrait cerner ce que l'on entend par *expérimenté*. Il faut aussi savoir que le fait d'être coopérant ne garantit pas plus compétence et capacité que celui d'être volontaire d'O.N.G. Après quelques années de terrain, la différence entre les deux statuts provient plus souvent des filières employées pour entrer dans ce secteur d'emploi, les intentions de carrière, les idéaux qui conduisent le technicien, que des compétences ou de la durée de présence sur le terrain.

*récompensé pour ça, il doit recevoir le stock de pièces détachées pour tous les villages de Gao (...) il faut que nos jeunes deviennent les mécaniciens du projet*¹⁵⁸» (Talibo)

Ce cas de figure entre dans la même catégorie de situations que lorsque les décisions d'intervention ont été prises sous des pressions politiques ou de personnalités influentes. Les conséquences en sont prévisibles et ont souvent été vérifiées : les participations financières sont à peine simulées ; les participations physiques sont inefficaces voire même totalement absentes ; toutes les responsabilités sont renvoyées à l'*interlocuteur absent* – le migrant, le riche ressortissant¹⁵⁹ – qui est à l'origine de la décision et se trouve *ailleurs* ; les gestionnaires locaux se sentent déçus des obligations posées par le projet, dans certains cas extrêmes mais fréquents, ils se commettent même des infractions.

Le cas de l'AEP de Mahina (Programme d'AEP en 1^{ère} région du Mali, DNHE-KfW).

Le premier bureau de gestion officiellement élu, a été renversé, de manière fausement démocratique et malgré son efficacité, par des personnes dont l'itinéraire est plus que douteux – certaines ont un casier judiciaire chargé ou sont sous le coup d'une poursuite judiciaire en cours pour escroquerie -. Ces personnes ont été soutenues dans leur démarche par un député, qui, pour imposer cette opération, est passé par-dessus la tête du directeur national de l'hydraulique. On peut donc supposer qu'il a été soutenu par quelqu'un de *très haut placé*. Après cette substitution, des détournements massifs d'argent ont été perpétrés, les fontainiers ont décidé de garder leur recette pour eux, « pour ne pas être en reste, faire comme tout le monde, prendre leur part », etc.. sans que personne ne dise rien, sans que les autorités maliennes habilitées ne puissent interférer dans ce processus. Des solutions ont ensuite été trouvées dans d'autres sphères d'influence (Mathieu M., article à paraître).

Ces stratégies sont parfaitement prévisibles à chaque fois que les conditions sont réunies. Le principal problème dans ce type de situation vient de la tendance de l'ensemble des acteurs - partenaires internationaux compris - à faire mine d'ignorer les pratiques en question.

La simulation comme preuve d'engagement

Ce que l'on peut aussi retenir dans les divergences de deuxième niveau, c'est que l'effort pour simuler l'apparence du groupe idéal pour le projet est d'autant plus grand que la volonté de bénéficier est affirmée. On peut donc admettre que, contrairement aux certitudes des acteurs de développement, ce n'est pas forcément l'apparente participation qui exprime cette volonté, mais *l'effort pour simuler l'image de la communauté idéale*. Mais cet effort de simulation n'est important que lorsque les acteurs locaux sont demandeurs, lorsqu'ils ont pris l'initiative de contacter le projet. En conséquence, il semble que le couple « initiative de la demande / effort de simulation » constitue un indicateur stable, bien plus que l'initiative en elle-même ou le seul effort de simulation. Cette position stratégique des acteurs locaux est le fruit de leur connaissance historique des comportements des intervenants dans la zone.

Des groupes *implicites* prévisibles du fait du secteur d'intervention du projet

Plusieurs catégories de divergences très significatives existent entre le groupe-cible et les bénéficiaires : les divergences entre le groupe-cible et le groupe officiellement bénéficiaire ; entre le groupe-cible et les nombreuses catégories de bénéficiaires réels

¹⁵⁸ Sous-entendu salariés du projet.

¹⁵⁹ Là où des migrants ont été associés à l'investissement financier de base, les acteurs locaux esquivent souvent leurs obligations sur le dos de ceux qui les soutiennent de l'extérieur..

observés. Des divergences existent entre plusieurs les types de groupes bénéficiaires : les groupes dont les intérêts diffèrent au sein d'une même population ; des groupes qui appartiennent à des populations différentes mais qui partagent les mêmes intérêts. L'observation de ce qui se passe du fait de ces divergences permet de repérer les caractères permanents de certains groupes. Parmi ces caractères, certains sont prévisibles. Les indicateurs qui permettent de repérer ces groupes ne demandent pas une connaissance approfondie du milieu particulier de l'intervention. Ces groupes peuvent être considérés sans risque d'erreur comme des *groupes-cibles implicites* du projet, même si les bailleurs de fonds et l'O.N.G. ont omis de les identifier à ce titre. Certains de ces groupes peuvent être considérés comme *passifs*, donc peu enclins à l'organisation, d'autres comme *actifs* parce qu'ils sont caractérisés par un certain dynamisme et par la recherche de défense d'intérêts partagés.

Des groupes implicites passifs

Dans la catégorie des *groupes implicites passifs*, qui pourraient à juste titre être identifiés dans le détail comme les groupes-cibles de base du projet, on trouve les utilisateurs spontanés de la ressource. Il s'agit ici des personnes chargées du puisage et du transport de l'eau pour la famille (les femmes dans la plupart des groupes sociaux au Mali et chez les Songhaï principalement les jeunes filles, jeunes belles-filles et jeunes co-épouses ; des jeunes garçons dans d'autres ; des hommes vassaux ou descendants de captifs chez les Tamacheq).

Ce que l'on peut remarquer c'est que les groupes *passifs* sont constitués d'individus isolés. Ils n'ont *a priori* aucun rapport entre eux et n'ont aucune raison de se considérer comme une entité groupale dont le centre d'intérêt serait la pompe. Il est évident que les *consommateurs passifs* n'éprouvent aucune stimulation à développer une organisation dynamique. Ces groupes ne recèlent aucun des déterminants nécessaires à un dynamisme groupal. Ils ne peuvent se mobiliser collectivement qu'exceptionnellement par mouvement de foule et dans le cas d'une exaspération extrême, situation improbable dans les cas étudiés. Mais leur comportement est parfaitement prévisible, y compris les conditions qui peuvent provoquer une situation de crise et d'éventuelles revendications.

Des groupes implicites actifs

Dans la catégorie des groupes implicites, on trouve un autre type d'utilisateurs tout aussi prévisibles que les premiers. Ils ne sont pas considérés – à tort - comme groupes-cibles, parce que les projets d'hydraulique villageoise se refusent obstinément à admettre leur existence et leurs exigences pour les raisons déjà développées¹⁶⁰. Il s'agit des acteurs économiques, maçons de banco et artisan(e)s (forgerons, teinturiers, etc.), des éleveurs pour l'abreuvement du bétail et des producteurs pour l'arrosage (des jardins maraîchers, des pépinières)¹⁶¹. On peut considérer tous ces acteurs comme des *consommateurs actifs*. La

¹⁶⁰ Cf. Chapitre 7. « L'ignorance délibérée des enjeux prévisibles, ses usages, ses effets ».

¹⁶¹ La réflexion et les études réalisées à la demande des bailleurs de fonds internationaux, sur la programmation en cours pour l'approvisionnement en eau des 20 prochaines années en Afrique de l'Ouest, n'ont toujours pas pu intégrer cette question. Le calcul des besoins à satisfaire par AEP (adduction d'eau potable) ou AES (approvisionnement en eau sommaire) n'intègrent toujours qu'une partie des besoins en eau des populations, les besoins exclusifs à usage ménager et notamment les

même analyse peut d'ailleurs être faite à partir de l'usage et de la mise en valeur de toute ressource naturelle.

Dans le cas de la forêt, on peut sans risque retenir comme groupes prévisibles les arboriculteurs, les bûcherons et les artisans du bois (forgerons), les commerçants de bois de feu, de bois de construction, les femmes en tant qu'exploitantes de bois de feu, en tant que productrices de potasse pour la fabrication de savon, les charbonniers (groupes de producteurs, groupes de vendeurs), selon les produits offerts par les différents arbres (fructiculture, floriculture, fibre, médication, etc...), divers groupes intéressés par une ou plusieurs des ressources offertes par la forêt, souvent concurrentielles. Mais une différence essentielle s'impose : les projets admettent *de facto* les dimensions économiques de la ressource qui sont selon le cas refusées à l'eau.

Dans le cas des programmes d'hydraulique, il est parfaitement prévisible que les *groupes implicites actifs* vont tenter d'avoir accès à ce à quoi ils considèrent avoir droit, que le projet et le bailleur de fonds décident ou non de les considérer comme des bénéficiaires potentiels de la ressource. Si le projet n'a rien prévu pour eux, ils exploiteront la ressource sans son autorisation, avec des règles qui leur seront propres, en harmonie ou non avec l'ensemble. Si les conditions de cet usage n'ont pas été préparées auparavant de façon consensuelle, le groupe les définira de manière illicite ou sauvage, certainement à la marge du projet et peut-être à son détriment, souvent sans l'accord de la communauté. S'ils ne peuvent satisfaire leurs attentes individuellement, il est prévisible que ces acteurs s'organiseront en groupe de pression pour obtenir satisfaction avec ou sans l'aval du projet. C'est le cas des maçons de banco de Tacharan qui font un prélèvement sauvage le matin très tôt avant l'arrivée des ménagères. Parce que leur cas n'a pas été considéré dans l'établissement des règles, ils ne peuvent pas jouer le rôle qui lui convient. Ils sont mis par le projet, en situation de se comporter en délinquants.

Une analyse superficielle suffit pour anticiper sur le repérage de cette catégorie d'utilisateurs potentiels. Elle permet de prévoir les groupes et des enjeux autour desquels ils peuvent se mobiliser. On peut facilement imaginer, que plus la résistance au souhait de ces acteurs sera grande, plus le groupe sera tenté de s'organiser efficacement et de développer des stratégies éventuellement agressives.

Un autre paramètre stable apparaît qui semble jouer un rôle important dans la prévisibilité de constitution de ces groupes actifs : si certains modes de valorisation économique de la ressource convoitable, n'ont pas été énoncés par le projet (ou en sont exclus), ils sont implicitement interdits et deviennent illégitimes. Ce processus entraîne des stratégies de simulation et des groupes se constituent au sein de la communauté bénéficiaire, mais en fonction d'intérêts non prévus. Ils sont contraints de s'organiser en dehors, à la marge ou en conflit avec les règles édictées par le projet.

Des groupes implicites actifs étrangers à la communauté

Des consommateurs étrangers

A la catégorie des groupes implicites actifs, on peut ajouter un groupe auquel une attention particulière devrait logiquement être portée, surtout du fait des problèmes que son

quantités économiquement rentabilisables par le paiement de l'eau consommée au vrai coût (fonctionnement et amortissement). Une fois les infrastructures dimensionnées sur ces bases, il n'est pas possible que les autres besoins, ceux de production notamment, puissent être satisfaits par ces systèmes.

apparition provoque inéluctablement (problèmes de préservation de la ressource et des installations, problèmes de gestion, de contribution). Il s'agit du groupe des *consommateurs étrangers* aux groupes sociaux bénéficiant officiellement des installations : les éleveurs de passage, les transporteurs routiers, les usagers du marché hebdomadaire. Pour les éleveurs de passage le recours au système de pompage est parfaitement prévisible si l'on se trouve en zone pastorale, d'autant plus si l'eau du forage peut se substituer à une cure salée pour les animaux. Pour les transporteurs et tous les passagers, l'installation constitue un point d'eau exceptionnel d'approvisionnement véritable oasis sur un axe transsaharien. Si le village a un marché hebdomadaire, la question de la consommation des commerçants et des acheteurs, celle de l'exploitation gratuite ou payante de l'eau, se posent d'elles-mêmes. Ces groupes – même s'ils ne sont pas organisés – sont composés d'individus qui adoptent un comportement similaire et prévisible du fait des intérêts qui les poussent vers la ressource. L'augmentation soudaine des quantités d'eau disponibles change les comportements et les stratégies des acteurs extérieurs de façon constante par rapport à une situation donnée. Ainsi, les transporteurs routiers peuvent considérer le village de Tin Aouker comme une base régulière d'approvisionnement. Certains iront même jusqu'à dévier de leur ancien itinéraire pour y passer de façon systématique.

L'attitude prédatrice de ces consommateurs est d'autant plus prévisible que l'on sait qu'un investissement de projet génère un sentiment général de *non-propriété* qui invalide les normes locales respectées jusque là. En fait, quelles que soient la structure et l'organisation de la société considérée, l'existence *a priori* de tous ces groupes est facilement envisageable ainsi que, de manière plus ou moins approximative, le contenu et la forme de leur (logique) revendication.

On peut imaginer à l'avance les stratégies des groupes prédateurs, du fait de leurs besoins, des réflexes générés par le rapport des populations locales au *bien public* en général. Le *bien collectif* obtenu dans le cadre des projets de développement est dévalorisé « parce qu'il ne coûte rien », « vient de l'étranger », « les règles locales de respect ne s'y appliquent pas ». Ces stratégies ont des effets différents qui sont toujours destructeurs. Elles ont un effet démobilisateur pour la population bénéficiaire à laquelle des efforts sont demandés en matière de participation financière et physique. On observe ce phénomène à Tin Aouker où les camionneurs de passage viennent remplir leurs barriques à la pompe pendant que les villageois travaillent comme manœuvres pour la préparation du béton du réservoir. Les stratégies des utilisateurs extérieurs hypothèquent la ressource en eau et entraînent la dégradation du matériel :

A Tin Aouker, les passagers en camions ont toujours été tolérés au puits. Mais à partir du moment où la pompe livre l'eau en permanence, les abus auxquels se livrent les chauffeurs et leurs passagers, mettent en péril la sécurité en eau des familles et de leur bétail. Ils remplissent des barriques et des bidons sans compter, et laissent les robinets ouverts parfois après les avoir arrachés pour obtenir un débit plus rapide.

La perte du respect des règles traditionnelles se propage à d'autres ressources vitales qu'elles menacent de destruction par effet secondaire :

La surcharge du piétinement du bétail, du pacage sur les pâturages devenus de transit pour tous ces utilisateurs imprévus, est extrêmement destructrice. Elle laisse les troupeaux des autochtones sans fourrage de sécurité et détruit irrémédiablement des superficies pastorales importantes.

L'attitude de ces groupes génère l'organisation de *groupes de défenses des intérêts*. Ils

sont contraints de faire ce qu'ils sont toujours refusé de faire : demander l'aide de l'administration pour faire respecter les droits d'accès à l'eau et préserver les pâturages. Le projet est obligé de soutenir officiellement la légitimité des droits traditionnels et du discours de la chefferie - qu'il invalidait jusque là -. Pour tous, il s'agit d'une question essentielle, puisqu'il s'agit de prévenir des risques d'affrontements sanglants, peut-être meurtriers.

Les groupes extérieurs ne sont pas obligatoirement prédateurs et destructeurs. Mais l'absence de considération *a priori* par le projet de tous les groupes implicites susceptibles de venir s'ajouter aux utilisateurs de la ressource, en dehors des règles de fonctionnement, constitue encore aujourd'hui dans des grands programmes de coopération internationale un sérieux problème. Celui-ci surgit toujours, soit pendant le projet, mais plus souvent après son retrait. Les effets sont d'autant plus graves, qu'aucun dispositif de prise en compte et aucune parade n'ont été envisagés, dans les normes du projet ou dans celles qui organisent les relations du groupe social avec les groupes étrangers. Le problème est difficile à résoudre pour le groupe local qui doit gérer un dysfonctionnement généré de l'extérieur.

En 1^{ère} région au Mali, Ségala N'Di était déjà un marché régional et la base administrative de toute la zone avant l'arrivée du projet d'AEP. Le choix d'installer des bornes-fontaines était technico-idéologique. Un système mixte de recouvrement des coûts – une partie du prix à la borne-fontaine, une autre en cotisation compensatrice - permettait à la fois de partager la charge financière entre la bourse des hommes et celle des femmes, de contribuer à la génération d'un sentiment de propriété des usagers sur les infrastructures et de perpétuer des systèmes de solidarité préexistants – l'accès à l'eau potable des familles pauvres étant préservé par leur exonération de la contribution fixe, le prix à la borne étant maintenu le plus bas possible -. En conséquence, le paiement à la borne ne couvre qu'une partie du prix de l'eau, y compris pour le passager, le riche commerçant ou transporteur, étranger, l'entrepreneur qui n'hésite plus à remplir des camions citernes pour les chantiers, la vente. Tout ceci entraîne un déficit de l'AEP qui passe injustement à la charge de la communauté. Le bureau de gestion de l'AEP a hérité de ce problème auquel il a dû construire des solutions *a posteriori*.

Tous les consommateurs potentiels qui ne sont pas considérés *a priori*, parce que passagers, membres d'autres communautés, transhumants, éleveurs, artisans, etc... ne peuvent qu'adopter des stratégies de contournement vis-à-vis du projet, mais de ce fait, aussi vis-à-vis de la communauté bénéficiaire. Le fait d'ignorer délibérément ces acteurs, ne les fait pas disparaître pour autant. Dans la mesure où ils existent et que leur comportement par rapport à la ressource est prévisible, il serait raisonnable de les considérer dès la conception de l'intervention.

Des contributeurs *étrangers*

Bien que ces groupes n'existent pas dans les projets étudiés pour cette thèse, je les ai rencontrés dans d'autres projets. Les processus déclenchés par leur implication sont beaucoup trop importants pour ne pas être analysés et considérés.

Certains groupes extérieurs se constituent stratégiquement sans être prédateurs. Au contraire, ils contribuent à la dynamique participative et au projet d'ensemble. Leur intérêt ne porte généralement pas sur la ressource du projet elle-même, mais plutôt sur des avantages périphériques qui naissent de leur contribution à la venue de la ressource. Les Soninké migrants en France, cadets et descendants de castes inférieures, visent l'accession au statut social privilégié de bailleur de fonds en contribuant au financement (voire en se substituant à la communauté dans cette obligation). Les habitants d'un groupe de villages contribuent en main d'œuvre à la construction d'un tronçon de piste en faveur d'un d'entre eux, parce qu'ils se sont laissés dire qu'ils bénéficieront ensuite des mêmes largesses que le village qui y est inscrit et pour lequel la piste est réalisée. Dans le premier cas, il faut s'attendre, après le

départ du projet, à des revendications de ces acteurs devenus essentiels. Dans le deuxième cas, l'apparition de tensions sociales est inévitable¹⁶².

Des groupes implicites créés par le projet

Deux autres groupes de bénéficiaires sont obligatoirement envisageables par rapport à des enjeux et des avantages matériels ou symboliques générés par la présence de la pompe, et du fait même des exigences du projet : le groupe chargé de l'entretien de la structure de pompage ; le groupe chargé de la gestion durable des installations. Il est tout aussi concevable – et bien que de nombreux projets continuent à omettre cette perspective –, que les acteurs s'impliquant et consacrant du temps au service de la machine, exigent une rétribution compensatrice, sous une forme qui convient à leur attente (matérielle ou monétaire pour les uns, symbolique ou politique pour les autres). On peut alors prévoir, sans faire d'effort d'imagination et sans connaître la société, que ces groupes se constituent en *groupes de pression*, dans la mesure où, de leur point de vue, ils travaillent pour la collectivité sans en recevoir de rétribution ou de contrepartie.

Des groupes réels prévisibles à partir d'une connaissance de la société, de son histoire, de son évolution

La possibilité de projection simple des déterminants contextuels essentiels et des groupes implicites est donc relativement facile. Mais pour anticiper précisément sur les stratégies de tous ces acteurs, la connaissance de la structure et de l'organisation interne de la société (Balandier, 1955), devient indispensable. Pour qu'une organisation fonctionnelle se mette en place, il faut que des conditions soient réunies. Ces conditions n'existent pas automatiquement du simple fait de l'installation d'un système d'exhaure et quelles que soient les particularités du projet. Et la prévision n'est possible qu'à partir d'un certain niveau de connaissance de la société, des spécificités et de l'histoire de la zone.

L'analyse des représentations sociales et des valeurs attribuées par les acteurs locaux à la ressource apportée par le projet, révèle des déterminants que l'on peut considérer comme invariables dans chacune des sociétés considérées. En conséquence, une connaissance fine de ces sociétés devrait permettre de considérer comme probables certains comportements et d'anticiper sur les constructions groupales autour d'enjeux eux-mêmes prévisibles. Une posture prospective, doit pouvoir être adoptée vis-à-vis des groupes susceptibles de se constituer, autour des enjeux générés par les ressources de premier plan de la pompe. Il peut en être de même en ce qui concerne ses ressources périphériques, et les enclaves de pouvoir générées par sa présence et par les tâches qu'elle nécessite. On peut admettre comme *probable*, l'apparition de ces groupes. Et les stratégies d'acteurs mises en évidence dans les projets étudiés révèlent des constantes qui, si elles sont réunies, doivent entraîner des comportements du même type que ceux qui ont été observés.

¹⁶² Cas de la construction de la piste de Siby à Diulafundo (cercle de Kati) dans le cadre du Programme Micro-réalisation Canada-Mali au début des années '90. Sans la population des 3 villages qui ont associé leur force de travail à celle des gens de Diulafundo, la piste n'aurait jamais pu être réalisée. En contrepartie, ces gens attendaient du projet un soutien de même nature que celui qui était prévu pour Diulafundo. Mais ce n'était pas prévu dans le projet. Cette carence a provoqué des tensions sociales, des clivages inter-villageois très importants et le départ obligé du projet, malgré le fait que la piste soit appréciée par tous et en service permanent.

Des groupes « dynamiques » et des conditions d'existence d'un sentiment d'appartenance

Les études monographiques révèlent l'existence de *groupes dynamiques*. Il s'agit de regroupements d'individus qui à un moment donné, développent un certain dynamisme pour atteindre ensemble des objectifs. Les groupes générés à la demande du projet peuvent ou non être des groupes dynamiques. Ils peuvent naître de ce processus d'attribution, à partir du moment où certaines conditions sont réunies, chaque catégorie de conditions produisant une catégorie de groupes dynamiques différente :

- Qui se constituent face à une menace qui vient tout à coup exiger une organisation efficace ;
- devant la nécessité ressentie d'obtenir une valorisation pour pouvoir continuer à remplir le mandat ;
- composés d'acteurs qui s'organisent pour exploiter un aspect de la ressource non prévu par le projet.

Dans tous les cas, les groupes dynamiques se distinguent des groupes de bénéficiaires implicites, parce qu'ils se constituent autour d'intérêts qui ne leur ont pas été octroyés ou qui n'ont pas été envisagés par le projet.

Les groupes formels chargés de la gestion : freins ou stimulants d'un éventuel dynamisme

Le chapitre sur le contrat et l'engagement explore les facteurs qui agissent dans la constitution spontanée ou non, fidèle ou pas au modèle importé, des groupes chargés de la gestion et de la pérennisation des installations. Il s'agit des chefs traditionnels ou administratifs et des notables qui les entourent ou encore des interfaces, des courtiers du développement, des acteurs sociaux dont les autorités locales pensent que leur habitude du rapport avec les étrangers peut faire d'eux de bons interlocuteurs ou tout au moins les débarrasser du problème. Lorsque la ressource constitue un ou des enjeux de pouvoir ou lorsque l'apport du projet vient apporter du prestige, et devient un enjeu symbolique, on peut prévoir le portrait des individus désigné comme responsables : ceux auxquels la responsabilité de la communauté est confiée du fait de la tradition et/ou de la reconnaissance administrative. Lorsque l'apport est décidé de l'extérieur, mais ne renvoie à aucun des enjeux ci-dessus, il est prévisible que la tâche sera confiée à des acteurs subalternes, qui vont mettre en scène *l'apparente réponse du groupe social à l'exigence du projet*.

On peut aussi s'attendre à ce que les individus de la première catégorie (chefs, etc.) ne disposent pas de toutes les compétences requises par le transfert technologique, par la problématique financière et organisationnelle qu'il entraîne. Quant aux individus de la deuxième catégorie, il est presque sûr qu'ils n'ont ni les compétences, ni l'autorité, ni la légitimité qui sont nécessaires. Les uns comme les autres, peuvent ne trouver aucune raison valable pour se constituer en groupe par rapport aux objectifs assignés.

Du fait que le projet prévoit unilatéralement la gratuité des prestations de gestion, il est prévisible que le groupe *comité de gestion* soit d'abord composé des acteurs sociaux qui n'ont pas besoin d'une valorisation particulière pour remplir ces fonctions. Mais en dehors de l'organisation normative du groupe formel au pouvoir, toutes autres personnes qui se voient chargées des tâches collectives ne peuvent adopter que deux stratégies : elles ne tentent pas de

remplir ni de simuler les tâches attendues et ne constituent pas un groupe ; elles se constituent en groupe et s'activent pour obtenir des avantages, rétribution matérielle ou symbolique. Elles deviennent alors un groupe de pression et entretiennent une tension sociale.

L'existence d'un pouvoir non partagé dans la société observée, laisse supposer la prédominance de la première stratégie groupale, celle du groupe de notables comme gestionnaires et patrons de la ressource du projet. Mais aussitôt que le pouvoir, même centralisé, est entamé (chefferie illégitime, notabilité affaiblie), on peut s'attendre à voir se développer des stratégies groupales revendicatrices, se constituer des groupes de pression qui ont des exigences en contrepartie du service rendu au groupe social ou à ses représentants. Mais c'est aussi et uniquement à partir du moment où un enjeu devient éminent que la raison de se constituer véritablement en groupe s'impose. Ces situations sont régulièrement déterminantes et leur incidence peut être considérée comme invariable.

La question devient cruciale quand un certain nombre d'individus prennent conscience que l'avenir des infrastructures repose sur le bon fonctionnement du groupe supposé gérer. Les efforts portent alors sur la recherche de la meilleure adéquation possible entre groupe théorique et groupe réel, entre fonctions organisationnelles, financières indispensables d'une part et pratiques réelles d'autre part. Il est prévisible que devant la difficulté et les menaces qui pèsent sur le bon fonctionnement des infrastructures, le groupe se recompose de manière à se doter des compétences nécessaires pour affronter les difficultés. Pour atteindre les objectifs de sécurisation nécessaire, le groupe peut même se montrer prêt à faire des concessions, par rapport à la structure de pouvoir de la société, par rapport aux normes en vigueur, aux statuts sociaux des acteurs impliqués.

On a pu constater que c'est le cas lorsque la menace que constituent les groupes de *consommateurs étrangers* – ou *groupes prédateurs* – se vérifie. Mais à Tin Aouker, la réticence à laisser échapper une forme de pouvoir est telle, qu'il faut attendre que de graves dégâts aient d'abord été commis. Il est clair que la formation d'un groupe gestionnaire réel efficace ne peut pas être immédiatement conforme à la fois aux besoins des infrastructures et au fonctionnement de la société. Il s'agit d'un processus de prise de conscience progressive et de re-formation qui doit se poursuivre jusqu'à ce que le groupe trouve lui-même le moyen de satisfaire le besoin technique. Il lui faut trouver un système qui est tolérable dans sa logique sociale, à l'intérieur de ses structures et si nécessaire à sa périphérie. Il peut alors éventuellement accepter de changer, parce qu'il est désormais admis qu'il est utile et *intéressant* de le faire. On peut alors qualifier ces groupes de *dynamique*.

Une autre famille de déterminants invariables apparaît à la lumière de cette analyse : la localisation des infrastructures de pompage soit au cœur du bâti villageois, soit à sa périphérie, et qui rend plus ou moins facile l'organisation du contrôle ; la densité de la population, sa permanence ou sa mobilité, qui accroissent la sécurité ou l'insécurité des infrastructures en même temps que les difficultés prévisibles d'assumer les rôles de contrôle, de protection et d'administration. À Tin Aouker, le niveau de risque est d'autant plus élevé que la densité de population de proximité est faible, les possibilités de réapprovisionnement en eau pour les gens rares et le pouvoir des résidents permanents faible. À Tacharan, il est inimaginable qu'un tel sentiment de nécessité soit ressenti pour la protection de la machine, parce que les infrastructures sont visibles à partir de plusieurs quartiers et qu'il faut traverser le village pour se rendre à la pompe.

Les groupes chargés de l'entretien : les causes ou les freins à leur éventuel dynamisme

On a pu constater la propension des jeunes à chercher des revenus du travail en dehors des activités traditionnelles. Ils le font de façon et pour des raisons différentes dans chacun des deux groupes.

Les jeunes Songhaï évoluent dans une société qui ne peut plus leur donner les ressources nécessaires au développement d'une économie locale autonome, mais qui veut garder ces forces vives au village. En conséquence, les départs en exode ne sont tolérés que temporairement et pour des revenus alternatifs. Mais la société est contrainte d'accepter que ses jeunes se tournent vers d'autres savoir-faire que ceux de l'agriculture. Pour les jeunes Tamacheq, les perspectives économiques au sein de la société traditionnelle, sont tout aussi problématiques sinon plus. Mais la tendance de la société est d'admettre un exode de plus en plus longue durée, le retour ne pouvant être envisagé qu'avec une richesse suffisante pour développer des activités d'élevage intensif, plus souvent de commerce. La différence essentielle entre ces deux groupes porte sur la ressource de base qui permet à l'individu de s'intégrer dans sa société : le terroir agricole pour les Songhaï, ressource fixe circonscrite dans l'enceinte territoriale de la communauté ; le cheptel pour les Tamacheq, qui peut être acquis et exploité ici ou ailleurs, les droits d'exploitation du terroir ne s'appliquant qu'à partir du moment où l'individu a son cheptel. De plus, les choix d'exode que les jeunes Tamacheq sont en mesure de faire, ne leur donnent pas accès à des revenus importants. De ce fait, leur quête à l'extérieur s'éternise en accroissant le sentiment d'échec et les tendances aux réactions négatives (Hawad, 1991).

Le fait que l'activité offerte par le projet à ses *mécaniciens potentiels* soit alternative, ne peut leur garantir qu'un complément à un revenu trouvé sur place, chose possible pour les Songhaï, irréaliste pour les Tamacheq. Il est donc prévisible les premiers attendent du projet, une activité complémentaire au travail de la terre, afin de s'autonomiser économiquement de leurs pères. Il est tout aussi prévisible que les seconds tournent le dos à cette activité alternative de mécanicien villageois, qu'ils développent des stratégies de captation à court terme et repartent à la première occasion. Les dimensions valorisantes pour les uns, dévalorisantes pour les autres de cette activité rendent quasi inéluctables les choix de ces acteurs. Dans un cas comme dans l'autre, la tentative d'autonomisation de ces jeunes, passe par la constitution d'un groupe organisé qui se signale par ses aspects *constructifs* chez les Songhaï et ses aspects *négatifs* chez les Tamacheq.

Ce type de causes à effets semble parfaitement rationnel. On peut donc admettre qu'à chaque fois que ces paramètres sont réunis, les réactions observables risquent d'entrer dans la même famille de stratégies. Les assemblages logiques de certains paramètres peuvent être considérés comme des déterminants invariables :

- La constante de base est que la (ou les) société(s) considérée(s) a un pouvoir concentré aux mains d'un très petit groupe, et que l'évolution de la société locale tend à autonomiser économiquement les jeunes gens d'une manière ou d'une autre.
- Les variantes constantes à effets opposés prévisibles sont les suivantes : les jeunes n'ont pas d'ambition contestataire par rapport au pouvoir en place ou au contraire ils sont en dissidence ; dans le premier cas, ils n'ont aucune raison de se constituer en contre-pouvoir pour dévaloriser l'initiative de la chefferie dans le projet, dans le deuxième cas, le projet peut devenir un support d'expression de l'opposition.

Freins ou stimulants au dynamisme des groupes de maintenance

(+) (-)	(+) (++)	(+) (++)	(+) (-)
L'activité importée, entre dans une catégorie de représentations sociales valorisantes ou dévalorisantes	L'activité vient en complément de ressources locales ou en remplacement de ressources disparues	L'activité peut dégager des revenus de substitution intégrale des autres activités locales ou simplement les compléter	L'activité offre la possibilité ou non de changer le statut social selon les règles du groupe et le statut d'origine de l'acteur

Les groupes organisés autour d'un intérêt non prévu par la logique du projet

Le processus de constitution du groupe de femmes productrices de Tacharan, est celui du *groupe dynamique* : il s'est créé en vue d'atteindre l'objectif qu'elles se sont fixé et qui n'était pas prévu par le projet - dégager un revenu économique de l'eau de la pompe - ; pour cela, ce groupe s'est doté de règles de fonctionnement – caisse commune, achat collectif d'intrants, de semences, règles de redistribution des bénéfiques, etc. -. Ce groupe constitue à lui seul un modèle extrêmement prévisible. On peut sans risque tenter de prévoir les catégories d'acteurs sociaux qui seront à même de tenter cette aventure, du fait de leur position sociale, de la légitimité qui est la leur. Pour que ce processus démarre, il faut cependant, qu'un acteur au charisme et au dynamisme personnel particulier s'implique.

Des groupes « synergiques »

Lorsque les intérêts du groupe de femmes *productrices* de Tacharan sont menacés par la grève des mécaniciens, les règles dynamiques de l'organisation ne sont plus opérationnelles. Ces femmes sont contraintes de convertir leur organisation, ses compétences, ses objectifs pour préserver leur acquis. La nouvelle mission du groupe consiste à provoquer l'autorité villageoise, en dénonçant la défaillance du mode de contrôle et d'accompagnement du système d'exhaure par le chef et ses conseillers. Il faut faire émerger une forme de gestion de la pompe, que le projet n'avait pas réussi à obtenir. Pour atteindre leur objectif ces femmes doivent obtenir la reconnaissance des mécaniciens comme groupe de pression en même temps que le changement de leur statut et de leur position sociale, la sécurisation de leurs droits, toutes chose qui jusque là ne leur importait pas. Elles vont pérenniser en même temps leurs propres droits sur les terres maraîchères. Si ce groupe de femmes se distingue désormais, ce n'est plus simplement par l'efficacité de son organisation par rapport à ses objectifs productifs, mais c'est par ses qualités *synergiques*. Il s'impose par sa capacité à entraîner dans son sillage d'autres groupes non concernés par les bénéfiques qui l'intéressent, et par rapport à d'autres intérêts que ceux qui l'ont poussé à se constituer. C'est aussi sa capacité à faire évoluer opportunément ses règles et ses ambitions. Autres caractéristiques permanentes du *groupe synergique*, il n'est pas en concurrence avec le groupe sur lequel il agit et qu'il force à changer, mais il l'utilise dans ses desseins, y compris s'il faut pour cela le valoriser.

Quant au groupe de mécaniciens de Tacharan, on peut le considérer comme dynamique en ce qu'il a mis en place des règles de fonctionnement efficaces pour remplir les tâches qui lui ont été confiées. Par contre, on constate qu'il devient synergique en se constituant en

groupe de pression, pour défendre ses intérêts économiques. Il va agir en levier sur tous les groupes de consommateurs en les poussant à l'exaspération et provoquer le changement de comportement d'un autre groupe très influent, celui des femmes productrices. Chacun de ces deux groupes devient donc synergique en provoquant le changement de l'autre pour défendre ses intérêts propres.

On devrait alors pouvoir considérer les *consommateurs prédateurs* comme des groupes synergiques. Mais ce n'est pas le cas. Bien qu'ils déclenchent un processus d'organisation d'autres groupes (de contrôle, de défense), ils ne constituent pas eux-mêmes de groupe dynamique, structuré, organisé. Ils ne sont qu'une somme de consommateurs individuels actifs. Ce n'est pas délibérément, mais incidemment qu'ils déclenchent un processus de renforcement de l'organisation. Celui-ci ne sert d'ailleurs pas leurs intérêts, au contraire, puisque cette organisation vise à terme à les contraindre à respecter les règles des bénéficiaires autorisés ce qui revient à les exclure.

On peut admettre qu'à chaque fois qu'un *groupe dynamique* voit ses intérêts menacés, il est en situation de devenir un *groupe synergique*. Si c'est le seul ou le meilleur moyen pour lui, de les protéger, il va agir sur un autre groupe, le pousser à changer ses règles de fonctionnement, lui faire éventuellement octroyer (ou perdre) du pouvoir, si nécessaire générer la création du groupe manquant. Ce phénomène est d'autant plus logique que les intérêts des groupes dynamiques n'ont pas été prévus et qu'ils ne sont pas sécurisés par la stratégie du projet. Ces groupes peuvent donc être aussi prévisibles que les groupes actifs implicites déjà décrits, mais il faut une bonne connaissance de la société considérée pour anticiper sur leur création.

Cependant les exemples développés ci-dessus, montrent que l'action d'un *groupe synergique* peut être, soit positive ou constructive, soit négative ou destructrice, selon son intérêt, la position de force qu'il occupe et la stratégie qu'il adopte. Ainsi l'action du groupe de mécaniciens de Tacharan pour défendre ses intérêts est menée au détriment de toutes les utilisatrices. Le *groupe passif* des simples consommatrices subit intégralement les effets négatifs de leur stratégie¹⁶³. Par contre, les femmes productrices dans un jeu du même type, mènent une action positive. Personne n'aura à souffrir des étapes de leurs négociations pour atteindre leurs objectifs, au contraire. Il semble que, plus le groupe est en position de force, plus son action peut être positive. Plus sa position est faible, plus son action pour défendre ses intérêts va devoir transiter par des pressions négatives. Le cas des jeunes recrues tamacheq de Tin Aouker est un exemple entièrement négatif, puisque pour s'imposer comme nouveau groupe de pouvoir, pour faire valoir leur *nouveau regard* sur la société tamacheq, ils font de la résistance passive, mobilisent autour d'eux des réfractaires au projet, détournent la main d'œuvre d'un projet comme de l'autre, bloquent ce qui est dans l'intérêt du groupe et se dévalorisent eux-mêmes aux yeux de tous.

Dans les cas rencontrés, seuls les groupes synergiques en situation de faiblesse ont une action négative sur les autres groupes sociaux, mais celle-ci est toujours momentanée et utilisée comme un levier. Il ne faut cependant pas en déduire que les groupes synergiques en situation de force n'ont jamais d'intentions négatives¹⁶⁴.

¹⁶³ On peut imaginer que si la grève avait duré suffisamment longtemps, le *groupe passif* des femmes consommatrices aurait tenté des actions envers les chefs de ménage, pour obtenir leur soutien auprès du chef de village. Mais nous sommes ici dans le cas de situation de crise conjoncturelle signalée précédemment et non face à une organisation structurée.

¹⁶⁴ Ainsi, les groupes constitués par les anciens maîtres de terre, qui s'organisent autour du foncier aménagé par les projets, ont souvent des intentions négatives vis-vis des groupes sur lesquels ils exercent des pressions (Mathieu M., 1996 a). Mais on

Ce qui peut rendre *synergique* un groupe *dynamique*

Les divers bénéfices ressentis par l'ensemble de la population sont menacés de l'extérieur et impliquent une organisation efficace qui n'avait pas été jugée utile jusque là	Le rôle ne peut être maintenu sans valorisation et nécessite la mise en danger des intérêts d'un autre groupe, comme levier pour obtenir satisfaction	Les intérêts trouvés à la périphérie de la ressource-projet sont menacés et exigent la survalorisation d'un autre groupe pour les protéger
--	---	--

8.3 Des outils pour préfigurer les groupes d'acteurs « réels » ?

La définition du groupe-cible ne pourrait-elle pas être plus proche ou tendre de façon plus significative, vers les groupes qui seront réellement bénéficiaires ? À partir des analyses qui précèdent, il semble possible, sous toutes réserves, de tenter quelques propositions.

Tel quel, le groupe-cible est une définition prospective nécessaire pour esquisser *a minima* un champ futur d'intervention. Par contre, il est indispensable et sans doute possible, de lui donner du corps, une certaine consistance, de lui attribuer des caractères, pour « penser les différents bénéficiaires possibles réels et les non-bénéficiaires réels », « les responsables et les acteurs réels vis-à-vis de la ressource ».

Une question mal posée : des bénéficiaires-cibles assimilés à des responsables-acteurs-bénévoles

On ne peut pas considérer que les difficultés des programmes reposent exclusivement sur l'écart entre la définition du groupe-cible et les différentes catégories d'acteurs susceptibles de bénéficier d'une forme d'avantage ou d'une autre à partir de la pompe ou de la présence du projet. Mais on ne peut pas nier que cette anomalie, du fait de son caractère d'extrême inadéquation, joue un rôle important dans le dysfonctionnement et dans la démobilisation qui peut s'en suivre.

Ce qui ne va pas et qui provient d'une mauvaise définition des groupes-cibles, c'est la non-correspondance entre d'une part les *bénéficiaires* et les avantages qu'ils trouvent, et d'autre part les types d'engagement demandés à certains acteurs au nom de la communauté. Implicitement, du fait de la ressource, l'engagement de quelques-uns est demandé au nom de tous les consommateurs éventuels, qu'ils appartiennent à la communauté, qu'ils soient de passage, qu'ils aient un comportement coopératif ou destructeur.

Si la grande majorité de la population de chacun des groupes observés bénéficie d'une amélioration de l'accès à l'eau, cela ne suffit pas à faire de chaque petite femme, de chaque buveur d'eau, un militant pour le système de pompage et pour sa pérennisation. Cela ne suffit pas non plus à entraîner un engagement collectif de ces individus. Pourtant, le vrai problème

ne peut pas les considérer comme des *groupes synergiques* car ils sont souvent simplement en concurrence avec ces derniers pour l'exploitation de la même ressource.

posé dans le projet, est celui de la gestion durable d'un bien collectif¹⁶⁵, donc par effet induit, d'un idéal de développement nécessairement communautaire – dans la mesure où il n'est pas envisagé que ce bien puisse être un bien privé commercial -. Mais ce problème n'est jamais posé en tant que tel.

En réalité, le but principal du projet est objectivement d'amener quelques individus dans le groupe à maintenir l'infrastructure qui est apportée par le projet. En conséquence, les problèmes des projets proviennent du fait que la question qui est posée depuis le début n'est pas la bonne. Le groupe-cible ne devrait pas être défini sur la seule base de « celui qui va se servir de l'eau » – on a vu que même celui-là n'est pas assez précisément ou largement identifié -, mais aussi sur la base de « qui va s'engager pour maintenir l'infrastructure durablement ».

C'est par le lien qui existe entre *bénéfice* et *engagement* que devrait passer la définition du groupe-cible principal, celui sur lequel repose vraiment l'avenir des infrastructures. Le bénéfice à considérer ne devrait pas être le simple usage ménager de l'eau, mais « les bénéfices possibles pour les acteurs capables d'assumer les responsabilités pour maintenir les infrastructures ». La réponse à la question passe donc par une démarche inverse à celle qui est employée jusqu'ici : identifier d'abord les acteurs en questions et les avantages qu'ils sont susceptibles de trouver, avec ou du fait de la présence de la pompe, puis de la manière de valoriser ce rapport sans heurter les groupes sociaux. En fait, les études de cas, nous prouvent qu'il n'y a pas obligatoirement de relation entre ce qui caractérise le représentant officiel, le consommateur, le(s) gestionnaire(s) potentiels(s), et les individus pouvant être à la fois capables, et autorisés à assurer la maintenance. Si l'un peut aussi être l'autre – consommateur d'eau et gestionnaire par exemple -, ce qui satisfait l'attente de l'un ne peut pas satisfaire forcément l'attente de l'autre. Les avantages de chacun peuvent être variés et appartenir à plusieurs sphères. Mais les rôles qui entraînent un engagement, une prise de responsabilité, doivent dégager, pour ceux qui les assument, des bénéfices d'une autre nature, que la simple amélioration de l'accès à l'eau. C'est donc par rapport à chaque catégorie de rôles et d'attentes susceptibles d'être joués et attendues, que les acteurs doivent être considérés.

« Nous, on a dit aux femmes : pourquoi, on doit se fatiguer pour la pompe ? Tout le monde a gagné avec elle, mais nous, on ne trouve rien là-dedans. Comme elles ne voulaient rien faire pour nous, avec Sidé on a décidé de faire grève (..) alors elles nous ont fait donner la pépinière » (D. un des mécaniciens de Tacharan)

Le fait que ces aspects problématiques ne soient pas considérés *a priori* dans le projet, a de nombreuses conséquences. Une prestation gratuite au bénéfice de la communauté implique une forme de culture du volontariat, du bénévolat dont je n'ai pas trouvé trace dans les sociétés étudiées ici. Mais quoi qu'il en soit, une prestation bénévole ne peut pas être imposée, quelle que soit la société dans laquelle l'événement se passe. Cela ne peut être qu'un acte délibéré, sinon il s'agit de *travail forcé* – et c'est à ça que les gens assimilent le travail bénévole dans les projets -. De plus, l'analyse *a posteriori* du bénévolat imposé dans les projets a démontré qu'il ne s'avère rentable ni techniquement, ni financièrement, ni socialement en tant que tel (Cellier, 1995).

¹⁶⁵ En Europe, lorsque la gestion d'un bien public est assurée par le milieu associatif, il s'agit d'un secteur délégué (ou délaissé) par la puissance publique. Et soit, l'association se crée par la motivation de ses membres à affronter ce problème, soit, elle existe et s'arroge le traitement du problème parce que cela fait déjà partie du mandat qu'elle s'est donnée, par ailleurs. Dans tous les cas, la décision vient de l'intérieur du groupe. Et en son sein, seulement quelques individus prennent en réalité des responsabilités. Pour eux, la valorisation préexiste au service, même si ce service peut contribuer à l'augmenter.

Il apparaît d'ailleurs que la majorité des catégories de bénéficiaires qui justifient les stratégies d'acteurs observées, visent à satisfaire des intérêts privés même si l'installation et sa gestion sont considérées par le projet pour le seul intérêt collectif. Admettre les caractéristiques qui font d'un bien public une somme d'intérêts privés, irait à contresens de l'idéal communautaire, égalitariste et démocratique des projets. Cela obligerait les intervenants à reconnaître que la satisfaction collective peut passer par la gestion privée, et que des individus ou des groupes pourraient tirer des avantages privés d'un projet communautaire. Cela prouverait qu'un bien public pourrait être géré par un ou des privés, et de ce fait, que le projet et ses bailleurs sont dans l'erreur. L'engagement individuel au bénéfice de la collectivité pourrait ne plus être gracieux, bénévole mais être empreint d'intérêt pécuniaire, qui a tendance à être confondu avec convoitise et avidité.

Le groupe stratégique

Des groupes réels peuvent être stratégiques puis devenir synergiques. Ces formations ne sont pas des vues de l'esprit, mais le produit de réactions progressives, accidentelles ou conjoncturelles à la présence du projet, aux stratégies des intervenants, aux conditions de réalisation de l'intervention, à son contexte. On a pu voir qu'ils sont souvent le produit prévisible de facteurs déterminants récurrents, du fait de la culture du groupe social, de son évolution par rapport aux événements et aux cataclysmes – climatiques notamment –, survenus pendant le demi-siècle écoulé, et qui ont influencé l'histoire partagée dans la zone avec les institutions de développement, notamment l'urgence et l'aide alimentaire.

On peut donc admettre que des groupes-cibles définis avec un peu plus de sérieux pourraient facilement préfigurer sans trop de risque d'erreur les groupes implicites passifs et actifs. On pourrait aussi les rapprocher des groupes dynamiques, faute de pouvoir esquisser les groupes synergiques qui sont eux, le produit d'un trop grand nombre d'interactions improbables. Même s'il est évident que l'écart entre l'esquisse et la réalité ne pourra pas être complètement comblé, le rapport entre groupes-cibles et acteurs réels pourrait être amélioré ne serait-ce qu'en posant un ensemble d'hypothèses à forte probabilité de réalisabilité plutôt que les standards qui sont classiquement donnés.

Un concept à parfaire sur le plan méthodologique

Le *groupe stratégique*¹⁶⁶ (Bierschenck, 1988 ; Olivier de Sardan, 1995) est un concept analytique. Il me semble opératoire d'un point de vue méthodologique pour tenter d'esquisser ce que pourraient être les stratégies des acteurs dans une situation particulière de projet et par rapport à l'amélioration de l'accès à une ressource précise. Des groupes stratégiques peuvent ainsi être élaborés comme hypothèses de tactiques d'appropriation de tout ou partie des intérêts que représente la ressource.

Construire des hypothèses de groupes stratégiques potentiels par rapport à la ressource que le projet se propose d'apporter, pourrait être un moyen pour un chercheur de contribuer à l'identification, la programmation d'une intervention. Mais nous avons vu que cela n'est pas si simple. Olivier de Sardan (1995 : 179) nous propose de considérer « au départ le groupe

¹⁶⁶ « Agrégats sociaux empiriques, à géométrie variable, qui défendent des intérêts communs par le biais de l'action sociale et politique » (Olivier de Sardan, 1995 : 179).

stratégique comme hypothèse de travail du chercheur, comme une sorte de groupe *virtuel*, qui nous aide à penser la convergence des stratégies entre certains individus dont on peut supposer qu'ils partagent une même position face à un même *problème* », puis de vérifier « *in fine* si ces hypothèses de départ ont une existence ou non *réelle* ». Les études de cas montrent que les acteurs peuvent avoir plusieurs positions possibles à partir desquelles penser un groupe stratégique. Ils peuvent avoir une position commune vis-à-vis d'un problème dont ils partagent les intérêts. Ils peuvent aussi avoir une position commune vis-à-vis du problème mais qui est conduite par des intérêts différents, ce qui entraîne un tout autre type d'alliances. Pour tenter d'améliorer le rapport entre groupes-cibles et groupes réels, il faut donc élaborer des hypothèses de groupes épousant simultanément ou non ces deux positions possibles.

Des déterminants invariables pour affiner la définition des groupes stratégiques

L'analyse met à notre disposition un certain nombre de déterminants invariables. Ils constituent le décor et posent le cadre normatif dans lequel les stratégies des acteurs vont se déployer. Ils esquissent la structure prévisible des stratégies du fait de la position de chacun des acteurs dans l'arène (Bierschenk, 1988 ; Olivier de Sardan, 1995 : 178) qui se constitue du fait de la présence du projet et de la pompe. Ces déterminants devraient permettre au sociologue de faire un travail de classification préalable des enjeux potentiels par catégories d'acteurs, donc de préfigurer les stratégies groupales selon ces deux grands axes comportementaux – stratégie de défense d'intérêts partagés ; défenses d'intérêts différents dans une stratégie commune -. Si on n'a accès qu'à des déterminants qui ne nécessitent pas une connaissance approfondie de la société, les hypothèses de rapprochement des groupes stratégiques avec des groupes réels possibles restent faibles. Si on a accès à des déterminants qui nécessitent une connaissance approfondie de la société, le niveau de pertinence des hypothèses donc de rapprochement des groupes stratégiques avec des groupes réels possibles, devrait être d'autant plus grand. On pourrait ainsi déboucher sur la définition de groupes-cibles *intelligents*.

Il devient alors logique d'élaborer des hypothèses pour tous les groupes susceptibles de se constituer à partir des intérêts liés à la présence de la ressource, les groupes de bénéficiaires implicites, mais aussi tous ceux qui ont été décrits précédemment. La famille de groupes stratégiques secondaires pourrait servir à préfigurer des groupes-cibles de second plan, qui ne sont pas moins importants à considérer si l'on veut éviter les effets pervers habituellement imprévus bien que prévisibles. Une classification de base pourrait aussi permettre de repérer les groupes dont les initiatives sont ignorées parce que sans effet secondaire.

Une problématique de base productrice de groupes stratégiques essentiels

La question des groupes de second plan, souvent prédateurs, renvoie indirectement à la durabilité des infrastructures comme problématique centrale, donc à la nécessité de voir apparaître des groupes dont l'objectif central est la préservation des installations. Les groupes stratégiques doivent donc être réfléchis à partir des déterminants invariables, ceux qui vont conduire à l'esquisse d'un certain nombre de profils types relativement stables, que le projet le souhaite ou non : groupes passifs ou actifs, groupes dynamiques, « ceux qui risquent de se

mettre en place quasi automatiquement ». Les groupes stratégiques doivent aussi être réfléchis à partir de la problématique principale qui conduit le projet, cette dernière orientant la réflexion du chercheur vers « ce qu'il faut atteindre », qui ne se produira pas automatiquement et qui ne peut donc pas être atteint sans un travail spécifique.

Si la sécurisation des installations s'impose comme problématique dans le projet étudié, et passe par une organisation défensive du comité de gestion, celle qui conduit la politique de l'eau au Mali pour les vingt prochaines années repose sur la capacité de recouvrement des coûts de fonctionnement et d'amortissement des infrastructures par les populations. Il est évident que cette problématique devrait agir sur la définition d'au moins deux groupes stratégiques :

- Un premier groupe composé d'acteurs réunissant plusieurs caractéristiques, la disponibilité d'excédents financiers ou la capacité de les dégager, les latitudes pour les employer à leur convenance, l'intérêt à les employer pour le paiement de l'eau et au bénéfice de l'unité familiale ;
- Un autre groupe d'acteurs ayant la légitimité, la compétence, l'autorité, la capacité d'organisation ou les qualités requises pour être formé et admis comme gestionnaire des biens des autres acteurs.

Si l'on se penche sur les déterminants invariables de la société malienne, pour le premier groupe plusieurs constats s'imposent. Il peut être composé d'hommes ou de femmes selon les modes de contributions financières qui seront exigés. Ici, les nobles prendront en charge la part des vassaux. Là, les chefs de famille se substitueront aux épouses alors qu'ailleurs elles feront face à l'intégralité de la charge. Les implications de ces différents acteurs peuvent être inscrites *a priori* dans l'élaboration de l'intervention. Une bonne définition du deuxième groupe, aura des incidences sur la rapidité du processus d'auto-production d'un système local approprié. Mais ces groupes seront projetés différemment selon les moyens qui doivent être mis en œuvre et le niveau de responsabilité et d'engagement attendu des dits bénéficiaires – ou autres groupes implicites s'ils sont considérés -. Le choix politique du bailleur de fonds est donc un préalable à l'identification des hypothèses de groupes stratégiques de base et constitue un déterminant fondamental de l'arène.

Groupes stratégiques *prospectifs* et *scenarii* possibles

Le groupe stratégique est une hypothèse qui demande à être vérifiée. Par contre le groupe réel, en particulier les groupes actifs, dynamiques et synergiques, et notamment les deux derniers, sont en perpétuelle évolution. Ils naissent, s'organisent, fonctionnent, se transforment, disparaissent au gré des intérêts des acteurs qui les composent. Le groupe stratégique ne peut donc représenter au mieux, qu'un moment ou une tranche de la vie d'un groupe dynamique ou synergique.

De même que les déterminants invariables composent un cadre et définissent une arène, ils esquissent aussi des tendances comportementales dont on a pu vérifier qu'elles sont pour certaines, prévisibles. Dans la mesure où « un ensemble pertinent de données permet de corroborer ou d'infirmer des propositions interprétatives spécifiques » (Olivier de Sardan, 1995 b : 97), les déterminants invariables et les tendances comportementales peuvent servir de support à des ébauches d'interprétation prospective, toutes conditions considérées, en particulier les représentations sociales, l'histoire du groupe social et de son interrelation avec les intervenants. Sur une base devenue maîtrisable, il devrait être possible d'élaborer au titre

d'hypothèse, non plus seulement des groupes stratégiques, mais un certain nombre de scénarii sur les stratégies des acteurs et leur évolution. Espèce de règle à coulisse prospective, une telle ambition, si elle s'avère partiellement réalisable, exige au préalable une approche scientifique qualitative, qui doit mettre à l'épreuve ses *indices* jusqu'à saturation, pour réduire les marges d'erreurs d'interprétation.

Ces perspectives renvoient à la sempiternelle « question de la poule et de l'œuf » : les projets ne reçoivent de financement qu'après avoir été élaborés ; ils ne devraient objectivement être élaborés avec pertinence qu'après études préalables qualitatives qui nécessitent le recours à des financements avant toute programmation. Les protocoles de financement rendent l'ambition ci-dessus parfaitement utopique dans le cadre des financements des projets. Mais, certains espoirs se font jour. Il faut admettre que, depuis quelques années, les bailleurs de fonds ont fait un grand chemin sur la voie de financements préalables - quel que soit le jugement que l'on porte sur les méthodes employées jusqu'ici -, et que cette tendance persiste pour l'instant. Les chercheurs peuvent tenter d'en tirer le meilleur parti pour atteindre des résultats exploitables.

Rompre avec la solitude du chercheur : des approches participatives ?

Le chercheur a-t-il le droit, de se substituer aux acteurs eux-mêmes, pour esquisser les différents scénarii possibles qui permettraient de rapprocher la définition des cibles des projets des acteurs réels, et les groupes-cibles des groupes dynamiques ? L'approche scientifique est caractérisée par la solitude du chercheur qui se trouve en situation de penser les stratégies des acteurs à la place des acteurs. Les approches dites participatives offrent-elles une alternative à cette solitude ?

L'organisation du système de contribution des usagers à Tin Aouker :

Au vu de l'échec total du système de gestion proposé à Tacharan, et de son absence d'appropriation ne serait-ce que de ré-interprétation par les responsables villageois, la sociologue décide de tester en place à Tin Aouker un dispositif de dialogue qui s'appuie sur *la dynamique des groupes restreints*¹⁶⁷. Le groupe, formé tout d'abord pour travailler sur la question de la définition des paramètres à réunir pour une bonne gestion financière de la pompe, n'est pas un *focus-group*¹⁶⁸. Il n'est pas non plus un groupe social témoin¹⁶⁹, mais est constitué de l'ensemble des personnes officiellement désignées pour composer le

¹⁶⁷ *La dynamique des groupes restreints* est un champ de recherche à part entière de la psychologie sociale. Esquissée par K. Lewin, peu avant 1947 au Massachusetts Institute of Technology, elle a été ensuite développée par les psychothérapeutes puis plus tard par les psychosociologues de l'entreprise et de l'institutionnel (Rogers, 1970), milieux scientifiques dans lesquels toutes ces questions sont débattues depuis longtemps. Elle fait l'objet d'un outillage méthodologique complexe, très sophistiqué, qui exige une très grande maîtrise prospective des effets induits. A l'époque considérée, j'avais acquis une certaine expérience dans l'utilisation de cet outillage.

¹⁶⁸ Le *focus-group* est un groupe de dialogue qui vise à réunir un échantillon représentatif des différentes catégories d'acteurs concernés par un même problème. Utilisé à l'origine dans le domaine de la publicité à partir des principes mis à jour par la psychologie sociale, il est désormais couramment employé pour tester les points de vue de catégories sociales autour d'une problématique. Sa composition repose souvent, comme le groupe-cible, sur des critères assez standards de représentativité. C'est un *groupe de diagnostic* de situation. Il n'est pas attendu de lui qu'il développe une dynamique. Employé en enquête préalable dans le cadre de projets de développement, il peut constituer un groupe représentatif, à partir des discours et des réactions duquel, on élargira les conclusions à l'ensemble du groupe social qu'il est supposé représenter. Dans les phases ultérieures, il peut servir d'étalon de mesure de l'évolution de la situation par rapport aux prévisions. Mais il doit alors avoir été conçu dès le départ comme un *groupe-témoin* (cf. ci-après) en situation de vivre l'expérience correspondante dans les conditions données.

¹⁶⁹ *Groupe témoin*, lieu de recherche intensif considéré par le chercheur comme un ensemble social d'interconnaissance (Olivier de Sardan, 1995 b : 99), qui représente une échelle d'observation pertinente par rapport à la problématique et les

comité de gestion. Ces personnes n'ont donc, en fait de représentativité, que celle qui leur a été attribuée du fait des attentes du projet.

Malgré l'amateurisme qui caractérise l'approche de la sociologue à cette époque, et malgré le fait qu'à défaut d'une bonne connaissance des populations, c'est un début d'imprégnation qui lui fait office de savoir, une partie des propositions qui émanent de la réflexion développée dans la présente thèse fait partie de la stratégie adoptée.

La réflexion du groupe consiste à reconstituer, à partir du savoir de chacun de ses membres, les pratiques de paiement de l'eau existantes, les modes de gestion de l'accès à l'eau, et en fonction des différentes sources d'approvisionnement, les systèmes de sécurisation des ressources naturelles existants pour la communauté. En conséquence, le groupe balaie le champ problématique de la gestion de l'eau, repère les différentes catégories d'acteurs, d'usagers, d'usages, les formes de coûts, les droits et les devoirs. Un travail de transposition de ces aspects est réalisé à chaque fois que possible pour rapprocher les pratiques en vigueur des exigences de la bonne gestion de la pompe – modes de paiement de l'eau existant, tels que la rétribution du berger et de l'*iklan* au rendez-vous de l'abreuvement en agneaux ou chevreaux mâles, l'investissement annuel en longueur de corde, en puisettes ; organisation des priorités d'accès et de la file d'attente au point d'eau, etc. -. La composition de ce groupe évolue d'une séance à l'autre. Au fur et à mesure que ceux qui y participent commencent à percevoir l'importance des informations qui s'y traitent, ils vont d'eux-mêmes chercher ceux qui sont les mieux placés pour apporter les éclairages les plus pertinents aux questions abordées.

Au moment où va s'élaborer le mode d'enregistrement de la consommation d'eau par les troupeaux, le groupe a atteint sa composition optimum par rapport au sujet. Tout n'est pas attribuable à la méthode. Entre temps, les Tamacheq ont acquis une grande confiance dans les objectifs poursuivis par la sociologue – analyse qualitative restituée des savoirs-faire locaux - parce qu'elle maîtrise désormais quelques éléments de connaissance de la société, les emploie de manière scientifique dans la conduite productive du groupe. L'augmentation de la confiance est aussi due aux transformations techniques réalisées pour rapprocher les objectifs du projet des réalités locales.

Malgré tout ce travail, ce n'est vraiment qu'à partir de la mise en danger des installations, que le groupe de gestion - mais surtout sa capacité à assurer la protection du système -, constitué progressivement tout au long de ces travaux, deviendra opérationnel.

L'implication de représentants du groupe dans la mise en évidence des stratégies possibles n'a pas, à ce moment-là pour ambition, de préfigurer les choix prévisibles ni l'organisation de groupes par les acteurs locaux. Elle vise cependant à permettre la production au plus près des pratiques locales, de groupes capables de remplir les tâches attendues, dans le plus grand respect possible des normes en vigueur et avec l'aval des acteurs locaux. La majorité des déterminants invariables découverts par la suite et par l'étude de cas, et la connaissance approfondie de la société acquise pendant la recherche pour la thèse, ne sont pas considérés dans cette approche. Malgré cela, les résultats atteints se distinguent de ce qui se faisait dans la zone à cette époque et de ce qui est obtenu par les approches M.A.R.P. en Afrique francophone au début des années 1990.

Les méthodes d'approches participatives comme solution ?

Associer les acteurs locaux à l'identification des groupes stratégiques (futurs groupes dynamiques ou synergiques possibles) est un moyen de rompre avec la solitude du chercheur, de limiter les risques d'une interprétation unilatérale quelles qu'en soient les qualités scientifiques. Mais cela n'en supprime pas les dangers auxquels est soumise toute approche

hypothèses de la recherche. A la différence du *focus-group*, qui est artificiel et provoqué pour satisfaire au questionnement du chercheur, le groupe témoin *vit sa vie*. Il est naturel et fait simplement l'objet de l'observation sans que la présence du chercheur n'influe trop sur sa réalité – bien que l'absence totale d'influence soit impossible - .

dite participative, et qui restent d'actualité.

Dans le monde du développement, les *méthodes d'approche participatives*, très majoritairement anglophones, sont présentées comme des orientations novatrices. Bien que l'on parle principalement de la M.A.R.P., des P.R.A. et P.L.A.¹⁷⁰, il en existe une multitude. Pour les années 80 à 90, Cornwall, Gujit et Welbourn¹⁷¹ nous en présentent pas moins de vingt neuf méthodes d'approche entrant dans cette classification (voir en annexe 8.I). Les différences entre ces nombreux outils d'implication des populations dans les processus de développement *importés*, portent essentiellement sur la mise en avant d'un type de participation ou d'un autre¹⁷². Plus précisément, chacun traduit l'interprétation donnée par l'organisation qui se fait promotrice du concept de participation correspondant¹⁷³ - parfois d'ailleurs *a posteriori* -. Elles visent implicitement à clarifier, plus souvent à générer des demandes, en rapport avec les volets d'intervention dans lesquels les institutions commanditaires sont spécialisées.

Elles confortent le grand débat sur la validité d'une approche micro par rapport à une approche des questions de développement. Certains auteurs considèrent que l'approche macro des grands modèles de développement et les grands projets, ont été remis en cause pour laisser plus de latitude aux initiatives locales, et valoriser les capacités de gestion des producteurs (Lecomte, 1986 ; Mercoiret éd., 1994 ; Kleitz, 1995) donc leur participation au développement. Ce point de vue est discutable. Par le biais de l'approche participative, les organisations internationales associent la population à des programmations tout aussi, voire plus vastes que les grands projets : les Plans Quinquennaux ou Décennaux. C'est l'implication des acteurs de base qui se fait au travers de micro-actions (développement intégré dans..., gestion des ressources naturelles, du foncier, ...) ou de micro-filières (caisses de crédit rural type *Grameen Bank*). Mais il s'agit toujours de parcelles de programmes beaucoup plus larges. Cette participation n'a rien de spontané, dans la mesure où elle est provoquée à des moments clés pour faire émerger des demandes, faisant des acteurs de base, des *clients* pour les projets supposés répondre à leur sollicitation.

Le point de vue de l'acteur n'est pas beaucoup plus pris en compte, qu'il ne l'était dans les formules précédentes d'identification des besoins. Le fait que les bailleurs de fonds incitent l'administration locale à promouvoir les organisations populaires rurales, vise plus à la génération de contre-pouvoirs sur des enjeux marginaux, qu'à celle de pouvoirs locaux sur des enjeux centraux. C'est ainsi que l'on peut interpréter le renforcement épisodique de leur soutien au *développement institutionnel (capacity building)*.

¹⁷⁰ Méthode d'Approche Rapide Participative devenue Méthode Accélérée de Recherche Participative est en réalité la version traduite en français du *Participatory Rural Appraisal* amélioré dans la version *Participatory Learning and Action*.

¹⁷¹ Texte adapté en français par Kleitz, 1995.

¹⁷² Voir en annexe 6.II : « Typologie de participation : Comment les gens participent aux programmes et projets de développement » (Pretty, 1994 : 9).

¹⁷³ La Banque Mondiale pour le PRA qui devient la MARP en milieu francophone ; la FAO pour le DSEP (Diagnostic, Suivi et Evaluation Participatifs) ; le FENU avec la Méthode d'Enquête Socio-Foncière, etc... Ce phénomène n'est pas spécifique à l'Afrique de l'Ouest. Les P.R.A. et R.R.A. ont été testés en Amérique latine notamment. Le ZOPP (*Objectives-Oriented Project Planning*, PIPO dans la version belge) développé en Allemagne au cours des années 1980, devient incontournable dans la phase de définition des projets et est mis à toutes les sauces : « Les méthodes par objectif sont fondées sur un travail de groupe, élaborant une analyse des problèmes, puis des solutions (arbre à problèmes/arbre à solutions). Elles ont l'avantage d'établir une analyse commune entre différents types d'acteurs, centrée sur les problèmes à résoudre et leur causalité. Mais la pertinence de la production dépend beaucoup du savoir-faire de l'animateur, du choix des personnes invitées à participer (pertinence par rapport au sujet et aux enjeux, connaissance de la question) et de la dynamique de groupe qui s'instaure (...), questions fondamentales qui ne sont guère évoquées dans les documents méthodologiques » (Lavigne Delville & Mathieu, 2000 : 512).

La grande famille des MARP et assimilées, sert les stratégies des développeurs de deux manières : (1) en *restituant* la parole à la base, elle élimine la nécessité d'associer les paysans aux décisions, puisqu'elle est supposée mettre leurs savoirs-faire en perspective et révéler leurs choix dans le contexte nouveau du *développement participatif* ; (2) la vulgarisation de ces méthodes auprès d'agents de terrain (Gueye & Schoonmaker Freudenberg, 1991) est décrite comme un moyen de démultiplier à l'infini les niveaux d'expression. Dans la pratique, elle démultiplie surtout les niveaux de mise en scène de la participation¹⁷⁴.

Le discours participatif appliqué aux *populations à la base*, même à grand renfort de méthodes, perd en grande partie sa pertinence lorsqu'il est mis en pratique. Les problèmes que posent les méthodes d'approche rapide viennent autant des hypothèses participatives, dont elles sont le produit, de leur approche conceptuelle, des caractéristiques des outils qu'elles emploient, que de la phase tardive à laquelle elles sont utilisées dans le processus de projet.

A la fin des années 80, le GRAAP au Burkina Faso, met au point un outil qui porte le nom de son groupe fondateur¹⁷⁵ (Brown & Sellamna, 1995 ; Bouyer, 1995). C'est la seule méthode francophone¹⁷⁶, née de toute cette période féconde en créations méthodologiques¹⁷⁷. Sous une forme ou sous une autre, elle est utilisée dans quasiment tous les projets de développement en Afrique de l'Ouest. Cependant, c'est à tort qu'on l'assimile aux RRA & Co, car, même si elle vise à encourager la participation des paysans au développement rural (EIRENE, 1991 ; Richards, 1993), elle ne prétend pas être autre chose qu'un outil d'information *descendant* amélioré. Méthode de super-vulgarisation, elle permet de faire préciser par les populations rurales, la manière dont elles souhaitent voir régler leurs problèmes, dans le cadre de projets déjà engagés, à partir d'un panel de solutions qui leurs sont suggérées.

Les méthodes désormais classées dans la grande famille dite des « MARP », sont dominées par l'approche positiviste qui vise à fournir un degré élevé de contrôle sur le système étudié. Pour de nombreux théoriciens du développement « hors de l'approche positiviste, tout n'est que chaos » (Lincoln & Guba, 1985 ; Kirk & Miller, 1986 ; Cook & Campbell, 1979 ; in Pretty, 1994 : 13). La recherche qui permet d'atteindre cet objectif, est considérée comme une *bonne science*, et ce qu'elle produit comme de la *connaissance vraie*¹⁷⁸. Ces méthodes s'appuient sur le postulat que le changement est une valeur positive, et que la *participation populaire* est applicable et désirée partout (Mosse, 1996), et par tous,

¹⁷⁴ Devant les méfaits de cette pratique, B. Gueye ne cesse de s'insurger contre l'usage abusif qui aurait selon lui, été fait des « outils introductifs à la MARP ». Il n'empêche que c'est bien à partir de ce corpus théorico-méthodologique, qu'ont été assurées les formations *payantes*, adressées aux techniciens de la plupart des projets bi et multi-latéraux en Afrique de l'Ouest.

¹⁷⁵ Groupe de Recherche et d'Appui à l'Autopromotion Paysanne.

¹⁷⁶ Les autres approches méthodologiques francophones, sont axées sur la mise en place de modèles techniques (*l'approche systèmes*, les méthodes de développement des pouvoirs locaux communautaires basées sur les schémas coopératifs, la Recherche Développement et les stations expérimentales)

¹⁷⁷ La méthode ECRIS, Enquête collective rapide d'identification des conflits et des groupes stratégiques (Olivier de Sardan & Bierschenk, 1994 : 35-44) n'a été mise au point que plus tard. C'est une méthode qui affiche son ambition formative de jeunes chercheurs. Elle ne prétend pas être *vulgarisable*, sinon auprès d'autres chercheurs, ni économiser un travail de recherche scientifique préparatoire qui reste indispensable pour des produits de qualité. Elle est employée en phase préalable à une recherche approfondie et peut être aussi utilisée pour interpellier certains aspects d'une recherche. Elle ne peut pas être considérée comme un outil d'étude action mais je considère, qu'elle devrait pouvoir permettre de réunir des données d'une qualité suffisante pour être employées dans une programmation.

¹⁷⁸ Les techniciens associés à une MARP ou équivalent, ne voient plus la nécessité d'autres études sur leur terrain. Ils vivent toute investigation postérieure comme une remise en cause de leurs compétences, de leur capacité à bien utiliser cet outil. Ils sont convaincus de savoir *tout* et *bien*, sur le groupe observé et ne supportent pas de découvrir des informations qui leur auraient échappé.

également. Elles fonctionnent sur un principe réductionniste, consistant à diviser les composantes d'un monde complexe, et à produire des informations généralisables et des analyses transposables à d'autres groupes, en d'autres lieux et d'autres temps (Caron & Mota, 1996). Mais les critères de fiabilité utilisés ne sont valables qu'en référence aux hypothèses posées par la recherche positiviste.

Ces méthodes prétendent appréhender la complexité des interactions sociales¹⁷⁹. Pourtant elles font l'impasse sur les processus induits dans le groupe social enquêté, par le jeu des relations et des positions de pouvoir et de domination, par le contexte même de production des données, son caractère évènementiel et les opportunités qu'il génère (Floquet & Mongbo, 2000). Elles occultent ou font écran au décodage de ce qu'elles sont censées éclairer. Elles ignorent tout des enjeux de pouvoir : ceux qui se jouent dans la relation, particulièrement la *relation de groupe* qui s'instaure entre les acteurs ; en règle générale tous ceux qui relèvent de *l'ordre social* qui règne dans le groupe qui fait l'objet de l'investigation.

Ces méthodes laissent supposer – par omission - que l'intervenant est *neutre*, ne poursuit aucun enjeu personnel et que sa position limitée à celle de *facilitateur* n'influe pas sur le *processus participatif*. La théorie impute le processus, essentiellement au recours l'outillage méthodologique et au respect des consignes dans son utilisation.

Ces méthodes sont caractérisées par de nombreuses impasses théoriques, parmi lesquelles on peut ne citer que les plus aggravantes :

- La distinction entre *outsiders* et *insiders* sans prise en compte des possibles doubles appartenances (autochtonie des agents locaux, des courtiers et divers intermédiaires) ou encore des nuances qui peuvent caractériser chacune de ces catégories d'acteurs (bien qu'il soit désormais acquis pour les chercheurs en sciences sociales que ces catégories sont particulièrement hétérogènes et qu'une des difficultés essentielles rencontrées par les projets provient de la non-prise en compte de ces distinctions) ;
- L'absence de maîtrise des biais induits par les différentes visions que ces acteurs ont du monde, du contexte qui les influence et de la manière dont elles interagissent ;
- La non-considération des phénomènes d'autocensure générés par la *situation de groupe*, phénomènes, qui occultent la parole des membres vulnérables là où l'on prétend favoriser son expression ;
- Le déterminisme du rôle de *facilitateur* attribué à l'intervenant extérieur, qui élude les enjeux que celui-ci poursuit personnellement dans le processus de développement local ;
- L'absence de prise en compte des phénomènes de *leadership* dans les équipes d'investigation ;
- La position centrale et déterminante donnée à l'intervenant par rapport à l'ambition participative. Celle-ci est en effet supposée laisser toutes latitudes aux groupes concernés. Or le principe de synthèse et de restitution par les intervenants, de *leur interprétation médiane* à la fin de l'enquête, montre le danger que peut représenter le

¹⁷⁹ Le diagramme de Venn est un outil de représentation graphique des relations inter-institutionnelles qui existent au sein de la communauté, et entre la communauté et des institutions externes. Dans le cadre de la MARP, il est employé une fois, et sa finalisation doit faire l'objet d'un consensus populaire. A partir de ce moment, il est admis que la représentation graphique produite exprime le portrait institutionnel de la communauté. En réalité, ce diagramme ne reproduit que le point de vue des informateurs dominants sur les institutions, leur connaissance des liens qui existent et l'importance qu'ils attribuent à chaque catégorie de liens. Par contre, la confection d'un diagramme de Venn, répétée avec plusieurs groupes d'informateurs différents, finit par révéler non pas tant la structure inter-institutionnelle, que les tensions qui existent entre groupes d'appartenance institutionnelle. Réalisé pour tracer le portrait de la communauté à différentes époques, il devient un outil redoutablement explicite.

filtrage de l'information par l'équipe d'enquête et le risque qu'il ne reflète en fin de course, plus que le point de vue du seul leader de l'équipe (souvent un ingénieur) ;

- La communauté est considérée hors de son contexte, contexte relationnel, économique et géographique, comme une entité déterminée, plutôt que comme un ensemble d'espaces de résidence en emboîtements inclusifs, traversés par des règles de résidence, de succession et d'héritage (Bouju, 1995 : 21) et inscrits dans des réseaux multiples d'alliances.

Parmi les effets pervers liés à l'usage d'outils visant à *délier* - ou faudrait-il dire *accoucher* - la parole, de nombreux auteurs (Fall & Lericollais, 1992 ; Mosse, 1993, 2000 ; Scoones & Thompson, 1994 ; Mathieu, 2000 c ; Lavigne-Delville, 2000 c ; Floquet & Mongbo, 2000 ; Hitimana & Hussein, 2000) s'accordent sur l'enfermement généré par les limites géographiques et temporelles de l'investigation (cartographie, calendriers, tendances chronologiques), sur l'induction provoquée par la sélection dans les savoirs paysans (classements, notation matricielle), sur l'appauvrissement de la *mémoire cognitive* (classement, matrice, transect, diagrammes), les processus d'*invention de l'histoire* (ethnohistoires, biographies, histoires locales, portraits), sur l'invasion brutale de l'espace villageois qui tend à étouffer l'initiative populaire plutôt qu'à la stimuler, etc.

La grande originalité de ces méthodes consiste dans les outils de *visualisation du savoir* qu'elles utilisent. Pourtant, ceux-ci ont été créés, pour la plupart, par des disciplines dites scientifiques - principalement la géographie, mais aussi la géologie, l'hydrographie, l'histoire, l'ethnologie et la sociologie, plus particulièrement l'ethnoscience¹⁸⁰ - et recèlent une souplesse d'utilisation qui ne trouve plus sa place dans le carcan de consignes obligées.

On attribue cependant à ces méthodes certains produits de qualité (Bentley & al., 1988). Mais une lecture attentive des procédures employées dans ces cas-là, montre qu'elles n'ont pas été employées telles quelles. Dans le cas de Bentley & al., plusieurs enquêtes successives ont été réalisées, sur le même terrain à différentes périodes, et sur une durée assez longue. Elles ont été menées en parallèle sur des terrains différents, afin de valider les données par l'approche comparative. Une enquête a été réalisée, conjointement et en parallèle à d'autres approches scientifiques (Lavigne-Delville, 2000 c). Parfois, les trois approches citées ci-dessus ont été menées en même temps. Les résultats obtenus sont en réalité, les produits d'un travail long, itératif, intense, référé à différents savoirs préalables en provenance du groupe social. Ils s'appuyaient sur des recherches classiques (monographies, analyses historiques, socio-politiques,...) et étaient fondés sur la longue expérience des chercheurs associés à l'opération. Ces conditions d'application, remettent en question ce qui a légitimé l'élaboration de ces méthodes : la rapidité de production des données, leur fiabilité et leur exploitabilité. (1) La réalité des pratiques élimine la rapidité. (2) La fiabilité provient en grande partie de l'utilisation d'un outillage scientifique qui lui n'a plus de preuves à faire. (3) L'exploitabilité des données ne leur vient que du traitement scientifique dont elles ont fait l'objet, qui s'est appuyé au préalable sur la construction d'hypothèses, sur une solide documentation puis sur la validation comparative et l'analyse des données.

Les défenseurs de ces approches admettent depuis un certain temps la nécessité de remettre en question le paradigme du *positivisme*. Ils reconnaissent notamment, que le chercheur est partie intégrante des interactions qu'il étudie (Russel & Ison, 1991, in Pretty

¹⁸⁰ Les classifications prioritaires sont un dérivé très simpliste de l'organisation hiérarchique des classifications de l'ethnoscience (C. Friedberg, 1992 : 153-155), détournée de ses objectifs scientifiques du fait de l'introduction dans le classement de l'appréciation subjective de l'informateur sur la base d'une consigne donnée.

1994 : 18). La tendance est désormais à la recherche de nouveaux rôles pour les professionnels du développement, de nouveaux concepts, de nouvelles valeurs, de nouveaux comportements (Pretty & Chambers, 1993). Mais ces méthodes, coupées de l'analyse scientifique du contexte de production des données, ne permettent pas la prise en compte des processus interactifs qui découlent du rôle joué par le chercheur. Elles ne sont pas outillées non plus pour capter ceux qui se développent dans le groupe social, à l'occasion de l'investigation.

Quoi qu'il en soit, ces méthodes ne sont *participatives* qu'en ce qu'elles associent les populations à l'*extraction des données*. À ce titre, elles ne se démarquent pas de façon significative des outils d'enquêtes plus classiques. Elles ne remettent que faiblement, voire jamais en question, les décisions déjà prises. La *participation* des populations à l'identification des réponses à leurs besoins, reste du domaine des discours. C'est un *mythe mobilisateur* plus qu'une réalité. Les réorientations conceptuelles qui traversent la recherche méthodologique anglo-américaine ne semblent pas préoccupées de ces détails. Loin de s'interroger sur les formes et les effets de la participation que ces méthodes engendrent, le débat porte essentiellement sur les *critères de validité* de l'information collectée donc de son *exploitabilité* dans les stratégies de développement adoptées par les financeurs (Guba, 1990, in Pretty, 1994 : 4) : *crédibilité*, *transferability*, *fiabilité* et *confirmability*.

En fait, bien qu'inspirées des *méthodes de développement des pouvoirs locaux communautaires*, ces approches ne se penchent pas sur les véritables défis qui seraient posés par une participation réelle et étendue à tous les groupes sociaux : la redistribution du pouvoir de décision et des richesses disponibles (Dumas, 1983). La participation qu'elles tentent de promouvoir, reste en aval de décisions prises en lieu et place des *bénéficiaires* de l'aide, à un stade où les enjeux sont considérablement moins importants que ceux de la planification. Elle ne représente de menace ni pour l'ordre local établi par le fonctionnement des institutions, ni pour les idéologies développementistes, ni pour les enjeux diplomatiques internationaux qui se développent autour de l'aide au développement. La participation ne peut et ne doit pas être à l'origine d'initiatives *révolutionnaires*. Ces méthodes génèrent une participation *sans risque*, une participation contrôlée, contenue, *manipulée* (Jobert, 1983), dans la mesure où elle vise d'abord à augmenter les atouts de ceux qui l'impulsent, plus qu'à accroître la marge d'initiative des participants.

Dans certains cas, elles permettent cependant de mettre en évidence que la *participation* n'est pas forcément souhaitée - tout au moins telle que proposée - par les protagonistes. La participation peut même être considérée comme inopportune, son instauration systématique explicitement refusée par ceux qui détiennent le pouvoir. La participation n'est pas souhaitée et souhaitable partout uniformément (Duchrow, 2000 ; Baur & Kradi, 2000)¹⁸¹. L'approche participative caractérisée par le populisme, semble aussi marquée par un certain angélisme qui ne devrait pas avoir sa place dans des dispositifs qui emploient par ailleurs des moyens insidieux pour influencer les acteurs locaux.

Effectivement, quels que soient les discours et les pratiques, les véritables intentions sont inaccessibles à la majorité des acteurs et les centres de décision restent relativement

¹⁸¹ A. Duchrow, jeune chercheur en agronomie décrit les obstacles rencontrés pour l'utilisation des méthodes participatives dans les activités de planification en Albanie, dus à l'absence de *savoir se comporter démocratiquement* du citoyen moyen, le refus absolu des autorités d'accepter les conséquences éventuelles de ces approches, l'incapacité des relais sociaux à assurer le succès du processus. H. Baur et Ch. Kradi décrivent le refus stratégique d'une institution nationale de recherche agronomique au Maroc de faire participer les paysans à la planification des activités, le désintérêt des cadres et chercheurs, mais aussi leurs réticences à perdre une partie du pouvoir, que leur confère leur savoir scientifique.

anonymes. De ce fait les populations directement concernées ne participent pas à l'élaboration du projet de société qu'on leur attribue (Dumas, 1983). Certains jeunes chercheurs impliqués dans le développement, en font à juste titre un cas de conscience : quelle que soit la méthode participative utilisée, les décisions se prennent ailleurs (Bedini, Middlebrook & Russo, 2000) et selon d'autres priorités, elles soutiennent prioritairement des stratégies diplomatiques et les intérêts nationaux des donateurs.

Pourtant en Afrique sahélienne, les ruraux jouent le jeu de cette *participation*, parce que « on ne sait jamais ce qui en sortira, tout est bon à prendre »¹⁸². L'histoire des interventions de développement leur a appris qu'il y a toujours une incitation matérielle, quelque chose à gagner d'un projet.

Mais une fois *l'identification* faite, le *choix* opéré, il reste encore la question de la participation à l'organisation et à la mise en œuvre de ce choix. Cette étape devrait faire l'objet d'autant d'attention que la précédente. Les discours développementistes continuent d'ailleurs à la présenter comme essentielle pour « impliquer les populations dans leur développement », pour leur permettre de « s'approprier de façon durable » les transferts technologiques ou les ressources. Mais contradictoirement, alors que cette phase participative va précisément matérialiser les *choix*, et qu'elle recèle tous les critères d'évaluation de l'action, elle fait l'objet d'un total désintéret théorique et méthodologique.

Donc ces méthodes sont probablement à la fois trop ambitieuses, et trop peu scientifiques, pour atteindre les objectifs qu'elles se fixent. Elles ne peuvent pas non plus, telles quelles, servir l'objectif qui est, à partir d'une certaine connaissance de la société et du contexte interactionnel de projet, de projeter les portraits hypothétiques des groupes dynamiques et leurs stratégies possibles, dans un projet donné.

Une approche empirique, itérative et progressive

L'expérience de groupe de diagnostic réalisée à Tin Aouker, montre que le groupe de travail lui-même entame un processus de maturation, de recomposition des enjeux, de repositionnement des acteurs dans l'interaction avec le projet. L'avancée ne peut être qu'itérative, et le temps imparti à cette activité est important, même s'il ne débouche que sur une première esquisse. En répétant l'opération, avec autant de groupes et d'informateurs que nécessaire, on peut envisager de projeter différents scénarii de stratégies groupales. Mais il ne faut économiser ni qualité ni rigueur scientifique. Aucun des déterminants invariables ne peut être délaissé pour motif d'insignifiance.

Une approche de ce type implique un niveau de proximité important avec des populations. Or pour l'atteindre, il faut que l'approche ait transité au préalable par le repérage des *groupes-cibles implicites*, des *groupes passifs*, *actifs*, et des *groupes dynamiques* prévisibles du fait du secteur d'intervention, du type de ressources concernées par la mise en valeur, des orientations générales des investissements. Le repérage doit être fait *a minima* en référence à la culture générale globale de la région considérée. Cette préparation ne peut pas être considérée comme une phase de participation locale. Il s'agit pour le chercheur, l'agent de projet ou l'organisme de financement, de collecter, d'interpréter, puis de projeter. Cette phase ne peut déboucher sur un produit plus fin, qu'à la seule condition, de déployer une

¹⁸² Un responsable d'association villageoise dans un village du Cercle de Kolokani (Mali), Programme Gerenat (Banque Mondiale-GTZ).

exigence scientifique dont les conditions ne sont pas réunies actuellement dans le monde du développement.

Le passage de la théorie à l'action

Le fait de définir de façon plus réaliste, les différentes catégories d'acteurs susceptibles de se sentir concernés à un titre ou un autre par la ressource projet ou par ce que sa présence apporte, permet sur la base d'une série de déterminants invariables maîtrisés, de rendre en partie prévisibles les stratégies qu'adopteront ces acteurs. Cela nous permet-il de considérer pour autant que le passage de la théorie à l'action est franchi ?

D'une certaine manière, la prévisibilité relative des stratégies d'acteurs, devrait permettre aux intervenants d'adopter une attitude prospective en matière d'actions recommandées, qui tienne compte par anticipation des réactions des acteurs. Mais même dans l'idéal, cette situation ne pourrait pas dépasser celle du bon joueur d'échec qui prévoit au début du tournoi quelques coups à l'avance, ainsi que toutes les parades et les développements conséquents, ce qui lui permet de choisir son ouverture et les orientations principales de son jeu. Une fois épuisées les projections de départ, s'il n'anticipe pas au fur et à mesure sur le jeu qui va suivre, très vite il ne maîtrisera plus rien. Au mieux, il aura donc eu un meilleur départ. Mais rien ne garantit que son avantage durerait longtemps, si de nombreux enjeux continuent à se développer pendant le déroulement du projet, sans qu'il les ait pris en compte. Les stratégies d'acteurs sont *réactionnelles*, d'abord à l'environnement du projet, puis à son déroulement. Elles ne peuvent qu'être en perpétuel changement, et comme on l'a vu, elles sont sensibles à toutes les influences extérieures, y compris les plus conjoncturelles et les plus imprévisibles.

En conséquence, la seule solution pour qu'un projet se passe bien est que la participation des populations soit en permanence maximisée dans le sens le plus positif possible, à la fois pour le projet et pour l'ensemble des bénéficiaires potentiels¹⁸³. Il faudrait que ce travail d'analyse stratégique et de projection, soit fait en permanence, le contexte évoluant au fur et à mesure de l'avancée du projet, les enjeux se transformant. De telles perspectives montrent qu'un projet est quelque chose *d'impensable* a priori. Mais un projet n'est qu'un projet, il a une durée limitée et des objectifs relativement circonscrits. Par contre, les éléments susceptibles de changements abrupts et inattendus, restent somme toute, relativement limités. D'ailleurs, un bon marin ne finit-il pas par être capable d'anticiper sur les éléments les plus redoutables d'une tempête ? On pourrait donc considérer qu'une approche scientifique préliminaire permettrait de poser des bases fiables dans l'identification des acteurs et des enjeux qui conduisent leurs choix dominants. Et que, les projets construits sur ces principes, pourraient offrir aux bénéficiaires, un cadre dans lequel ils se reconnaissent, et où leurs choix ne seraient pas indésirables, où ils n'éprouveraient pas le besoin perpétuel de truquer le jeu, tout au moins vis-à-vis des intervenants. Une analyse périodique par les intervenants de l'ensemble des déterminants, donnerait une lecture actualisée des enjeux et des stratégies. Elle permettrait une remise en question des choix d'accompagnement. Nous sommes loin des simples évaluations par étape.

Quoi qu'il en soit, l'objectif poursuivi par le projet, reste dominé par les enjeux

¹⁸³ Il est évident que cette perspective n'est possible qu'au travers d'une permanente renégociation et d'une redistribution perçue comme équitable à chaque tour par tous les acteurs.

politiques du programme général, dans lequel il s'inscrit du fait des financements qu'il reçoit. Et ces enjeux ne pourront jamais coïncider avec l'objectif des populations, des différents groupes qui la composent et qui chacun poursuit des intérêts propres. Mais une approche scientifiquement réalisée selon l'approche méthodologique réfléchiée dans ce chapitre, devrait permettre d'orienter vers, et de rapprocher le choix politique du décideur, de la part commune des intérêts propres de chacun des groupes implicites et dynamiques. Elle permettrait aussi de rapprocher les méthodes proposées par le projet, des modes de fonctionnement social, des logiques des acteurs locaux, y compris de leurs vellétés à les transformer. Il s'agirait donc d'élaborer un projet qui satisfasse *a maxima* la majorité des gens auxquels il s'adresse directement et indirectement, explicitement ou implicitement. La question de la participation ne se poserait donc plus, puisque l'ensemble des paramètres jouant un rôle décisif dans la motivation et l'engagement des différents acteurs seraient inscrits dans le projet.

Un problème reste néanmoins sans réponse, celui de la position du bailleur de fonds à laquelle les intervenants sont obligés de se conformer : celle de ne pas s'engager à soutenir un groupe de pression contre un autre, position faussement non interventionniste persistante. Attitude hypocrite ou inconsciente des acteurs de l'aide au développement ? Elle constitue un fossé infranchissable pour toute approche méthodologique du développement, quelle qu'en soit la qualité scientifique, dans la mesure où le choix politique qu'elle impose reste un élément fondamental, un des principaux marqueurs qui détermine l'avenir de tout projet.

Quatrième partie

L'objectif de ce chapitre est de tenter de vérifier si les analyses développées dans les chapitres précédents restent valables, si on les applique à d'autres populations que les Songhaï et les Tamacheq de 7^{ème} Région, dès lors qu'elles sont soumises aux mêmes exigences, y compris si l'on se situe dans le cadre de projets conduits par une institution très différente.

Pour cela les formes de contribution exigées par les projets sont étudiées au travers d'un dispositif de projet très différent du programme d'ONG étudié précédemment par son ampleur, ses moyens et son dispositif institutionnel : le programme de coopération internationale Gerenat¹⁸⁴. La mise en œuvre de la contribution des populations au projet, sont analysées au travers des mêmes familles de représentations, mais qui caractérisent ici la population peul de Sénéwaly, en 1^{ère} Région du Mali, au Nord de Kayes. Les déterminants qui ont été révélés par la recherche dans les chapitres précédents, sont mis à l'épreuve de ces spécificités.

Un autre objectif de ce chapitre est de mettre les données obtenues par une approche méthodologique rapide en situation d'expertise, à l'épreuve d'une vérification scientifique, vérifier la possibilité d'employer une *approche métisse* de recherche en situation d'intervention.

La rédaction de ce chapitre s'inspire à la fois du schéma de présentation proposé dans l'ouvrage collectif (Chauveau dir., 1995), et de ceux employés dans les précédents chapitres monographiques. La présentation et l'analyse de l'interaction entre projet et population, s'appuient sur des ressources scientifiques limitées, ce que la M.A.R.P. appelle *l'ignorance optimale* (Gueye & Schoonmaker-Freudenberger, 1991 : 20) enrichie de ce que Ph. Lavigne-Delville (2000 b) désigne la *connaissance préalable optimale*.

Les particularités des conditions méthodologiques de cette recherche sont les suivantes. La première période d'observation de quelques jours se situe en juin 1993, pendant une mission d'expertise s'interrogeant sur les bénéfices retirés par les femmes dans le cadre du programme (Mathieu, 1993 b). Un court séjour d'investigation complémentaire a été réalisé en 1995. Et certaines données ont été vérifiées récemment sur le terrain à l'occasion d'un autre passage éclair en 2000 organisé pour ce faire. Le peu de documentation disponible sur cette population et sur les groupes de Peul de cette zone, a été étudié. Le travail que j'ai réalisé ces dernières années, auprès d'autres groupes peul voisins en Mauritanie (Mathieu, 1996 a), a permis d'éclairer certaines situations et d'étayer l'analyse. En ce qui concerne l'analyse du projet proprement-dit, la mission que j'ai faite en 1993 m'a permis d'investir toutes ses zones d'intervention et l'ensemble des villages sélectionnés par le programme. À la suite de cette mission, j'ai été priée d'organiser trois cycles de formation progressive aux approches en sciences sociales pour les techniciens du projet. Les mises en situation, simulations puis les tests, m'ont permis d'appréhender le dispositif institutionnel, ses contraintes et les difficultés rencontrées par la mise en œuvre des objectifs. J'ai récemment eu l'occasion de re-visiter le dispositif institutionnel au niveau local et à la capitale, et j'ai exploité divers documents de projet¹⁸⁵ devenus entre temps disponibles. J'ai aussi utilisé les résultats d'une petite enquête complémentaire, réalisée à ma demande par deux jeunes collègues maliens.

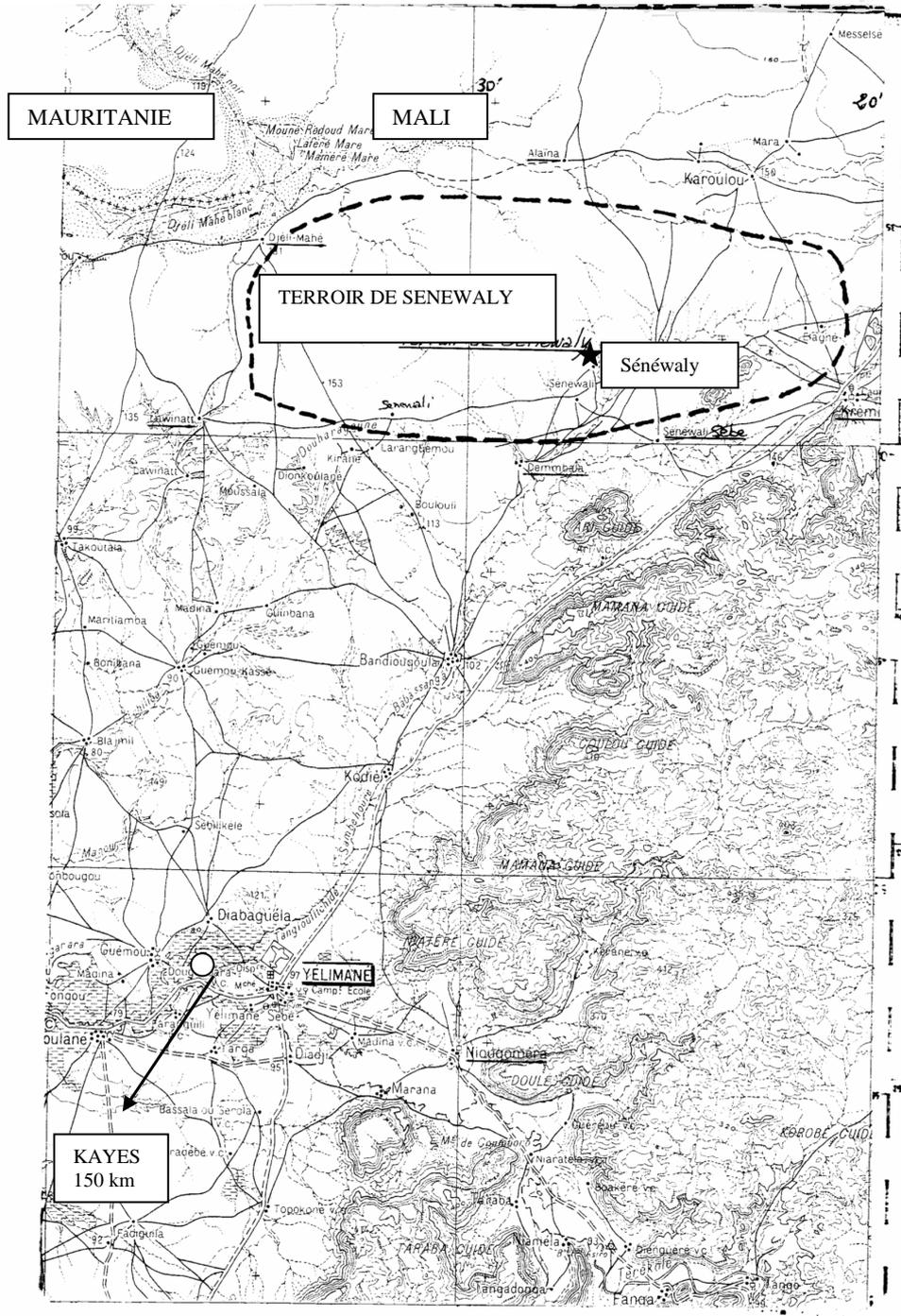
¹⁸⁴ Programme de gestion des Ressources Naturelles.

¹⁸⁵ Monographie villageoise du terroir de Sénéwaly, P.G.R.N./GERENAT, YELIMANE 1994. Plan d'aménagement du terroir (P.A.T) P.G.R.N. 1994. Schéma d'aménagement du terroir, site de Sénéwaly, P.G.R.N.- G.T.Z. 1994.

C.9.I Localisation géographique de Yélimané

Extrait réduit Carte I.G.N.
Feuille ND-29-XX

Echelle :  10 km



9 Contre-exemple : la communauté peul de Sénéwaly, sa contribution dans le cadre du programme Gerenat.

Le cas étudié est celui de la communauté des Peul de Sénéwaly, dans le cadre du Projet de Gestion des Ressources Naturelles, financé par la Banque Mondiale et piloté par la G.T.Z¹⁸⁶. Le Gerenat est devenu P.G.R.N. dans sa phase de reconduction et d'élargissement, nouveau sigle pour une même traduction.

9.1 Contexte et acteurs

Situation

Situé dans la région de Kayes au Mali, Sénéwaly se trouve à 28 km au Nord-Est de Yéli-mané dans le Gidyume, à la limite Est du Dyahunu. Le terroir se déploie sur de petits reliefs qui surplombent la basse plaine alluviale à l'Ouest du massif du Madina Guiné. Le village a été fondé en 1893 par Aliou Maoudou Diallo venu de Fassagarala (actuel Niore du Sahel). Village de transhumance par excellence, le toponyme de Sénéwaly vient de sable (*seno*) et de j'ai passé la nuit (*waly*) en langue peul (*pulaar*).

Le terroir de Sénéwaly est limité au Nord par celui du village de Allahina, au Nord-Est par celui de Kakoulou, à l'Est par celui de Kremis, au Sud par celui de Sénéwaly Sébé (village soninké) et de Demmbala, à l'Ouest par Lainatt et au Nord-Ouest par Djeli-Mahé. Le village est composé des campements (ou hameaux) de Sénéwaly, Tétiane, Goumbayel, Parawol et le hameau de Pabi, l'ensemble étant enregistré administrativement comme un seul village. Chaque hameau accueille plusieurs unités familiales (*gure*, sg. *wuro*)¹⁸⁷ appartenant au même lignage, dont les groupes de cases sont espacés de plusieurs centaines de mètres les uns des autres, pour laisser la place au pacage (*dudal*, pl. *dude*) du bétail¹⁸⁸. Pabi (*grenier* en *pulaar*) est le premier site de Sénéwaly, habité par les maures qui s'y sont installés après le départ des Peul. Ces derniers ont conservé leurs greniers sur le site, gardés par les Maures en attendant leur retour de la transhumance moyennant dix *moud* de céréales par grenier. Ce type de pratiques est encore courant aujourd'hui, comme j'ai pu le vérifier de l'autre côté de la frontière, dans le Guidimakha mauritanien.

Le terroir villageois couvre (P.G.R.N., 1994)¹⁸⁹ une superficie de 185 km² et l'habitat se répartit sur un espace de 1,5 km à près de 10 km de côtés. Les hameaux-campements sont localisés aux abords des sources de marigots qui affluent dans le Babassanga. Au moment de l'étude au début des années '90, les marigots ne recèlent d'eau que pendant 2 à 3 mois par

¹⁸⁶ Bureau mettant en œuvre certains gros programmes de la politique de Coopération allemande.

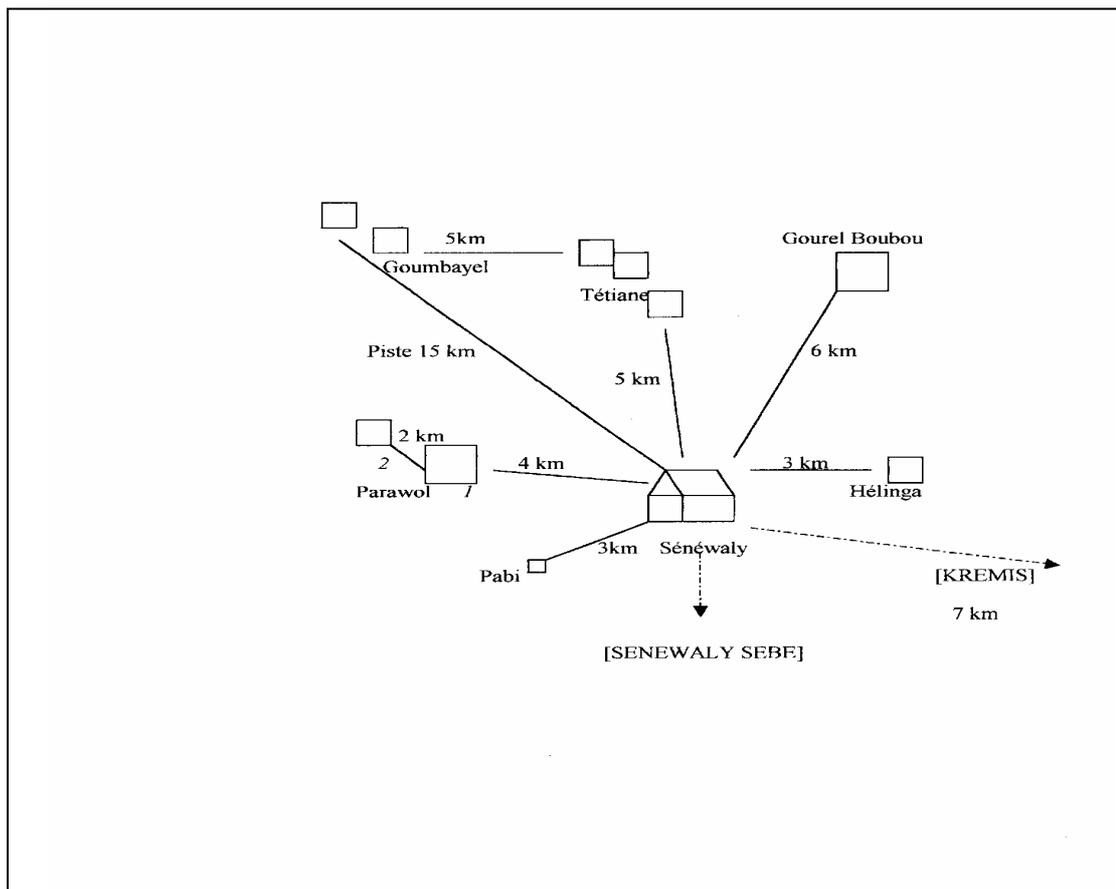
¹⁸⁷ Th. Bierschenk (1992 : 3), parlant des Peul du Nord Bénin, ne considère pas le terme *gure* comme pluriel de *wuro*. Il assimile le *wuro* à l'unité de production familiale à laquelle il attribue la vocation de *ferme*, le *gure* ici singulier étant le *hameau*. Le sens attribué à ces termes par les *Dyaluβé* de Sénéwaly est voisin de celui que leur donnent les *Wodaaβe* du Niger (Bonfiglioli, 1988).

¹⁸⁸ Ce que l'administration considère comme *village* est en fait un *kinnal*, unité socio-pastorale plus vaste composée de plusieurs *dude*, dont les intérêts coïncident pendant une période plus ou moins longue en terme d'espace, de territoire.

¹⁸⁹ P.G.R.N.-Système d'information. Diagnostic du terroir. Sénéwaly. Fiches d'élaboration du diagnostic. 01/01/94.

an¹⁹⁰. Les puisards creusés dans leur lit ou dans le fond des 4 mares, fournissent de l'eau pendant une partie de la saison sèche, après quoi, il ne reste plus que les puits profonds comme source d'approvisionnement très insuffisante. Le Babassanga se jette dans la large vallée inondable de la Térékollé. Á quelques kilomètres au Nord se déploie, d'Est en Ouest, une vaste plaine sableuse au climat sahélo-saharien qui relie le Mali et la Mauritanie.

Gr.9.II. Hameaux constituant le village de Sénéwaly



¹⁹⁰ Comme je l'ai signalé pour la 7^{ème} région, la hausse de pluviométrie récurrente à partir de 1991 et surtout depuis 1998, a modifié cette configuration. Désormais dans le cercle de Yélimané, certaines mares sont devenues quasiment pérennes. Les marigots de Sénéwaly recèlent de l'eau aujourd'hui pendant plus longtemps que ce n'est mentionné ici. Mais rien ne permet de penser que cette situation sera durable.

L'élevage peul, du fait de son extrême mobilité et parce que ses règles ne sont pas basées sur la maîtrise territoriale, ne porte pas la même attention que l'élevage tamacheq à la disponibilité et à la fragilité des ressources pastorales. Les Peul de Sénéwaly continuent à gérer leurs troupeaux suivant des modalités que Bonfiglioli (1988 : 34) décrit pour les *Wodaabe* au début du XIX^e siècle, en poussant les bêtes devant eux sur les terres d'autrui. Mais ces espaces de transhumance se sont rétrécis depuis un quart de siècle avec les sécheresses, les agriculteurs exploitant toutes les zones encore productives. Ce type de gestion pastorale pose le problème de l'appauvrissement des ressources. Et la solution adoptée depuis quelques décennies, passe par une contractualisation morale entre éleveurs peul et agriculteurs sédentaires beaucoup plus structurée qu'au siècle dernier – même si elle reste orale -. Toute la 1^{ère} Région du Mali souffre d'un grand enclavement. Bien que Sénéwaly ne se trouve qu'à 25 km de Yélimané, il faut en véhicule tous terrains, 2 h de piste pour couvrir cette distance en saison sèche, de 4h à plusieurs jours selon le cas en hivernage. Il faut traverser des marigots qui s'enfoncent dans des bas-fonds en canyon et qui deviennent par période infranchissables. Autant dire que la ville la plus proche (Kayes) est à 2 jours de voyage voire inaccessible.

Opérations de développement dont a bénéficié le village

La zone est fortement touchée depuis le début des sécheresses, par le grave problème des invasions d'acridiens¹⁹¹. C'est aussi une zone de reproduction de ces insectes dans la mesure où elle recèle les conditions idéales de nidification et de nursing des larves. De ce fait le programme sous-régional de lutte anti-acridienne s'y est installé très tôt. Il a ralenti progressivement ses activités jusqu'au point de quasiment les stopper en 1993¹⁹². Ce programme est mis en œuvre dans cette région par la fondation norvégienne Strømme qui a appuyé la formation des éleveurs à la détection des zones de nidification et aux mesures de destruction écologique. Les populations ont conscience de l'utilité de cette activité, mais n'ont reçu aucun bien de valeur pour la réaliser – dans la mesure où cela n'était pas justifié -, à la différence de ce qui se fait partout ailleurs à cette époque dans les différents domaines d'intervention.

Le PRODESO, vaste programme de développement de l'élevage ovin, a appuyé pendant plusieurs années les éleveurs de l'ensemble de la zone. Son schéma d'intervention est calé sur le modèle déjà décrit précédemment du mouvement coopératif. Il confie à des groupements d'éleveurs des têtes de cheptel à distribuer à crédit à des bergers démunis. Ceux-ci doivent restituer le croît pour renouveler l'opération au tour suivant avec d'autres bergers. Comme l'approche monographique de ces populations nous le révèlera, ce schéma est en contradiction avec les représentations sociales et les relations de don et de solidarité de cette population. A l'arrivée du Gerenat, le PRODESO n'a plus d'activité dans la zone et il ne reste pas de trace significative de son passage.

¹⁹¹ Sautériaux.

¹⁹² Signalons que si l'amélioration de la pluviométrie depuis 1991 a ralenti les invasions, ce n'est pas pour cela que le programme a été ralenti, mais du fait du pouvoir politique acquis par « les Verts » (partis politiques écologistes) dans les pays occidentaux et des nouveaux messages « anti-produits chimiques ». Dans la mesure où la lutte intensive au moment des alertes ne peut pas être menée sans produits chimiques, la zone a été abandonnée à son sort !!!

La société de Sénéwaly

Pour l'administration malienne actuelle, la population de Sénéwaly est officiellement sédentaire. Mais en réalité, ces pasteurs sont semi-sédentaires. Le séjour de la population de Sénéwaly au village de courte durée pendant l'année, va de juin à octobre, parfois moins¹⁹³. La transhumance commence au mois de novembre où la population remonte vers le Nord (jusqu'en Mauritanie) pour la cure salée du bétail. La descente vers le Sud s'amorce au mois de décembre ou janvier, selon la pluviométrie, donc selon la disponibilité des pâturages et des points d'eau autour du village et sur les itinéraires de transhumance. La remontée vers le terroir villageois s'effectue vers les mois de juin- juillet.

Bien que ces éleveurs affirment ne pas faire cultiver, leurs troupeaux sont considérablement moins nombreux qu'avant les périodes de sécheresse et ils pratiquent la culture du mil-sorgho en grande partie itinérante, et en complément des céréales qui peuvent être obtenues en échange des produits laitiers.

Comme les *Haalpulaar* du Guidimakha mauritanien (Lavigne-Delville, 1994 ; Mathieu, 1996 a), ils conservent des droits anciens sur les terres défrichées par leurs aïeux. Ils disposent ainsi de parcelles anciennes vers Yélimané-Sebe où se matérialisent par ailleurs des alliances matrimoniales avec les familles de Niogoméra (au Sud-Est de Yélimané). Celles-ci se traduisent par le prêt d'autres terres agricoles sur le terroir de ce village. Mais globalement, les pratiques de l'agriculture et de l'élevage de ce groupe de population conservent un caractère traditionnel et peu productif.

Les familles maures pratiquent l'agriculture et un élevage de type transhumant différent de celui des éleveurs peuls. Après les récoltes, les Maures ne s'éloignent pas beaucoup de Sénéwaly. Leurs pratiques agricoles ne se démarquent pas de façon significative de celles des Peul, en terme de rentabilité.

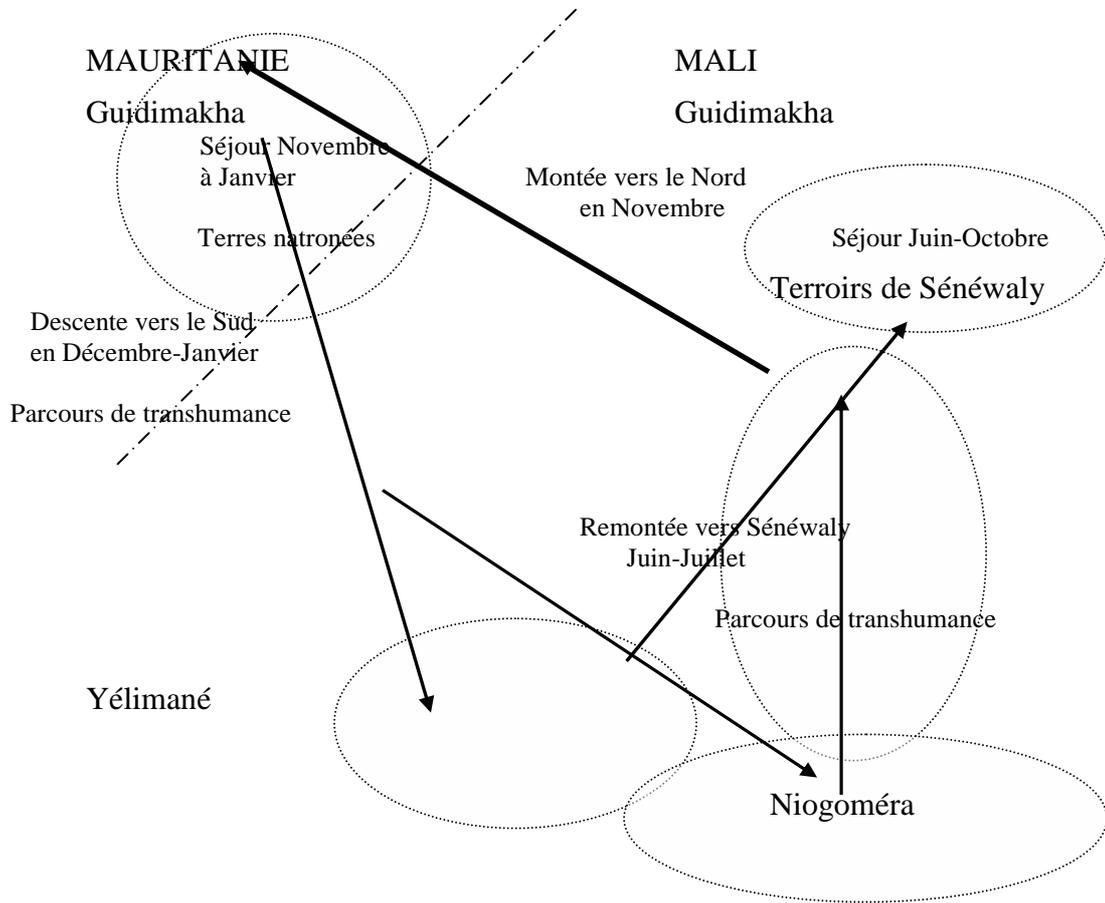
La population de Sénéwaly est estimée à 1.226 habitants et 167 ménages ou UPA (Unité de Production Agricole) en 1994¹⁹⁴, réparties entre les différents campements. Le taux d'accroissement naturel relativement bas est de 1,2%, et la densité de la population correspond à ce que l'on observe en 7^{ème} Région, de 7 habitants par km². Le faible taux d'accroissement est dû à une forte mortalité infantile. Signalons que le passage du projet étudié dans ce chapitre n'a pas apporté de modification notable de ce point de vue.

La population qui est enregistrée sur le terroir de Sénéwaly est composée principalement de Peuls, qui constituent 98% de la population et de quelques familles maures (2%). Les patronymes ou noms de louange (*jammoore*) les plus représentés sont celui des Diallo (lignage fondateur) et celui des Sow. On trouve aussi des Sall et quelques Bah. Les trois premiers patronymes correspondent aux trois grands lignages qui se répartissent dans les différents campements peul de Sénéwaly : Celui des *Dyaluβe* (97 familles), celui des *Tassarnaβe* (46 familles), et celui des *Tordionaβe* (24 familles). Par contre, il n'y a pas de rapport particulier entre le lignage et le patronyme. On trouve des porteurs de chaque patronyme dans chaque groupe d'appartenance. Les familles du village sont liées par de nombreux échanges matrimoniaux, ce qui peut s'expliquer par l'isolement de ce groupe très minoritaire en milieu soninké.

¹⁹³ Ma mission en juin-juillet 1993 a trouvé la plupart des familles à 60 km du village.

¹⁹⁴ En 2000, les résultats du recensement de 1998 donnent 1.349 habitants correspondant à 171 familles.

Gr.9.III Mouvements de la population et des troupeaux de Sénégal et zones de séjour



Tab.9.IV Calendrier des activités des familles de Sénégal

Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier à Mai
Retour de Transhumance sur le terroir villageois	Nettoyage des champs Labour Semis	Semis Sarclobinage	Sarclobinage	Récolte et Transport	Début de transhumance vers les terres salées	Début de Transhumance vers les pâturages du sud	Transhumance culture de mil précoce sur le parcours

Les trois familles maures (Makadji et Dicko¹⁹⁵) sont regroupées dans le seul campement de Pabi il n'y a plus que trois familles maures avec une population totale d'environ quinze habitants¹⁹⁶.

Comme les Peul sédentaires de Niogoméra¹⁹⁷ qui ont la même origine, ceux de Sénéwaly se disent *Toroŋke*, donc d'origine toucouleur. Ils ne se reconnaissent pas d'histoire en commun, ni de liens de parenté avec les Peul du Burkina Faso qui ont pourtant en commun avec ces *Dyaluβe* les circonstances du fondement de la communauté (Riesman, 1974 : 34), pas plus qu'avec ceux du Delta intérieur du Niger. L'établissement des *Dyaluβe* dans la région de Kayes date de l'arrivée d'El Hadj Omar qu'ils suivaient dans ses conquêtes. Au début de ce siècle, le résident français du poste militaire de Yélimané leur confie en même temps qu'aux *Kàrtanke*¹⁹⁸, la garde des troupeaux de l'armée coloniale (Pollet et Winter, 1971 : 164). Ils s'installent temporairement à Yélimané-Sebe où certaines familles se sédentarisent et entretiennent des liens constants avec l'administration coloniale, à la différence des Soninké – Hamallistes¹⁹⁹ et résistants - qui s'en tiendront toujours à distance. Au début du siècle, l'administration coloniale leur alloue les terres de Sénéwaly où une partie du groupe s'installe durablement.

L'habitat à Sénéwaly est du classique type peul transhumant, qui se résume en une case hémisphérique matrimoniale de l'épouse, faite de perches et de nattes artistiquement tissées par les femmes en palmes de rônier, et d'autres cases d'usage de même conception, mais construites plus sommairement de tiges de sorgho, d'herbes résistantes ou encore de branchages. Cet habitat précaire est en rapport avec la mobilité de la population. La seule famille que l'on dit *sédentarisée* au début du projet, du fait qu'elle a une maison construite en banco (terre battue), est celle du chef de village. Les hommes et femmes actifs de cette famille, partent malgré tout en transhumance comme les autres. La présence d'une construction permet notamment de confirmer le statut administratif du village, tout comme en milieu tamacheq. On peut aussi signaler que le village ne dispose d'aucune infrastructure socio-sanitaire ou socio-éducative, pas plus que de structure socio-économique de type associatif ou coopératif par exemple. Le seul équipement résiduel du PRODESO est une pompe thermique dans le hameau de Goubayel.

La situation économique des familles de Sénéwaly est très différente de celle des Soninké de la zone. L'émigration n'est pas un phénomène répandu dans cette population, et consiste en quelques départs de jeunes pour le Gabon, la France et les Etats Unis. Les familles n'ont pas de revenu extérieur susceptible d'être comparé à la rente migratoire dont bénéficient les Soninké dans la même région²⁰⁰. Cette caractéristique place la population de Sénéwaly parmi les plus pauvres économiquement de la région (suivant le concept européen qui est aussi celui du projet : conditions de vie ascétiques, alimentation d'une

¹⁹⁵ Il est surprenant que des Dicko puissent se dire maures. Mais cela provient des alliances matrimoniales entre les populations de la zone. Cela peut aussi s'expliquer par le sentiment d'appartenance qui se développe comme chez les Tamacheq dans le matrilineage.

¹⁹⁶ Ces familles maures sont remarquablement petites (6 à 8 personnes) eu égard à celles que j'ai rencontrées dans la même zone et qui peuvent dépasser 100 personnes (Ségala N'Di).

¹⁹⁷ Niogoméra est un village soninké mais héberge historiquement une population peul.

¹⁹⁸ Autre groupe de la zone d'origine peul.

¹⁹⁹ Ils ont adopté les préceptes de Chérif Hamallah (voir Amadou Hampaté Bâ, 1980, *Vie et enseignement de Tierno Bokar. Le sage de Biandagara*, Paris, Seuil)

²⁰⁰ Les quelques éléments partis en migration ne peuvent assurer une rente à leur famille au village, et ne font d'envois qu'extrêmement ponctuels et occasionnels. La conception du départ en migration des jeunes hommes de Sénéwaly, est de toutes manières, totalement différente de celle des Soninké. Le jeune Peul en exode pense d'abord à lui.

grande pauvreté nutritionnelle, biens matériels quasiment nuls – le troupeau et l’or que les femmes portent aux oreilles n’étant pas considérés dans cette appréciation bien entendu -).

9.2 Le projet, les intervenants, les bénéficiaires

Le projet de développement

Caractéristiques générales du programme

Le projet engagé avec la population de Sénégaly fait partie du vaste programme de Gestion des Ressources Naturelles (Gerenat) de coopération entre le Mali, la Banque Mondiale et la coopération allemande (G.T.Z). qui se développe de 1991 à 1993. Le Gerenat est la phase expérimentale d’un programme qu’il est, à l’époque de la première observation, prévu de déployer ensuite, sur l’ensemble du territoire national²⁰¹. Lors du déploiement du programme, la G.T.Z. s’est retirée du P.G.R.N. et d’autres bailleurs de fonds, la Norvège²⁰² et le PNUD sont venus la remplacer.

La phase expérimentale concernait 6 à 8 villages dans chacun des cercles retenus, de Yélimané, de Bankass, Kolokani et Bafoulabé (Mathieu, 1993 b)²⁰³. Le projet comprenait un très grand volet de formation des cadres et des techniciens nationaux, puis des responsables villageois de type *Training & Visit*²⁰⁴. De ce fait, il n’a vraiment commencé d’activités de terrain qu’en 1992. Les réalisations faites à Sénégaly se déroulent donc en partie dans chacune des deux phases Gerenat et P.G.R.N. Dans sa phase P.G.R.N., le programme a été étendu aux Cercles de Kayes, Diéma et Kita et a plus que doublé le nombre de ses interventions. Dans ce cadre Sénégaly est devenu un des quatorze villages touchés dans la région par le programme.

L’objectif général donné au programme Gerenat est ambitieux. Il consiste à soutenir le Gouvernement du Mali dans la mise en œuvre d’un programme national de lutte contre la désertification. Il a été conservé pour le P.G.R.N. Les objectifs spécifiques sont d’entamer un processus de décentralisation des responsabilités en dotant les institutions locales des compétences nécessaires pour relever ce défi et d’« appliquer avec la population des solutions alternatives de gestion des ressources naturelles »²⁰⁵. D’une certaine manière, on peut donc considérer ce programme, tout au moins au niveau du discours, comme un précurseur dans les stratégies d’appui des bailleurs de fonds au processus de décentralisation esquissé au travers

²⁰¹ Le programme élargi est le P.G.R.N. (Programme de Gestion des Ressources Naturelles) qui a pris le relais du Gerenat, sur les mêmes terrains, plus quelques autres.

²⁰² La Norvège est déjà présente dans la zone avec la Fondation Strømme.

²⁰³ Les cercles de Douentza et de Bourem, initialement retenus pour le Nord-Est du Mali ont été écartés à cause de la rébellion touareg.

²⁰⁴ Principe méthodologique préconisé par la Banque Mondiale dans le cadre de tous les programmes de gestion des ressources naturelles en Afrique de l’Ouest après constat d’une certaine réussite dans les programmes du Sud-Est Asiatique. Le *Training and Visit* consiste à doter les personnels des services de l’Etat impliqués du fait de leurs spécificités dans les opérations de développement, d’un panel de compétences dans les domaines de l’investigation, de l’identification, du diagnostic, du dialogue participatif avec les populations, de la planification, du suivi, de l’évaluation. Il consiste aussi à permettre aux paysans l’apprentissage rapide de techniques nouvelles par la visite d’activités déjà maîtrisées par d’autres groupes sociaux, soit dans une autre zone, soit dans un autre pays, mais dans des conditions similaires donc reproductibles. Parmi les outils auxquels sont formés ces agents, on trouve les fameux Cycle de Gestion de Projet, le ZOPP, la M.A.R.P..

²⁰⁵ Dossier programme 1991.

des politiques d'aménagement de terroirs et de planification du territoire. Signalons qu'à cette période il n'est pas le seul : l'U.I.C.N.²⁰⁶ s'est vue elle-même mandatée par l'administration, pour mettre en place un programme quinquennal dans le Delta intérieur du Niger, de préservation des ressources naturelles passant au travers de l'élaboration d'un schéma d'aménagement du territoire par les populations elles-mêmes (Mathieu et N'Djim 1993 : 20).

Au niveau des villages choisis comme lieu d'expérimentation du Gerenat, le projet vise à amener les populations à concevoir à l'échelle de la communauté, un plan d'aménagement du terroir villageois (PAT) qui doit déboucher ensuite sur la définition d'un schéma d'aménagement des terroirs (SAT), devant à long terme être raccordé avec les plans d'aménagement de terroirs respectifs des villages voisins.

L'objectif spécifique est de responsabiliser les paysans dans la gestion rationnelle de leurs ressources naturelles. Pour inciter les paysans à s'engager dans l'aventure, le projet prévoit d'investir très rapidement et dès le début de l'intervention dans des réalisations permettant de satisfaire une demande pressante des populations. Ces interventions sont identifiées sous l'appellation de *mesures incitatives*. Elles doivent être conçues comme des « réponses aux besoins identifiés par les paysans » et doivent « servir à les impliquer dans l'opération ». Elles doivent donc logiquement être en rapport étroit, tant avec la perception par les populations de leurs besoins, qu'avec la problématique de préservation, de régénération ou de mise en valeur des ressources naturelles.

Le projet recourt à la M.A.R.P. (Méthode Accélérée de Recherche Participative) pour identifier les besoins des populations à satisfaire au travers des mesures incitatives. Après une semaine de formation intensive à la méthode, l'équipe du projet composée de cadres et des agents des services techniques de l'Etat en fonction au siège et dans le cercle, réalise une investigation.

« Le premier exercice pratique pour eux a consisté dans les diagnostics qui ont ensuite été mis en application » (Mathieu, 2000 c : 357).

Malgré l'hyper spécialisation du projet, le diagnostic réalisé – du fait de la méthode - est non sectoriel. Toute demande identifiée *avec les populations* doit de ce fait, pouvoir trouver satisfaction auprès du projet. La seule condition limitative est l'enveloppe budgétaire pré-affectée au village. Le discours du programme insiste sur son souci particulier de sécuriser toutes les catégories de population et de leur permettre de jouer pleinement leur rôle de citoyen responsable dans cette stratégie. Du fait des exigences internationales de l'époque, une attention spéciale est portée aux femmes dans le cadre d'une approche *Genre et Développement* (Mosse, 2000)²⁰⁷.

L'approche est basée sur la *participation des populations à leur développement*. Officiellement les décisions doivent être prises et mises en œuvre par le comité villageois de

²⁰⁶ Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Les compétences de cet organisme étaient à l'époque la préservation de l'environnement naturel et la protection des espèces animales en voie de disparition. Son implication dans cette problématique vient du fait que son équipe de direction se questionnait sur la pertinence de maintenir tels quels ses objectifs dans des zones où la population humaine est elle-même menacée. On peut cependant émettre des réserves sur les compétences de cet organisme pour s'attaquer à un tel sujet et sur la manière dont il peut s'y prendre pour se voir confier un mandat.

²⁰⁷ Approche inspirée de la version anglo-saxonne reposant sur le *Gender Analysis*. Elle est basée sur les rapports femmes-hommes dans le développement et vise à repositionner les intérêts des femmes dans les processus de développement soutenus de l'extérieur. Voir aussi Welbourn, 1992 cité par Mosse, 2000.

gestion des ressources naturelles (C.V.G.R.N.), qui doit représenter les intérêts des différentes couches de la population. Cette entité est une structure à la fois technique - composée par une dizaine ou une vingtaine de « personnes-ressources réunissant les compétences nécessaires » dans chacune des problématiques d'exploitation de l'environnement (agriculture, élevage, forêt, gestion de l'eau, pêche, chasse) -, et démocratique - désignées dès le début du projet « par la population elle-même » -. Elle est, dès sa désignation, l'interface officiel et unique entre la population et le projet. Le comité de gestion des ressources naturelles est le représentant officiel des villageois auprès du projet. Il est chargé de la gestion interne des investissements réalisés. De ce fait, les villageois - et ceux de Sénéwaly comme les autres - n'ont aucun contact direct avec le projet. En conséquence, lorsqu'il est question d'investissements du projet, ils n'ont affaire et ne peuvent traiter qu'avec le C.V.G.R.N.

Les moyens mis à la disposition de la population par le projet entrent dans la catégorie des appuis financiers (cofinancement des travaux et des aménagements), et pédagogiques (encadrement par les techniciens et les vulgarisateurs des services techniques).

Les conditions d'intervention posées par le Gerenat sont les suivantes :

- Participation organisationnelle par la constitution d'un comité de gestion ;
- Contribution financière de la population aux ouvrages (10% du coût prévu) ;
- Participation en main d'œuvre non qualifiée.

Pour chaque action identifiée, une convention est passée par écrit entre *le village*, représenté dans la transaction par le C.V.G.R.N., l'administration (le Commandant de Cercle) et le projet. Le C.V.G.R.N. est donc mis dès sa constitution, en position de parler au nom de tous et d'exercer une autorité sur tous et en toutes circonstances.

Dispositif institutionnel et organisation pratique du projet

Le Gerenat est financé par la Banque Mondiale et la Coopération allemande qui apporte l'assistance technique par l'intermédiaire d'une équipe de cadres expatriés de la G.T.Z. Le programme a une structure complexe (G.T.Z., 1994), à laquelle est associé un dispositif de gestion des ressources que l'on peut qualifier d'ambigu. Si l'on admet que le projet vise la préparation de la décentralisation des responsabilités en matière de gestion de terroir et de ressources naturelles, on ne peut que s'étonner de la disproportion criante entre les moyens mis à disposition du siège à la capitale, et ceux dont disposent les agents sur le terrain, nettement défavorisés.

Niveau supérieur de pilotage

Une lecture objective de l'organigramme montre que les seuls agents susceptibles de revendiquer leur appartenance au projet, à l'exception d'un agent de supervision par zone, font partie de la direction à Bamako ou en assurent le secrétariat, la logistique. Les autres agents, notamment les agents de terrain, n'appartiennent pas au projet. Ils n'y contribuent que du fait de leur statut (administration déconcentrée de l'Etat), à temps partiel (les agents des services techniques) ou sur interpellation (les représentants de la société civile par le Comité Local de Développement). Toutes les décisions financières sont prises à Bamako. Les latitudes sur le terrain, lorsqu'il y en a, sont laissées au chef d'arrondissement dans le cadre du conseil local de développement. Elles ne portent que sur les petites enveloppes

d'investissement par village, déterminées par la direction malienne, les ingénieurs expatriés garantissant la conformité des opérations.

L'équipe allemande est intégrée dans la Direction du programme. La marge de manœuvre de ces *experts* est limitée à l'application précise des tâches d'appui-conseil et de gestion aux cadres maliens. Et ils sont assujettis à la bureaucratie malienne reconstituée dans le programme. Leurs latitudes décisionnelles sont bâillonnées par le montage institutionnel qui donne une grande autorité et un droit de veto au directeur national détaché de la Direction Nationale des Eaux et Forêts (Ministère de l'Agriculture). Chaque poste allemand *double* un poste malien occupé par un cadre, supposé prendre la relève à la fin de l'accord de coopération. Ce dispositif est justifié par le fait qu'une partie des investissements relève de *la dette* (prêt de la Banque Mondiale). C'est « un projet malien mis en œuvre par l'État malien ». Le dispositif est extrêmement contraignant du fait du grand nombre de couples conseillers-décideurs qu'il fait intervenir à chaque niveau d'engagement²⁰⁸.

Signalons que le niveau de pilotage du projet, bien que localisé à Bamako, a à sa disposition à peu près tous les moyens dont le projet dispose : logistique (une vingtaine de véhicules tous terrains), locaux et secrétariat, personnel d'entretien, chauffeurs etc. Par contre sur le terrain, si on classe les agents qui interviennent sur le projet par ordre décroissant des avantages dont ils bénéficient, on peut citer : l'agent SAT-PAT qui dispose d'une moto 125 CC tous terrains propriété du projet ; le coordinateur local de chaque équipe (agent des Eaux et Forêts) qui s'est vu mettre à disposition une moto routière 125 CC ; et en dernier lieu, les agents de terrain chargés de suivre et d'encadrer les populations sur le terrain qui disposent d'une mobylette Kamiko (mise à leur disposition par le projet en accession à la propriété avec retenue sur salaire).

Niveau national de mise en œuvre

Au niveau de la Direction à la capitale, hormis les postes de conseillers, tous les emplois liés à l'organisation du programme sont occupés par des cadres nationaux détachés des différents services de l'État impliqués (Eaux et Forêts qui assure la tutelle, Elevage, Agriculture, Hydraulique). Ils sont rétribués sur le budget du programme en *topping-up* (Berche, 1996 : 129) en plus de leur salaire de fonctionnaire.

Par contre, l'action sur le terrain est menée par les techniciens des mêmes services qui sont déconcentrés dans le cercle. Ces techniciens eux, n'ont pas été détachés, ils sont restés dans leur propre poste de travail et continuent à recevoir le même salaire payé par l'État. Les avantages qu'ils trouvent à travailler en particulier pour ce programme ne sont que périphériques (*perdiem* en cas d'accompagnement d'une mission ou de stages de formation qualifiante, carburant pour leur mobylette). La différence de position dans le programme, de ces agents appartenant pourtant tous au même titre à la fonction publique, influe sur leur comportement dans l'exercice des fonctions qui sont attendues d'eux, dans leur rapport aux populations locales, aux représentants de la société civile (Berche, *ibid.*). On observe chez les premiers, zèle et activisme (avec ou non pour but, le souci d'efficacité attendue d'eux). Par contre les seconds se font remarquer par leur mauvaise volonté.

Le dispositif présente une autre grosse anomalie au niveau local d'exécution. L'administration générale (directions déconcentrées des services de l'Etat, Commandants de Cercle, Chefs d'Arrondissement) est chargée habituellement et en règle générale, de la

²⁰⁸ Ce dispositif institutionnel et les contraintes qui le caractérisent, ne sont pas exceptionnels. C'est classique pour ce type de projet à l'époque mais aussi encore aujourd'hui.

coordination de ces différents services sur le terrain. Dans le cadre du Gerenat, elle n'a ni prise ni autorité sur les activités de ses agents. Elle doit pourtant continuer à assumer la responsabilité de leur action et cela, malgré le fait que ses hauts fonctionnaires n'en retirent aucun bénéfice. Par ailleurs, elle doit aussi, du fait de son rôle d'arbitrage au sein du CLD, orienter les financements du projet à partir du fonds (Mathieu, 2000 : 137-141).

Niveau local de mise en œuvre

La création d'un comité villageois de gestion des ressources naturelles (C.V.G.R.N.) doit garantir la « participation démocratique des différentes couches de la population au projet en général, et à la gestion de leurs ressources naturelles en particulier »²⁰⁹. Les *catégories sociales* considérées sont : les hommes, les femmes, les jeunes. Nous verrons plus loin l'inadéquation à divers titres d'une telle classification avec l'organisation de la population peul de Sénéwaly. L'idéologie misérabiliste du projet est d'autant plus marquée pour les habitants de ce village, qu'ils sont considérés comme *pauvres*, du fait « qu'ils passent leur temps à suivre leurs bêtes pour satisfaire leurs stricts besoins essentiels » (le C.T.P.)²¹⁰.

L'intervention du Gerenat, comme celle des projets d'ONG de la même époque, est soumise aux trois conditions habituelles de participation. Comme en 7^{ème} Région, l'engagement est contractualisé avec une entité faiblement déterminée, le C.V.G.R.N., au bénéfice d'une autre entité tout aussi faiblement déterminée, la *communauté villageoise*. Le C.V.G.R.N. doit organiser la population en fonction des attentes du projet : un roulement de main d'œuvre non qualifiée qui doit se tenir à la disposition de l'entrepreneur et appliquer les consignes données par les techniciens locaux. Il doit recouvrer la contribution financière prévue par le projet pour chaque activité.

Sénéwaly dans le projet

La sélection de Sénéwaly comme village-test, a été enregistrée officiellement le 30/04/92. L'investigation par la M.A.R.P., a été réalisée par l'équipe du projet en fin 92. Le traitement des données en début 93, donne un premier aperçu des actions à mener au bénéfice de la population du village. Mais les premières conventions ne sont signées qu'en juillet 1993. Les premières actions du projet ne commencent effectivement qu'en 1994, soit deux ans après l'élaboration du diagnostic, et plus d'un an après la mission que j'ai réalisée sur le terrain, donc pratiquement à la fin de la phase expérimentale du projet.

Identification des mesures incitatives en faveur de la population de Sénéwaly

La M.A.R.P. qui, officiellement a permis l'identification des actions à mener en priorité en faveur de cette population, comme pour tous les villages du projet, a été réalisée en saison sèche « pour faciliter le déplacement des véhicules ». Elle a porté exclusivement sur les sites des *gure* sans souci de savoir où se trouvaient les familles absentes. Elle n'a donc touché qu'une très petite partie seulement de la population, en l'occurrence ses membres stables, donc les *inactifs*.

²⁰⁹ Document programme 1991.

²¹⁰ Conseiller Technique Principal, expert allemand conseiller auprès du directeur national du programme.

Compte tenu de l'importance des activités des femmes peul qui se trouvaient à ce moment-là à la recherche de pâturages, loi en brousse avec les vaches laitières (*curalji*), l'approche *Genre et Développement* prescrite dans le programme, a beaucoup souffert des conditions inappropriées dans lesquelles le diagnostic a été réalisé (Mathieu, 2000 c). En conséquence, l'identification des *besoins* susceptibles de trouver satisfaction dans la réalisation de *mesures incitatives* dans le projet, a été profondément influencée par l'hypothèse, acquise pour les expatriés comme pour la plupart des cadres maliens : la sédentarisation est « la » condition de l'amélioration des conditions de vie de ce groupe, et que l'accroissement de leurs revenus passe par la production agricole. Contrairement à la réalité de cette population, les problèmes à résoudre identifiés concernent exclusivement le terroir villageois.

Dans l'ordre de priorité de la classification préférentielle, on trouve :

- L'insuffisance en eau (au village).
- La dégradation de la fertilité des sols.
- La dégradation du couvert végétal.
- L'enclavement.
- La pauvreté.

Suite au diagnostic fait avec la M.A.R.P., les activités identifiées²¹¹ comme devant être menées en priorité sont les suivantes :

- L'aménagement d'une mare pour y développer la culture maraîchère (afin de dégager un petit revenu pour les femmes et de diversifier l'alimentation) ;
- Favoriser à la périphérie de l'ouvrage la culture du mil-sorgho (production déficitaire par rapport aux besoins alimentaires selon l'analyse des données de l'enquête réalisée avec la M.A.R.P.) et la culture fourragère ;
- Favoriser ainsi le développement d'un élevage sédentaire et la pratique de l'embouche²¹².

Signalons l'anomalie suivante qui peut être mise au compte du fait que les équipes étaient débordées par les activités de formation à cette période : ma mission en juin-début juillet 1993 consistait à vérifier le niveau de satisfaction des femmes dans les mesures incitatives. Elle a eu lieu, *avant* que la moindre réalisation ne soit engagée, et *avant* que le C.V.G.R.N. n'ait été désigné. L'identification des besoins prioritaires, officiellement réalisée avec la population, les conventions avec l'administration ont été signées *avant* la création du C.V.G.R.N. Tout ceci éclaire le fait que les femmes rencontrées n'aient pas compris à quelles mesures incitatives le projet faisait allusion, et qu'elles m'aient exprimé la plus totale ignorance en ce qui concerne le C.V.G.R.N. (Mathieu, 1993 b, vol. 4 :19).

Le C.V.G.R.N. et ses spécificités

Le C.V.G.R.N. de Sénéwaly, mis en place le 20 août 1993 avec l'appui des agents du projet, est composé de 15 membres dont 2 femmes. Dans le C.V.G.R.N., tous les campements peul sont représentés, mais pas le campement maure : le campement de Sénéwaly est majoritaire avec 6 membres, celui de Hèlinga a 3 membres, celui de Tétiane 3 membres,

²¹¹ Source : Conseiller Technique Principal, juin 1993.

²¹² L'embouche bovine consiste à mettre un animal jeune en stabulation close et à le nourrir sur place pour lui faire atteindre plus rapidement qu'en liberté, un poids qui permet de le vendre.

Gombayel 2 membres et le campement de Parawol 1 membre.

Tab.9.V Composition du C.V.G.R.N. de Sénéwaly

Poste au C.V.G.R.N.	Prénoms & Noms	Autres fonctions au village	Hameau
Président	Yoro DIALLO	Chef de village, conseiller communal, membre du conseil de cercle, président du comité ADEMA	Sénéwaly
Vice-Président	Abou Kadiata BAH	Conseiller de village	Parawol
1 ^{er} Sec. Organisation	Issaga SALL	Marabout, notable	Sénéwaly
2 ^{ème} Sec. Organisation	Yoro Hawel DIALLO	néant	Sénéwaly
1 ^{er} Trésorier Général	Higou DIALLO	Conseiller de village	Gombayel
2 ^{ème} Trésorier Général	Sambourou SOW	Conseiller de village	Tétiane
1 ^{er} Resp. Agriculture	Oumar Sira DIALLO	néant	Hèlinga
2 ^{ème} Resp. Agriculture	Amadou Seydou BAH	néant	Gombayel
1 ^{er} Resp. Elevage	Allassane dit Sara BAH	néant	Sénéwaly
2 ^{ème} Resp. Elevage	Oumar Bassel SOW	néant	Sénéwaly
1 ^{er} Resp. Environnement	Aliou tioukel SOW	néant	Hèlinga
2 ^{ème} Resp. Environnement	Daba DIALLO	néant	Hèlinga
1 ^{ère} Resp. des Femmes	Kangué BAH	néant	Sénéwaly
2 ^{ème} Resp. des Femmes	Pendel SOW	néant	Tétiane
Resp. de la jeunesse	Idrissa DIALLO	néant	Tétiane

La répartition reflète à peu près le poids et la dominante des différents lignages peuls dans le village, avec une majorité de *Dialloubé*, puis des *Tassarnabé*. L'attribution des fonctions dans le C.V.G.R.N. ont le même poids que les lignages, comme le montre le tableau. On peut noter au passage dans la colonne des postes au comité, l'influence persistante des schémas implantés par le parti unique UDPM - malgré que Moussa Traoré ait été renversé depuis trois ans -, dans la répartition des catégories entre hommes, femmes et jeunes. Ce fait à lui seul, laisse percer la vision stéréotypique que les villageois peuvent avoir du comité.

Les bénéficiaires officiels du projet

D'après les données réunies par le projet sur la population, et malgré la classification par critères de richesse employée pendant la M.A.R.P., les familles du village sont toutes considérées en fin de compte comme *pauvres* donc relativement *égales* devant l'adversité. Les techniciens du projet considèrent que « les femmes n'ont pas accès aux richesses tirées du cheptel et qu'elles n'ont pas d'animaux ». Ces certitudes ne sont pas le produit de l'enquête. Elles appartiennent au registre de la *rumeur*, d'un pseudo savoir des techniciens et des cadres, qui n'a aucun ancrage dans la réalité et dont nous verrons qu'il en est très éloigné. La piste du lien économique entre les femmes et le cheptel n'a de ce fait même pas été explorée par l'enquête. Et, chose plus surprenante, encore, ces certitudes n'ont pas non plus été remises en cause par les résultats de l'investigation par la M.A.R.P.

En ce qui concerne l'aménagement de la mare, les *femmes* (quelle que soit leur appartenance ethnique, lignagère et sans autre distinction d'âge, de situation matrimoniale, de qualité, de revenu ou encore de sécurité familiale) sont désignées *groupe prioritaire* dans

l'accès aux terres aménagées pour l'exploitation maraîchère. « Tous les chefs de famille doivent bénéficier d'une parcelle » de décrue ou *walo*, exploitable pour le mil-sorgho et d'un *djeri* (terre plus haute) pour les cultures fourragères²¹³.

Déroulement du projet

Au moment de la collecte des données restituées ci-dessus, le projet vient d'entrer dans sa phase opérationnelle : une fois les *mesures incitatives* identifiées par l'équipe d'enquête, plusieurs réunions ont été animées par un technicien local pour amener les villageois à constituer le C.V.G.R.N. Le chiffrage du coût de l'aménagement de la mare a été fait, l'argent est dans le compte du comité local de développement et le projet peut commencer. La participation financière de la population au projet est chiffrée en réalité à 15% - et non 10% - du coût prévisible (1.025.000 FCFA). Il ne reste plus qu'à la collecter et à la verser.

Malgré ça, alors que les décisions sont prises et les moyens disponibles, au lieu de démarrer, le projet bloque. La population ne verse pas sa contribution financière malgré les sursis multiples qui lui sont accordés. Tout le programme d'activité est arrêté. La main d'œuvre est absente des chantiers. Les *bénéficiaires* ne sont jamais là où on les attend et ne font jamais ce qu'ils sont supposés faire de « ce qui a été décidé avec eux ». Les membres *désignés* comme *représentants de la population* renvoient toujours les décisions, les initiatives, l'organisation à la prochaine fois, à la prochaine visite des agents du projet, sous prétexte que « les gens ne sont pas là » ! – sous-entendu « les gens qu'il faut pour prendre les décisions » -. Une partie du C.V.G.R.N. démissionne très rapidement. Le technicien local chargé du suivi de Sénéwaly et l'agent SAT/PAT responsable du Cercle essaient de faire admettre aux *responsables* restants, qu'ils ont été désignés pour prendre les décisions et organiser la prestation en main d'œuvre. Ceux-ci répondent :

« C'est le projet qui a voulu le C.V.G.R.N., mais pour les décisions il faut attendre les personnes justes ».

Les Peul et les Maures présents dans le village attendent ceux qui sont en brousse pour décider quoi que ce soit. Par contre, tous les Peul, ceux qui restent au village, comme ceux qui n'y passent que quelques semaines par an attendent « que le projet fasse ce qui a été prévu ».

« Le projet veut qu'on reste au village. Nous, notre vie est dans la brousse avec le bétail.

Quand le projet aura tout installé, on verra si c'est bien de rester au village » (un chef de famille du clan de chefferie)

Le choix des femmes de Sénéwaly

Selon les femmes de Sénéwaly²¹⁴, « les gens du projet ont vu qu'ici on manque d'eau [sous-entendu « pour la consommation »]. Mais les gens du projet ont décidé de réaliser un puits à grand diamètre pour l'arrosage des jardins à la décrue et l'abreuvement du bétail et

²¹³ Ce sont les termes Soninké qui sont employés dans la zone. Mais c'est moi qui précise car les techniciens du projet ne les connaissent pas, même après avoir fait l'investigation par la M.A.R.P.

²¹⁴ Interviews réalisées en brousse pendant ma mission en juin 1993, à près de 40 kilomètres du village.

plusieurs puits villageois, un par *dudal*, qui doivent remplacer les puisards qui approvisionnent habituellement les familles en eau de consommation.

Par contre, lors des mêmes entretiens, les femmes manifestent une grande attente dans les domaines que je synthétise ici :

- L'accroissement du taux de graisse dans le lait à partir d'une amélioration de l'alimentation du bétail (culture fourragère particulière à trouver), ainsi que l'amélioration des techniques de traitement des produits laitiers ;
- La sécurisation des volailles fréquemment enlevée par des oiseaux prédateurs (par la construction en nattes de petites toitures en guise de poulailler²¹⁵) ;
- La rationalisation de l'élevage volailler (repérage des œufs fécondés, pour permettre la consommation immédiate des autres) et la fabrication de moyens de transport en sécurité de ces œufs et des poussins pendant la transhumance.

J'ai de ce fait, proposés dans mon rapport au projet, d'explorer et d'investir avec elles ces volets de développement économique (Mathieu, 1993 b, t.4 : 20-21).

²¹⁵ Les volailles se nourrissant seules ne peuvent être contenues dans un espace clos. Par contre elles se nourrissent là où on jette les résidus de préparation et cet espace peut être limité et recouvert. Les prédateurs choisissent leur proie en survolant la zone.

Tab.9.VI Calendrier d'avancées des activités du projet Gerenat à Sénéwaly

Activité	1991				1992				1993				1994			
Formation du personnel	-----															
Enregistrement de Sénéwaly																
MARP																
Ma mission diagnostic																
Signature convention																
Création CVGRN																
Première actions																

9.3 Concepts, conceptions et pratiques interpellés à l'occasion de la contribution au projet

Hiérarchie, autorité, droit de décision, représentation de soi

Structure sociale et politique

La simple reconstitution du calendrier d'activités des Peul de Sénégal suffit à comprendre que cette société est encore fondée sur l'élevage extensif. Son organisation économique et sociale est encore le produit des besoins du troupeau dans un environnement hostile. Elle se distingue fortement de celle des groupes d'agriculteurs observés dans le cadre de cette recherche. Elle diffère aussi de celle des Tamacheq du fait qu'elle n'est pas basée sur la maîtrise des terres qu'elle exploite, mais qu'elle dépend des emprunts pratiqués sur l'itinéraire de transhumance.

Les Peul de Sénégal se disent sédentaires, sans doute en partie par souci d'être repérables par les organismes de développement comme la plupart des populations mobiles au Mali. Mais en réalité, ils sont semi-sédentaires. La partie du groupe véritablement sédentaire est normalement composée d'inactifs, de vieux, de bébés sevrés ou d'enfants trop jeunes pour rendre service, plus quelques jeunes oisifs. L'organisation sociale a gardé la fluidité nécessaire à la vie en mouvement (Spooner, 1971: 208) qui correspond à leur mode de vie pendant plusieurs mois pendant l'année.

Certains groupes peul sont structurés en castes²¹⁶ « plutôt que les étages d'une organisation hiérarchisée sont autant de corporations héréditaires qui correspondent à des catégories spécialisées et endogames, dont les activités sont exclusives et complémentaires » (Riesman, 1974). Par contre, la population de Sénégal est constituée d'un grand ensemble familial, à l'exception des quelques Maures. Tous ces Peul sont éleveurs, ce qui ne définit pas seulement une activité professionnelle mais aussi un statut et une identité. Ils sont *fulɓe* (sg. *pullo*), en réalité les seuls à pouvoir se revendiquer Peul parmi les différentes castes existantes en milieu Peul.

Tous – y compris les artisans lorsqu'il y en a, ce qui n'est pas le cas ici - sont des *hommes libres*, *rimɓe* (sg. *dimo*) et doivent se comporter en Peul (*pulaade*) et faire preuve de *pulaaku*²¹⁷.

Il n'en va pas de même pour les descendants d'esclaves, les *riimaayɓe* (sg. *diimaajo*) nés dans le campement d'une femme non libre et les *maccuɓe* (sg. *maccuDo*) captifs de guerre ou achetés, appelés aussi *horɓe* (sg. *korDo*). Comme chez les Soninké, le passage d'une catégorie captive à l'autre ne se fait pas facilement (Lavigne Delville, 1994). Même si l'appartenance à un lignage d'esclave n'est plus franchement discriminatoire, elle continue à marquer le statut des personnes.

²¹⁶ Les forgerons, *wayluɓe* (sg. *baylo*) travaillent le fer et fabriquent les houes et les haches. Le travail du bois (mortiers, pilons, bols, écuelles, fouets à lait) par contre est celui d'autres artisans, les *lawɓe* (sg. *labbo*) ou les *gargassaaɓe* (sg. *gargassaaajo*) qui seuls travaillent en plus le cuir. Les griots, *maabuuɓe* (sg. *maabu*) sont rattachés à un lignage de *fulɓe*, ainsi que les *moodiɓɓe*, *hommes de Dieu* (Riesman, 1974).

²¹⁷ Manière d'être, qualités morales du Peul. Voir plus loin ss-chap. « Savoir-vivre ».

Le seul forgeron de Sénéwaly est un Sall. C'est aussi un *Dyaluβe*, et contrairement à la situation classique, il est aussi marabout, non du fait de son appartenance lignagère, mais de sa fonction de guide spirituel (*moodiββe*). Nous le trouvons aussi dans le C.V.G.R.N. Son assistant dans la prière est d'ailleurs un jeune Sow, ce qui confirme l'amalgame et la fusion entre les familles déjà perceptibles dans la répartition spatiale des habitants dans les hameaux.

L'exercice du pouvoir

La logique qui organise le système de pouvoir chez les Peul en règle générale, repose sur les règles d'aïnesse et la phallocratie. Les aînés ont l'autorité sur leurs cadets, et les hommes sur les femmes, et ils ont aussi le devoir de protéger. Ce principe n'agit pas que sur les individus. Un lignage ancien a autorité sur un lignage plus récent, ce qui explique la suprématie des Diallo. Mais le recours à l'autorité du *laamu* (qui réfère à l'échelle la plus large possible pour le groupe, celle du royaume) n'est plus perceptible à Sénéwaly²¹⁸.

Dans les faits, l'exercice de l'autorité se pratique surtout à l'échelle du *wuro* (unité familiale) qui se compose du mari et de ses épouses, leurs enfants et les jeunes frères du mari, les étrangers de passage et le berger à *gage* (*gaylo'o*). L'aîné a toute autorité sur son cadet jusqu'à la fondation du *wuro* de celui-ci²¹⁹. En conséquence, l'homme non marié ou n'ayant pas encore eu de descendance (ce qui revient au même chez les Peul), reste dépendant : celui qui n'a personne en dessous de lui, restant sous l'autorité de son frère aîné. L'autorité de l'aîné ne peut plus ensuite s'exercer que conjonctuellement. Elle ne s'applique plus que sur des biens familiaux, qui n'ont pas encore fait l'objet de redistribution entre frères ou encore dans le droit de priorité dans un mariage avec une cousine parallèle (fille d'un frère du père).

Un *wuro* de Sénéwaly excède rarement cinq ou six *cuuDi* au village, trois ou quatre en transhumance. On n'observe pas chez les Peul de Sénéwaly, le regroupement d'hommes d'un même patrilignage et de leurs épouses comme c'est le cas au Bénin (Bierschenk, 1990 in Bierschenk, 1992). Ils restent au contraire très éparpillés. En conséquence dans ce groupe social, où seuls les aînés peuvent être considérés comme *hommes*, selon les catégories classificatoires du projet et du C.V.G.R.N., il faut exclure la mise en adéquation entre compétence et désignation par rapport à chaque question d'environnement dans le comité. Ajoutons à cela, qu'à la différence des groupes *mandés*²²⁰, le très vieil homme peul perd son autorité sur ses cadets, car l'homme perd le contrôle de ceux sur qui il l'a exercé, au fur et à mesure que ceux-ci ont plus de dépendants et plus de pouvoir. De ce fait, le principe, acquis dans les projets de développement, qui considère que « traditionnellement dans les sociétés africaines les vieillards ont toute autorité sur les hommes d'une communauté », est erroné dans cette communauté.

A Sénéwaly le chef administratif du village est aussi le *jooro*. Il est très âgé mais assisté par un neveu, l'aîné des fils de la génération suivante, au point que celui-ci remplit l'essentiel des fonctions d'administration. Le chef a été désigné pour ses compétences et pour les mêmes raisons – non par sa parenté –, son neveu est autorisé à l'assister. Ce glissement de

²¹⁸ C'est par contre le cas, chez les Peul du Delta intérieur dont le *laamu* est dans le Fouta Djallon.

²¹⁹ Qui coïncide avec la naissance du premier enfant du mariage.

²²⁰ Bambara, Malinké, Soninké, Kassonké, Mynianka.

responsabilités est possible du fait que le statut de chef (*jooro*) ne lui confère qu'un pouvoir ténu qui se fonde sur sa capacité à comprendre la limite de ce qu'il peut exiger des villageois. Nous avons pu observer la même configuration chez les *Haalpullar* du Guidimakha mauritanien (Mathieu 1996 a : 46). Le chef se contente le plus souvent de prélever (péniblement) les impôts, ponction qu'il fait progressivement pour laisser aux gens le temps de réunir les sommes nécessaires, en tentant, sans en être trop convaincu lui-même, de leur expliquer à quoi ça sert. « Manger les impôts » est la pire des choses qu'on puisse reprocher au chef d'un village. Si c'est le fait d'un *jooro*, « le peuple peul entier est trahi » (Sambourou Sow)²²¹.

Dans la pratique, la position de *chef* ne prévoit pas l'utilisation de formes autoritaires ou coercitives de pouvoir. La société de Sénéwaly fonctionne comme un tissu de rapports personnels basés simultanément sur la solidarité et la double appartenance lignagère (matrilignage, patrilignage) dans laquelle règne l'interdépendance, plutôt que comme une structure hiérarchique de pouvoir.

Mais pour répondre à la demande d'organisation du C.V.G.R.N. et au modèle proposé par le projet, le chef du village est désigné président. C'est donc l'aîné qui est désigné²²² et non l'homme qui est susceptible de diriger la communauté selon la conception que ces gens ont de cette mission. Par ailleurs, le comité de gestion est composé des personnes que l'équipe rencontre à l'occasion de ses visites dans le site, alors que la population active est en brousse. Il s'agit en l'occurrence toujours de personnes âgées, qui sont perçus par leur communauté comme des sages, mais pas comme les entrepreneurs que la stratégie du projet préconise. Comme de logique aussi, dans un premier temps les Maures n'ont pas été informés de l'existence du projet et n'ont pas été associés au C.V.G.R.N. Ils ont été mis de côté, parce qu'ils constituent une minorité, que cette structure paraît devoir être officielle et ne peut donc être composée que de Peul. Nous sommes loin de la dimension démocratique présumée dans le projet.

Hierarchie et autonomie dans les structures d'appartenance lignagère

L'individu appartient simultanément à différents groupes envers lesquels il a des devoirs et au sein desquels son autorité est liée à la position qu'il occupe, mais surtout aux qualités qui lui sont reconnues à titre individuel. Il appartient d'abord au *wuro* (pl. *gure*) où le père puis le fils aîné exercent l'autorité nécessaire au bon fonctionnement de l'unité familiale. Les *gure* constituent le *dudal* ou groupe familial élargi au sein duquel se constituent les alliances matrimoniales qui se matérialisent par la circulation des richesses en bétail entre ses membres. Un *dudal* peut ou non constituer un groupement considéré comme *villageois*, comme c'est le cas à Sénéwaly.

L'existence de liens matrimoniaux entre les *dude* de Sénéwaly donne autorité au lignage le plus ancien sur les autres. Mais la chefferie ne se transmet pas automatiquement de père en fils ou de frère aîné en frère cadet. Dans le lignage le plus noble, la désignation est plus influencée par la compétence et le sens de l'honneur que par la hiérarchie et l'hérité. On peut donc désigner un cousin de lignage cadet pour ses qualités. Cela peut expliquer les

²²¹ Un conseiller du village.

²²² Dans des groupes peul plus classiques rencontrés ailleurs en 1^{ère} Région, le chef est l'aîné en vie en vie des lignages nobles, et logiquement toujours un vieillard cacochyme. Ce n'est pas le cas ici, mais cela aurait pu être.

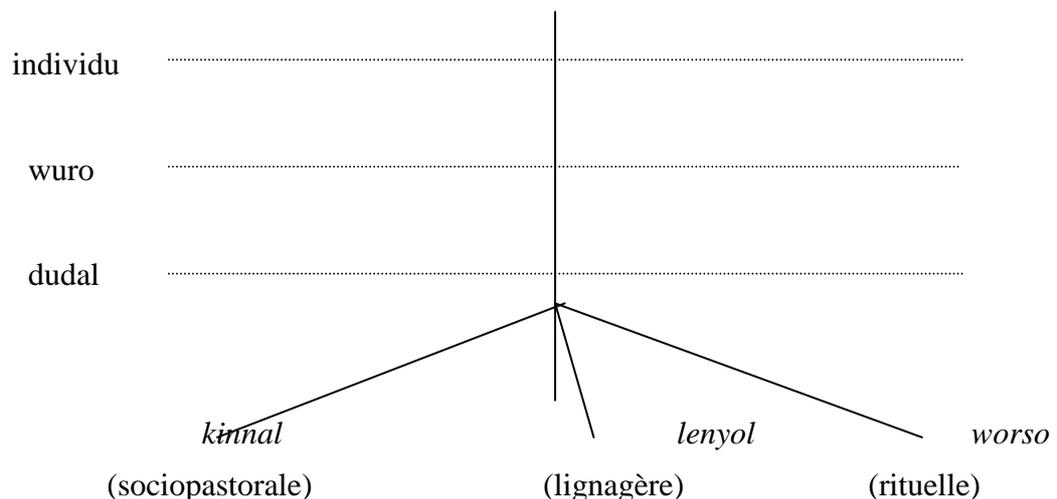
limites du pouvoir attribué à la chefferie qui ne prévoit pas de pouvoir de coercition. Le chef ne peut rien imposer à ses administrés, qu'ils ne considèrent juste eux-mêmes de faire.

Dans les groupes songhaï et tamacheq étudiés précédemment, la solidarité accroît la dépendance, et l'entraide accroît l'interdépendance. Par contre, pour les *dude* de Sénégal c'est l'autonomie qui repose sur la base de l'égalité et de l'entraide, rendues nécessaires par les conditions environnementales qui domine. Ainsi les obligations à caractère social, n'existent que dans la co-résidence de familles liées par la parenté. Elles sont intenses entre les membres d'un même *dudal*. C'est aussi le cas lorsque les différents *dude* qui constituent le village, sont regroupés sur le terroir villageois. Mais ça ne l'est plus, aussitôt qu'ils sont dispersés dans la brousse.

C'est dans ces rapports de co-résidence que se situe la dimension que l'on peut qualifier (par analogie) de *hameau*, à la différence de ce que l'on peut observer chez les Peul du Nord Bénin, pour qui le terme de *wuro* est aussi utilisé indépendamment de son pluriel *gure* pour signifier la *ferme* (Bierschenk, 1992 : 6), lieu en même temps qu'unité familiale de production²²³. A Sénégal la co-résidence s'impose comme rapport déterminant entre les plus petites unités familiales.

« Les rapports d'interdépendance sont d'autant plus forts que les individus et les groupes veulent rester autonomes et indépendants » (Bonfiglioli, 1988 : 53).

Gr.9.VII Niveaux d'organisation sociale internes (Bonfiglioli, 1988 : 50)



²²³ Pour Th. Bierschenk, les trois niveaux spatiaux que représentent le *suudu*, le *wuro* et les *gure* (interprété ici comme *hameaux*) sont des représentations concrètes des rapports sociaux, à partir desquelles les principes d'organisation de la société sont lisibles.

L'auteur fait ici référence à l'interdépendance lignagère, et à l'indépendance par rapport aux autres groupes peul et à tous les *étrangers* (non peul). Et c'est particulièrement le cas pour les Peul de Sénéwaly, minoritaires en pays soninké qui doivent éviter toute forme d'allégeance et tout motif d'affrontement avec des étrangers, d'autant plus qu'ils sont soumis aux attaques périodiques et aux rezzous des maures mauritaniens sur leurs troupeaux.

Chaque *dudal*, s'il est spatialement regroupé, a un chef de troupeau (*jom na'i*). Là encore ce n'est pas parmi les plus âgés, mais parmi les plus compétents que le *jom na'i* est désigné. C'est rarement un homme de plus de cinquante ans, mais il appartient préférentiellement à un lignage aîné.

Le *kinnal* est un regroupement de *gure* qui n'appartiennent pas forcément au même *dudal*. Il repose exclusivement sur l'existence à un moment donné, d'intérêts communs entre eux. Il se superpose ou non spatialement au *dudal*. Il peut abriter lui-même plusieurs *dude*, mais se démantèle aussitôt que leurs intérêts divergent. Dans le *kinnal* un leader se distingue par ses qualités, la pertinence de ses décisions pour le bien des animaux. Il est alors considéré par tous comme *le guide*²²⁴, l'*ardo* (Riesman, 1974: 34)²²⁵. L'embompoint des animaux est en rapport avec la capacité de l'*ardo* à choisir les meilleurs pâturages et les bons points d'eau pour y faire conduire les bêtes, à prévenir et à mesurer le degré d'insécurité ou de saturation de certaines aires, à savoir disperser les *hooreji* (vaches) sur de plus vastes terroirs²²⁶. Son autorité sur les éleveurs est en rapport avec son savoir-faire. Il la perd s'il est pris en défaut d'inaptitude, et est aussitôt remplacé par quelqu'un de plus efficace. Ce statut pourtant extrêmement valorisant est éphémère et n'a rien en commun avec celui de *jooro*. La notion de compétence prend le pas sur celle d'aînesse, aussitôt que l'on se réfère au troupeau donc à la survie économique et symbolique du groupe. Mais tant que les questions restent au niveau du *worso* ou du *dudal*, aucune autorité supérieure n'est interpellée.

Compte tenu de tous ces éléments, il apparaît que le village administratif de Sénéwaly est en réalité un *kinnal*. Cette caractéristique montre à elle seule la fragilité de l'opération de développement qui veut le considérer comme une communauté, donc en langage de développeur comme une unité stable, alors qu'il n'en est pas une. On imagine aussi les problèmes que peut soulever l'idée d'aménagement de la mare pour des bénéficiaires aussi faiblement identifiés que ne l'a fait le projet.

En ce qui concerne les femmes, il ne leur est pas attribué d'autorité dans l'ordre structurel de la société. Elles marquent malgré ça la vie du *wuro* voire du *dudal* en fonction de leur personnalité et des rapports qu'elles entretiennent avec les personnes de leur entourage. Leur influence sur la communauté est totalement imprévisible (Riesman, 1974 : 64).

Semi-sédentarité réelle et sédentarité fantasmée

Tout Peul de Sénéwaly se dit *torodo* (lettré dans le Coran), qui est avec le temps devenu synonyme de *sédentaire*, comme chez les Haalpulaar de Mauritanie (Mathieu, 1996 a : 41).

« L'éleveur ne peut se consacrer aux études que lorsqu'il reste en place et ne suit plus

224 Le sens de *ardo* est le même que celui que lui donnent les *Wodaabe* du Niger (Bonfiglioli, 1988: 51).

225 Dans le Maasina, ce titre est donné aux chefs du lignage aîné, considérés comme chefs de tribu (équivalent de *jooro*).

226 Dans le Maasina, à la fin du XIX^e siècle une partie du rôle était dévolu au *jooro* qui gérait ainsi des droits d'accès à des ressources légitimement reconnues à la tribu, en particulier les bourgoutières du delta intérieur du Niger (Sanankoua, 1990 : 93).

les bêtes dans la brousse » (Riesman, *ibid.*).

Ils assimilent sédentarité et lettrisme et en effet près de la moitié de la population est lettrée en arabe. Cela peut surprendre dans un village où il n'existe aucune infrastructure éducative. Mais cela montre par contre leur attachement aux préceptes religieux et à leur représentation de leur société. D'ailleurs deux personnes seulement sont lettrées en français. Ces Peul, se présentent toujours comme des *sédentaires*, par opposition à leurs ancêtres qui se déplaçaient en permanence, et malgré le fait que la plupart des membres de la famille est en mouvement une partie de l'année²²⁷. Il est certain que les Peul de Sénéwaly ont, de la sédentarité, des représentations plus fantasmées qu'objectives et pratiques. Mais celle-ci agit dans leur discours et a agi, de façon évidente sur les choix peu outillés du projet.

La pulaaku : une nature particulière

La notion de fulanité ou *pulaaku*, a beaucoup en commun avec celle de *tâkarakidt* chez les Tamacheq. Elle recouvre une nature en même temps qu'un code de conduite sociale, morale et identitaire. Le Peul pense posséder une nature particulière (Riesman, 1974 : 122). La *pulaaku* est la manifestation de la maîtrise de soi. Elle exprime à la fois des qualités morales et un groupe d'hommes. Pour *être Peul*, il faut *se comporter en Peul, faire comme un Peul*. Être Peul est comme un rôle qu'on joue, et auquel on doit se tenir pour permettre aux autres de nous reconnaître tel.

« Les qualités relevant de la *pulaaku* n'apparaissent que dans le rapport d'une personne à une autre ou lorsqu'il faut agir en public » (Riesman, *ibid.* : 127).

De fait, le Peul en famille ou dans une relation de familiarité se défait de sa superbe.

« Une personne n'a pas honte devant sa mère » (A. Dicko de Niogoméra).

La *pulaaku* définit en réalité un être entièrement culturel, détaché, indépendant de sa nature fonctionnelle (Riesman, *ibid.* : 128), comme la *tâkarakidt*. Mais il y a une différence essentielle, entre la *pulaaku* et la *tâkarakidt*, puisque cette dernière s'applique en toutes circonstances, à l'intérieur comme à l'extérieur du cercle d'appartenance et devant toute personne vivante quel que soit le degré de parenté ou d'étrangéité.

Malgré ça, il faut retenir un élément important si l'on veut comprendre ce qui se passe dans le projet : la vertu principale du *pullo* est *munyal*, la patience. Toute défaillance engendre la honte (*semitude* v.) car elle révèle la faiblesse qui est un manquement à la *pulaaku*.

²²⁷ D'après D. Kintz (1985 : 93-104), il semble pourtant que le nomadisme pastoral pur des Peul sahéliens, ne se soit développé qu'à une période relativement récente, à la fin du XIX^e siècle et sur la base des principes de vie agro-pastoraux qui l'ont précédé (Bonfiglioli, 1988). Il semble donc que ce mode de vie ne représente pas en réalité un archétype (Kintz, *ibid.*).

Une marque de supériorité naturelle

La *pullaku* permet à l'homme de compléter la femme en la dominant puisqu'elle « ne peut pas se dominer elle-même »²²⁸. Elle permet de dominer aussi tous ceux qui ne peuvent faire preuve de cette nature et qui doivent de ce fait être protégés d'eux-mêmes, comme des enfants. La nature de l'individu est liée à sa *race*²²⁹ par son ascendance patrilinéaire (Riesman, *ibid.* : 118), en l'occurrence son appartenance à une catégorie socio-professionnelle – éleveur, forgeron, griot, artisan -. Ce qui différencie essentiellement le Peul des autres, repose sur la relation à la vache. Le *maccuDo* (esclave) ne connaît pas la vache. Si le Tamacheq peut dans certaines conditions confier ses bêtes à un esclave, le Peul ne le fait pas. Tout ce qu'entraîne le rapport avec la fulanéité a une importance considérable qui n'a pas été prise en considération dans l'organisation du projet.

Le rôle de l'opinion publique

L'opinion publique dans cette société, joue un rôle essentiel de régulateur des comportements par le biais de la pression sociale. Elle s'exerce sur l'individu en fonction de son respect de la *pulaaku* (contrôle permanent de sa nature et de ses sens, détachement, discrétion) le contraignant à faire ce qui est attendu de lui. Le sentiment de honte (*seemtende*) est projeté par l'entourage, sur l'individu dont le comportement est anachronique par rapport à ce qu'il devrait être, en particulier, celui qui aura manifesté de la faiblesse (*semtude*). C'est un moyen d'avoir prise sur l'individu, qui l'oblige à se rapprocher de l'idéal, de la *pulaaku*.

On peut imaginer qu'avec un tel degré de contrôle social de l'image de soi, les Peulh de Sénéwaly n'aient pas une forte propension à se distinguer en se comportant « comme des esclaves ou comme des enfants » (A. Diallo²³⁰). C'est ce qui se passe avec le premier membre du C.V.G.R.N. nommé responsable à l'agriculture et qui démissionne :

« Un noble peul comme moi ne doit pas être chargé des problèmes agricoles » (O. S. Diallo).

C'est aussi l'opinion publique qui assure la médiation pour juger de la valeur de l'autorité de l'aîné sur son cadet. Les manifestations d'obéissance aveugle du cadet ne sont pas considérées comme une preuve de respect, à l'inverse de ce que l'on observe chez les *mande*. L'obéissance, exprimée en public rabaisse au contraire celui qui la manifeste au rang d'esclave. C'est, par contre, dans un dosage savant entre manifestation de respect et de révolte que l'individu entretient sa place dans la société. Ce type d'appréciation de la manifestation de l'autorité, ne favorise pas le bon déroulement d'un chantier de projet. La plupart des démissions au sein du C.V.G.R.N. ont lieu pour des motifs de ce type. Et la quasi-absence de mobilisation de main d'œuvre s'explique en partie aussi par ces raisons.

²²⁸ Cette réflexion surgit dans la bouche de n'importe quel Peul de Sénéwaly, aussitôt que la discussion porte de plus ou moins près sur les rapports homme-femme.

²²⁹ C'est le terme employé par Riesman qui exprime ici une spécificité par laquelle les individus se reconnaissent, spécificité revendiquée par l'altérité qu'elle re-détermine en permanence.

²³⁰ Un jeune chef de famille de 30 à 40 ans, du lignage du chef de village.

Le don, l'échange, la solidarité, l'entraide

Le don et l'échange

Le *don* chez les Peul est essentiellement un moyen de construire du lien social. Les dons définitifs mais surtout les dons temporaires, tout comme les prêts, créent des relations entre les individus, entre les lignages. Mais, à la différence de ce que nous observons ailleurs (clientélisme, dépendance ou encore rivalité, ostentation), tous les efforts visent à l'entretien de l'égalité, à ramener chacun au niveau de l'autre. La seule exception à cette règle est, comme à peu près dans tous les groupes étudiés, le *don religieux* : l'aumône (*sakkude*) qui est du devoir d'un Peul qui se respecte (Riesman, *ibid.* : 178).

Il faut distinguer la *sakkude* de ce que les Peul de Sénégal désignent sous le terme d'origine arabe de *zakat*²³¹, et qui reste la dîme coranique calculée sur la récolte. Cette part versée en dédommagement au *maître de terre*, la plupart du temps un Soninké (Mathieu, 1996 a), est une forme de loyer et n'a rien à voir avec les offrandes et les dons.

Hormis ses dimensions religieuses, le sens du don pour un Peul n'a strictement rien à voir avec la charité vue sous l'angle occidental. Le don est pratique courante pour tout un chacun, à tous moments de la journée. Ainsi, les gens qu'émandent à gauche à droite à tous propos de petites choses, sans besoin réel. Cela exprime une volonté, réaffirmée à tout instant, de ranimer les liens qui unissent les personnes, pour celui qui demande comme pour celui qui donne²³². Ce système pourrait amener les gens à se dépouiller. Mais, alors que devant le devoir de donner les Songhaï choisissent de se réfugier à l'extérieur du groupe social, les Peul se contentent de disposer du moins possible de chose, en argent, en moyens immédiatement réalisables. Pour cela il leur suffit d'investir en bétail. Alors que l'opinion publique va sanctionner celui qui refuse de donner ce qu'il a, elle valorisera toujours celui qui dispose d'un grand troupeau et ne le dilapide pas. Le résultat de cette équation nous montre des gens qui malgré un aspect souvent misérable, conduisent ou font guider des troupeaux importants²³³.

Pour les Peul de Sénégal, il ne doit pas y avoir de relation entre le don et le besoin. Pour un Peul, exprimer que l'on manque de quelque chose équivaut à faire preuve d'indigence, de faiblesse, d'incapacité à satisfaire par soi-même ses propres besoins. C'est en soi un manquement aux règles de la *pulaaku*. On comprend, dès lors, que les gens de Sénégal n'aient jamais exprimé vraiment de demande, et que leur position aient toujours été la suivante :

« Si les Blancs veulent nous donner, nous on attend » (un chef de famille)

Cela explique aussi pourquoi ils ne se sont jamais plaints du très faible investissement réalisé en leur faveur, par les grands projets présents dans la zone depuis de longues années²³⁴. Mais on comprend malgré tout, que le deuxième démissionnaire quitte le

²³¹ Ils sont aussi arabophones.

²³² Faisant référence à ces pratiques, Riesman (1974 : 175) signale l'étonnement des Peul de Pataga parce qu'il ne leur donne jamais rien, mais bien plus encore parce qu'il ne leur demande rien.

²³³ Les troupeaux dans le Gidyume atteignent cependant rarement plus d'une centaine de têtes, alors que dans le delta intérieur du Niger, il est courant qu'ils comptent plusieurs centaines de vaches.

²³⁴ Et notamment l'énorme ODIK (Opération de Développement Intégré du Kaarta) de 1989 à 1993 qui a vu se succéder de nombreux grands bailleurs internationaux mais n'a pourtant rien fait pour eux.

C.V.G.R.N., avec l'argument suivant :

« Le projet est en train de tromper le village, car il y a longtemps que ses agents font des va et vient dans le village et aucun investissement n'a été encore réalisé ».

Des différentes formes de solidarité et d'entraide

La solidarité découle du comportement selon la coutume (*tawaangad*) qui implique pour chaque individu de se comporter en *pulaar* (*pulaaku*). La pratique de l'*hokkude* ou solidarité entre des personnes proches géographiquement dans le campement-village, et proches par la parenté (*enDam*) exige de ne rien attendre de celui à qui l'on donne. Cette forme de solidarité évacue la distance que le *don occidental* génère entre l'aidant et l'aidé. Elle vise au contraire à les rapprocher, à entretenir leur sentiment identitaire.

Quel que soit le lieu de vie des personnes, leur appartenance à un même lignage tisse une série d'engagements mutuels au travers de la circulation des biens, les dons d'animaux notamment (Bierschenk, 1990 in Bierschenk 1992) - les bœufs du mariage (*koowruDi*) - marquent toutes les étapes de la vie de l'individu, tout en répartissant momentanément la responsabilité sur le cheptel. Des chercheurs se sont penchés sur ces particularités (Bierschenk, 1990 ; Bonfiglioli, 1988 : 153, 177-8 et 180 ; Riesman, 1974 : 113, 173-4). Mais à Sénéwaly, quelques entretiens font prendre conscience du poids qu'elles ont sur l'organisation des rapports sociaux, des alliances, des relations d'attachement, de dépendance et de solidarité durable. Elles permettent rapidement de comprendre que ces Peul ne pourront pas renoncer sous prétexte de projet, à tout ce qui structure leur société.

L'entraide fonctionne sur les mêmes bases symboliques que le don et les gestes de solidarité. Elle ne doit jamais mettre celui qui a besoin d'aide en situation d'infériorité par rapport à celui qui lui apporte son soutien. Elle n'est possible, que tant que l'aidant n'attend aucun bénéfice de son geste, et qu'il ne considère pas l'aidé comme étant dans le besoin ou comme son débiteur. L'entraide est un coup de main que l'on donne ou que l'on reçoit. Elle ne doit avoir aucune implication en matière de réciprocité obligée, aucune contrepartie. En conséquence si on se réfère au cadre du projet, il apparaît clairement, que les bonnes volontés ne peuvent pas apporter *une aide* au chef de village dans la mesure où elles sont supposées en tirer un bénéfice.

Pire, venant d'un étranger, *exiger* correspond à lancer un défi. Sans le savoir, les agents du projet situent leur relation avec les Peul de Sénéwaly dans ce registre. Pour les Peul, ce qui leur est offert ne correspond pas à un besoin, de leur point de vue. Mais la situation les met en position de laisser le projet leur promettre ce qu'ils ne souhaitent pas, alors qu'ils ne peuvent pas demander ce qui leur manque. Cela établit un rapport qui se traduit dans l'étrange situation observée : des Peul ravis, lors de la rencontre avec les agents du projet, qui manifestent enthousiasme et sympathie au discours de sédentarisation qui leur est proposé comme solution à tous leurs problèmes, mais qui ne font strictement rien qui satisfasse les attentes des intervenants.

Conceptions du travail chez les Peul

L'organisation du travail pastoral

« La plus haute rentabilité du travail des Peul est proportionnelle à leur degré de dispersion. La coopération pour le bien commun n'existe pas, à la différence de l'entraide réciproque (...). Les structures de projet qui proposent de regrouper les gens et de combiner leurs efforts, sont étrangères à la société Peul » (Riesman, 1974 : 79)

Elles vont, en effet, à contre-sens de leurs valeurs fondamentales. Pour les Peul comme pour les Tamacheq, la notion de travail est liée à l'activité d'élevage et à l'organisation de sa meilleure rentabilisation. Désormais plutôt qualitative²³⁵ chez les Tamacheq, elle est encore quantitative pour les Peul bien que toujours extensive pour les deux groupes. La différence entre les représentations que chacun de ces groupes a de ses animaux et la distinction entre les systèmes de production, s'expliquent aussi par le fait que la vache peul ou zébu est une très médiocre laitière. Le nombre de têtes compense ce défaut, et le troupeau doit donc être très mobile.

Aux premiers signes de l'hivernage, les hommes et les femmes font un champ familial et des champs personnels de sorgho précoce (*dioni dioni*²³⁶), à l'endroit où ils se trouvent, donc sur des terres empruntées. L'agriculture est pratiquée avec *discretion* (quasiment en cachette), car elle est révélatrice de la faiblesse des chefs de famille, de leur incapacité à satisfaire les besoins de leur famille avec les produits du troupeau et provoque la honte (*seemtendde*). Lorsqu'ils quittent le site pour pousser les vaches vers une aire de pâture vierge, ils confient le champ au *propriétaire*²³⁷ de la parcelle empruntée, qui assure pour eux le premier ou les deux sarclages (*remude* et *dodaade*) et éventuellement la récolte (*tayre*), s'ils ne peuvent pas revenir sur le site pour s'en occuper. En contrepartie, les sédentaires prélèvent sur la récolte la part négociée à l'avance. Toujours sur le même principe, les Peul plantent plus tard du sorgho de décrue (*nieniko*). Cette stratégie a le même fondement que celle qui pousse les Tamacheq de Tin Aouker à emmener leurs animaux sur les terroirs songhaï. Au début de l'hivernage il serait imprudent pour ces Peul de retourner sur leurs terres de Sénéwaly où la pâture précoce ruinerait le pâturage. Par contre à la même époque le séjour des vaches sur les terres des sédentaires est bien accueilli. Et en contrepartie de ce service, les éleveurs reçoivent quelques *mould*²³⁸ de mil de la part de l'agriculteur sédentaire.

²³⁵ En fait, il ne s'agit pas ici de sélection animale visant à abattre les bêtes les moins rentables et à garder les bêtes les plus productives, mais plutôt à contrôler la taille du cheptel en fonction de la réalité des pâturages disponibles. Nous avons vu dans l'étude des Chamanamas, qu'il s'agit surtout de contrôler la taille du cheptel en fonction de la main d'œuvre susceptible de s'en occuper. Ce problème ne se pose pas avec le zébu peul qui avance en grands troupeaux, et suit avec discipline la vieille vache qui le conduit. Le berger Peul a lui-même peu à faire, à la différence du berger tamacheq dont les animaux (*azaouak*) sont très indépendants et qu'il doit parfois aller chercher très loin de là où il les a laissés.

²³⁶ Le vocabulaire désignant les espèces céréalières et les gestes et phases culturelles en *pulaar*, m'a été livré par les Peul interrogés lors de l'enquête sur le terrain en 1993. Je n'ai pas trouvé d'ouvrage qui m'aurait permis de vérifier leur validité ni leur écriture phonétique.

²³⁷ En utilisant le terme de *propriétaire*, je me permets un raccourci. Il s'agit en fait de quelqu'un qui est autorisé à prêter une parcelle parce qu'il en dispose du fait des droits qui lui ont été transmis dans le matrilignage ou le patrilignage. Mais il s'agit obligatoirement, soit d'un *maître de terre*, soit d'un *maître de culture*, car nous avons pu le voir dans le tableau de Le Roy (1995), l'usufruit même intemporel d'une terre n'autorise pas toutes les opérations. Pour en savoir plus sur les finesses des modes de répartition des droits sur les terres Soninké, voir Pollet et Winter (1971), Mathieu (1996 a).

²³⁸ Ration mesurée désormais avec une boîte de conserve d'1 kg.

L'économie féminine repose intégralement sur ces déplacements. La végétation légèrement plus luxuriante que sur le terroir de Sénéwaly, garantit une meilleure lactation pour les bêtes qui ont tendance à tarir en saison sèche. Elle permet aux femmes de développer une petite économie en rentabilisant les produits laitiers (lait frais, caillé, beurre) qu'elles commercialisent ou qu'elles échangent contre du mil dans les villages voisins des campements de transhumance. De ces produits, la famille s'octroie rarement plus que les résidus (petit lait) pour sa propre alimentation. Autre avantage, la zone de transhumance recèle des ressources que le terroir villageois n'offre pas : les feuilles de baobab, consommées dans la sauce sur les céréales qui assurent l'essentiel de la base alimentaire. Cueillies en abondance pendant cette période, elles sont séchées et stockées pour le reste de l'année. Il en va de même pour les fruits du jujubier sauvage avec lesquels les femmes fabriquent un *pain* (bloc aggloméré) sucré très énergétique et apprécié de tous. Elles font de même avec le fruit du dattier sauvage dont la graine oléagineuse peut aussi servir de base à la fabrication sommaire du savon (Mathieu, 2000 c : 353-4).

Cette organisation montre à quel point il peut être difficile d'envisager la substitution de tout ce qu'elle recèle, par un simple aménagement de mare. C'est d'autant plus difficile que la-dite mare n'est pas à l'usage de toutes les familles. Même aménagée ou sur-creusée, une mare ne peut pas offrir d'éléments supplétifs à toutes les cueillettes de stock préventif que les femmes font pendant la transhumance.

La répartition sexuelle du travail : des groupes stratégiques et des vrais enjeux

La division sexuelle du travail joue un rôle important dans la mobilisation qui pourrait être attendue des différents acteurs dans le projet. Globalement les hommes produisent, les femmes transforment. L'autre différence entre hommes et femmes porte sur le fait que les travaux d'hommes sont variables et périodiques, et que ceux des femmes sont quotidiens et répétitifs. Les hommes et les femmes forment deux groupes distincts, dans la mesure où leurs activités sont totalement séparées dans le temps et dans l'espace, les femmes au *wuro* (même s'il s'agit du campement itinérant), les hommes en brousse (*ladde*).

Les hommes et la dispersion spatiale permanente

Le travail des hommes (*worβe*, sg. *gorko*) consiste aux soins à apporter aux troupeaux, au négoce et aux affaires. Ils doivent s'assurer que les animaux ont tout ce dont ils ont besoin. En cas de maladie, ils doivent faire intervenir le service vétérinaire et payer les médicaments, les vaccins. Ils construisent les enclos²³⁹ (*hoggo*) autour des champs et près du *wuro* pour enfermer les veaux. La construction proprement dite (en banco) ne fait pas partie des activités Peul²⁴⁰. L'agriculture n'est pas une activité exclusivement masculine, mais les hommes de Sénéwaly s'occupent systématiquement des tâches lourdes, défrichage, semis, sarclage, récolte et mise en grenier.

Dès qu'un homme a un fils de 15 ans, il lui laisse le gros de son travail, « pour marquer la différence entre les générations », pour montrer sans avoir à lui donner d'ordre, qu'il a de l'autorité sur lui mais aussi qu'il le respecte. Ce dernier va en profiter pour montrer qu'il est

²³⁹ Il s'agit simplement d'un enchevêtrement de buissons d'épines coupées ou de branchages entrelacés.

²⁴⁰ Même si dès la fin du XIX^e siècle, l'Administration Coloniale a exigé des Peul qu'ils se sédentarisent et qu'ils construisent en dur (*banco*), ils continuent à se déplacer une partie du temps et à vivre sous les cases de nattes.

capable et qu'il respecte son père. Ce père, désormais respectable parce que visiblement respecté, devient un homme mûr (*mawDo*), alors qu'il était jusque là considéré comme un *enfant* (*suka*). Sa tâche principale va, dès lors, consister à suivre la qualité du travail des *enfants forts* (*sukaaβe jokolβe*) qui ont de 15 à 30 ans²⁴¹. Il doit s'assurer des soins qu'ils portent au bétail, diriger les travaux de creusement ou de réparation d'un puits, manifester sa solidarité à leur égard.

Les hommes mûrs (*mawβe*) se déplacent beaucoup, pour négocier de nouveaux mariages, des emprunts, récupérer le remboursement de dettes, faire des affaires, chercher un captif pour lui confier un travail. Il s'agit le plus souvent d'activités individuelles, et leur mode de traitement reste individualiste. Les activités des *mawβe* de Sénégaly observées pendant l'enquête ne comportent aucun enjeu vis-à-vis du projet et de son implantation.

Les jeunes hommes et l'esprit frondeur de rigueur

Les *sukaaβe jokolβe* représentent l'essentiel de la main d'œuvre masculine active. Ils sont derrière les troupeaux transhumants (*palkaaje*) en saison sèche, pour lesquels ils assurent toutes les tâches du berger : surveillance, abreuvement, surcreusement des puisards. Si ces tâches sont parfois rudes et dangereuses, elles ont une dimension initiatique en même temps que libératrice, qui les fait préférer à toute autre activité, par les jeunes gens. À l'hivernage, ils sont dans les champs, où ils font en réalité tous les durs travaux à la place de leur aîné. Ces dernières activités sont vécues, par contre, comme contraignantes et dégradantes.

Désormais, il y a moins de troupeaux à conduire que de jeunes hommes susceptibles de le faire. À Sénégaly, il existe un tour de rôle permettant à chacun de partir en transhumance. Mais certains peuvent arriver à un âge avancé, avant de s'être vu confier un troupeau pour la première fois. Leur principale activité consiste alors à se distraire en groupes de camaraderie. Pour ces jeunes gens, il faut attendre d'avoir fondé une famille pour avoir l'occasion de partir à chaque saison avec leur *wuro*.

Avec les changements climatiques, la perte ou la diminution de la taille et du nombre des troupeaux, les valeurs et les principes éducatifs ont eu tendance à se perdre ou tout au moins à être suivis avec moins de rigueur. Mais ces jeunes gens s'accrochent à l'essentiel du comportement peul, notamment la réticence à faire ce que l'on attend d'eux. Le fait pour ces jeunes, d'être tenus à l'écart de leur vocation, par l'absence de troupeaux, est une souffrance. Comme la culture peul assimile l'attitude obéissante à un comportement servile donc dégradant, pour éviter de mettre son fils ou son cadet dans l'obligation de lui manquer de respect, le père, le frère aîné ne lui fait aucune demande en public. Il ne s'engage pas non plus auprès d'autres *mawβe*, à faire faire par son fils, quelque chose pour eux. La *pulaaku* dans les relations de respect et d'enfreinte de l'autorité manifeste, limite de ce fait *a priori* leur propension à s'investir dans le projet. Et personne ne va leur donner l'ordre de le faire.

Les femmes

La définition du travail pour les femmes peul de Sénégaly varie, comme pour les hommes, avec l'âge. Mais pour les femmes, d'autres déterminants entrent en jeu, la position matrimoniale, et le fait ou non d'avoir des filles ou belles-filles – donc des fils –. Les conditions de vie des jeunes filles et jeunes femmes, leurs obligations sont les mêmes, que

²⁴¹ Le fait, pour les sociétés maliennes, de considérer des adultes de 30 ans et plus comme des *jeunes*, auxquels on refuse de déléguer toute autorité, pose de sérieux problèmes de mise en œuvre des ressources humaines pour tous les projets en général.

celles de la jeune épouse qui n'a pas eu de progéniture. Pour simplifier, dans le cadre de ce projet, on aurait pu considérer trois catégories de femmes : celles qui de par leur grand âge sont déchargées de toutes tâches et qui restent au village lors de la transhumance ; les femmes actives – jeunes - dont les journées sont consacrées aux *activités ménagères* ; et celles – plus âgées, considérées comme *ménopausées* - qui sont très mobiles et ont des activités économiques.

Les activités ménagères comportent le service à la famille, son entretien par la préparation de la nourriture (*defude*), la confection de l'abri de la famille et tous les gestes qui y sont nécessaires, les produits indispensables étant souvent très distants du campement : puisage et transport de l'eau, collecte de bois ou de bouses de vache pour le feu ; cueillette de feuilles sauvages à chaque fois qu'elles les rencontrent ; pilage, cuisine et construction des cases, entretien au campement. Ces femmes filent le coton qu'elles achètent, fabriquent du savon et apportent les soins aux petits enfants. Elles récoltent le long de l'itinéraire de transhumance, les fibres de *doum* avec lesquelles elles tissent des nattes, des vans et des éventails, notamment pendant toute la saison sèche, en remplacement de tout ce qui s'est abîmé pendant les mois précédents. Le travail du coton et le tissage de fibre constituent les seules sources possibles de très petits revenus, mais pour ces femmes rien n'est négligeable (Mathieu, 1993 b, vol 4 : 14-16). Elles élèvent aussi quelques petites poules qui leur servent parfois à enrichir l'ordinaire, mais surtout à recevoir dignement l'étranger qui se présente.

L'activité considérée comme économique se concentre sur l'exploitation commerciale du lait et de ses dérivés en brousse. Elle représente l'essentiel des avantages et la sécurité à laquelle toute femme peut aspirer d'arriver un jour. À partir du moment où la femme accède au statut social de *grande femme*²⁴² (*mawnirraβe rewβe*), elle devient libre de gérer à son gré tous les bénéfices qu'elle tire de la commercialisation des produits laitiers du troupeau de son mari qu'elle a sous sa tutelle. Toutes les femmes peuvent transformer quotidiennement le lait, mais seules les *grandes* peuvent aller le vendre sous forme de *caillé* et surtout de beurre dans les villages voisins de leur campement, pendant la transhumance²⁴³. Elles sont maîtresses de ces revenus, qu'elles ne troquent contre des céréales qu'en cas d'extrême nécessité. Elles ne les utilisent qu'en faible partie pour l'achat de condiments²⁴⁴ mais investissent en or, qu'elles portent aux oreilles ou encore en animaux, qui restent leur bien et celui de leurs filles. Elles peuvent à leur gré faire des cadeaux dans leur famille. Ce sont elles, qui parlent lorsqu'on s'adresse aux femmes, elles qui expriment ce qu'elles considèrent être le point de vue des femmes, leur souhait pour elles et pour leurs cadettes.

L'agriculture itinérante d'appoint est aussi pratiquée par ces deux groupes de femmes à leur propre initiative. Mais comme les hommes elles la font avec *discretion*.

Logiquement de toutes ces femmes, seules les grandes devraient développer comme

²⁴² Comme chez les autres groupes étudiés, ce statut correspond plus ou moins précisément à la ménopause ou à la simulation par la femme de la ménopause, en tout cas au moment où elle a réussi à convaincre son époux qu'elle est désormais incapable de procréer et qu'il n'est donc plus utile de la surveiller – bien que l'échange des femmes du point de vue sexuel exclusivement, se pratique assez couramment chez les Peuls selon les dires de mes interlocuteurs de Sénéwaly -.

²⁴³ La notion de voisinage ici ne signifie pas une étroite proximité géographique. Le femme peut faire plusieurs kilomètres à pied pour aller vendre ses produits laitiers. Souvent, elle part après la traite du matin très tôt et ne rentre qu'en fin de journée avec ce qu'elle n'a pas vendu et qui peut alors être consommé par la famille, s'il ce n'est pas conservable. La traite du soir fait alors aussitôt l'objet de transformation pour la vente du lendemain, avec les produits de la traite du matin transformés dans la journée au campement par les femmes plus jeunes.

²⁴⁴ Les Peul de Sénéwaly ont une alimentation spartiate. Ils ne consomment pratiquement jamais de condiments. Les sauces sont faites à base de feuilles cueillies (baobab principalement) sur le chemin qui mène aux parcelles prêtées ou sur le trajet de la collecte de bois de chauffe.

enjeu essentiel, l'accroissement de la production de beurre. Mais elles le défendent toutes avec fougue. Car elles savent chacune, que leur tour viendra. Et toutes leurs espérances reposent là-dessus. Par contre la question de la sauvegarde des petites poules, largement soulevée et discutée lors de ma mission, concerne surtout les jeunes femmes, celles qui ont la responsabilité de la préparation des repas.

« (...) La transformation du lait en beurre, en caillé et leur commercialisation donnent des revenus personnels, soutiennent l'alimentation de la famille, permettent de réaliser une épargne et garantissent un grand prestige personnel et social par les cadeaux qu'elles permettent de faire. Cette activité est aussi considérée comme une source de détente.

Le poulailler offre les mêmes valeurs, à des femmes plus jeunes, mais le prestige personnel est moindre. C'est par contre un moyen d'épargne de qualité, qui permet de limiter la vente sauvage du bétail pour faire face à des échéances brutales ou des besoins inattendus, de remplir les devoirs d'accueil et de réception sans égorger une chèvre... » (Mathieu, 1993 b, vol. 4 : 17).

Le travail rétribué

Travail, entraide et remerciements

Entre Peul, il ne peut pas y avoir de rémunération, « travailler pour de l'argent », c'est travailler « parce qu'on a besoin de cet argent ». Dans le respect de la *pulaaku*, un Peul ne peut en laisser un autre dans le besoin. Par principe, il est donc impossible qu'un Peul en paye un autre sans lui manquer de respect, en le rendant dépendant. En provoquant une telle situation, il s'humilierait et ne rencontrerait que mépris. Chacun empêche ce genre de situation de se produire. Ainsi, les plus riches évitent d'utiliser l'argent qui créerait une dépendance autour d'eux. Pourtant, si l'argent ne peut pas servir de rétribution, il est admis qu'il serve à remercier une aide désintéressée (Riesman, 1974 : 214). Mais l'ambiguïté qui règne autour de cette relation réciproque, implique de mettre en scène la liberté dans laquelle le riche ou l'homme généreux laisse la personne qu'il aide, choix d'accepter ou de refuser. Celui qui donne un coup de main, manifeste par sa désinvolture vis-à-vis de la tâche, son insoumission à la contrainte, et le fait qu'il travaille de sa propre initiative et non pour aider son prochain. De ce fait, la tâche est souvent réalisée avec un peu de négligence, pour bien montrer l'indépendance de chacun des protagonistes. Et chacun s'en accommode parfaitement.

La rétribution du travail : des conditions particulières

Une véritable rémunération du travail ne peut avoir lieu qu'entre des personnes dont l'état social diffère (des Peul envers des forgerons, captifs, artisans) ou entre groupes ethniques (des Peul travaillant pour des Soninke, des Songhaï, des fonctionnaires non-Peul). D'ailleurs, le recours à la grève²⁴⁵ (*ben*) de la part d'un forgeron, d'un artisan, qui se pratique dans la société Peul (Riesman, 1974 : 31), n'est jamais utilisé pour obtenir une meilleure

²⁴⁵ Refus d'exécuter le travail auquel on s'est engagé en remettant en question les accords passés ou les conditions de son exercice.

rémunération, mais pour faire reconnaître qu'un manquement social a été commis sur celui qui travaillait.

Les Peul eux-mêmes sont désormais souvent salariés comme gardiens du bétail de non-Peul. Ce phénomène s'est généralisé assez récemment (Swift, 1984), mais il est vécu comme profondément humiliant par les bergers. Il s'accroît avec la tendance des sédentaires à diversifier leurs richesses et des fonctionnaires à constituer une épargne sur pied²⁴⁶. Ce statut particulier est si mal aimé qu'il n'a pas reçu de nom²⁴⁷.

Différence entre « entraide » et « coopération »

La définition que le dictionnaire Robert donne de la « coopération » est « de participer à une œuvre commune ». Cette notion est totalement absente chez les Peul. Il n'existe pas d'œuvre commune, pas de travail qui soit pour le bien de tous, pas de bien qui appartienne à un groupe, une communauté. Seul, le domaine religieux sert de cadre à une organisation qui se rapproche de la *coopération* dans le sens occidental du terme : chaque famille envoie un ou plusieurs hommes une ou deux fois par an, participer à une journée de travail sur les champs d'un grand *moodiββo*²⁴⁸. Ce n'est pas le cas des Peul de Sénéwaly qui n'ont même pas de mosquée.

L'entraide est fréquente chez les Peul, mais elle ne signifie jamais que l'aidant et l'aidé poursuivent un but commun. Les fruits du travail dans l'entraide ne sont pas considérés comme appartenant à tous ceux qui y ont contribué. Ils restent à celui qui a commandité le travail. L'entraide est l'expression du lien préexistant entre l'aidé et l'aidant, affirmé ou confirmé par l'acte (Riesman : 173). Travailler ensemble n'est donc pas coopérer. Si celui qui aide reçoit un bénéfice, cela signifie qu'il a travaillé pour lui-même. Toute la dimension relationnelle de l'entraide en serait effacée. Ainsi, la coopération vue sous l'angle européen, est perçue par les Peul, comme une forme déguisée de coercition (Riesman : 173). Suggérer la coopération pourrait nuire à l'effort normal, consacré au maintien de la société.

« Si les gens s'entraident seulement parce qu'ils sont obligés de le faire ce n'est pas moralement bon » (Diallo in Riesman : 174).

La logique, portée par les projets de développement de l'époque étudiée, ne trouve donc pas d'ancrage dans celle des Peul.

Les conditions de la confiance chez les Peul de Sénéwaly

La *tawaangal* est l'ensemble des règles qui organisent la coutume, la tradition, l'usage. Ce sont les normes, les pratiques, les valeurs, les attitudes sociales, les comportements économiques, les modes vestimentaires et alimentaires, qu'il est bienséant de respecter pour être reconnu dans l'identité peul. Cet ensemble fonctionne comme la *corde tressée*

²⁴⁶ Dans le Gidyume et les zones soninké en général, le phénomène augmente avec la capitalisation en cheptel par les migrants travaillant en France. Les troupeaux sont désormais composés d'un plus grand nombre de bêtes de Soninké sédentaires ou de fonctionnaires que de bêtes de Peul.

²⁴⁷ Tout au moins, le groupe étudié ne m'en a pas donné.

²⁴⁸ De telles activités sont appelées *baraaji* (Riesman, 1974 : 179).

(*gaccungol*) qui lie ensemble les affaires de la maison, celles du *dudal*, des *lenyi*. En opposition avec ce qui est ouvert, le chaos, c'est dans l'espace protégé par *la corde* que peut se développer la confiance. L'enclos protecteur et la reconnaissance identitaire, qui ne s'obtiennent que par le seul respect de la *pullaku*, offrent le cadre idéal de l'instauration de la confiance.

Certaines conceptions qui contribuent à l'instauration de la confiance dans les sociétés occidentales sont perçues négativement par les Peul. Il en est ainsi du sentiment de compassion (*yurmeende*) qui est souvent implicite dans le comportement des techniciens et cadres de projets – surtout expatriés – pour ces « pauvres Peul ». C'est un défaut pour le Peul, une manifestation de faiblesse, de manque de contrôle de soi. Montrer de la compassion à quelqu'un n'est certes pas un bon moyen pour établir avec lui un climat de confiance. Dans un autre registre, le fait d'honorer ou d'être honoré, n'est pas un élément qui construit des liens, au contraire, car l'honneur est accordé par autrui, à l'initiative d'autrui. La *teddeengal*²⁴⁹ est subie par celui qui la reçoit, parce qu'elle est indépendante de sa volonté, donc de sa maîtrise de son environnement et de ses besoins.

De ce fait, même lorsque les Peul de Sénéwaly se sentent *honorés* par la volonté des Blancs de leur donner quelque chose, cela ne les engage en rien dans une relation de confiance. L'initiative revient aux Blancs et n'implique pas le bénéficiaire du geste.

9.4 La réalité du projet et l'exercice de la contrepartie

Les travaux et investissements réalisés : des points de vue contrastés

Les données quantitatives présentées ci-après, ont été livrées par des agents du projet en réponse à la question suivante : « Quels sont les investissements et les actions réalisés par le projet, et quelle est la part des populations ? ».

Elles proviennent de deux sources, locale et nationale. Leur mise en parallèle interroge sur la fiabilité des documents servant à rendre compte de l'avancée des réalisations du projet.

Le tableau 9. VIII, est reconstitué à partir des données disponibles sur le terrain, au siège local du projet. Elles ont été vérifiées lors d'une discussion avec des villageois et correspondent à peu près à la réalité.

²⁴⁹ Honneur accordé par autrui.

Tab.9.VIII Réalisations du P.G.R.N. à Sénégal (source : base technique du projet à Yélimané)

Dates	Investissements	Quantités	Apport P.G.R.N. en FCFA	Apport C.V.G.R.N. en FCFA	Montant total en FCFA
1994	Foyers améliorés	30	65 000	0	65 000
1994	Lampes tempêtes	5	-	0	-
-	Fourniture jeunes plants	330	-	0	-
1995	Dépôt de pharmacie	1	150 000	0	150 000
1995	EDRS/CES	62	-	0	-
1996	Surcreusement mare	1	-	0	-
1998	Fourniture coquelets	70	929 000	200 000	1 129 000
-	Formations	4	-	0	-
-	Voyages d'études	5	-	0	-

Le tableau 9.IX ci-après est la reproduction d'un des documents qui m'ont été officiellement remis par la cellule de programmation et de suivi des réalisations du projet à Bamako en juin 1999.

On peut d'entrée, constater que le recouvrement entre les données provenant de ces deux sources d'information est faible. Hormis la boîte à pharmacie mais pour des valeurs variant du simple au double, seule la rubrique « foyers améliorés » correspond en coût, mais pas en nombre. Par ailleurs les montants financiers annoncés dans le tableau 9.IX n'ont qu'un faible rapport avec la réalité. Si on suppose que la contribution villageoise a été appréciée en valeur main d'œuvre, cet argument tombe aussitôt qu'on interroge des villageois.

L'enquête confirme en effet qu'à tous ces investissements, les gens n'ont contribué ni physiquement ni financièrement. La rubrique qui fait exception est celle de l'achat des coquelets, pour laquelle le chef de village a payé les deux cent mille FCFA demandés, à la suite du refus catégorique des populations de contribuer. Tout le reste a été financé à 100% par le projet. Mais d'après les données de terrain et les témoignages des villageois, les actions vraiment réalisées sont celles qui apparaissent dans le tableau 9.VIII et non dans le tableau 9.IX. Cela peut surprendre si l'on admet que ce dernier correspond aux engagements officiels *contrôlés*. En fait de projet d'aménagement de mare, en 1993 lors de mon passage sur le terrain, les gens ne savent pas à quoi il est fait référence.

Tab.9.IX. Réalisations physiques et financières de Sénéwaly

(source : Unité de réalisation et de contrôle du P.G.R.N. à Bamako)

Période	Action	Qté Prévue	Qté Réal.	Unité	Début	Fin	Apport prév. Projet	Prév. Val. Village	Réel Fin. Projet	Réel Fin. Village
1994										
	Aménagement de mare	1	1	u	11/11/93	30/11/93	7.099.970 FCFA	1.025.000 FCFA	7.099.970 FCFA	1.025.000 FCFA
	Boite à pharmacie	1	1	u	01/11/93	31/11/94	324.567 FCFA	32.456 FCFA	324.567 FCFA	32.456 FCFA
	Foyers améliorés	10	10	u	02/10/93	31/10/94	69.150 FCFA	5.084 FCFA	69.150 FCFA	5.084 FCFA
	Reboisement bosquet	10	5	ha	21/10/93	31/10/94	51.150 FCFA	5.000 FCFA	51.150 FCFA	5.000 FCFA
1995										
	Haie vive	0	45	ml	01/11/95	30/12/96	0 FCFA	0 FCFA	12.500 FCFA	90.000 FCFA
1996										
	Cordons pierreux	200	177	m	01/12/95	31/10/96	0 FCFA	50.000 FCFA	0 FCFA ?	50.000 FCFA
	Culture fourragère	1	0,5	ha	01/10/95	31/10/96	20.000 FCFA	30.000 FCFA	200.000 FCFA	30.000 FCFA
	Digue filtrante	130	30	m	31/10/95	31/10/96	2.695.875 FCFA	33.000 FCFA	-	33.000 FCFA
	Reboisement champêtre	0,5	0,5	ha	19/11/95	31/10/96	156.975 FCFA	20.000 FCFA	27.000 FCFA	20.000 FCFA
	Surcreusement de mare	1	1	u	30/11/95	31/10/96	16.877.525 FCFA	1.687.752 FCFA	16.877.926 FCFA	1.687.752 FCFA

Document tiré de la banque de données informatisée en date du 11/06/99.

Par contre en 1996, ils peuvent parler du surcreusement de la mare de Tétiane. Mais l'usage prévu pour cette mare est imprécis et il n'existe aucun document en précisant les vocations officielles. Les objectifs énoncés par le CTP en 1993, justifiant le surcreusement de la mare étaient l'amélioration de la rétention d'eau afin de favoriser l'agriculture. Selon certains témoins, les techniciens (local et agent PAT-SAT) auraient parlé d'abreuvement rentable, donc payant, des bovins et de *pisciculture* (non confirmé à la base locale du programme). Aucun de ces objectifs n'a été atteint dans la mesure où on ne peut dire qu'il est pratiqué de l'agriculture, que l'abreuvement reste gratuit – ce qui était prévisible compte tenu du rôle préexistant de cette mare - et que la pisciculture n'a même pas été tentée²⁵⁰ – ce qui n'est pas non plus très surprenant venant d'une population d'éleveurs. Du fait de la proximité et des pratiques préexistantes, ce sont les habitants du hameau de Tétiane, qui jouissent principalement de cette mare pour leur bétail de case et les besoins domestiques, plutôt que ceux des autres campements distants de 5 à 10 km (cf. Gr.9.II).

« Les gens ici ne savent pas manger le poisson, on ne peut pas mettre ça dans le tô, c'est plein de piquants » (une femme). « Il n'y a que les Bambara pour faire ça²⁵¹ » (S. Sow).

« On nous a dit, qu'on peut sécher ou fumer le poisson, mais nos femmes ne savent pas faire ça. De toutes façons on ne mange pas ça, ça sent mauvais » (P. Sow).

Une rapide investigation montre d'ailleurs que la mare de Tétiane, comme la mare de Balboussié à Tin Aouker et pour les mêmes raisons, n'a jamais reçu la clôture qui aurait permis d'en contrôler les usages. Une telle volonté ne pouvait pas exister, la mare servant non seulement aux animaux de Sénéwaly, mais aussi de monnaie d'échange contre les droits d'usage dont les Peulhs de Sénéwaly bénéficient lorsqu'ils vont dans les terres salées. Cet enjeu est considérablement plus important pour ces éleveurs, que la perspective de gagner quelques sous ou d'élever des poissons pour les manger. Le surcreusement de la mare peut cependant être considéré comme un bénéfice collectif, puisque à cette période encore trop sèche, il va garantir un abreuvement de plus longue durée de tous les troupeaux autorisés.

Le petit jardin maraîcher *du chef de village* n'est que résiduel, et bien qu'il semble y avoir une volonté de quelques femmes de faire un peu de jardinage, l'état des plants montre qu'elles n'ont pas reçu la formation nécessaire. La culture fourragère, activité qui pouvait sembler répondre à des préoccupations d'éleveurs et soutenir l'hypothèse du projet, n'a pas été réalisée, la mare telle qu'aménagée ne le permettant pas. Les éleveurs comme groupe-cible n'ont pas été considérés par le projet, et n'ont de toute façon, pas reçu d'appui minimum.

Trente *foyers améliorés* - et non dix - ont été effectivement apportés au village, mais ils ont été donnés gratuitement et non avec la contrepartie financière officiellement exigée et annoncée.

²⁵⁰ Des changements radicaux de systèmes de production et de modes alimentaires, ne sont observables que lorsque le groupe est tellement menacé qu'il n'a pas d'autre alternative, s'il veut survivre. Et ces changements peuvent être remis en question aussitôt que les conditions changent. Le projet de sédentarisation à Tiemkour de Tamacheq rapatriés du Niger en pleine famine (Terre des Hommes 1985), est le seul à ma connaissance à avoir réussi partiellement cet exploit.

²⁵¹ En réalité, il s'agit surtout de Sorkos qui viennent faire la *grande pêche* dès la première grande pluie d'hivernage. Les bas-fonds se remplissent alors de façon miraculeuse, et en une nuit se mettent à grouiller de poissons (silures, carpes, poissons chats, tilapias et épineux). Les pêcheurs eux-mêmes disent que « Les poissons dorment dans la terre en attendant la pluie ».

« L'effort à faire pour obtenir de ces gens qu'ils payent quelque chose pour un truc dont ils ne voient pas l'intérêt, était disproportionné par rapport au bénéfice attendu. De toutes façons, ça n'allait pas changer la face du monde de les leur donner gratuitement. Et (..) pour qu'ils en voient l'intérêt, il fallait d'abord qu'ils s'en servent. C'était d'ailleurs ça l'objectif, de donner quelques foyers au titre d'exemple » (M. Diarra agent PAT-SAT)

« Le prix d'achat des foyers avait été surévalué, j'en ai profité pour en faire acheter 30 au lieu des 10 prévus. Mais même 30, ça n'a pas fait plaisir à tout le monde » (ibid.)

Lorsque le chef du village – accessoirement aussi Président du C.V.G.R.N. - reçoit les 30 foyers améliorés, il invite chaque chef de famille, *présent* dans les campements à venir en prendre un. Il en va de même lorsque les 330 jeunes plants et les 5 lampes tempêtes arrivent, le tout offert gratuitement par le projet, toujours selon les mêmes explications de l'agent PAT-SAT. La plantation du bosquet de 5 ha comme prévu par le projet, aurait nécessité au minimum 3.000 voir 5.000 plants. Les 300 plants dispersés sur les 8 hameaux de Sénéwaly peuvent dans le meilleur des cas constituer un petit boqueteau par hameau ou un ombrage de 2 ou 3 arbres aux environs de chaque *wuro*. Rappelons que cette communauté est composée à l'époque d'au moins 167 ménages. Pour procéder aux distributions, le chef va agir sans autre critère que celui de la présence. On ne peut pas lui reprocher de pratiquer la ségrégation dans la mesure où tous sont parents. Mais le problème reste, que le nombre d'unités de chaque catégorie distribuée est insuffisant pour toutes les familles.

Dans la catégorie EDRS/CES, les équipements considérés sont les outils utilisés pour « assurer la défense, la restauration des sols et la conservation des eaux de surface », plus simplement on pourrait dire « faire les cordons pierreux ». Sous cette rubrique, le village a reçu exactement 10 charrettes, 10 pics, 10 pelles, 10 barres à mines, 10 brouettes, 5 marteaux, 5 paires de gants, 1 ruban de 30 m, 1 rouleau de corde. Ces équipements ont été mis officiellement à la disposition de *tout le village*. Donc, il n'est pas prévu que chaque hameau dispose du minimum nécessaire pour réaliser cette activité. Le Président du C.V.G.R.N. doit s'occuper de la répartition et de la gestion du matériel en fonction du programme d'activités.

Selon le schéma classique hérité du mouvement coopératif et toujours en vigueur dans les programmes d'équipement agricole au Mali, les 10 charrettes doivent être vendues à ceux qui en font la demande. L'argent ainsi récupéré doit permettre de renouveler le stock pour équiper progressivement toute la population. On pourrait imaginer que l'opération commence par une vente répartie sur la totalité des hameaux. Ce n'est pas exactement ainsi que les choses se passent. Des 10 charrettes, 8 sont vendues à 4 membres du comité, 5 des acquéreurs étant du hameau de Sénéwaly, 2 de Goumbayel et 1 de Tétiane. Les deux charrettes restantes sont mises *en location* pour tout le village et confiées en gestion au Président du C.V.G.R.N. (et chef de village). En réalité, l'usage de ce matériel est gratuit. Tout habitant peut enlever un matériel en cas de besoin et doit le rendre aussitôt qu'il a fini de s'en servir.

La répartition des acquisitions par lignage, ne donne pas d'indice explicatif sur la stratégie de distribution. Quant à savoir si ce matériel a vraiment servi pour faire des cordons pierreux, rien n'est moins sûr. Cette activité n'apparaît pas dans le bilan technique et je n'en ai moi-même pas vu de trace significative sur le terrain, ce qui ne signifie pas qu'il n'en existe probablement pas.

Les 70 coquelets ont été donnés contre une participation financière de 200.000 FCFA à charge du chef. Aucun technicien n'est capable d'expliquer, ni ce qui a motivé ce nombre, ni les raisons du choix de cette espèce. À supposer que cette initiative soit une ré-interprétation de la proposition que j'ai faite au nom des femmes à l'issue de ma mission, elle a été dévoyée de ses objectifs. Une rapide réflexion montre l'aberration de l'initiative telle qu'elle a été développée : ces animaux à viande peuvent peser trois fois plus qu'un poulet *bicyclette* autochtone et se vendre jusqu'à 3.500 FCFA pièce à Yélimané. Mais, qui peut aller les vendre à Yélimané ? Ces volailles de race améliorée, demandent des soins et un traitement régulier coûteux. Si le principe du mouvement coopératif doit s'appliquer aussi à cette activité, le deuxième tour de bénéficiaires ne recevra plus des coqs *purs* mais des *métis* et les derniers tours n'auront plus que des volailles quasiment équivalentes à la race locale. Mais surtout, dans la mesure où elles ne peuvent supporter ni les difficiles conditions de voyage, ni les changements climatiques, ces volailles ne répondent pas aux besoins d'amélioration de l'élevage que les femmes de brousse ont exprimé et réfléchi. La forme d'amélioration apportée ne peut être mise en application que par les femmes qui restent au village. En conséquence, les femmes qui ont bénéficié de l'appui du projet ne sont pas celles qui en ont besoin.

La manière dont sont répartis les coquelets, à la différence des foyers améliorés, des lampes et des arbres ou du jardin maraîcher, montre par contre nettement, l'enjeu qu'ils peuvent représenter comme c'était déjà le cas avec les charrettes. Au lieu d'attribuer un coq à 70 femmes, le partage s'effectue entre 38 femmes, dont 30 de Sénéwaly, 3 femmes d'Hélinga, 2 de Goumbayel. Un coquelet est donné à une femme de Kakoulou, village soninké voisin de Sénéwaly²⁵². Les deux coqs manquants n'ont pas laissé de trace, morts, mangés ou autre, peut-être servis en repas d'accueil aux agents du projet. Dans le partage, les femmes du hameau de Sénéwaly ont été largement servies par rapport à celles des autres hameaux. Le coq de Kakoulou a, sans doute, été offert par délicatesse et pour la *bonne relation*, toutes choses qui n'ont pas été pensées dans le projet.

Cette opération révèle une démarche de projet *autiste, aveugle*. Malgré la mise en évidence d'un besoin objectif, susceptible de mobiliser un véritable groupe stratégique, et malgré un diagnostic préalable réalisé avec une méthode dite *participative*, les perspectives ne seront pas étudiées en fonction des réalités locales. La proposition du projet face au problème objectif des petites poules de brousse est un stéréotype. C'est une solution de facilité, parce qu'elle est techniquement disponible, y compris si elle n'est pas viable dans la zone. Ainsi le projet remplit son mandat en apparence, mais sans satisfaire la demande. Par contre, il apporte des biens non durables à des acteurs qui n'ont rien demandé et dans des conditions qui vont surtout consister à leur créer des problèmes.

Selon la logique *de formation à répercussion* du projet, les bénéficiaires des divers produits étaient supposés porter, et enseigner à leur tour, les technologies appropriées correspondant aux moyens mis à leur disposition. Mais la répartition n'ayant pas été faite sur la base de leurs prédispositions à maîtriser et à transmettre le savoir acquis à leurs co-villageois, aucun transfert n'a eu lieu – à supposé qu'il ait pu se faire -. Par ailleurs, le transfert de compétences entre personnes qui vivent à des lieues les uns des autres, la plupart du temps, n'est pas non plus chose facilement envisageable et demande une réflexion qui doit s'appuyer sur l'acceptation de la réalité semi-nomade. De plus, les cinq voyages d'étude supposés préparer les personnes au transfert de compétences n'ont bénéficié qu'à trois

²⁵² Source officielle, base locale du programme à Yélimané.

personnes. Ce sont tous des membres du C.V.G.R.N., des hommes, sédentaires donc inactifs. Ils ne peuvent donc ni être les acteurs dans les dites activités et encore moins les promoteurs de technologies qu'ils ne pratiquent pas.

Le dispositif de prise de décisions et d'administration dans la gestion villageoise du projet

Le C.V.G.R.N.

Le C.V.G.R.N. est supposé gérer harmonieusement les différentes ressources naturelles, celles qui doivent permettre une rentabilisation rationnelle de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie, de la pêche, de la chasse. Cela présuppose que ces ressources présentent toutes un intérêt aussi grand les unes que les autres ou qu'elles fassent l'objet d'un même niveau d'intérêt pour le groupe social considéré.

L'importance égale attribuée à ces différentes activités et à ces secteurs de production par le projet est théorique. Elle ne s'appuie sur aucune des réalités auxquelles cette population d'éleveurs est confrontée. Par ailleurs, les ressources naturelles font l'objet de représentations différentes dans l'esprit des techniciens du projet et dans celui de ces populations. Pour ces Peul, l'économie, les enjeux, et la structure sociale sont basés sur l'exploitation dominante d'une seule des ressources que le projet veut préserver. Cette caractéristique vaut pour tous les groupes sociaux de la zone, qui privilégient l'exploitation et la mise en valeur de certaines ressources, souvent au détriment des autres. Pour que ces comportements changent, il faudrait qu'ils s'inscrivent dans un nouvel équilibre entre l'ensemble des ressources fragilisées. Cela implique une réflexion très approfondie des acteurs eux-mêmes, sur une nouvelle gestion de leur environnement qui préserve les ressources en tenant compte de la dimension vitale de leur activité. Mais, on ne trouve rien de tout ça dans la proposition du projet.

La structure du comité de gestion reflète de manière tout aussi irréaliste, l'égalité de valeur attribuée aux ressources naturelles. Le comité doit avoir un responsable de la préservation de chaque famille de ressources. Il est stéréotypique en contenus et en forme. Il ne tient absolument pas compte de l'organisation très spécifique de la population de Sénéwaly qui repose sur les groupes d'appartenance lignagère et familiale, l'unité sociopastorale et les individus susceptibles de la servir au mieux.

Pour que le C.V.G.R.N. corresponde à la réalité sociale de la population de Sénéwaly, il pourrait se superposer au *kinnal*, et serait une sorte de conseil qui défendrait l'intérêt de tous les membres des familles d'éleveurs. Mais les attributions et les compétences réunies au sein du *kinnal*, sont exclusivement tournées vers la gestion des parcours et des pâturages et l'intérêt des troupeaux. En réalité, les intérêts du *kinnal* s'opposent totalement à ceux du projet, puisque dans le système de production existant, la préservation des autres ressources naturelles pourrait entrer en contradiction avec les intérêts du troupeau..

Même si les Peul de Sénéwaly le souhaitent, ils ne pourraient pas spontanément faire coïncider le modèle du C.V.G.R.N. avec une structure organisationnelle existante puisque les vocations du projet lui sont opposées. Ils ne peuvent pas non plus générer une nouvelle organisation puisque les objectifs à atteindre pour le projet contreviennent à leurs intérêts. Le comité constitué à Sénéwaly est donc organisé « pour faire plaisir au projet », sur les critères demandés, et avec « des gens qui restent au village la plupart du temps », donc quelques

vieillards.

Il ne comporte aucun des acteurs qui devraient s’y trouver : les individus en position de responsabilité sont absents, dispersés avec leur famille et leur troupeau dans la brousse ou en voyage pour affaire ; les jeunes présents sont des oisifs, déresponsabilisés, sans autorité, ni intention de la revendiquer ; personne n’a d’autorité dans le registre de travaux que le projet tente de valoriser. En conséquence, il ne faut pas s’étonner si aucune décision n’est prise au village en règle générale ou en ce qui concerne le projet, si les activités proposées ne rencontrent aucune volonté de participation. Quoi qu’il en soit, compte tenu des représentations sociales, un C.V.G.R.N. composé comme l’exige le projet, ne pourrait être qu’une mise en scène du besoin de chacun, donc de tous. De ce fait, il serait une manifestation publique de la faiblesse des bénéficiaires du projet. Chose impensable !

Tout ça permet de comprendre en partie, pourquoi à Sénéwaly, le comité est totalement inexistant, comme c’est d’ailleurs le cas dans la plupart des villages du projet²⁵³. En fin de compte, hormis le *président*, le comité est matériellement introuvable. La réalité s’exprime d’ailleurs dans les commentaires des acteurs eux-mêmes :

« Le Comité, c’est Diarra qui sait ça (..) Il doit faire tout pour nous (..) Nous, on attend voir »²⁵⁴

« Diarra a dit que mon nom est sur la liste, mais je ne sais rien (..) il a dit que c’est pour avoir du fourrage pour nos animaux » (Un membre officiellement enregistré comme membre du C.V.G.R.N.)

La réalité se traduit aussi dans la réaction d’un *grand Peul* qui refuse de *représenter l’agriculture* au sein du comité.

Après de nombreuses visites, l’agent PAT-SAT ne sait toujours pas s’il a dialogué, ne serait qu’une fois, avec des personnes susceptibles de prendre une décision. Mais il ne se pose pas la question. Il ne se demande d’ailleurs pas non plus, si le choix d’un site plutôt qu’un autre peut soulever des problèmes, présenter ou non des avantages, s’il y a des revendications territoriales, si des gens ont plus de droits que d’autres, etc. Rien, il ne sait rien, en tous cas rien qui lui soit utile. Et malgré l’emploi de la M.A.R.P., il n’a pas eu l’occasion de prendre conscience qu’il ne sait pas. De ce fait, il ne se passe rien.

La représentation des « catégories » sociales

Le comité doit réunir des membres des *différentes catégories sociales*. Dans d’autres zones d’intervention du programme, j’ai pu observer que les autochtones tentent de répondre aux exigences de constitution du C.V.G.R.N.. Pour cela, ils transposent la notion de *catégories sociales* dans celles d’organisations connues d’eux. C’est le cas en milieu bambara, où il existe déjà des organisations autour de compétences spécialisées qui peuvent jouer ce

²⁵³ Lors de ma mission de juin-juillet puis septembre 1993, aucun des villages du projet – tous ayant été visités - n’avait un C.V.G.R.N. méritant ce nom.

²⁵⁴ Diarra est l’agent PAT/SAT du Gerenat. Sous diverses formes, le même point de vue est exprimé par des hommes et des femmes d’âges divers, actifs ou inactifs interrogés au village ou en brousse.

rôle (les associations de production et dans certains cas les coopératives de producteurs, les sociétés initiatiques de chasse, de pêche, les brigades et les vigies anti-feux, le rapport du forgeron avec le bois, etc.).

Cependant à Sénéwaly, il n'existe aucune organisation villageoise de production, pas de coopérative, même pas de *ton* traditionnel ou moderne. Il n'existe pas non plus de sociétés initiatiques comme on en rencontre chez les Malinké, les Minyanka ou les Bambara. Les groupes d'âge ou de circoncision ne sont activés qu'avec discrétion, à l'occasion de festivités ou pour l'entraide, mais sans ostentation ni organisation précise et pendant les courtes périodes où les gens sont au village. La spécialisation des activités est en rapport avec le sexe de l'individu. Il n'y a pas de caste. En résumé, on peut dire que l'exigence du projet ne trouve pas aucun ancrage dans cette société.

L'idée de faire représenter les catégories sociales, hommes, femmes, jeunes dans une organisation collective, n'a de sens que pour le projet. Le seul équivalent connu de ces Peul, est celui du mouvement coopératif imposé par le Gouvernement, et qui a laissé de mauvais souvenirs. Des impossibilités majeures s'interposent à la participation de personnes représentatives de ces catégories à une organisation collective : celle de la faisabilité pratique de mener des actions collectives ; celle de la représentation de ces *catégories* ; celle de la prise de parole de certains individus dans le groupe dans le respect de la personne et de la communauté peul.

En ce qui concerne les hommes, on a vu que les acteurs *compétents* donc légitimes, sont absents parce qu'occupés ailleurs, justement à des activités qui garantissent la survie économique de leur famille et du bétail. Lorsqu'ils se regroupent, c'est pour aborder des questions relatives aux troupeaux. Ce n'est pas sur le mode de l'échange mais sur celui, unilatéral, de consignes données par un seul et à respecter par les tous.

Les femmes, dans la vie courante, ne se regroupent pas pour diverses raisons essentielles. Les plus actives économiquement sont très mobiles et leurs activités les appellent à se déplacer en brousse en permanence. Les femmes jeunes sont entièrement prises par leurs activités de subsistance dans les campements transhumants. Ces femmes n'ont pas la possibilité de se regrouper, si ce n'est en fin d'hivernage, lors du retour au village. Et c'est surtout à l'occasion des mariages car la distance qui sépare les hameaux est trop grande. Elles ne représentent que leurs propres intérêts. Les vieilles sont au village en permanence, mais elles sont désengagées de tout. La structure proposée par le projet ne leur apporte aucune opportunité particulière de se faire entendre autrement que par les canaux habituels. Et ça, elles le font sans qu'on ait besoin de le leur suggérer, si leurs intérêts sont menacés. De plus, la structure de projet implique d'enfreindre les règles de bienséance pour être entendues et vouloir être *représentées* ou *représentatives*. Pour qu'elles le conçoivent comme une nécessité, il faudrait que la stratégie de projet leur offre des avantages très supérieurs à ceux qu'elles ont déjà, ou auquel elles pourraient prétendre, dans le fonctionnement normal de la société. Mais ce n'est pas le cas.

Les hommes jeunes sont considérés comme des enfants tant qu'ils n'ont pas fondé une famille. Ce contexte ne stimule pas en eux de propension à prendre les engagements dont ils considèrent qu'ils appartiennent à la sphère de leurs aînés. Ils ont beaucoup plus intérêt à *rester derrière* eux, qu'à tenter de prendre des responsabilités : c'est l'aîné qui prend en charge avec les moyens de la famille, le mariage de son cadet qui demande des investissements que l'individu seul ne peut pas affronter. L'esprit rebelle dont l'apparence est entretenue dans la société ne prédispose pas non plus à se plier à des consignes venues de

l'extérieur, en particulier par le biais de fonctionnaires qui ne sont pas respectés. La catégorie « jeunes » dans le C.V.G.R.N. ne peut donc pas être *a priori*, très productive.

La participation financière et en main d'œuvre

Les gens ont une perception très floue de la raison pour laquelle le projet est là, et de ses véritables intentions. La demande de contribution financière est sans rapport avec les pratiques financières du groupe social, habitué à ne rien dépenser, y compris pour les motifs les plus justifiés et pour les plus grandes priorités. Seuls les soins vétérinaires aux animaux peuvent motiver une dépense de leur part. Payer pour quelque chose dont les gens ne voient pas l'intérêt et qui relève de préoccupations d'agriculteurs, est un acte difficilement imaginable. Le chef a contribué financièrement à l'arrivée des coqs de race, uniquement parce que ce volet entre, d'une certaine manière, dans la logique des éleveurs, et parce qu'il a entendu parler, lors d'un voyage d'étude, des avantages que présentent ces volatiles. S'il a joué un rôle par cette contribution, c'est celui de chef, pas de président de comité de gestion. Il a projeté un intérêt immédiat pour quelques éléments de sa communauté, mais cela ne signifie pas qu'il a adhéré aux tenants et aux aboutissants du projet.

La participation en main d'œuvre pose de sérieux problèmes, de disponibilité, de représentations sociales, de mise en scène identitaire, de motivation réelle, d'information. Les hommes sont en brousse la plupart du temps. Les jeunes gens actifs sont, eux aussi, loin du village, avec les *palkaaje*. Les *sukaaβe jokolβe* qui restent au village répondent de très mauvais gré à l'appel à main d'œuvre pour les travaux à réaliser dans le cadre du projet. Les représentations sociales, à partir desquelles ils construisent leur identité de *pulaar*, expliquent l'absence de mobilisation à laquelle l'équipe assiste impuissante. Le travail d'aménagement de la mare est fait avec le mauvais gré qu'il est de bon ton de montrer lorsqu'on est Peul, mais aussi parce qu'il s'agit de *travaux forcés*. Le fruit de ce travail présente la mauvaise qualité *normale* qui sert à montrer que cette activité est vécue comme dégradante. Ces jeunes hommes auraient pu être mobilisés par leurs *mawβe*, mais il aurait d'abord fallu que ces derniers trouvent un intérêt à la chose, ce qui n'a, de toute évidence, pas été le cas.

Les techniciens chargés de l'encadrement, l'animateur rural et l'agent PAT/SAT sont découragés. Ils constatent, mais ne savent pas quoi faire pour comprendre ce qui peut motiver ces comportements. De ce fait, ils ont plus envie de renvoyer cette main d'œuvre à ses occupations que de la garder sur le chantier²⁵⁵. Les travaux prennent du retard et s'arrêtent sans être terminés. C'est une entreprise de T.P. qui fera l'essentiel.

Le manque de collaboration physique et financière de ces Peul, ne semble pas provenir de leur connaissance historique des projets comme c'est le cas des Songhaï et des Tamacheq déjà étudiés. Malgré la longue présence des grands projets dans cette zone, les Peul de Sénéwaly ont été particulièrement délaissés. Ils ont, comme tout un chacun, des idées sur ce qu'il est possible de faire avec les projets. Mais, s'ils adoptent une attitude de dérobade, c'est par rapport à des propositions socialement inadmissibles, et non par rapport au projet proprement dit. Leur attitude s'explique par le fait que d'après leurs coutumes, cet apport de projet ne peut pas exiger de contrepartie de leur part.

Remarquons cependant, le peu d'importance attribuée finalement par le staff du

²⁵⁵ Témoignage de M. Diarra en septembre 1996.

Geremat, à la contribution villageoise financière et en main d'œuvre. Les données livrées par l'unité de réalisation du projet montrent que, quelle que soit la participation villageoise, le projet a continué à avancer inéluctablement comme il l'avait prévu. Il semble qu'on puisse se contenter d'un registre discursif où il n'est même pas indispensable d'entretenir l'apparence. Ce relâchement provient peut-être du fait que le terroir de Sénéwaly se trouve tellement loin de tout axe de communication, que « personne n'ira jusque là-bas pour voir »²⁵⁶. À ce stade là, il semble qu'on ne parle de contribution populaire que pour faire plaisir aux bailleurs de fonds.

Les conditions de l'engagement

Pour chaque action à engager, le projet a signé un protocole avec le C.V.G.R.N. dont le rôle est de formaliser l'engagement des acteurs dans l'activité. Mais ce protocole, nous l'avons vu, porte sur la mise en valeur de ressources qui exige de ces éleveurs de se convertir à l'agriculture : en main d'œuvre non qualifiée (surcreusement de mare, participation au chantier de la digue filtrante), en agriculteurs (reboisement villageois, plus difficile à comprendre encore le reboisement champêtre). Dans le cas de Sénéwaly, même s'il a été signé par le chef de village avec l'administration déconcentrée et le projet, ce protocole n'engage personne à titre individuel.

Les conditions dans lesquelles le diagnostic a été réalisé, ont totalement évacué la réalité sociale de ce groupe. Le fait d'ignorer la mobilité de cette population, en tant que déterminant essentiel et que contrainte, n'a pas seulement empêché le projet et les éleveurs de s'engager ensemble dans la résolution des existants. Il a fait obstacle à l'émergence d'une réflexion sur la pérennité du mode de vie actuel dans l'environnement existant. Les perspectives d'une éventuelle transition vers *l'idéale* sédentarité qui tient tellement à cœur du CTP n'ont pas pu être abordées.

« L'évolution naturelle des sociétés passe obligatoirement du stade de cueilleur à celui d'éleveur transhumant pour arriver au stade développé d'agriculteur sédentaire » (M.E., CTP)

Les activités contenues dans le protocole qui impliquent la sédentarité, ont d'ailleurs été décidées ailleurs et unilatéralement. Les Peul de Sénéwaly ont été exclus de la réflexion sur leur avenir. Les conditions de l'établissement de la confiance, déjà difficiles à réunir dans les conditions normales de la société peul, ont été bafouées.

Les problèmes éthiques que pose la formulation d'un besoin par un Peul à un étranger, soulèvent des questions méthodologiques que les agents du projet n'ont pas entr'aperçues. Ne pouvant exprimer leurs besoins, ces Peul ne peuvent que *laisser faire*, en s'engageant le moins possible, en l'occurrence dans le cas présent, pas du tout. La stratégie du projet ne les engage pas en tant que bénéficiaires. Ils n'en déduisent qu'un comportement possible en respectant l'étranger :

« On ne peut pas refuser ce que donne un étranger sans lui faire d'offense ».

Une relation interindividuelle pourrait se construire, notamment avec Diarra qui a,

²⁵⁶ A. D., technicien de service à Yélimané.

d'une certaine manière, été adopté. Mais cette construction devrait transiter par de fréquents petits échanges sans implication, et non commencer par des investissements imposés et incompréhensibles.

Le rapprochement entre les deux Peul et les techniciens est impossible car il exige une écoute, un temps de vie partagé à minima, que l'organisation du projet ne prévoit pas. Chacun des intervenants ne fait que passer, se fait une idée, émet un point de vue qui devient décision, et, du fait de son inadéquation avec la réalité, se transforme en sanction. Il ne peut pas donc y avoir don, échange ou solidarité, ni du point de vue peul, ni suivant la définition occidentale qui est aussi celle du projet.

Pourtant, autre chose pouvait se passer. Lors de mes courtes missions dans la zone, j'ai séjourné parmi ces Peul, en brousse avec les troupeaux. Je prenais le temps de dialoguer avec les gens et ils m'ont adoptée rapidement. Ils m'ont parlé. Chacun a exprimé son plaisir à devant les efforts que je faisais pour comprendre leur société. Ils m'ont manifesté un attachement qui ne s'est pas démenti depuis²⁵⁷.

« Toi, tu es notre sœur. Les Blancs, les fonctionnaires, ils viennent, ils s'en vont. Ils n'aiment pas manger notre préparation. Ils parlent et s'en vont. Toi, tu manges notre plat, tu dors avec nous, tu écoutes, tu comprends nos joies, nos problèmes » (une femme)

Le temps que j'ai consacré à ce groupe, est considérablement inférieur en durée totale, à ce que les techniciens du projet lui ont accordé. La question ne se pose donc pas en terme de temps, mais en termes de conditions nécessaires pour l'établissement de la confiance, et qui ne sont pas réunies dans le fonctionnement de ce projet. Il n'y a aucune discussion entre les protagonistes, ni sur la vie de cette population, ni sur les intentions à long terme du projet, ni sur ce que l'un pourrait impliquer dans l'autre. Les décisions sont prises « on ne sait où, ni par qui ». Les délais d'intervention sont invraisemblables. La disproportion entre frais engagés en missions et budget mis à disposition est considérable, les investissements réalisés et pour la population sont dérisoires. Même s'ils sont majoritairement illettrés, ces gens ne sont ni aveugles, ni dupes. L'ensemble du système-projet ne peut que les démobiliser. Tout se dresse en obstacle au projet, dans leurs représentations du monde, de la nature, dans la structure de leur société.

Selon leurs valeurs dominantes, l'apport des Blancs – de même que le discours du CTP - exprime leur compassion pour leur pauvreté conjoncturelle. C'est une manière de les dévaloriser, de remettre en question leur capacité à s'assumer eux-mêmes, à se montrer *fulβe*. Logiquement, ils devraient considérer ça comme une insulte, mais « ils sont au-dessus de ça ». Et comme l'initiative vient des *étrangers* « qui ne connaissent rien », cette agitation les laisse indifférents. Leur passivité est de ce fait aussi l'expression de leur tolérance envers les techniciens et l'expatrié qui s'agitent pour eux.

« Les gens (du projet) voyagent beaucoup. Après, ils vont faire quelque chose » (le chef de village)

« Un jour en revenant, on trouvera ce que le projet a fait ici et on verra ce qui est mieux » (une femme)

Les groupes-cibles et les groupes stratégiques

Ce projet a une particularité dans les intentions qu'il manifeste vis-à-vis du groupe-cible auquel il s'adresse : le groupe-cible n'est pas, dans un premier temps le bénéficiaire des bienfaits du projet, il est l'opérateur de ses desseins ; il ne doit être bénéficiaire que des effets secondaires du projet ; si tant est et lorsqu'il y en aura.

Des groupes stratégiques villageois

Le Gerenat-P.G.R.N. comme les deux autres projets étudiés dans cette thèse, ne considère qu'un seul groupe-cible, la communauté villageoise comme *ensemble homogène et cohérent*. Mais les enjeux et le mode de vie de ce groupe social montrent à quel point ce postulat est invraisemblable, et tout aussi impensable que les catégories *hommes* ou *femmes* qui se veulent à la fois homogènes et dichotomiques, l'une par rapport à l'autre. On a pu voir qu'en fait d'ensemble homogène et cohérent, ce n'est pas à la communauté villageoise qu'il faut se référer, mais à l'organisation sociopastorale, le *kinnal*. Et si l'on veut se pencher sur des catégories significatives, il faudrait s'intéresser au *dudal* (unité de base de la vie socio-politique) ou au *wuro* (unité familiale).

Dans cette société, même si l'on se penche sur le cas « des hommes ayant les mêmes activités » ou « des femmes ayant les mêmes activités », on constate qu'il ne s'agit pas de groupes constitués. Les individus ayant les mêmes contraintes, les mêmes enjeux, tentent probablement de les résoudre de la même manière, mais du fait de leur dispersion spatiale, ils ne peuvent pas le faire collectivement. De toutes façons, rien ne permet de penser que ces problèmes trouveraient de meilleures réponses pensées collectivement qu'individuellement, parce que les gens seront isolés lorsqu'ils devront appliquer les solutions. L'isolement est d'ailleurs un déterminant très fort de l'organisation des activités et des relations entre Peul.

Du fait de leurs points communs, on pourrait considérer ces catégories d'hommes et de femmes comme des groupes stratégiques : des types de problématiques agencées régulièrement qui peuvent trouver une même solution pour chacun des acteurs concernés. Le projet aurait pu aborder la question sous cet angle et déboucher sur des propositions satisfaisantes pour tous. Mais leur isolement, ne permet pas d'imaginer comme des groupes dynamiques. Il est encore plus inimaginable qu'ils deviennent des groupes synergiques du type de ceux que nous avons vu en 7^{ème} Région. L'extrême mobilité des individus ne favorise pas les regroupements, mais elle développe un caractère individualiste qui s'exprime par la manière de réaliser les activités. Surtout, elle ne permet pas de penser des actions impliquant un partage de lieu et de temps, même réduit à l'essentiel.

Si le projet admettait la semi-sédentarité comme base d'activités, le *kinnal* pourrait être considéré comme un groupe stratégique *implicite*, organisé *a minima* autour des besoins des troupeaux regroupés, le temps du partage des intérêts considérés (gestion de l'abreuvement sur un même point d'eau, d'un parcours fait en commun, de pâturages partagés pendant un certain temps). Mais, face à la volonté de sédentarisation à tous prix, adoptée par le projet pour cette population, la seule stratégie qui apparaît est l'option de la passivité et de l'indifférence.

²⁵⁷ Ils demandent régulièrement de mes nouvelles au chef de base de la Fondation Strömme à Niogoméra, et me transmettent à chaque fois leurs invitations à venir séjourner chez eux, à ma convenance.

A moins d'inventer des activités que les Peul pourraient valoriser par des stratégies communes – investissements et gestion communautaire d'une pharmacie vétérinaire par exemple²⁵⁸ -, rien ne peut provoquer leur mobilisation. Mais le projet n'a ni les prédispositions ni la souplesse, nécessaires à cet exercice d'adaptation.

Les hommes jeunes pourraient constituer un groupe cible pour le projet dans la mesure où l'évolution de la situation climatique et des terroirs ne leur garantit plus aucun avenir dans l'élevage extensif. Mais faute d'avoir pris en considération la manière dont chaque catégorie pourrait être susceptible de pouvoir s'exprimer et de manifester des intérêts spécifiques, le projet les a exclus de fait. Et, les choses restant ce qu'elles sont, les *sukaaβe jokolβe* ne peuvent se constituer en groupe stratégique, ni par rapport au projet, ni par rapport à ses effets marginaux et secondaires.

Les trois catégories de femmes décrites précédemment sont des groupes implicites évidents pour le projet. Elles auraient pu être retenues chacune comme un groupe cible distinct, y compris sans remettre en question la logique du projet. Dans chaque catégorie, elles vivent une situation, des conditions et des contraintes particulières et on peut sans trop risquer de se tromper, imaginer qu'elles pourraient caresser les mêmes espérances, défendre les mêmes enjeux. La première catégorie, composée des vieilles femmes, n'a plus besoin de générer des revenus. Les deux autres catégories déjà décrites précédemment sont les femmes jeunes et en activité, qui portent toute la charge du ménage, et les *grandes femmes* encore actives qui ont des intérêts économiques très importants et sont très préoccupées par la richesse en matières grasses du lait. Ces deux catégories se distinguent par leur forte motivation à développer une activité économique, quitte, pour cela, à s'engager dans un changement. Ce sont des groupes stratégiques, prêts à devenir dynamiques. Et en ce qui concerne les *grandes femmes*, elles pourraient devenir rapidement un groupe synergique et entraîner des changements de comportement d'autres acteurs de leur société.

Le projet aurait pu, sans trop d'effort de collecte de données, adopter ces deux dernières catégories de femmes comme cibles implicites. Mon rapport de mission (1993 b, t.4 : 20-21) les présentait d'ailleurs comme des groupes stratégiques, engagés dans la recherche de solutions à des problématiques vécues et identifiées. Mais en considérant les femmes comme *une catégorie* sans distinction, le projet n'a pas repéré ce qu'elles avaient de spécifique et de différent les unes des autres. En apportant une réponse indistincte, il a privilégié sans le savoir les plus visibles, celles qui restent au village et ne peuvent plus développer d'activité.

Les choix de l'équipe de direction pour privilégier certaines activités s'expliquent de différentes manières : elle opte pour des solutions de facilité ; l'enquête réalisée avec la M.A.R.P. n'a pas permis de mettre en évidence la réalité économique du groupe social (Mathieu, 2000 c) et l'ignorance persistante de l'économie du groupe entraîne des aberrations.

Les groupes stratégiques non-villageois et leurs enjeux vis-à-vis du projet

Le dispositif du projet est très inégalitaire vis-à-vis des agents qu'il emploie. Cela laisse prévoir qu'à chaque catégorie de personnels et d'acteurs associés, correspond un groupe en tension par rapport à la structure institutionnelle du programme.

²⁵⁸ J'avais suggéré cette possibilité oralement en 1993, à la marge de mon rapport, mais dans la mesure où les questions qui m'avaient été posées portaient sur les femmes, je n'ai pas écouté.

L'équipe de direction du projet

Les dirigeants du programme – nationaux, comme expatriés – construisent des enjeux centrés sur les intérêts qu'ils peuvent trouver à l'occasion de son fonctionnement. Leurs stratégies consistent à préserver des avantages multiples. Cela implique d'éviter toute remise en question du dispositif de projet quelle que soit son efficacité pour les populations. Ainsi, le discours développé par l'équipe de direction met l'accent sur l'avenir inéluctable de la sédentarisation, qui tout en s'opposant à la réalité des Peul, légitime des choix aberrants – on pourrait faire la même analyse pour d'autres villages de l'expérimentation -. Le bénéfice *inéluçtable* apporté par les grands ouvrages justifie « le changement progressif des mentalités au contact de la civilisation » et de ce fait, la perte de choix de ces populations par rapport à leur identité.

En réalité, pour tous les cadres du projet, admettre que les choix du projet sont inadaptés reviendrait d'une manière implicite à reconnaître soit :

Leur incompétence dans la phase d'identification, ce qui mettrait en péril leur avenir, locaux comme expatriés ;

L'inefficacité des outils utilisés, ce qui invaliderait les choix méthodologiques de la Banque Mondiale et de la G.T.Z., et ferait aussi tâche dans l'itinéraire des cadres expatriés qui se présentent comme des spécialistes de ces outils ;

L'inadéquation de la stratégie du projet et des objectifs à atteindre, constat d'une gravité extrême pour un programme qui a engagé des investissements considérables et qui doit être reproduit sur l'ensemble du territoire national.

Signalons que le même dispositif de projet est en place, à la même époque, dans à peu près tous les pays de la sous-région. Le remettre en question ici, c'est le remettre en question partout. Dans la mesure où, la majorité des frais sont engagés dans le cadre de la dette internationale, un tel constat serait gravissime. Tout cela, pousse les cadres à fermer les yeux délibérément sur des évidences, les dysfonctionnements, les erreurs respectives de chaque catégorie d'intervenants, la réalité.

Mais, ce qui est plus grave, cet aveuglement va amener l'équipe du projet et les bailleurs de fonds, à reproduire le système Geremat, avec ses défauts, lors du démarrage du P.G.R.N. Cette stratégie de protection individuelle, qui condamne les bénéficiaires, passe par l'entretien de l'ignorance nécessaire à la bonne continuation du projet (Mathieu, 2000 b).

Le cadre expatrié chargé de la zone (C.T.P.)

Pour le CTP, le projet de Sénégaly est une occasion de mettre à l'épreuve une longue expérience dans le domaine de la préservation de l'environnement dans d'autres milieux d'éleveurs hors Afrique (au Chili). Il lui donne l'opportunité de démontrer l'idée répandue selon laquelle la sédentarisation serait l'aboutissement logique d'une phase pré-développementale, et l'élevage nomade serait une étape à dépasser. Pour lui, il s'agit d'une affaire d'honneur. Dans la mesure où il part en retraite, un échec éventuel ne l'engage en rien.

L'agent PAT/SAT

Le technicien chargé de la zone expérimentale de Yélimané est le dernier des cadres recruté par le programme. Il est tenu de respecter le calendrier du projet en rattrapant le retard de quelques mois de plus dont ses collègues ont disposé. De ce fait, il travaille sous tension perpétuelle. Le choix des interventions et des mesures incitatives a précédé son arrivée, mais il n'est pas situation de le remettre en question. La *rumeur* laisse entendre que son recrutement aurait fait l'objet de pressions, et il se sent obligé de démontrer sa valeur professionnelle.

Les agents des services techniques locaux chargés du suivi de l'exécution sur le terrain

La zone est difficile à vivre pour tous les fonctionnaires d'un point de vue climatique et logistique. Les agents locaux ont été mutés dans la zone pour diverses raisons : ils sont en début de carrière et sans appui familial ; ils sont en punition et doivent se racheter ; ils sont volontaires et visent une rapide montée en grade et une mutation plus favorable. Ces différentes situations ne recèlent pas les mêmes stratégies, mais elles s'expriment par des comportements similaires. Ces techniciens n'ont pas une intense activité en brousse, mais ils manifestent une grande assiduité s'il s'agit de courtiser le chef de service, le Commandant, les notables et les personnalités politiques influentes de la zone.

Sénéwaly n'entre pas dans la catégorie des villages qu'il faut *soigner*, car il n'est pas soutenu par une personne puissante. Le village ne présente donc aucun intérêt si ce n'est la venue d'épisodiques *missions* qu'il faut *accompagner*, et les *perdiem* qui vont avec. Pour le reste, il faut faire le moins de vagues possibles, ne pas se distinguer, ne se montrer ni novateur ni provocateur (ce qui revient au même). Il est hors de question de contester, ni même de simplement discuter la pertinence des diagnostics.

L'administration déconcentrée, le Commandant de Cercle.

Les désavantages pour les acteurs éminents que sont les fonctionnaires, sont les mêmes que pour les techniciens des services. Par contre, le projet leur crée des responsabilités supplémentaires qui les mettent en position défavorable s'ils ne réussissent pas à les gérer au mieux. Ces fonctionnaires ne font pas partie du projet et ne bénéficient d'aucun avantage direct. Mais ils doivent gérer les tensions générées par l'écart entre les moyens du projet qui sont mis à disposition des différentes catégories de fonctionnaires²⁵⁹. L'enjeu principal pour ces acteurs, consiste donc à se protéger en tentant de réduire le risque d'affrontements autour des avantages des uns et des autres : la localisation de Sénéwaly en zone semi-désertique et à faible distance de la frontière mauritanienne limite la venue des missions, donc les affrontements entre les techniciens pour bénéficier de la rente correspondante. Dans le Cercle de Bafoulabé, la même fonction pousse ces acteurs insatisfaits à chercher une compensation en orientant les investissements du projet de manière à en tirer des bénéfices. Cela ne va pas forcément dans le sens des intérêts des populations bénéficiaires, au contraire.

« Chacun s'arrange avec la réalité et avec sa conscience » (Mathieu, 2000 : 140)

²⁵⁹ Voir en annexe 9.I : « Scène de la vie institutionnelle du projet », les échanges verbaux entre les fonctionnaires tenus chez le Commandant.

Les membres du comité de développement

Malgré le rôle central qu'ils jouent dans le programme en donnant leur accord pour une action plutôt que pour une autre, les membres du Comité local de développement ne manifestent aucune attention particulière pour ce groupe de population très minoritaire. Sénéwaly ne présente aucune des opportunités de récupération qui caractérise les interventions exigeant la construction de bâtiments. Les travaux proposés ne leur permettent pas de tirer de bénéfices commerciaux, à la différence du cas exemplaire de Gounfan (Mathieu, 2000 : 135-148). Le seul intérêt présenté par Sénéwaly est le bénéfice tiré par l'entrepreneur de la zone, faute de main d'œuvre locale pour le surcreusement de la mare.

Les enjeux pour les membres du CLD sont, soit économiques – s'ils peuvent se placer comme commerçant ou opérateur financier dans le projet -, soit symbolique – en devenant les promoteurs au bénéfice de *leur* village d'origine -, soit électoraliste – en se positionnant comme leader dans les décisions de développement -.

Un bénéficiaire *parasite* extérieur à la sphère du projet

Le manque de propension des techniciens à s'occuper d'une population peut faciliter la prise de contrôle de la situation, par un individu extérieur à l'ensemble des sphères d'appartenance impliquées. L'acteur extérieur peut développer des enjeux sur le projet, strictement personnels, qui n'ont rien à voir avec la stratégie des uns et des autres.

Dans le cas de Sénéwaly, ce *parasite* est un ancien encadreur agricole du programme italien de la FAO sur la rive droite (Nord) du fleuve Sénégal près de Kayes, désormais sans emploi. Peul lui-même, ce Diallo s'interpose systématiquement comme interprète entre le projet et les populations. Il se rend indispensable et y réussit parfaitement, dans la mesure où, le seul technicien impliqué dans le programme qui parle la langue peul, ne travaille pas sur Sénéwaly et n'est pas spécialiste en élevage. Ce Diallo est aussi le seul à accepter de séjourner en brousse dans les campements, même en hivernage. Il est donc désigné d'office pour accompagner les enquêteurs et obtient un *petit quelque chose*, là où le projet ne prévoit rien. On ne peut pas le considérer comme un courtier du développement au sens où on l'entend habituellement (Bierschenk et Olivier de Sardan, 1994 ; Bierschenk, 1996 ; Bierschenk, Chauveau, Olivier de Sardan, 2000), dans la mesure où il ne poursuit que des objectifs personnels opportunistes ponctuels et à très court terme, et que le groupe ne compte pas sur lui pour obtenir quoi que ce soit du projet. Mais, cet acteur imprévisible développe son activité dans les espaces intersticiels de carence objective du projet. J'ai rencontré, à diverses reprises, des bénéficiaires *parasites* dans les projets sur lesquels j'ai eu à intervenir pendant les quinze dernières années. Certains acteurs peuvent même devenir parasites, en sortant de leur fonction d'agent de projet. Dans certains cas, ils peuvent même changer le cours des projets :

« Des gens du milieu font partie des réseaux familiaux, politiques, etc..., et ne sont pas neutres pour les villageois. [Leur stratégie] a eu des incidences sur le déroulement du programme et sur ses orientations nouvelles qui ont échappé à l'attention des responsables (..) Elle a aussi induit de nouvelles priorités dans les interventions, qui se traduisent par des réponses rapides auprès de certains villages et au détriment d'autres » (Mathieu, 1996 a : 13).

Les enjeux concurrentiels des uns et des autres

L'existence d'enjeux contradictoires au sein d'une même population est une réalité persistante. Ce phénomène a pourtant échappé au projet, autant que l'existence de contradictions entre les enjeux du projet et ceux des populations.

Que ce soit avec ou sans le projet, les principaux enjeux des hommes et des femmes sont concurrentiels, et il est facile de le deviner même si cela ne se voit au premier regard. Les hommes font tout ce qu'ils peuvent pour cultiver moins possible. Cela signifie qu'ils comptent sur le lait que les femmes troqueront avec des sédentaires contre des céréales en cas d'extrême nécessité. Par contre, les femmes tentent de sacrifier le moins de lait possible, pour développer leur épargne et avoir de quoi doter leurs filles.

Le maraîchage est la source de richesse apportée par le projet pour les femmes. Elles y font des allusions moqueuses, parce qu'elles n'ont qu'une idée très floue des implications de cette activité.

« Le maraîchage c'est bien... (silence prolongé). On verra quand les Blancs auront donné ça (l'aménagement de la mare) »²⁶⁰.

Mais elles sont très préoccupées à l'idée de devoir rester au village à la période propice au maraîchage, pour rentabiliser « *les aménagements de Diarra* »²⁶¹. La production laitière comme la commercialisation ne sont possibles que dans la transhumance. De ce fait, la sédentarité ne peut pas être *la* solution. De plus, la production agricole doit pouvoir compléter ce que la production laitière ne garantit pas. Et cette supplémentation n'est possible, que sur des terres d'emprunt, donc, loin du terroir villageois.

La production laitière fait l'objet de plusieurs enjeux : la supplémentation alimentaire, mais bien plus, le revenu financier, l'épargne et ... la liberté d'action et le contrôle de leurs ressources (Mathieu, 1993 b : 39-43). Tout ce que ces activités portent va à contre sens du maraîchage et de la sédentarité pour ces femmes.

« Pour nous, ce qui est bien, c'est de trouver le mil et beaucoup de beurre (..) Du beurre, nous toutes, femmes peul, nous voulons du beurre et toujours plus, c'est là notre bonheur, c'est celui de notre famille (..) c'est notre liberté » (Mathieu, 1993 b, vol. 4 : 20)²⁶².

On pourrait en dire autant pour les hommes dont l'économie, à multiples entrées, ne peut se satisfaire dans l'enceinte du terroir villageois. Les différentes spéculations qui permettent l'autosuffisance alimentaire des familles sont cultivées sur des terroirs alternatifs, le long de l'itinéraire de transhumance, mais surtout sur des qualités de sols qui n'existent pas dans le terroir villageois. Les enjeux du projet menacent la stabilité alimentaire de cette population. Les responsables ne peuvent pas non plus décider arbitrairement de limiter à une activité productive, des terroirs (la mare) dont les usages multiples et alternatifs font l'objet de

²⁶⁰ Une femme de Sénéwaly interrogée à Niogoméra pendant la transhumance. Ce point de vue exprime celui de toutes les femmes interviewées.

²⁶¹ L'agent PAT-SAT du projet semble être la seule personne connue à peu près de tout le monde à Sénéwaly. Les femmes avec lesquelles nous parlons n'ont jamais rencontré les techniciens, ni ceux qui ont fait l'enquête d'identification des besoins, ni ceux qui sont supposés encadrer le village pour l'aider à s'organiser.

²⁶² Témoignage d'une jeune femme pendant qu'un grand nombre d'autres de tous âges soutiennent ce qu'elle dit.

droits de plusieurs groupes. Certains de ces groupes ne font, d'ailleurs, même pas partie de la population de Sénéwaly.

Les enjeux de la population ne valorisent donc pas ceux du projet, ni ceux des cadres et des techniciens. C'est le cas, lorsque les femmes veulent sécuriser et rentabiliser leur petit élevage de volaille. Les propositions qui naissent de la réflexion ne valorisent pas l'investissement du projet et n'intéressent pas les ingénieurs aménagistes et agronomes du projet, expatriés comme maliens. Du point de vue des premiers, l'appréciation est institutionnelle :

« Il n'y a pas de travaux de réalisation à mener. Le projet ne laissera rien sur le terrain (...) ce n'est pas ce qu'on attend de nous ! »²⁶³.

Le point de vue des seconds touche au même argument, mais l'appréciation est plus personnelle :

« Ces propositions, c'est mesquin ! Ce n'est pas ça que les projets doivent apporter ici ».

Les propositions qui émanent de la réflexion des femmes portent sur des activités *sans visibilité, sans envergure*, donc sans impact médiatique. Elles ne sont pas au niveau de l'image prestigieuse des investissements que les techniciens locaux veulent porter au travers des projets. Les cadres maliens du programme aiment l'idée d'être associés à des actions de prestige²⁶⁴. Par contre, l'inadéquation entre les activités retenues et la réalité sociale ne semble pas poser de problème aux intervenants, pas plus aux maliens qu'aux expatriés.

Les enjeux du projet sont en contradictions avec eux-mêmes. Sur un plan simplement technique, le projet n'a aucune chance de réussite. Il vise à générer des revenus, pour cela, il faudrait que la production excède l'autoconsommation. Mais le calcul de production ne considère ni la mobilité des actifs, ni les cultures alternatives, hors terroir. Les superficies mises en valeur sont dérisoires, elles empiètent sur des couloirs de passage pour l'abreuvement. Pourtant, les ingénieurs agronomes envisagent des excédents. Il est aussi prévu que ces excédents soient commercialisés dans les villages environnants, à Alaïna, Karoulou, Mara et Etagine distants de 5 à 10 km. Mais un détail semble avoir été oublié. Le gros village soninké de Lakhanguemou au Nord-Est de Sénéwaly, qui est aussi soutenu par le Gerenat mène les mêmes activités. S'il y a des excédents de production, ceux-là ne peuvent logiquement que constituer une sérieuse concurrence à l'écoulement des produits de Sénéwaly sur les mêmes marchés. À cette objection, le C.T.P. responsable de la zone rétorque que, « toute la zone de Yélimané est déficitaire et demandeuse de produits frais ». Mais, les problèmes que posent la conservation, le stockage, le transport en quantité de produits fragiles, à pied sur des distances de 25 à 40 km n'ont pas été abordés par le projet. La

²⁶³ Le C.T.P. expatrié chargé des aménagements qui assure la transition après le départ pour raison de santé du conseiller en chef. C'est lui qui va être désigné ensuite officiellement pour le remplacer.

²⁶⁴ En 1993 dans un autre village du Gerenat dans le cercle de Kolokani, j'exprime mon étonnement aux paysans bambara sur le fait qu'ils ont préféré laisser dilapider l'argent de leur mesure incitative dans la construction d'un ouvrage de submersion en béton dont un coup d'œil suffit à démontrer qu'il ne passera pas l'hivernage, alors qu'ils auraient pu à la place ériger eux-mêmes une digue de terre compactée ensemencée de vétiver, que la mobilisation d'un tam-tam suffit à réparer au lieu de perdre la campagne rizicole. Ils répondent « à quoi sert un projet, si on lui demande des choses qu'on peut faire soi-même ». Un autre paysan me dit aussi qu'il faut demander aux projets ce qu'ils veulent donner sinon, ils emportent l'argent ailleurs.

question de la concurrence, entre le bétail et les cultures, pour l'exploitation des mêmes ressources naturelles, n'a pas non plus été envisagée dans le programme. Pas plus que n'a été envisagée la superposition dans le calendrier des activités pastorales et agricoles. Ces questions devraient faire l'objet d'une attention toute particulière dans le cas où les populations opéreraient vraiment pour la sédentarité.

En fait, le projet ressemble à une accumulation de propositions contradictoires et concurrentielles entre elles. Le niveau d'incohérence de la programmation n'a d'égal que le niveau de méconnaissance des intervenants sur les populations avec lesquelles ils sont pourtant supposés avoir une approche participative.

Une approche participative sans participants

Le diagnostic participatif a été fait selon la M.A.R.P. On peut donc s'étonner de l'écart considérable qui existe entre réalités et choix. Mais les circonstances dans lesquelles cette méthode a été employée accumulent les handicaps. Les conditions d'emploi de la méthode, sont classiques en Afrique francophone. Malgré la somme d'effets secondaires qui semblent caractériser son application dans ce programme, on ne doit donc pas la considérer comme un cas particulier.

L'emploi de la M.A.R.P. dans le Gerenat présente une spécificité, qui n'a pas été envisagée par la formation à la méthode comme pouvant être une contrainte ou un obstacle particulier : sur chacun des sites, la M.A.R.P. a été entièrement réalisée en équipes pluridisciplinaires par les techniciens et cadres des services techniques de l'Etat²⁶⁵ « immédiatement après avoir reçu la formation classique à la méthode lors d'un stage intensif ». Par ailleurs, ces techniciens ont fait l'investigation *sur leur terrain d'activité habituelle* où ils devaient ensuite être chargés de la mise en oeuvre des décisions. Au total plus de 120 agents, techniciens et ingénieurs, répartis sur 26 villages, tous des hommes²⁶⁶, ont été associés à cette opération.

Pour le reste, la méthode a été appliquée dans les règles, avec la rigueur préconisée, et tous les outils prévus d'investigation et de restitution : présence simultanée et intensive d'une équipe pluridisciplinaire pendant une semaine ; entretiens provoqués avec des groupes *d'informateurs privilégiés* ; traitement immédiat de l'information sur place avec les informateurs par l'intermédiaire de *classifications préférentielles*, de représentations graphiques (transects, diagrammes, plans), par *le jeu* ; synthèses quotidiennes ; restitution collective pour approbation. Officiellement, la population de Sénéwaly a participé directement au diagnostic, et indirectement à l'élaboration des mesures incitatives qui doivent être réalisées en sa faveur.

²⁶⁵ Eaux et forêts, agriculture, suivi vétérinaire, hydraulique, santé. Les équipes d'intervention (donc d'enquête) étaient caractérisées par de profondes différences sur le plan de l'expérience, du statut, du niveau scolaire et professionnel, existant entre leurs membres. Certains techniciens intervenaient fréquemment dans les villages, d'autres avaient surtout des fonctions bureaucratiques.

²⁶⁶ Une seule femme faisait partie des équipes mais elle n'est pas restée sur le projet. Les discours de ses collègues sur sa participation sont flous. Il semble qu'elle ait été peu impliquée à l'opération.

Une occasion ratée de mettre en évidence l'impertinence du projet

Mais au lieu d'être un diagnostic participatif, l'expérience de la M.A.R.P. à Sénéwaly se révèle, à l'analyse, être une mise à l'épreuve de la méthode à plusieurs titres. Parce qu'elle est supposée ouvrir rapidement à la connaissance du groupe social, l'investigation aurait dû mettre en évidence l'impertinence de l'axe central du projet : superposer la logique de gestion rationnelle des ressources naturelles du terroir villageois avec le développement durable du groupe social. Elle aurait dû provoquer une révision de fond, de la conception du projet par rapport à ces populations. Au lieu de ça, les particularités de la méthode ont contribué à créer un écran entre la réalité et l'image de la réalité. Appliquée à l'étude des ressources naturelles d'une population d'éleveurs semi-sédentaires, cette approche a eu des effets restrictifs et déformants, au point de refléter l'inverse de la réalité et d'entraîner des décisions aberrantes.

La M.A.R.P. et les outils qu'elle emploie, induisent des limites spatiales (Lavigne Delville, 2000 : 397-400 ; Moity-Maïzi, 2000 : 95-97). Pour des raisons de facilité d'application, l'enquête est menée dans les limites du terroir villageois. Cela correspond à la logique du projet Gerenat qui superpose terroir villageois et ressources disponibles pour la communauté. Mais le réflexe des agents du projet chargés de l'enquête va plus loin. Ils considèrent automatiquement le terroir dans les limites de ses frontières administratives, et de ce fait ils amènent les informateurs à se conformer à ce cadre.

Le premier effet, et non des moindres de cette approche restrictive, a été pour les agents, de ne considérer comme espace exploitable et exploité, que le seul terroir villageois, soit moins d'1/10 des superficies sur lesquelles cette population déploie ses activités économiques. En conséquence, tous les aspects de l'organisation itinérante de la vie et de l'économie ont totalement échappé à l'observation donc à l'analyse. Ont aussi échappé, le repérage des ressources en question, leurs systèmes d'exploitation et de production, leur importance, les acteurs concernés, les enjeux correspondants, etc.

Le deuxième effet, tout aussi important de cette approche spatiale limitative, est que l'investigation a été faite auprès des *présents*, à une période où les *personnes responsables*, les actifs *exploitants des ressources naturelles* sont en transhumance avec les troupeaux. Les enquêteurs n'ont, simplement, pas rencontré les acteurs auxquels ils prétendaient s'adresser. Ils n'ont pas enregistré ni leur point de vue, ni leurs contraintes, ni leurs attentes. À supposer que le discours des interviewés reflète les préoccupations des absents, ce qui n'est pas garanti, il ne peut cependant pas servir de base à la construction des engagements de la communauté envers le projet. C'est pourtant ainsi que les choses se sont passées.

Troisième effet consternant, l'investigation centrée sur l'espace territorial villageois a conclu à une situation inverse de la réalité. Malgré l'emploi d'outils qui permettent une investigation diachronique et multi-spatiale, tels que la reconstitution historique, les transects, le diagramme de Venn, 9/10 des ressources exploitées par la communauté ont échappé à l'investigation. De ce fait, l'analyse de la pauvreté des sols exploités par le groupe sur son terroir a débouché sur la fausse interprétation de « pénurie alimentaire qui contraindrait les éleveurs à faire transhumer leurs bêtes ». Ce constat a entraîné des recommandations, entièrement organisées autour de la sédentarisation, carrément dangereuses pour l'équilibre économique de ce groupe social.

« (...) le *terroir villageois* (...) est un territoire exploité par la majorité de la population pendant moins de cinq mois par an. (...) Les gens parlaient facilement d'une qualité de sorgho pluvial particulièrement importante car elle leur permet de faire *la soudure*.

La citation de cette variété dans mon rapport a fait réagir les techniciens : "ces Peuls ne peuvent pas cultiver ce sorgho car ils ne disposent pas de terres propices à cette culture". Or, la particularité de ce sorgho est justement que les Peuls le cultivent sur des terrains empruntés aux Soninké, le long de leur itinéraire de transhumance, donc *ailleurs* que sur *leur terroir villageois* » (Mathieu, 2000 c : 349).

Un simple glissement au niveau de la définition de l'espace d'investigation, et aussitôt, des aspects fondamentaux échappent à l'analyse, leur carence se révélant, on ne peut plus destructrice, si on veut parler de participation et de projet d'avenir d'une population. Mais hormis ça, l'application particulière - bien que classique - de la M.A.R.P.²⁶⁷, semble avoir cumulé les effets pervers de tous les biais (Mathieu, 2000 c) contre lesquels le guide d'utilisation méthodologique met en garde son utilisateur, parmi lesquels :

- L'inévitable phénomène de leadership dans une équipe pluridisciplinaire - accru ici par la différence de grade, statut, niveau, origine, position des intervenants dans le dispositif de projet -, a eu pour effet de rendre implicite la quête de sédentarité considérée par l'expert en chef comme « la » solution à tous les problèmes des éleveurs. Il a évacué, de ce fait, tout ce qui pouvait poser les bases d'une réflexion pertinente avec ces éleveurs.
- Les classifications de richesse n'ont permis de catégoriser que les gens présents, tous *pauvres*, selon le point de vue soutenu par les informateurs, parce que cette appréciation est implicitement contenue dans les présupposés des techniciens.
- Les classifications préférentielles, enfermées dans les limites du terroir n'ont pu mettre en évidence que des centres d'intérêts extrêmement marginaux, voire inventés « pour faire plaisir au Blanc », puisque les vrais enjeux ne sont pas là.
- Les difficultés de visualisation, de transposition graphique de représentations mentales ont contribué à annuler toute possibilité de recours à la perception spatio-temporelle qui est une grande richesse chez les nomades en général. Les entretiens n'ont été tenus qu'avec ceux qui étaient là, qui tentaient, de bonne foi, de satisfaire les attentes de cette équipe nombreuse et impatiente d'être libérée. Mais les informateurs n'avaient aucun moyen d'exploiter leur mémoire cognitive, mémoire qui permet d'aller au-delà de la question posée, ici fortement suggérée par les grilles, tableaux, graphiques dans lesquels on les enfermait.

Les stratégies groupales imposées par la méthode n'ont eu que les effets attendus : le simulacre d'harmonie par le consensus muet qui se fait autour de l'idée classique, surtout pour des gens qui n'ont bénéficié que de très peu d'appui jusque là.

« Il ne faut pas se contredire pour éviter de laisser partir le projet ailleurs, pour ne pas dévaloriser l'interlocuteur » (une personne ressource associée à la MARP).

Obnubilés par ces projections graphiques, les techniciens sont convaincus qu'elles représentent bien la volonté des villageois, alors qu'au mieux, elles traduisent l'effort des

²⁶⁷ Pour une réflexion théorique et pratique sur les applications des méthodes d'approche rapide participative, voir l'ouvrage collectif : Lavigne Delville, Sellamna & Mathieu, 2000.

gens pour satisfaire les attentes de l'*étranger*. Le constat d'insuffisances dans la capacité d'écoute des populations par les intervenants a eu, au moins, pour effet de déclencher l'organisation d'une série de cycles de formation de base à quelques principes essentiels en sciences sociales. Mais cette initiative arrivait trop tard. Pendant le déroulement des enquêtes faites avec la M.A.R.P., la dynamique de groupe qui a agi sur les acteurs a échappé aux investigateurs. Et de ce fait, personne ne s'est rendu compte que la société étudiée était composée de catégories différentes d'acteurs, qui n'avaient en commun que l'impossibilité de prendre des responsabilités.

Les résultats du diagnostic ne mentent donc pas en révélant l'inefficacité de la méthode utilisée telle quelle, pour traiter le cas de Sénéwaly. Par contre, ils reflètent assez bien les envies du C.T.P. de mener une expérience de sédentarisation. Ils révèlent le souci des techniciens de ne pas s'éloigner des sentiers battus et leur absence de questionnement sur leurs rôles possibles d'agent de développement, et sur les stratégies novatrices qu'ils pourraient adopter en conséquence. Moity-Maïzi (2000 : 114-5) soulève une série de questions adressées aux acteurs de l'éco-développement participatif. Ces questions portent sur le rôle des agents de développement, les marges de manœuvre face aux conflits liés aux ressources, l'engagement, le partenariat avec les institutions, la participation au-delà de l'échange de savoirs et de points de vue. Des réponses à ces questions, pourraient bien émerger des solutions aux problèmes soulevés par le développement participatif, au moins du point de vue des positions dynamiques que les techniciens de terrain pourraient adopter.

9.5 Conclusions

Le village de Sénéwaly est tellement spécifique que l'expérience, y compris si elle avait réussi, ne serait pas facilement reproductible. Je n'ai pas eu accès à un document définissant les indicateurs de reproductibilité des expérimentations. Mais, à supposer qu'ils aient été clairement définis, ils ont été perdus de vue dès le démarrage du projet, pour céder la place à des critères qui n'ont rien à voir avec les prévisions. Aucun des techniciens ou cadres interviewés n'a été en mesure de me préciser les raisons pour lesquelles Sénéwaly a été sélectionné comme « population-type ». Mais, quels que soient ces raisons, elles sont contraires à ce qui devrait caractériser un terrain d'expérimentation. Il semble que le projet ait financé le rêve d'un expatrié et non le test de modèles de développement, susceptibles de faire évoluer la capacité de gestion des ressources naturelles par une population d'éleveurs semi-sédentaire.

La hiérarchie de valeur des représentations applicables au projet, lui a été imposée de l'extérieur. Elle a aveuglé l'équipe pendant l'enquête. La *supériorité supposée* de la sédentarité sur le nomadisme a occulté tout ce qui n'est pas susceptible de soutenir la sédentarisation. L'ignorance des contraintes déterminantes de la mobilité et de la semi-sédentarité a contribué à produire une chimère, qui ne remplit en fin de compte les attentes ni des populations, ni des intervenants, ni des bailleurs de fonds. Les solutions adoptées n'ont débouché ni sur une expérimentation reproductible, ni sur du développement et pas plus sur l'amélioration de la gestion des ressources naturelles.

Le projet tenait, et continue à tenir, un discours participatif particulièrement novateur. Il est supposé « aider les collectivités villageoises à introduire un système rationnel d'utilisation des terres (...) aider les communautés rurales à élaborer et mettre en œuvre des plans de

gestion viables (..) » (GTZ, 1990 : 62). Pourtant, en réalité, il s'est intégralement substitué aux populations. Et les problèmes qui naissent des divergences de perception entre acteurs locaux et intervenants sont aussi graves, voire plus que dans les projets d'ONG étudiés dans les parties précédentes.

L'absence de mobilisation, pourtant posée comme essentielle dans le discours du projet (ibid. : 62), n'a contradictoirement eu aucune incidence sur le déroulement inéluctable du projet. Elle a persisté et s'est aggravée, du fait des délais invraisemblables d'intervention, du fait du flou qui a régné au niveau des engagements financiers et de leur justification, ainsi que du fait des moyens dérisoires qui ont fini par être mis à disposition des familles.

La participation, même officialisée par le recours à une approche méthodologique labellisée, n'a pas suffi à donner la parole aux populations supposées être les vrais acteurs de ce projet. Au contraire, cet exercice n'a fait que confirmer les choix implicites et présupposés de l'extérieur de la société locale, et orienter tous les axes de réflexion, toutes les perspectives dans ce sens. Il a empêché les agents de simplement entrevoir les objectifs qu'il aurait dû défendre, malgré un outillage d'investigation dit *participatif*.

Des groupes cibles implicites, des groupes stratégiques potentiels existaient. Ils étaient prêts à devenir dynamiques si on les soutenait un peu. Les individus qui les composent étaient prêts au dialogue. Il semble, cependant, que l'approche participative n'ait pas suffi pour faire d'eux des interlocuteurs du projet. La génération de petites enclaves économiques dans l'équilibre de l'unité familiale qui intéressaient les femmes peul n'a pas eu un poids suffisant pour entraîner l'intérêt des intervenants. L'attention de l'équipe de direction du projet, était tournée vers des actions caractérisées par leur visibilité, caractéristique qui n'est pas forcément celle des actions pensées par les acteurs locaux pour résoudre leurs problèmes à long terme.

Toutes les solutions qui ont été adoptées entrent effectivement dans le registre des actions standardisées, stéréotypiques, *visibles* : il est plus facile, compréhensible et valorisant de parler de « la mise en place d'un élevage de coquelets de race améliorée pour la production de viande », que de « petits travaux de vannerie pour protéger les *poulets bicyclettes* des rapaces ». Selon cette logique, même la proposition la plus pertinente, ne peut que faire l'objet d'une transposition techniciste qui va lui permettre d'entrer dans le registre d'appréciation des bailleurs de fonds. Les meilleures solutions ne peuvent que se trouver dans des systèmes connus et prédigérés, dans des *packages* de projet classique. *In fine*, on peut avancer que la question n'était pas de savoir si, telle solution pouvait être, mieux, bien ou mal adaptée, à la problématique soulevée par les acteurs locaux. Il s'agissait de satisfaire la perception occidentale du développement de la zone et de la GRN.

Cela démontre plusieurs choses :

- Le point de vue que l'on prête au bailleur de fonds reste prédominant.
- Les agents de terrain sont plus attentifs à satisfaire les attentes extérieures que celles des supposés bénéficiaires des projets.
- Les perspectives des personnels d'encadrement, l'image de compétences qu'ils projettent, passent avant l'intérêt à long terme des populations.
- L'ensemble du mécanisme du projet est incapable de s'adapter à la réalité locale, y compris lorsque le discours tenu est celui de la participation, il est incapable de faire plier les technologies aux contraintes du terrain.

Le projet s'est donné des moyens considérables en formation pour « amener les

communautés au niveau de compétences nécessaires ». Mais, faute de véritable intention participative, il n'y a pas eu de définition claire des objectifs à atteindre – notamment ici, par exemple, travailler avec la population à la transition progressive entre plusieurs systèmes de production -. Sans objectif précis, il ne peut pas y avoir d'identification claire des acteurs-clés. Et les formations ne sont pas adressées aux acteurs qui devraient en bénéficier. Elles n'apportent pas à leurs bénéficiaires les outils qui leur sont nécessaires : formations appropriées à une problématique clairement posée, plus solide expérience des situations interactives et multiculturelles. La rigueur, nécessaire à une approche complexe du type de celle du Gerenat, a fait totalement défaut. Elle était éliminée dès le choix du discours participatif et du recours à la M.A.R.P.²⁶⁸.

La formulation même du projet est en cause. En effet, la véritable cible bénéficiaire de ce projet est *l'environnement*. Les groupes humains considérés ne sont pas les cibles du projet mais ses *instruments* pour préserver l'environnement, ils sont des intrants dans la stratégie permettant d'atteindre ce but. La question a donc été mal posée dès le départ. Mais pour que les groupes humains s'engagent dans la préservation de leur environnement, il fallait qu'ils trouvent des avantages dans les effets immédiats et à moyen terme de cette action de préservation. Et par rapport à l'enjeu à moyen ou long terme, les *mesures incitatives* ont joué un rôle d'écran.

Le projet pouvait adopter deux approches. Celle qui a été mise en œuvre a consisté à faire énoncer plus ou moins collectivement dans une mise en scène participative « ce que l'on savait que l'on était capable de donner ». La deuxième aurait nécessité de faire un travail approfondi : de repérage des intérêts que les groupes sociaux pouvaient trouver à préserver leur environnement ; d'analyse fouillée de leurs enjeux économiques, des moyens de les satisfaire ; des effets de ces réalisations sur l'environnement ; des moyens de préserver l'environnement en rationalisant au maximum les ressources impliquées, tout en satisfaisant au mieux les besoins et les attentes des groupes. Cette approche aurait impliqué de travailler avec les différents groupes de pression émergents et, pour le projet, d'assumer les responsabilités inhérentes au fait de faire émerger ces pouvoirs. Elle aurait exigé un investissement scientifique, intellectuel, en compétence, le recours à une approche progressive et itérative, l'audace et la prise de risque qui consiste à déléguer du pouvoir.

La M.A.R.P. prétend laisser les gens s'exprimer. Mais dans la pratique, l'exercice participatif est avant tout un moyen de ne pas aborder le champ problématique du projet qui est celui du rapport de force entre les enjeux représentés par diverses ressources. Il permet d'éviter de poser les hypothèses qui engagent, celles qui font apparaître au grand jour les intentions réelles d'un projet. La M.A.R.P. produit une apparence de réflexion menée par les acteurs locaux, ce faisant elle élimine la nécessité de les impliquer véritablement dans le processus décisionnel. C'est ainsi qu'aucune dynamique n'a pu naître du projet à Sénéwaly.

Le programme Gerenat a commis la même erreur que l'U.I.C.N. pendant de nombreuses années. Il s'est intéressé à l'environnement sans se poser la question de la place que l'homme occupe et des rôles qu'il joue dans cet environnement, en fonction de ses pratiques

²⁶⁸ Olivier de Sardan (2000 : 441) insiste sur la nécessaire rigueur méthodologique, sur le savoir-faire du chercheur indispensable pour maîtriser les biais qui caractérisent la situation d'interaction chercheur-population. Mais il en va de même, pour l'interaction intervenant-population.

économiques, de ses représentations du monde et de lui-même. Les mesures incitatives ont caché aux yeux de tous, techniciens du projet y compris, cette orientation particulière du projet.

10 Conclusion

Cette recherche se situe à une époque où les résultats attendus des approches participatives se révèlent tout aussi insatisfaisants que les échecs qui ont justifié leur mise en œuvre. Elle se situe aussi en un temps où les décideurs et les intervenants cachent délibérément leurs incertitudes derrière un discours idéologique, et adoptent des tactiques de plus en plus contraignantes. Le discours se traduit en dispositifs dits « participatifs », qui contribuent au verrouillage par la réduction, dans la pratique, des espaces de participation à des temps et des lieux contrôlés et décidés de l'extérieur. On assiste à la complexification *sécurisante* des procédures, des cadres et des dispositions. La duplicité de ces tactiques génère des espaces de réinvention des relations entre acteurs, « intervenants - *intervenés* » mais aussi dans les relations avec les *interfaces*, et la réinvention des règles d'accès aux ressources apportées par le projet, directement ou indirectement.

Les multiples dimensions, qui interagissent sur les logiques et dans les stratégies des acteurs aux différents niveaux d'intervention d'un même projet, ont conditionné un certain nombre des choix méthodologiques adoptés pour conduire cette recherche : notamment l'incidence d'évènements politiques brutaux (décolonisation, collectivisme sous Modibo Keita, dictature de Moussa Traoré), et de cataclysmes éco-climatiques (vagues de sécheresse, famines, exodes) ; la cohorte d'invasions et d'ingérences qu'ils ont pu justifier. Ces spécificités ont nécessité l'adoption d'un regard diachronique qui a facilité l'appréhension et le décodage des processus d'apprentissage : apprentissage par les bénéficiaires et par les intervenants étrangers au contact de l'aide puis de l'appui au développement. Le plus important dans ce processus semble être : l'apprentissage d'un savoir réel ou inventé sur *l'autre* et sur ce qui peut être attendu de lui (Strauss, 1992 ; Goffman, 1973) ; l'apprentissage, lors d'évènements partagés, des règles du jeu qui se développent « entre les gens », pour des individus d'origines, de milieux différents, ne disposant ni des mêmes moyens, ni des mêmes droits.

La multitude de niveaux différents d'implication et l'intensité de leur interactivité montrent les limites de la vision scientifique du monde dichotomique (Talcott Parsons, 1951 : 98) écartelé entre deux positions extrêmes, le global ou le local. Elles interdisent d'explorer ce sujet d'un point de vue unique, celui de la base, y compris si l'essentiel de l'étude se déroule sur le terrain en milieu rural. Elles confirment l'impertinence qu'il y a à opposer les approches macro ou micro sociologiques, plutôt qu'à les considérer simultanément et à les combiner (Knorr-Cetina, 1981 ; Long, 1990-94) même si cela s'avère plus difficile (Olivier de Sardan). Ces différences de niveaux ont exigé le recours à une approche itérative entre le *haut* et le *bas*. L'adoption d'une perspective synchronique a favorisé l'intégration des visions micro et macro. Ces niveaux d'observation ont transité par la prise en compte des stratégies des différents acteurs et de l'interaction entre les logiques qui se développent dans les différentes sphères d'intervention. Cet angle multiple d'observation des interactions a permis l'analyse des logiques des communautés en même temps que celles des individus qui les composent, et celles des institutions de développement en même temps que celles de leurs agents (E. Friedberg, 1972). Elle a permis d'articuler simultanément et à plusieurs niveaux, ce que l'on peut considérer comme relevant du *central* (international, Europe, capitale du Mali) et du *local* (administration déconcentrée, équipe projet, population) dans les comportements des acteurs. Elle a révélé les rôles essentiels des *outsiders* et l'importance de celui des *acteurs absents*, qu'ils soient passifs ou actifs, dans les stratégies observées.

Parmi les dominantes méthodologiques, l'une a consisté à se placer du point de vue des acteurs, l'autre à procéder à une observation empirique de leurs comportements (Long ; Olivier de Sardan), dans des situations *d'interaction de face à face* (Strauss, 1992). Cela a permis de faire émerger une hiérarchie de déterminants récurrents, depuis les logiques institutionnelles jusqu'à celles de l'acteur de base, les stratégies des uns comme des autres contribuant fondamentalement à « la domestication du désordre » (Balandier, 1960).

L'approche comparative a permis d'intégrer ces différents regards. La comparaison a elle-même été menée selon un double angle d'observation : le premier pour vérifier les similitudes et les variations de comportements des acteurs, dans des situations circonscrites apparemment similaires, et pour repérer les *divergences significatives* (Balandier, 1955) qui ont tracé les pistes d'analyse des données empiriques ; le deuxième pour mettre en évidence les constantes, toutes dimensions confondues, dans des dispositifs institutionnels de projet différents, et les spécificités du fonctionnement formel et informel des institutions (E. Friedberg, 1992) qui agissent de manière constante sur l'objet de la recherche.

C'est un ensemble stratifié et complexe de relations de dépendance qui émerge des rapports ambigus et opaques qu'entretiennent les acteurs (Balandier, 1952, 1969). C'est le cas, lorsque le discours de *participation* prédomine. Mais ça l'est encore plus du fait que la participation est conçue et perçue comme une obligation de *contrepartie*. La relation-projet se gère par la construction de différentes formes de réciprocité (Lacourse, 1987) entre acteurs locaux, entre locaux et étrangers, et en vertu des jeux de régulation de la distance sociale entre ces acteurs (Sahlins, 1976). Cette régulation est elle-même liée à l'*inter connaissance* (Mathieu, 2000 b) entre acteurs et à l'*invention de l'autre* (Goffman, 1973), à laquelle chacun procède pour fonder sa conduite. Cette famille de stratégies obligées se substitue avantageusement, pour les populations d'accueil, à la connaissance et à la clarté des objectifs du projet. Mais elle ne peut, à terme, qu'enliser les processus participatifs de projet dans un échec à nouveau reconduit.

La quête principale de cette thèse était de tenter de répondre à un questionnement pragmatique de projet, en adoptant une démarche scientifique. L'argumentation des conclusions se développe en trois parties :

1) réponse satisfaisante de la recherche à la question - « pourquoi les gens ne participent pas ou si mal aux projets qui sont mis en place en leur faveur ? » ; mise en évidence de l'impertinence de la question – « est-il possible de faire en sorte qu'ils participent mieux et plus, et comment ? - ; 2) limites d'une approche rapide de type *expert*, même escortée d'un bagage scientifique pour servir de base à l'analyse de stratégies d'acteurs dans un projet de développement ; conditions de la contribution d'une approche scientifique aux projets de développement ; 3) ouvertures et pistes de recherche.

10.1 La contrepartie à l'apport projet ou la *mal-participation* récurrente

Des convergences significatives dans le rapport à l'étranger

Les consignes de « participation au projet » de développement sont de même nature, quels que soient, l'ampleur et la sophistication du dispositif institutionnel de projet, ses modes de financement, les *bénéficiaires potentiels* prévus (groupe-cible), les axes d'intervention et

les technologies employées, les agents qui les mettent en oeuvre. Les autres éléments en commun aux projets observés sont tout aussi essentiels : la méconnaissance réelle ou feinte, délibérément entretenue ou encore la gestion de l'ignorance, la volonté semble-t-il cultivée de maintien d'une *étrangéité* affirmée (Balandier, 1955 : 2) ; l'ambiguïté et l'opacité des intentions véritables des intervenants (bailleurs, bureaux d'étude-ONG, techniciens de terrain) ; le contraste entre discours et actes, entre intentions annoncées et moyens mis en oeuvre. Les délais, entre le moment de l'annonce de l'intention d'intervenir et la période réelle d'intervention sont aussi conséquents dans un dispositif d'O.I. que d'ONG. Il est même plus important encore dans le premier malgré - ou du fait - de l'ampleur de ses moyens, donc de la difficulté de les mettre en action. Et la *considération* manifestée aux bénéficiaires – notamment en les informant des motifs des retards -, diminue avec l'augmentation de la *distance sociale* entre le projet et la population. Les motifs de déception, de démobilisation donc de *non-participation* s'accroissent en conséquence et dans les mêmes proportions que le risque de déviance.

Ce n'est pas, simplement face aux consignes, que les acteurs locaux optent pour telle ou telle forme de participation ou de non-participation, de dérobade ou de résistance. C'est face à l'ensemble des contradictions que ces consignes portent et entraînent, et par rapport au très haut degré d'incertitude qu'elles génèrent. Tous les types de participation exigés sont autant de formes d'agression pour les groupes sociaux. Ils impliquent pour tous les groupes, l'irrespect de certaines normes et valeurs constitutives de l'identité groupale. Les comportements et les représentations sociales des groupes d'élèves étudiés nous confirment, qu'effectivement, « l'action n'est pas seulement une façon de faire, c'est aussi une manière d'être » (Burke, 1945 : 24, in Strauss, 1992 : 22). Tous les actes exigés par le projet devraient donc, pour trouver l'adhésion des acteurs, coïncider avec la manière d'être de chacun des groupes considérés. La valeur attribuable à la ressource par chacun ne peut passer qu'en second plan.

L'inadéquation entre espace normatif de projet et normes sociales locales est donc un facteur fondamental de dissonance entre projet et population. Elle génère l'incertitude, le risque pour celui qui adopte, telle quelle, la norme importée, de se voir marginalisé, voire rejeté par son groupe. Parce que la consigne est imposée, parce qu'elle constitue le « ticket d'entrée », tous tentent de se conformer d'une manière ou d'une autre à la voie proposée pour accéder à la rente extérieure. L'inadéquation des normes étrangères entraîne la production des nécessaires espaces d'interprétation qui en sont des *effets essentiellement secondaires* (Elster, 1986). Des failles existent dans la règle d'application de la consigne. Elles constituent des espaces *instersticiels* (Hannerz, 1983 : 59) qui ouvrent la porte à divers modes de revendication vis-à-vis du projet, à des formes de dérobade par rapport aux engagements et des stratégies de récupération des biens. C'est le cas lorsque la ressource intéresse peu les supposés bénéficiaires ou n'intéresse qu'un petit groupe. Le plus souvent, les espaces intersticiels générés par l'inadéquation entre normes s'articulent sur autant de failles normatives du système local. Les espaces intersticiels deviennent alors des lieux privilégiés d'expressions revendicatives qui ébranlent les normes au sein même du groupe social. Ces revendications peuvent être majoritaires et collectives, ou marginales et individuelles. Mais elles impliquent toutes, l'invention de réponses qui n'existaient pas jusque là. Les effets de la revendication sont variables. Ils peuvent mettre l'ordre établi en péril ou contribuer à le réformer. Ces effets de l'inadéquation impliquent donc, pour le groupe social, la recherche d'un nouvel équilibre *interne*, entre d'une part les règles de réciprocité *étrangères* imposées, et d'autre part les formes habituelles de *réciprocité négative* (de captation, de rétorsion à la

périphérie du groupe) et de *réciprocité positive* (de cohésion à l'intérieur de la communauté) pratiquées par les individus dans le groupe (Sahlins, 1976 ; Lacourse, 1987). Cette régulation se fait toujours au bénéfice des détenteurs du pouvoir, mais cela ne signifie pas qu'elle se fait au détriment des *groupes dits vulnérables*. Dans les sociétés étudiées, particulièrement menacées du fait de la fragilité et de l'insuffisance chronique des ressources, la *dépendance* reste une situation favorable pour les plus pauvres. L'équilibre social en faveur des nantis est souvent un objectif partagé, y compris par les plus démunis.

Mais, plus la consigne extérieure est incohérente par rapport aux représentations sociales du groupe, plus les formes de cohésion recherchée sont éloignées des normes en vigueur, et à l'extrême périphérie du fonctionnement habituel du groupe social. En conséquence, l'exigence de contrepartie au projet ne sert pas principalement les effets recherchés de stimulation de l'autodéveloppement, sauf accidentellement. Elle a de façon plus systématique, des effets menaçants sur la cohésion sociale. Elle dévalorise les modalités d'échange qui contribuent à régénérer en permanence le tissu social au travers des relations de dépendance, de solidarité et de pouvoir. Elle invalide les formes de gestion collectives des ressources, y compris lorsque celles-ci sont les garants de la préservation de l'environnement donc de l'équilibre économique du groupe, de son rapport à ses voisins ou alliés.

De fait, ce ne sont pas les apports projets, mais les espaces intersticiels et les effets essentiellement secondaires de ces apports, qui sont les véritables ressources à exploiter. Ce ne sont pas non plus les *groupes vulnérables* qui sont les plus hautement bénéficiaires du projet et des formes de droits d'expression qu'il prétend promouvoir. Seuls les acteurs les mieux armés sont en mesure d'investir ces espaces, soit dans le *sens inclusif* ou *solidaire* de l'intérêt groupal étroit ou élargi, soit dans le sens *exclusif* ou *répulsif* de celui de l'intérêt personnel ou factionnel. Immédiatement après, viennent les acteurs *absents*, ceux qui ne subissent aucune des contraintes du projet. Ils profitent de l'invalidation des règlements et des droits traditionnels de maîtrise qui sont dépréciés. Le groupe intermédiaire, les fameuses *populations vulnérables*, peut avoir à *contribuer* intensément, mais ne bénéficier que marginalement. Il est tout à la fois, sous l'effet de l'obligation de la consigne qu'il ne peut ignorer comme l'acteur *absent*, et sans moyen légitime d'exploiter les espaces intersticiels. Sa contribution ne l'engage pas dans le bénéfice du projet mais dans l'accroissement de la relation de dépendance à son *noble*, à son *suzerain*, à son *parent riche*. S'il peut en espérer un retour, c'est surtout dans un autre registre que celui qu'offre le projet, transposé dans une relation d'assistance, dans l'hypothétique bénéfice d'une relation de clientèle politique.

La gestion de l'incertitude : entre quête identitaire et intérêts personnels

Bien que les groupes sociaux étudiés adoptent des comportements différents dans des situations similaires d'interpellation forcée, les mêmes logiques sont à l'œuvre. Contrairement à ce qu'il est admis, les stratégies de résistance, de dérobade et autres comportements de fuite devant l'obligation, ne correspondent pas ou pas seulement à de la *mauvaise volonté*, de l'*incompréhension*, de la *rapacité*, plus généralement de la *duplicité*. Elles ne sont pas non plus l'apanage des seuls acteurs locaux et bénéficiaires.

Les chapitres qui précèdent montrent que les stratégies *défensives* (Yung et Zalavski, 1992 in Olivier de Sardan, 1995 : 124) ou de subsistance sont, en majorité, des stratégies de *défense identitaire* beaucoup plus que de *subsistance* (Olivier de Sardan, 1995 : 117-121). Il s'agit de stratégies internes de régulation des tensions qui traversent le groupe social, et non

simplement le rapport de force avec le projet que les apparences laissent imaginer. Si ces stratégies ont à voir avec le système de production, elles visent à protéger les rapports de pouvoir qui s'exercent au travers du système de maîtrise des ressources existantes. Les stratégies *offensives* ou *d'investissement* (ibid.) peuvent avoir exactement le même objectif comme priorité, avec pour vocation de désamorcer les effets dé-structurants de l'apport du projet de type démocratique. L'une comme l'autre catégorie peut être employée par certains acteurs pour provoquer une certaine recomposition sociale, la renégociation statutaire. Le fait que les acteurs fassent un choix plutôt que l'autre est lié principalement au niveau d'insécurité interne du groupe social. Pour ceux qui n'ont rien à perdre, se mettre en opposition menaçante peut constituer un équilibre positif. Les stratégies *défensives* ou *offensives* peuvent, l'une comme l'autre, prendre des formes *passives* ou *actives*. La non-participation délibérée est une forme *passive* de stratégie *offensive*. Que cela se fasse au bénéfice ou au détriment de la stratégie du projet n'a de l'importance qu'à partir du moment, où des acteurs ont construit des enjeux qui supplantent les avantages éventuels de recomposition sociale. Il s'agit d'acteurs qui sont déjà en position de force ou qui peuvent tirer avantage de la redéfinition sociale que le projet peut avoir provoqué à la marge.

La *gestion de l'incertitude* se fait au travers de la recherche permanente d'un équilibre délicat entre quête identitaire et intérêts individuels ou groupal. Le *rapport de convergence* entre ces deux pôles vise à la reconstruction, à la consolidation du groupe, au renforcement de l'identité (même si elle est modifiée à cette occasion). Le *rapport de divergence* entre ces deux pôles vise à la renégociation (parfois musclée) des statuts, à l'émergence d'une nouvelle identité, si nécessaire à l'éclatement social.

La gestion de l'incertitude chez les intervenants transite par des itinéraires de même nature. L'exigence de contrepartie au projet est le prototype même de la stratégie *défensive* et de *subsistance*, qui doit être interprété ici dans le sens de *survie* de l'institution. Son maintien, coûte que coûte, est une *stratégie offensive* qui vise à préserver une identité *inventée* d'agent de développement. C'est le garant de tous les avantages symboliques et matériels liés à la reconnaissance dans ce statut. Les craintes réitérées d'échec, accrues par leur médiatisation désormais internationale et instantanée, provoquent une incertitude croissante chez les bailleurs de fonds. Ces facteurs entraînent l'adoption de stratégies que l'on peut ici, qualifier d'*agressives*, puisqu'il s'agit d'imposer le « discours pour faire participer ». Quant à dépasser le discours, ce n'est pas si simple. La perspective de donner des latitudes aux populations ne peut que générer une incertitude supplémentaire, intolérable pour les intervenants. En effet, ces latitudes réduisent la marge de contrôle des institutions sur ce qui se passe, alors que les facteurs d'échec ne sont toujours pas circonscrits. Les méthodes d'approches participatives (stratégies offensives) viennent calmer cette anxiété, en produisant l'apparence de participation tout en maintenant un niveau de contrôle élevé et en prétendant réunir les éléments de la maîtrise des causes d'échec. Le serpent se mord la queue. Il n'y a ni production de véritable participation, ni mise en évidence d'espaces participatifs, ni réduction véritable des zones d'incertitude. Puisque au niveau supérieur du bailleur de fonds rien n'est résolu, au niveau inférieur d'intervention des agents, le flou qui persiste sur les objectifs, sur la justification de l'exigence de participation, l'accumulation des dysfonctionnements et les retards d'origine institutionnelle, produisent des effets en chaîne de mêmes natures. Les enjeux groupaux et individuels au sein des organismes de développement se gèrent de la même manière que chez les populations. Une logique similaire est à l'œuvre. Il s'agit pour chacun de trouver, puis de préserver, le fragile équilibre entre l'intérêt que peut représenter son appartenance identitaire (à l'institution) et ses intérêts personnels (qui ne peuvent souvent

évoluer qu'au détriment du projet de l'institution).

On pourrait en réalité employer, pour les stratégies des intervenants, les expressions de *résistance*, de *déviance*, de *dérobade*, de *contournement*, de *détournement* du projet, comme on le fait pour les populations dites bénéficiaires et pour les mêmes raisons. Les deux catégories d'acteurs agissent *en situation de crise*, devant des évènements à court terme, en essayant de bénéficier au mieux (ou de ne pas être victime) des effets à long terme du projet. Les différents acteurs qui composent ces catégories gèrent les tensions que le projet provoque, depuis la position sociale (ou le statut professionnel) qu'ils occupent, en fonction de leurs ambitions et des armes dont ils disposent, et que le projet peut avoir ou non accidentellement créées ou aiguës.

Une question de *rationalité imparfaite* (Elster, 1986)

Différents ensembles représentationnels, qui peuvent être indifféremment antinomiques ou syllogistiques (Mathieu, 1994), marquent en permanence les logiques des acteurs. Représentationnelles pour les populations, ces logiques fondent des relations et des règles de vie partagées. Stratégiques du point de vue des projets (Olivier de Sardan, 1995 : 139), elles restent peu opérationnelles parce qu'elles se fondent sur l'*invention de l'autre* qui conforte la logique populiste et/ou misérabiliste d'intervention (Chauveau, 1992, 1994 ; Olivier de Sardan, 1990). Chacun fonctionne dans des sphères de rationalité différentes, et ne peut comprendre la logique de l'autre, s'il ne fait pas sciemment des efforts considérables pour y arriver. Mais il ne peut le faire que dans les limites d'un péril maîtrisé. C'est à ça qu'est supposée servir l'approche participative. Pourtant, c'est à l'inverse qu'aboutit « la participation » telle que proposée. Alors qu'elle est supposée s'effacer devant la logique *d'en bas*, l'approche participative impose une logique *d'en haut*, une fois de plus. Dans la situation actuelle, la rationalité de l'action de *l'autre* est logiquement *imparfaite*. Chacun adapte, en permanence, les enjeux qu'il poursuit à l'évolution du niveau de risque et aux catégories d'avantages qui peuvent surgir à la périphérie du projet. Mais la rationalité de l'action est d'autant plus *imparfaite* qu'aucun, des éléments considérés par chacun dans le calcul, n'est pris chacun à sa juste mesure.

Ces phénomènes empêchent de voir que ce n'est pas l'apport du projet qui est un facteur déterminant de changement. C'est la spécificité de la structure sociale (au moment de l'intervention), de son système de production et du système de pouvoir qui y est lié. C'est l'agencement dans le cadre duquel la ressource va être accueillie, incluse, fusionnée ou diluée. C'est la manière dont elle va s'inscrire dans le système de gestion des ressources et selon que ce système s'articule étroitement ou non avec l'exercice du pouvoir. Il apparaît cependant que l'engagement dans un processus de changement, de façon constante et du fait de la présence du projet, est d'autant plus prévisible que la société d'accueil est déjà en mutation. L'engagement dans le changement est d'autant plus prévisible que le rapport de la société à la ressource est intense. Par contre, lorsque le groupe social est très menacé de l'intérieur (Peters, 1967), le repli sur soi rend l'imprégnation difficile et peu efficace. Contrairement à tous les poncifs du discours développementaliste, la grande stabilité d'une société n'est pas un facteur qui assure l'amorçage de changement à l'occasion d'un projet. On observe au changement lorsque l'intervention profite opportunément à l'élévation d'un sous-groupe dans sa société, dans un acte de rupture avec l'harmonie. Dans tous les cas, le changement survient quand l'apport vient s'inscrire dans des fissures sociales, où la ressource projet – le plus

souvent les effets secondaires de sa présence - vient jouer un rôle de levier dans l'évolution de l'existant. La ressource-projet peut ainsi porter, souvent par inadvertance, des solutions à des situations qui n'en trouvaient plus dans le contexte normal (Tin Aouker). L'apport du projet peut alors être considéré comme *inscriptible* dans la réalité locale. Mais ce processus est encore, jusqu'ici, le plus souvent accidentel.

Faire participer *plus* les populations locales : oui ! Mais, à quoi ?

Les priorités annoncées par les intervenants en ce qui concerne la participation sont contradictoires. La volonté affirmée de « permettre aux populations d'avoir une meilleure maîtrise de leur devenir » va à l'encontre de l'obligation de participation, même si elle vise à développer leur sens de la propriété vis-à-vis des biens apportés par le projet. Une fois le discours laissé de côté, les approches participatives ne sont que des approches *descendantes* après tant d'autres. La différence essentielle entre les unes et les autres est qu'il ne s'agit plus de vulgariser *la technologie appropriée*, mais de propager la méthode participative elle-même. C'est d'ailleurs ce que les adeptes de la MARP proposent depuis une dizaine d'années, « la vulgariser pour la rendre utilisable par des acteurs de base ». Cette *nouvelle* approche participative présuppose que les paysans ont besoin d'un outillage méthodologique pour participer dans la vie courante aux processus de décision. De ce point de vue, il s'agit d'une forme supplémentaire de néo-colonialisme développementiste. En effet, le fait de supposer qu'une approche méthodologique puisse suffire à *balayer d'un revers de main* une structure sociale à laquelle les acteurs doivent s'identifier pour exister, révèle le peu de crédit que l'on prête à ces sociétés complexes et à leur capacité à évoluer selon leur logique propre, différente de celle qu'on veut leur imposer.

Mais les réactions des décideurs recèlent une certaine logique. Donner aux populations la maîtrise de leur développement, suppose d'œuvrer pour augmenter leur pouvoir de parole, de décision, d'analyse, de diagnostic, de projection. La volonté exprimée, même simplement sur le mode discursif, de donner à tous, l'accès aux mêmes pouvoirs, démontre le peu de sérieux avec lequel la question est abordée. On peut aussi en déduire que l'intention de réussir que cette manifestation de volonté recèle est faible. Le déploiement de forces défensives, qui est mis en œuvre par les institutions pour se protéger de l'incertitude liée aux stratégies imprévisibles des acteurs locaux, rend improbable une issue véritablement satisfaisante. Le niveau auquel se limite la participation proposée dans la pratique, le manque de latitudes laissées aux acteurs locaux, ne serait-ce que pour simplement déterminer eux-mêmes les formes d'organisation de participations locales qu'ils seraient en mesure de proposer au projet, renvoient l'intention participative dans la sphère du *simulacre*, de la *langue de bois* et de l'*écran de fumée*.

Cette profonde ambiguïté s'accroît avec le discours supplémentaire désormais systématisé sur « le rôle de la société civile » dans le développement, dans la lutte contre la corruption, et tout récemment dans la lutte contre la pauvreté. S'agit-il de la forme détournée d'une volonté d'affaiblissement du pouvoir des gouvernements par rapport à leur base sous discours de démocratie ? S'agit-il d'une volonté de délégitimation de leur autorité par délégation d'une partie de leurs prérogatives sur des acteurs privés ? C'est ce que la montée en force de la *société civile* poussée par les organisations internationales sur le devant de la scène semble avoir pour effet (Mathieu 2001). Mais comme je l'ai écrit précédemment, les formes de participation consenties aux populations, y compris celles qui permettent

l'institutionnalisation de cette fameuse *société civile*, peuvent dans le meilleur des cas, favoriser « la génération de contre-pouvoirs sur des enjeux marginaux, mais certainement pas de pouvoirs locaux sur des enjeux centraux ». Le pouvoir réel reste aux mains des financiers, des bailleurs de fonds, des gouvernements qui les commanditent et qui continuent à instaurer les règles de l'extérieur et d'en haut (Kasasa, 2001 : 8-9). Le malaise actuel des organisations internationales, qui perce au travers des stratégies d'appui à la décentralisation au Mali, montre le manque d'enthousiasme des bailleurs de fonds à *passer la main*. Il montre leurs réticences à véritablement soutenir l'émergence de décideurs qui devraient logiquement à partir de là, leur dicter – une partie au moins de - ce qu'ils ont à faire en terme d'appui.

10.2 La question du passage de la théorie à l'action dans la pratique

Usages de l'approche *expert* et de l'approche scientifique par rapport aux questions de développement

La production des données de cette thèse relève, pour la partie 2, d'une approche et d'un outillage scientifique, et pour la partie 4, d'une approche *expert* outillée du bagage scientifique du chercheur. L'intensité, la rigueur scientifique et le temps consacrés à la collecte des données de la partie 2 s'opposent aux faibles moyens, au survol et au bricolage qui caractérisent la partie 4.

Dans le premier cas, l'inexistence de travaux scientifiques empiriques sur les projets de développement et sur les interactions entre projets et populations, a constitué un handicap qui a exigé un travail d'analyse *décalée* à partir de la littérature socio-anthropologique disponible, une *démarche interprétative* périlleuse qui a exigé de la vigilance. Cette particularité implique la quantité et la qualité des données employées. L'approche scientifique des faits de développement souffre d'un autre mal particulièrement remarquable : l'absence de travaux empiriques sur les institutions de développement. Or, il me semble que la présente recherche a montré l'impossibilité de comprendre ce que l'on observe sur le terrain, sans connaître relativement bien les mécanismes qui se développent au sein des institutions, depuis le haut jusqu'au bas de la chaîne de l'intervention. Les phénomènes interactifs sont si complexes, si parasités par les enjeux personnels et groupaux, qu'ils interdisent de se limiter à une approche théorique des logiques déployées. Les comportements observés sur le terrain ne sont pas plus compréhensibles que des ombres chinoises, si l'on n'est pas en mesure d'interpréter dans la vie des acteurs et dans le déroulement des projets, les processus d'interférence en provenance des institutions de développement : dispositifs et mécanismes institutionnels, procédures d'attribution et d'exécution, modalités de mise en œuvre des moyens, manœuvres des agents dans leur quête perpétuelle d'avantages symboliques ou matériels au sein des structures.

L'approche scientifique des questions de développement gagne à adopter une approche empirique, qui doit porter une attention particulière aux représentations sociales et aux facteurs socio-politiques susceptibles d'être sollicités, interpellés, heurtés ou menacés par la présence et les exigences de projets de développement, et de la ressource importée. La littérature grise gagne à être interrogée, simultanément, du point de vue de l'information qu'elle contient et depuis la position des acteurs individuels et des acteurs institutionnels qui s'y expriment. Elle doit permettre la mise en évidence des représentations des intervenants, en même temps qu'elle nous informe sur ce qui s'est passé pour et avec les bénéficiaires. Elle

ébauche l'image du contexte, mais aussi les contraintes auxquels les acteurs ont été confrontés ainsi que leurs enjeux. Cette exploitation des données littéraires doit être dynamique. L'approche du terrain doit être diachronique, pour révéler les processus de transformation des rapports de force, pour montrer l'évolution des enjeux et le déploiement des logiques des acteurs pendant que se met en place et se développe l'influence directe et périphérique du projet.

L'approche *expert* classique sacrifie en règle générale les deux sources d'information documentaire et de terrain. Dans la majorité des cas, c'est le savoir préalable de l'expert, quel qu'il soit, qui sert à la fois de référence de base et de support de validation. Ce savoir est rarement scientifique et il est faiblement remis en question. Les efforts documentaires se limitent souvent à la littérature grise, au plus près de l'objet. Le classique « état des lieux » est souvent caractérisé par le principe de la *resuçée*, sans vérification, sans recherche.

Entre ces deux situations de compilation de données (scientifique et *expert*), l'étude de cas de Sénéwaly est une approche caractérisée par les contraintes de l'*expert* mais réalisée avec une volonté scientifique. Cette expérience montre les limites qualitatives d'une approche *expert* pour produire des données de valeur scientifique et le *minima* en-dessous duquel on peut considérer qu'il est malhonnête et dangereux de prétendre parler du sujet. Faute de temps, donc faute de moyen pour déployer l'arsenal d'enquête, la vérification systématique de la validité des données obtenues par une voie ou une autre constitue un garde-fou. Mon savoir scientifique préalable sur l'histoire et sur les sociétés majoritaires de la zone, ma préconnaissance des mécanismes particuliers de ce projet, des contraintes et des enjeux ont constitué des conditions essentielles dans l'expérience. Le travail, réalisé à partir de la littérature scientifique et de la littérature grise – peu nombreuse et *décalée* puisque portant sur des groupes peul d'autres régions -, a procédé par *approximations* successives. Il s'agissait de poser des jalons et des points de repère à partir desquels rebondir avec les données d'enquête de terrain. La possibilité de valider ou d'invalider la pertinence des données littéraires par l'enquête de terrain, a été ramenée à sa plus simple expression. L'effort scientifique a consisté à partir de là, en classement, synthèse et itération entre données écrites et production de données de terrain, et à définir le minimum indispensable de pistes à investir pour vérifier ce dont je disposais déjà. À partir de là, mon expérience d'expert – parce qu'elle est exigeante d'un point de vue qualitatif - apporte le savoir-faire d'investigations rapides croisées et le recours à une boîte à outils pluridisciplinaire. Il devenait alors possible de faire des constats et des recommandations, à partir d'une rationalisation *a minima* des analyses.

Malgré les efforts de rigueur, malgré les pistes défrichées par la recherche scientifique en 7^{ème} région, les résultats de l'expérience de Sénéwaly ont une valeur scientifique *fragile*. Les nombreux allers et retours rapides n'ont pas permis d'atteindre la *saturation* de l'information qui est une garantie finale de l'enquête de terrain. Les produits de cette recherche intermédiaire sont des perceptions générales, superficielles. Il ne s'agit que de grandes évidences, rien qui permette d'expliquer finement des logiques à l'œuvre sans risquer la sur ou la sous-interprétation. Le niveau trop superficiel de l'analyse n'autorise à produire que de grandes tendances, des typologies faiblement caractérisées, des grilles de lecture de situations ou d'interactions qui ne retiennent que des aspects dominants, déduits plutôt qu'observés et analysés (cf. grille de Le Roy, 1995 ; cf. § 9.4 de la présente recherche). Toute tentative de généralisation ou de transposition devient dangereuse, et l'honnêteté scientifique doit renvoyer à des investigations complémentaires avant d'aller plus loin.

La complexité et l'intensité des interactions révélées par l'approche scientifique

montrent l'impertinence qu'il y a à vouloir produire des données de qualité scientifique avec une méthode *expert*, même outillée d'un bagage scientifique. Par contre, le stade atteint est malgré tout suffisamment qualitatif et *validable*, pour constituer des bases sérieuses et suffisantes de connaissance générale du groupe. Il peut permettre de limiter les risques lors des projections pensées de l'extérieur - ce qui ne manquera pas de se produire encore pendant longtemps -.

Retenons que très peu d'institutions, y compris dans le cadre de missions exigeant des résultats de niveau scientifique, donnent à l'expert les moyens temps-argent que nécessite un travail qualitatif. Le temps compté dans le projet est celui d'un *rapide* terrain. Cela signifie que l'*expert* qui veut produire des analyses de qualité doit faire la part la plus importante de son travail *bénévolement*. Il est donc peu probable que ce minimum soit fait en situation normale d'expertise. Les bailleurs, qui ont malgré ça une exigence scientifique, le savent parfaitement, mais ils ont tendance à l'oublier régulièrement.²⁶⁹

Il faut cependant reconnaître des qualités aux résultats obtenus par l'expérience tentée à Sénéwaly. Plusieurs facteurs qui peuvent être retenus comme base minimum d'analyse en sont la cause, principalement : le niveau élevé de mes connaissances préalables littéraires et empirique sur la zone, sur les acteurs et les interactions autour des projets de développement ; les efforts d'itération entre données et terrain, contrôle des variables *a priori* et *a posteriori* (observations et données collectées au début du projet et plusieurs années plus tard). Faute de temps lors de l'étude, ce type d'approche implique pour le chercheur de mettre à disposition de l'étude, un savoir constitué lors d'une présence répétée ou un travail de longue haleine sur un terrain et auprès de groupes sociaux précis. La position des bailleurs de fonds tend à évoluer depuis peu. Ainsi, l'*expérience* accréditée par un long temps de terrain et par *des résultats* dans la production qualitative d'analyses devient progressivement une condition essentielle de recrutement comme *expert*.

Des conditions de la contribution d'une approche scientifique aux projets de développement

Par rapport aux modalités de décision et d'intervention des institutions de développement, par rapport à l'urgence du traitement de certaines problématiques, l'approche scientifique conserve le double handicap de *lenteur* et d'*inexploitabilité* des résultats, qui a justifié la production de *méthodes rapides*. Le fait que celles-ci n'aient pas fait la preuve d'une rapidité significative et qu'elles aient perdu la rigueur scientifique dans la précipitation, ne change rien au problème. Les outils rapides en sciences sociales – les MARP etc., ne sont pas considérées ici -, sont employés à des moments précis de recherches longues, en préalable et en préparation ou en complément d'autres lourds, pour fouiller des points spécifiques (Olivier de Sardan et Bierschenk, 1994). La présente thèse montre qu'il est illusoire de poursuivre l'utopie d'une recherche *rapide*.

Il n'est par contre, pas invraisemblable d'envisager d'employer les résultats de recherches longues dans des approches rapides de problématiques spécifiques du développement. Les travaux produits par la recherche scientifique constituent en eux-mêmes un creuset, dans lequel les chercheurs vont chacun à leur tour pêcher de quoi éclairer leurs

²⁶⁹ Actuellement plusieurs grandes agences financent d'un côté des recherches scientifiques sur des faits de développement, et commanditent d'autre part, des projets pré-pensés en imposant aux intervenants des méthodologies d'approche des populations qui ont fait depuis longtemps les preuves de leur inefficacité.

propres travaux. Ce ne sont pas les travaux empiriques sur les populations des pays touchés par les interventions en développement qui manquent, mais la mise en situation de ces recherches dans un contexte d'interaction avec les projets. Un creuset de données qualitatives, obtenues à partir de recherches empiriques sur des groupes sociaux en interaction avec des projets de développement, constituerait une source essentielle d'approvisionnement de qualité pour les projets de développement. Leur analyse par rapport à des problématiques données constituerait une source d'informations de premier niveau. Il suffirait alors pour les *experts* de procéder à de simples mises à jour, recontextualisation, vérifications et confrontations pour produire des données de qualité exploitables directement dans l'action. Cela présuppose des liens entre institutions de recherche et institutions de développement qui n'existent pas ou peu, des intérêts partagés qui restent à construire et un effort de la recherche en direction de l'action.

La présente thèse a montré que des déterminants invariables agissent de façon constante dans des situations données de projet. Elle a montré que des enjeux potentiels par catégories d'acteurs sont prévisibles en fonction des problématiques et des ressources qui y sont liées. Des stratégies individuelles et groupales de défense d'intérêts partagés ou de conquête d'intérêts spécifiques peuvent être préfigurées à partir d'une certaine connaissance historique des communautés. À partir des données scientifiques, des travaux préparatoires de classification de comportements prévisibles peuvent être réalisés avec un investissement-temps limité. Ils peuvent aussi offrir un très haut degré d'utilité et de *réplicabilité* par rapport à une problématique donnée (cf. annexe 10, Mathieu, 1998b). Comme le chapitre 8 l'a montré, on peut *a minima* déterminer, de façon beaucoup plus précise que ce n'est le cas aujourd'hui, les qualités et les contraintes qui caractérisent les différentes catégories d'acteurs concernées par le projet. Cette prévisibilité peut être esquissée à partir d'un ensemble limité de données contextuelles et sociologiques, que des travaux scientifiques existants mettent déjà à la disposition du monde du développement. Les déterminants invariables peuvent être révélés et classifiés par une approche scientifique, puis exploités dans le cadre de l'action. La présente recherche a contribué à repérer les familles de représentations qui doivent être interrogées en priorité.

10.3 Ouvertures et pistes de recherche

Malgré tout ça, la question de la transposition, dans des milieux et auprès de groupes différents, du savoir du chercheur ou de l'expert reste entière. À quel niveau de *saturation* et de maîtrise des données, de compréhension des mécanismes, cette capacité est-elle atteinte sans risque d'interprétations fallacieuses. A quoi est-elle repérable ? Qu'est-ce qui est transposable d'un savoir ici et là à un moment donné, et à quoi reconnaît-on ce qui peut être transposé ou généralisé, sans risquer de céder à la *surinterprétation* ? Le charlatanisme, à la lisière entre recherche et expertise, se développe à une vitesse impressionnante depuis la *vulgarisation* des méthodes dites *participatives*. Par ailleurs, le besoin d'accéder à un niveau élevé de qualité dans l'opérationnel est tel, qu'il est urgent d'explorer les limites et les liens entre savoirs et pratiques développementistes, et savoir et pratiques scientifiques en développement.

La présente recherche a éclairé les stratégies des acteurs dans la relation contraignante de participation au projet. Mais, bien qu'elle ait adopté le point de vue des différents acteurs

concernés, ceux-ci restent malgré tout et d'un certain point de vue, des acteurs *d'en bas*, qu'il s'agisse des populations, des agents de projet locaux ou expatriés, mais aussi des cadres des organisations internationales et des dirigeants d'ONG. La recherche n'a fait qu'effleurer à la marge les logiques des organisations qui dictent *d'en haut*, ce qui se renégocie et se réaménage *en bas*. Elle n'a pas abordé les logiques de production des théories des agences de développement et des pratiques qu'elles impliquent. Pourtant, nous avons vu que ces logiques constituent un continuum avec celles des autres acteurs. L'influence *d'en haut* est totale, puisqu'elle pose les *règles du jeu*. L'énergie que la plupart des protagonistes consacre à en déjouer les règles est considérable. Et même si ce jeu est opaque, les constructions sociales qu'il engendre sont nombreuses et variées, dans tous les groupes concernés, à l'extérieur et à l'intérieur de l'institution. Il semble que là réside véritablement, le changement produit par les actions de développement. La compréhension des logiques des agences de développement est une piste de recherche qu'il faut privilégier pour contribuer à la socioanthropologie du développement.

ANNEXES

ANNEXE § 2.I.

Données pluviométriques sur la 7ème région du Mali. De 1973 à 1992 (tous mois de l'année)

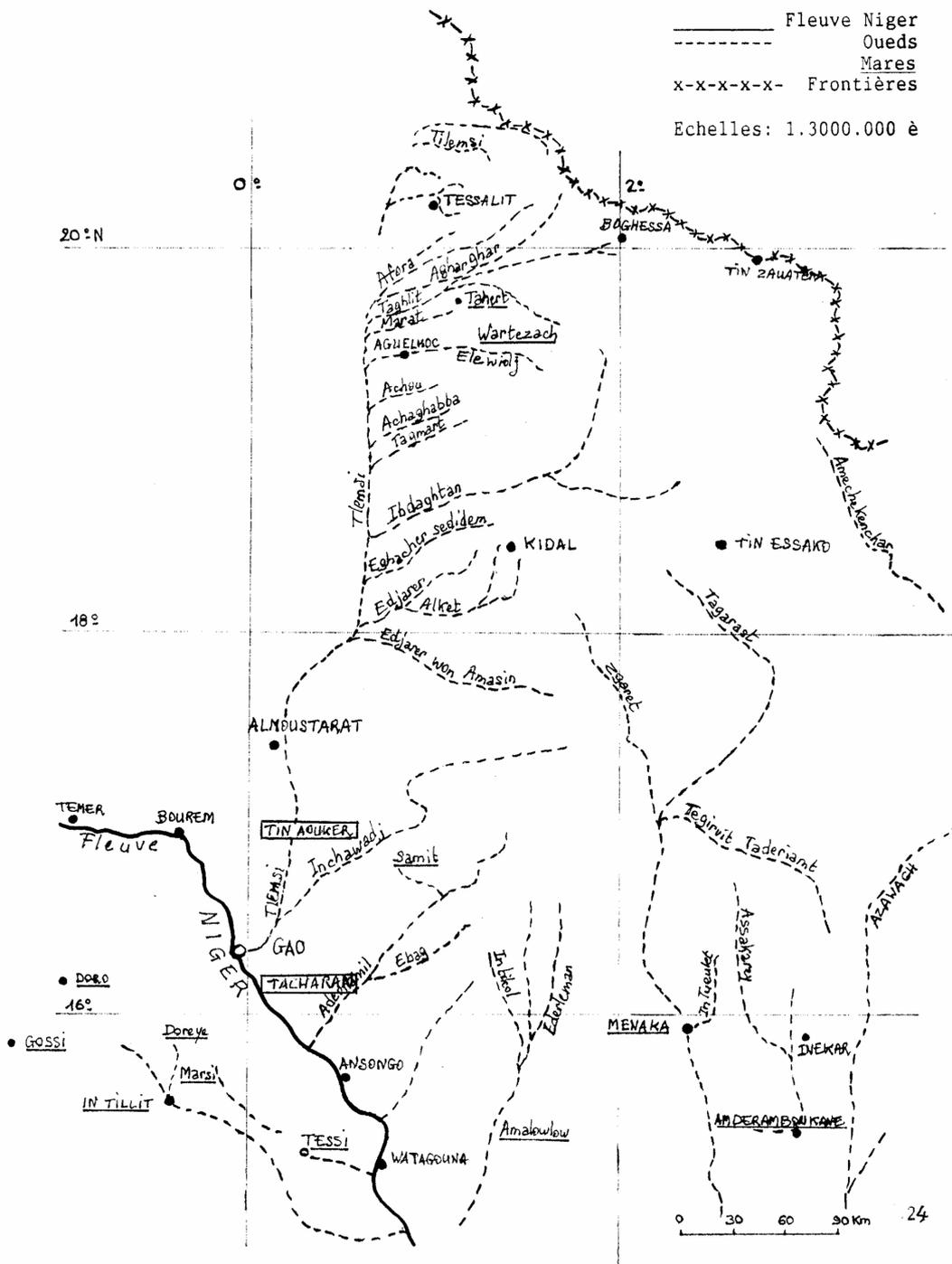
Cercle de Gao

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Janvier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,3
Février	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,01	0
Mars	0	0	0,01	0,01	0	0	1,1	0	0	4,2	2,1	0	0	0	0	0	3,5	0	0,01	0,01
Avril	0,01	0	0	0,01	0	63,5	0	0	3,9	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mai	8,3	3,2	78,1	2,1	2,4	12,9	28,1	0	2,9	1,8	0,01	3,2	0	0	1,7	0,5	0,01	0	36,8	39,4
Juin	3,1	14,7	8,6	8,9	11,5	12,8	11,7	52,3	10,3	30,2	16	0,3	65,2	3,8	8,9	23,4	7	10,5	32,5	0,4
Juillet	59,7	46,8	60,7	70	56,9	65,4	16,3	126,9	66,7	32,6	59,9	36,2	90,6	26,6	22,3	33,2	55,2	41,6	72,6	74
Août	71,3	31,8	141,5	60,5	66,4	29,6	54,8	94,1	84,3	105,4	14,3	26,7	24,9	64,7	9	35	56,3	72,4	128,3	53,8
Septembre	1,1	33,4	15,3	24	46,9	17,4	59,6	28,2	23,4	13	9,4	49,8	18,1	43,3	12,7	58,9	29,6	12,2	0,01	2
Octobre	0	0	0	12	0	8,2	7,9	1,6	0	18,2	0	0	5	0	0	0	0,01	0,9	0,7	0,01
Novembre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,01
Décembre	0	0	0	0	0	0	0	0	00	0,4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	143,51	129,9	304,21	177,52	184,1	209,8	179,5	303,1	191,5	205,8	102,71	113,2	203,8	138,4	54,6	151	151,62	137,6	270,93	170,93

Donnée en millimètres. Par convention l'expression « traces » est traduite par 0,01 mm. Sources : ASECNA Gap. Bureau météorologique de l'aéroport.

ANNEXE § 2.II

HYDROGRAPHIE REGIONALE DE LA ZONE ETUDIEE



ANNEXE § 2.IV

Quelques éléments d'un compte rendu financier de la coopérative d'éleveurs de Tin Aouker

CAC DE G A O

COOPERATIVE DES ELEVEURS DE DJENOUK

SECTEUR COOPERATIF TIN AOUKER

ANNEXE 7.

BALANCE APRES INVENTAIRE

N° Comptes	COMPTES	DEBIT	CREDIT	SOLDES	
				DEBIT	CREDIT
10	Capital	60.500	1.747.517	-	1.687.
21	Immobilisations	87.502	17.500	70.002	-
30	Stock final	1.109.005	612.430	496.575	-
400	Debiteurs divers	620.500	-	620.500	-
450	Gérant	2.251.900	2.251.900	-	-
470	Charges à payer	40.140	40.140	-	-
48	Compte attente à regul.	415.615	105.000	310.615	-
57	Caisse	2.057.075	1.797.475	259.600	-
60	Achat	1.220.035	1.220.035	-	-
61	Frais de personnel	49.935	49.935	-	-
62	Impôts et taxes	2.000	2.000	-	-
63	T.F.B.E.	12.500	12.500	-	-
64	Transport et deplace.	101.750	101.750	-	-
68	Dotation aux amortis.	17.500	17.500	-	-
70	Ventes	2.146.900	2.146.900	-	-
80	Exploitation générale	2.098.525	2.098.525	-	-
87	Pertes et profits	82.375	82.375	-	-
88	Resultat	54.935	135.210	-	80.275
		12.438.692	12.438.692	1.767.292	1.767.292

Tin Aouker, le 20 / 3 / 1990

LE CHIEF DE SECTEUR, L'A.T.C., LE COMPTABLE CAC, LE DIRECTEUR G.

120 fait

[Signature]

[Signature]

[Signature]

C.A.O. DE GAO
 COOPERATIVE DES ELEVEURS DE DJEBOK
 SECTEUR COOPERATIF DE TINACOURER

ANNEXE 7 bis.

LISTE DES DEBITEURS DIVERS SOLVABLES

NOMS	ET PRENOMS	DEBIT	CREDIT	SOLDES
Imane-Iknanene	Ag Maha	60.000	-	60.000
Rabdi	AG Med Ibrahim	6.500	=	6.500
Med Ibrahim	Ag Kiyeu	233.950	-	233.950
Souleymane	Ag Kiyeu	500	-	500
Rabdallahi		6.750	-	6.750
Bado		7.375	-	7.375
Inawelane		7.000	-	7.000
Iqwal		8.250	-	8.250
Arachtane		6.750	-	6.750
Bikella		6.750	-	6.750
Hindiya	AG Maha	186.325	6	186.325
Sidi Ahmed		1.200	-	1.200
Fakaye	AG Elmoctar	60.000	-	60.000
Simack	Ag Mohamed	29.150	-	29.150
		620.500		620.500

LE CHEF SECTEUR

LE RECEPTEUR CAC

L'ATC

Tinaouker le 20/3/00

le directeur du CAC

P. Jout



ANNEXE § 2.V

« Objectifs et déroulement des activités du GPSP »

Les objectifs fixés au GPSP sont : la collecte et la diffusion d'informations aux O.I. et aux ONG sur la 7^e Région, l'identification des programmes potentiels d'intervention à court et à long termes, le suivi des opérations d'urgence et les rapports avec le CCAU/ONG.

Ses partenaires sont 12 représentants des populations déplacées et le Directeur adjoint des Affaires Sociales (service technique chargé par le Gouvernement de prendre en main la situation des populations sinistrées). Le GPSP avec ses partenaires doit déterminer les sites de préférence des populations déplacées. Participent aussi à cette identification des cadres de EAA²⁷⁰, du CCAU, de OXFAM Am., du SUCO (Canada), de l'UNDRO, du Gouvernorat de Gao, auxquels s'ajoutent dans un deuxième temps des agents de l'EUMC, de l'AFVP, de la ligue internationale de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, de WVI, du PAM, de l'UNICEF et de MSF Belgique.

L'idée de départ : Rapatriement et appui pour 15 U-ménages par site avec semences, petit outillage, quelques ovins-caprins et la ration alimentaire d'un mois. Ensuite, distribution d'aide alimentaire pendant 3 mois, le temps d'attendre les récoltes. L'enquête financée par OXFAM Am. visant à identifier les sites de réinstallation est confiée aux Affaires Sociales. Elle sera en fait réalisée par une équipe informelle constituée par les ONG.

L'objectif à très court terme est la valorisation de terres offrant des possibilités de réinstallation pour éviter le retour massif des populations vers les centres de distribution. Le maraîchage est considéré comme la seule activité permettant de relever un tel défi, comme appoint rapide et possibilité de diversification des ressources alimentaires.

Cette idée est rapidement abandonnée :

- 1) Elle a omis de prendre en considération les stratégies des populations démunies visées par cette opération, qui à cette période de l'année et compte tenu de l'amélioration de la pluviométrie pendant cet hivernage (203,8 mm) se ruent sans attendre sur les plaines à fonio.
- 2) Les sites *choisis* n'offrent pas les conditions de viabilité nécessaires à l'accueil de ces familles.
- 3) Peu d'éléments fonciers (tenure) justifient une action agricole en zone pastorale.
- 4) Dérapage progressif des propositions faites pour la zone nomade vers un projet adressé aux agriculteurs sédentaires sous l'effet des objections suivantes : les éleveurs sont sans expérience culturale ; il est indispensable de planifier des formations et un suivi sous forme d'encadrement.
- 5) Les limites en temps sont trop *tirées* pour y mettre un tel contenu à exécution. L'opération prend des allures de type militaire qui déplaît autant aux populations qu'aux ONG.

Dès le démarrage des activités du GPSP, le rapport UNDRO du 8/10/85 signale « (..) le manque de personnel et de moyens logistiques, dû à l'intensité des activités d'aide d'urgence

²⁷⁰ Retenons dans cette liste impressionnante d'intervenants que EAA, qui travaille dans la région depuis très longtemps, n'apparaît que comme associé dans un deuxième temps et à la marge de l'opération, le SeCaMa n'apparaissant lui non plus qu'indirectement et du fait de son appartenance au CCAU/ONG.

des organismes qui entraîne du retard dans la définition et la mise en œuvre des projets de réinsertion et rend difficilement envisageable une solution rapide. Le développement hâtif du maraîchage n'est pas une solution à long terme. Il faut s'appuyer sur l'analyse des populations, comprendre ce qui les attire ailleurs, les y retient et pour combien de temps, leur désir par rapport aux sites d'origine, leurs solutions (pâturage, eau, terre) ». Le rapport propose de « (...) s'associer aux services techniques et aux Opérations de Développement : Opération-Puits, Action Riz-Sorgho, DRACoop, DR.Elevage en plus des O.I. et des ONG ».

La note d'évaluation interne de Mars 1986²⁷¹ va plus loin: « (...) travailler sur la participation des populations concernées va dans le sens de leurs intérêts fondamentaux et amènerait à des résultats plus que satisfaisants (...). La mobilisation de la *volonté participative* des populations à leur propre devenir, leur auto-sensibilisation par un dialogue population / encadrement constitue le capital le plus précieux pour la réussite d'une politique de réinsertion. Cela devrait d'ailleurs être l'objet d'une politique nationale ».

Le dispositif enregistre vite des dérives :

- vente par *certaines autorités locales* (KONE , Rapport Février 1986, qui ne précise pas de quelles autorités il parle) des dons de semences de pomme de terre à des prix prohibitifs (200 F/kg à Inelfis de Djébock);
- vente illicite des semences et des outils aratoires par des *personnes chargées de la distribution*, par les *sinistrés eux-mêmes* pour acheter des vivres;

Par ailleurs, l'équipe vite réduite à 2 personnes (délégués de l'AMADE et du SUCO), rencontre des difficultés dans la coordination des activités augmentées par les tensions interpersonnelles. Le GPSP meurt d'asphyxie et d'inadéquation avec la mission pour laquelle il a été créé.

Le GPSP n'est pas reconnu par les nombreux intervenants jusqu'alors non représentés qui arrivent et prétendent suivre leur propre logique sans tenir compte de ce qui est en place. C'est à nouveau l'anarchie dans le petit monde hégémonique des intervenants. Les conséquences en sont graves puisque le fragile marché céréalier est déstabilisé par la distribution et la vente massives, de riz italien et de céréales saoudiennes, de manière *non intégrée* qui détournent les acheteurs des stocks de l'OPAM. 10% seulement du total prévu est vendu et l'opération est en grave péril. Les producteurs locaux ne trouvent pas d'acheteurs²⁷².

²⁷¹. Mamadou KONE. CCAU/ONG. Mars 1986.

²⁷². GSCHWEND Marc. « Rapport de situation du 10/09/86 », PNUD-CNAVS.

ANNEXE § 2.VI

Liste des Organisations humanitaires présentes en 7ème région en 1988

Organisations Non Gouvernementales :

Euro Action Acord

Secours Catholique Malien

L.V.I.A. (Lay Volunteers International Association)

A.F.V.P. (Association Française des Volontaires du Progrès)

M.S.F. (Médecins Sans Frontières, Belgique)

W.V.I. (Vision Mondiale Internationale)

E.U.M.C. (Entraide Universitaire Mondiale du Canada)

Eglise Norvégienne

OXFAM America

Tassaght (ONG locale)

Organisations Internationales :

L.C.R. (Ligue Internationale de la Croix Rouge et du Croissant Rouge)

P.A.M. (Programme Alimentaire Mondial)

UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance et la Famille)

F.E.N.U. (Fonds des Nations Unies pour l'Équipement)

Programme sous-régional inter-coopérations du Liptako-Gourma

ANNEXE § 2.VII

Le Conseil Local de Développement

L'état malien sous l'autorité de Moussa Traoré a entamé un processus de déconcentration. L'ordonnance 77-44/CMLNN du 2 Juillet 1977 institue des organes participatifs à tous les échelons de l'administration territoriale, en créant des Conseils Régionaux de Développement sous l'autorité du Gouverneur de Région représentant le Gouvernement. Ils sont composés de fonctionnaires décentralisés et doivent permettre l'application d'une politique *au plus près des populations*. - Le C.R.D. (Conseil Régional de Développement) est une structure d'apparence démocratique créée en 1982 dans un esprit de pré-décentralisation. C'est officiellement un lieu de *concertation* entre les acteurs régionaux. Elle est constituée de trois collèges composés respectivement de représentants de l'Etat, de ceux des populations, *élus*²⁷³ dans les Conseils de Cercle et d'organismes à caractère économique et social. Son rôle est d'orienter les décisions prises *en faveur* des populations dans le cadre de l'appui au développement. Elle est représentée au niveau local par les C.L.D. (Conseils Locaux de Développement) basés dans les chefs-lieux de Cercles. A chaque échelon, elle est présidée par le plus haut représentant de l'Etat en poste sur place. La désignation se fait en partant du bas, d'un collège de représentants communaux *élus par la population* (Décret n°14/PG-RM du 22/01/82). Les Conseils Locaux élisent celui de l'arrondissement. Le même système en remontant permet de désigner celui du Cercle et de la Région. Le rôle des élus n'étant pas précisé, il n'a que rarement dépassé l'acte de présence. Les points de vue exprimés étaient généralement ceux des gros commerçants et ceux des représentants de l'administration.

²⁷³. A cette époque le pays vit sous le régime du parti unique et les élections dans les instances, lorsqu'elles ne sont pas un simple simulacre, sont influencées par l'appartenance et les affrontements entre les différentes tendances qui s'opposent au sein de l'U.D.P.M. Dans ce contexte, être "élu" n'est pas le résultat d'un processus démocratique, mais d'une désignation en cercle réduit entre des personnalités influentes de par leur position statutaire, leur appartenance sociale, les ressources économiques ou relationnelles dont elles disposent et dont on peut supposer qu'elles les mettront à disposition du groupe au nom duquel elles vont parler. Les populations "représentées" ne sont pas associées à cette désignation. Lorsque c'est le cas elles font ce que leur "patron" leur recommande de faire.

ANNEXE § 2.VIII.

VISION MONDIAL - GAO

PROJETS CES/DRS

NOM DU SITE ET DISTANCE DE GAO: Emnaghil, à 40 km. au nord-est de Gao

NATURE ET BUT D'AMENAGEMENT: Digue en terre pour la culture de decrue

NATURE DU SOL: Argile (glacis)

PENTE DU TERRAIN: 0,02 %

SUPERFICIE AMENAGE: 140 ha

VOLUME DE L'OUVRAGE:

TERRE: 2160 m³PIERRES: 20 m³

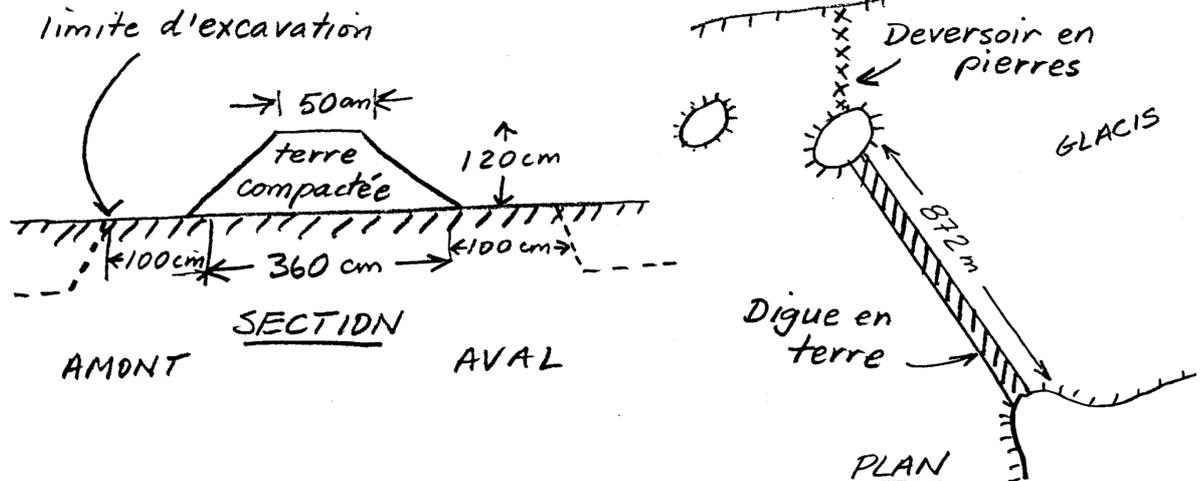
NOMBRE D'HOMME-JOURS EXIGES (APPROX.): 2200

DEVIS DETAILLE:

	VM	POP.
Sensibilisation: 1 jour	30.000	
Etude technique du site: 1 jour	53.000	
Supervision:		
Visites de controle: 6	180.000	
Materiel exigé: 2 brouettes 20 pelles, 10 pioches	90.000	
Valeur de la main d'oeuvre:		1.100.000
Transport de materiel:	15.000	
Administration (15%):	55.200	
TOTALS	423.200	1.100.000
IMPREVUS (5%)		76.160
		1.599.360

COUT PAR HECTARE: 11.424

SCHEMA DE L'OUVRAGE:



ACCORD D'EXECUTION DE PROJET

Entre VISION MONDIALE - GAO, Représentée par ALAIN FRIPPIAT, d'une part,

Et les POPULATIONS du site de Emnaghil, représentées par Mr. Ahi Yoya, d'une part.

Il a été convenu ce qui suit:

Article 1: Les populations du site demandent la participation de VISION MONDIALE pour l'exécution d'un projet qui consiste de la construction d'une digue en terre pour l'inondation d'une partie de la plaine d'Intiliit (voir schéma ci-attaché)

Article 2: Les populations du site s'engagent à

- fournir le main d'oeuvre nécessaire
- organiser les travaux sur chantier
- fournir un novateur pour la supervision des travaux
- mettre en valeur la plaine aménagée avec des pratiques conservatrices et non-destructives à l'environnement
- effectuer tous les entretiens nécessaires pour la survie du projet

Article 3: VISION MONDIALE fournit, pour la réalisation de l'aménagement demandé:

- les études techniques
- l'encadrement technique
- les outils de travail
- le suivi
- un pick-up pour le transport de pierres pendant quatre (2) jours

Article 4: Les populations du site sont seules et elles seules responsables de la gestion et de l'exploitation des avantages résultant de l'aménagement. Ces avantages seront régis par des règles adoptés par consensus général des habitants du site et gérés par le comité de gestion élu à cet effet.

Article 5: Pour tout litige né de l'exécution du présent projet, l'autorité administrative est seule compétente en la matière.

Article 6: Le présent accord qui sera signé par les responsables des parties contractantes et visé par l'autorité administrative de la place, prend effet à partir de sa date de signature.

Fait à GAO, le _____

Pour VISION MONDIALE	Pour le Responsable du site	Visa du Président du Comité de Développement de l'Arrondissement
----------------------	-----------------------------	--

ANNEXE § 3.I

Exemplaire du contrat entre la L.V.I.A. et les communautés (reproduction à partir de l'original non reproductible)

Entre _____ et le village de.....

L.V.I.A-MALI

Association Internationale

Volontaires Laïcs. 7^{ème} Quartier. Gao (Mali)

Fait à Gao le

CONTRAT D'ENGAGEMENT

Concernant l'installation d'une éolienne dans le village, région de Gao, par la L.V.I.A.,

l'éolienne devant assurer l'approvisionnement en eau potable de la communauté villageoise, et ne pouvant en aucun cas, couvrir l'arrosage des grosses cultures (rizières, champs...) et l'abreuvement du gros bétail,

les deux parties contractualisent comme suit :

La L.V.I.A

- installe une éolienne sur le puits ou le forage existant
- construit un réservoir clos de 18.000 litres, alimenté par la pompe éolienne
- assure la formation d'une équipe de techniciens dans le village
- laisse à l'équipe villageoise, en dotation, l'outillage nécessaire à l'entretien de l'éolienne.

Cette installation ne constitue pas un don, mais une mise à disposition de matériel.

Le Village de S'engage à :

- collecter un fonds de démarrage de 50.000 FCFA au titre de contribution villageoise à l'installation
- fournir gratuitement une main d'œuvre stable pour la durée du chantier
- loger l'équipe de la L.V.I.A. pendant son (ses) séjour dans le village
- constituer un fonds de garantie/entretien annuel de 50.000 FCFA
- s'organiser en Comité de Gestion pour collecter les fonds et préserver les installations
- favoriser le travail d'entretien de l'équipe villageoise.

Aucun matériel ne sera apporté dans le village avant que la cotisation de démarrage n'ait été réunie et remise au responsable de la L.V.I.A.

Le fonds de garantie doit être collecté et déposé –pendant la période de transition- au siège de la L.V.I.A. à Gao, en Janvier pour couvrir les 12 mois suivants.

Il sert à garantir les frais de pièces de rechange.

Le solde restant est conservé pour couvrir les réparations plus lourdes des années suivantes.

Reste à la charge du village, l’achat de l’huile de moteur, du gas-oil de nettoyage, de la graisse d’entretien et des robinets de rechange.

L’équipe formée dans le village fait l’entretien vidange/nettoyage/graisage une fois par mois et après chaque vent de sable.

Elle surveille l’installation, change les joints et les boulons lorsque nécessaire.

Elle prend l’initiative –sous couvert du chef de village- d’arrêter l’éolienne lorsque cela est nécessaire et d’en interdire l’accès pour la préserver des déprédations et éviter les accidents.

Elle s’approvisionne en pièces détachées au stock constitué à Gao au siège de la L.V.I.A. le prix des pièces est couvert par le fonds de garantie.

Clauses spécifiques

- Les membres de l’équipe d’entretien villageoise sont exempts de cotiser au fonds de garantie.
- Le Chef de village et le Comité de Gestion font respecter le travail de l’équipe et lui donnent toute autorité en ce qui concerne l’éolienne.
- La L.V.I.A. fait don de 15 arbres que le village s’engage à protéger et à faire croître.

Clause de non respect des engagements

Dans le cas où le village ne respecterait pas les termes de ce contrat ou s’il faisait un usage hors de proportion entraînant dans les deux cas, la détérioration de l’installation, la L.V.I.A. se réserve le droit de démonter la structure éolienne pour en faire bénéficier une autre communauté villageoise.

Responsabilités

La L.V.I.A. décline toute responsabilité concernant les détériorations matérielles et les accidents qui surviendraient pour cause de non-respect des engagements et consignes de sécurité.

ANNEXES : Liste de l’outillage en dotation récupérable par la L.V.I.A. si désengagement. Consignes de sécurité.

Signatures Pour le village Pour la L.V.I.A.

Le responsable de projet

L’assistant technique malien

Annexe § 8.I

Quelques approches participatives des années 80 et 90 (dans l'ordre alphabétique) A. Cornwall, I. Gujit et A. Welbourn, 1995

A.E.A.	Agroecosystem Analysis (analyse d'agroécosystème)
B.A.	Beneficiary Assessment (évaluation par les bénéficiaires)
DELTA	Development Education Leadership Teams (équipes de direction et d'éducation au développement)
D & D	Diagnosis and Design (diagnostic et conception)
D.R.P.	Diagnostico Rural Participativo (diagnostic rural participatif)
F.P.R.	Farming Participatory Research (recherche participative réalisée avec les agriculteurs)
F.S.R./E.	Farming System Research / Extension (recherche sur les systèmes agraires / vulgarisation)
GRAAP	Groupe de Recherche et d'Appui pour l'Auto-promotion Paysanne
M.A.R.P.	Méthode Accélérée de recherche Participative
P.A.L.M.	Participatory Analysis and Learning Methods (Méthodes d'analyse et d'apprentissage participatif)
PAR	Participatory Action Research (recherche action participative)
PD	Process Documentation (documentation et suivi de processus)
PRA	Participatory Rural Appraisal (diagnostic rural participatif)
PRAP	Participatory Rural Appraisal and Planning (diagnostic rural participatif et planification)
PRM	Participatory Research Methods (méthodes de recherche participative)
PTD	Participatory Technology Development (développement technologique participatif)
RA	Rapid Appraisal (diagnostic rapide)
RAAKS	Rapid Assessment of Agricultural Knowledge Systems (évaluation rapide des systèmes de connaissances agricoles)
RAP	Rapid Assessment Procedures (procédures d'évaluation rapide)
RAT	Rapid Assessment Techniques (techniques d'évaluation rapide)
RCA	Rapid Catchment Analysis (analyse rapide de bassin, bassin versant, économiques par les usagers)
REA	Rapid Ethnographic Assessment (évaluation ethnographique (?!)) rapide)
RFSA	Rapid Food Security Assessment (évaluation rapide de la sécurité alimentaire)
RMA	Rapid Multi-perspective Appraisal (diagnostic rapide à plusieurs perspectives)
ROA	Rapid Organizational Assessment (évaluation organisationnelle rapide)
RRA	Rapid Rural Appraisal (diagnostic rural rapide)
SB	(Samuhik Brahman ("le chemin commun"))
TFD	Theatre for development (théâtre pour le développement)
TFT	Training for Transformation (formation à la transformation)

Commentaire : Nous nous devons de rajouter à cette liste de l'auteur, la dernière version du P.R.A. et du R.R.A. qui est la P.L.A. Participatory Learning Appraisal qui introduit la toute nouvelle notion d'apprentissage dans le diagnostic participatif.

ANNEXE § 8.II

Une typologie de participation : comment les gens participent aux programmes et projets de développement (J.N. Pretty, 1994, « Des systèmes de recherche alternatifs pour une agriculture durable » : 9)

Typologie	Composantes de chaque type
1. Participation passive	Les gens participent dans la mesure où on leur dit ce qui va se passer ou ce qui s'est déjà passé. C'est une annonce unilatérale par une administration ou la direction du projet sans considération de l'avis des populations. L'information partagée appartient uniquement aux professionnels extérieurs
2. Participation par la fourniture d'information	Les gens participent en répondant aux questions posées par des chercheurs qui utilisent des questionnaires ou autres approches extractives. Les enquêtés n'ont pas la possibilité d'influencer le processus dans la mesure où les résultats de la recherche ne sont pas partagés et leur précision n'est pas vérifiée
3. Participation par consultation	Les gens participent en étant consultés, et leurs points de vue sont écoutés. Les intervenants définissent à la fois les problèmes et les solutions, et peuvent les modifier au vu des réponses des enquêtés. Ce processus de consultation ne permet aucun partage dans la prise de décision, et les professionnels n'ont aucune obligation de prendre en compte les points de vue des personnes interrogées
4. Participation par incitation matérielle	Les gens participent en fournissant des ressources par exemple du travail, en échange d'incitations en argent ou autre. Une grande partie de l'expérimentation (agronomique) en milieu paysan appartient à cette catégorie, les agriculteurs fournissant les champs mais sans être impliqués dans l'expérimentation ou le processus d'apprentissage. Ceci est très couramment appelé « participation », alors que les paysans n'ont aucun intérêt à prolonger les activités lorsqu'il n'y a plus d'incitation
5. Participation fonctionnelle	Les gens participent en formant des groupes pour réaliser des objectifs prédéterminés liés au projet, par exemple le développement ou la promotion d'une organisation sociale initiée de l'extérieur. Cette participation ne se produit généralement pas au début du cycle de projet ou de sa planification, mais plutôt après que les décisions essentielles aient été prises. Ces institutions sont généralement dépendantes de l'extérieur, mais peuvent devenir

	indépendantes
6. Participation interactive	Les gens participent à l'analyse qui aboutit à des plans d'action et à la création de nouvelles institutions locales ou au renforcement d'institutions existantes. Elle tend à utiliser des méthodologies interdisciplinaires qui cherchent des perspectives multiples et utilisent des processus systématiques et structurés d'apprentissage. Ces groupes prennent le contrôle des décisions locales et le gens ont donc un intérêt à maintenir les structures et les pratiques
7. Initiative locale	Les gens participent en prenant des initiatives pour changer les systèmes indépendamment des institutions extérieures. Ces mobilisations locales et cette action collective autonomes peuvent remettre en question la distribution des richesses et du pouvoir ou pas.

ANNEXE § 9.I

« Scènes de la vie institutionnelle du projet Gerenat »

Yélimané, 1^{ère} région du Mali, fin Juin 1993

Assise sous la véranda qui sépare les deux corps de bâtiments de bureaux du Cercle datant de l'époque coloniale à Yélimané, j'attends que le Commandant me reçoive pour enregistrer mon arrivée dans sa circonscription et lui présenter mon ordre de mission. Une réunion s'éternise dans son bureau et il m'a fait servir le thé pour me faire patienter.

Les voix qui s'élèvent m'arrivent sans obstacle. Ici les fenêtres n'ont ni menuiserie ni vitre. La chaleur lancinante ne permet de fermeture qu'à condition d'utiliser des climatiseurs. A Yélimané, l'électricité produite par un groupe électrogène de la station EDM souvent en panne est un produit rare et coûteux. Malgré ma volonté de discrétion, je ne peux qu'entendre les cris qui s'échangent. J'identifierai les voix en voyant ensuite les acteurs sortir de la salle

« Ce sont toujours les mêmes qui ont des missions, il y a des gens qui sont privilégiés » (un technicien des services)

« On ne peut pas envoyer n'importe qui avec des missionnaires sous prétexte de faire plaisir à tout le monde. Il faut respecter les exigences des expatriés. De toutes façons, personne ne s'est porté volontaire pour celle-là » (le Commandant de Cercle)

« Evidemment, l'hivernage a commencé ! Si en plus il faut aller en brousse maintenant avec les pistes, l'eau, la boue... » (un autre technicien des services)

« Moi je ne risque pas d'être volontaire, je n'ai pas touché de carburant pour ma moto depuis trois mois » (troisième voix de technicien)

« On ne touche pas de carburant si on ne sort pas en mission » (voix du chef de poste forestier, chef de projet Gérénat pour le Cercle)

« C'est ce que je dis, si on n'a pas de mission, on n'a pas de carburant, on n'arrive même pas à payer la sauce tous les jours » (voix du premier technicien)

« Moi, j'ai demandé un pneu depuis six mois, et je n'ai toujours rien. A quoi ça sert d'être dans un projet ? » (autre voix de technicien)

« Si vous n'avez pas eu de sortie depuis le début de l'hivernage dernier, vous ne pouvez pas réclamer de pneu neuf. Moi je suis Commandant, je n'ai rien sur ce projet, vous vous plaignez tout le temps et c'est vous qui avez les avantages. Moi je ne fais que transmettre » (le Commandant de Cercle)

« De toute façon, moi il n'est pas question que j'aie risquer de me faire tuer à la frontière¹. Et de toute façon, ces peulhs² ne sont jamais dans leur village. Ca serait tellement plus simple de faire des projets ici avec les sédentaires, ces nomades, ils n'en ont rien à faire du projet, d'ailleurs ça se voit bien, ils ne s'intéressent pas du tout » (voix de technicien)

« C'est pas vrai que tout le monde a pas des avantages. Ceux de Bamako, ils viennent avec les Toyota, ils portent le costume, passent au village en nous regardant de haut. Ils sont payés et touchent beaucoup, ils font des détours jusqu'à Nioro pour laisser de l'argent à la famille. Moi je suis à Marena, je n'ai même pas de kamiko, seulement mes pieds. Je fais parfois vingt, trente kilos³ pour aller dans mes villages, tout ça pour le projet qui ne me donne presque rien, seulement mon salaire de fonctionnaire qui a 7 mois de retard » (voix du premier technicien, animateur basé à Maréna Djombougou)

« Oui mais ce sont vos villages de toutes façons et l'Administration n'a pas les moyens » (Commandant de Cercle)

¹ Référence aux attaques qui sont perpétrées à la frontière de Mauritanie et aux affrontements armés en éleveurs et agriculteurs à l'occasion des vols de bétail.

² De Sénéwaly.

³ Kilomètres.

« Si encore on ne me faisait pas tous ces problèmes. Ces gens (les Soninke de Diakone) ils sont assez compliqués comme ça. C'est facile, ce Blanc-là ³, ce n'est même pas sa zone. Il vient ici, il passe deux heures, il parle au village, il dit ce qui lui passe par la tête et c'est moi qui me retrouve avec une promesse de pompe qui n'est même pas dans le budget » (animateur basé à Maréna Djombougou)

« Les Blancs, c'est les Blancs. Vous, vous devez expliquer aux villageois qu'ils doivent se tenir un peu plus tranquilles sinon on n'arrivera à rien avec eux » (l'agent PAT-SAT du projet).

Ces échanges acides vont durer encore un certain temps interminable, puis la porte s'ouvre violemment et les agents des services techniques du Cercle, impliqués dans le programme GÉRÉNAT sortent de la salle, ulcérés, sans même m'apercevoir. Les deux derniers retenus par le Commandant me voient et sont décontenancés. Le Commandant sort sur leurs talons, il est visiblement excédé. Il m'aperçoit, son visage se décompose.

« Je... j'avais oublié que vous m'attendiez... j'espère que je ne vous ai pas trop fait attendre... Vous savez toujours les problèmes de routine... vous connaissez le Mali, on n'a pas le sou pour faire un franc ».

C'était évidemment ma mission qui avait motivé la réunion et les récriminations que j'avais entendues étaient en relation directe avec le programme GÉRÉNAT sur lequel je venais faire cette intervention.

³ Le C.T.P.

Extrait du rapport de mission d'appui méthodologique en sociologie du développement au P.D.R.M. et au PANSAC foncier. Mohéli ,
Rép. Des Comores

PROPOSITION DE GRILLE PANSAC-Foncier intégrant les données socio-anthropologiques

Informations Génériques	Description du Terroir	Origine du Foncier	Détails Site de conflit	Origines du Site de conflit	Acteurs concernés par le conflit	Maîtrises foncières des acteurs/zone du conflit	Mode d'expression du conflit	Objectifs de mise en valeur	Attentes des acteurs	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
<p><u>I. Nature du problème foncier</u></p> <p><u>II. Identification des personnes ressources</u></p> <p>Compétence en rapport avec le problème:</p> <ul style="list-style-type: none"> - historique - spatiale - légale - relationnelle- <p>Toutes informations au niveau du PDRM</p>	<p><u>I. Délimitation du terroir villageois.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - localisation sur la carte, - découpage en zones homogènes -> croquis de la zone (cf. PDRM) <p><u>II. Description de la zone.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - relief, - climat, - voies d'accès, - cours d'eau, - nature du sol, - végétation, - cultures dominantes *rente *vivrier - mode de culture *extensive *intensive - productivité *déficiente *satisfaisante *excédentaire - mode appropriation * culture pérenne * culture annuelle - élevage (piquet, divagation). -> systèmes agraires 	<p><u>I. Historique de l'implantation des villages.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - chefferies, lignages, - alliances, - conquêtes, - dépendances, - colonisation, - État. - transactions *conflictuelles *négociées <p><u>II. Organisation/répartition du parcellaire.</u> (Comment historiquement les différents propriétaires ont-ils constitué leur patrimoine foncier, et les différents exploitants, le patrimoine sur lequel ils se considèrent des droits ?)</p> <p><u>III. Évolution juridique des situations foncières.</u> (changements de statuts juridiques des différents terrains et situation actuelle)-> dynamique d'occupation</p>	<p><u>Mêmes questions qu'en 2.</u></p> <p>Informat* ramenée au site</p> <ul style="list-style-type: none"> - limites géog de la zone 	<p><u>Mêmes questions qu'en 3</u></p> <p>Informat* ramenée au site</p> <ul style="list-style-type: none"> - type de droit considéré par les acteurs : *coutume *religion *légal 	<p>NB: Informations sur chaque partie en présence.</p> <p><u>Institutions publiques et communautaires.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - État (service ?), - communes, - villages, - groupements (préciser), - associations (id). <u>Personnes privées.</u> - origine *autochtone, *allochtone⁸ (délai d'implantation, mariages, respect traditions locales) - statut social - profession, - lieu de résidence, - autres terrains possédés/exploités. - degré de satisfaction / res-sources foncières <p><u>Recommandations:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les acteurs "absents" -signaler le lien entre les acteurs indiv. et les institutions. ->identité des acteurs concernés 	<p>NB: Informations sur chaque partie en présence.</p> <ul style="list-style-type: none"> - échelle des droits de maîtrise (se référer dans un premier temps à la grille de maîtrise des droits sur le foncier, Le Roy, Karsenty) - formes des accords préexistants - droit de référence (trad., relig. légal) - contrepartie prévue - (non)respect - distinction pour chaque ressources concernée par enjeu <p>NB: Se baser ensuite sur la typologie des formes de droits et contrats légitimes du PDRM lorsqu'elle sera opérationnelle.</p>	<p><u>I. Actes matérialisant le conflit</u> (arrachage, incendie, ...)</p> <p><u>II. Nature de l'enjeu</u> du point de vue de chaque acteur</p> <p><u>III. Revendication(s)</u> de chaque partie</p>	<p>NB: Pour chaque acteur concerné sur le très court, le moyen et long terme (saison prochaine, 5 à 15 ans)</p> <p><u>I. Intentions de chaque acteur</u> sur le terrain possédé / mis en valeur/ convoité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - acteur décideur * présent * absent (expat.) - objectifs négociés ou décidés ailleurs <p><u>II. Perspectives de réussite</u> à court, moyen/long terme</p> <p><u>III. Autres revenus</u> que la mise en valeur de la terre</p> <ul style="list-style-type: none"> - autres activités * rente extérieure * forme, intensité, fréquence, régularité 	<p>Tentatives et souhaits d'arbitrage des conflits existants et de sécurisation foncière.</p> <p><u>I. Démarches entreprises</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - ordre des recours - formes - conditions - registre de droit - interlocuteur *personne ress *notable local *autre proprio *parent du protag *chef de village *comité de dév *cadi *gendarme *tribunal *préfet *gouverneur *autre acteur(s) <p><u>II. Résultats obtenus</u></p> <p><u>III. Appui à la décision recherchée</u></p>	<p>-> état de règlement du conflit</p>

⁸ Se référer aux définitions du P.D.R.M. lorsque la typologie en cours d'élaboration sera finalisée.

GLOSSAIRES

Glossaire songhaï

- albeeri* : aîné, personne d'un grand âge, vieillard honorable
- alfa* : marabout
- alfukaaru* : pauvre
- alkawlu* : confiance
- alkawlo sambuyon* : lit. « prise d'alkawlu » ; pacte, alliance politique
- allaaku* : rétribution, salaire, prix d'un travail
- amaana* : confiance, alliance
- amaana ŋa* : lit. « manger la confiance », trahison
- anzurey* : « beau-père », père de la future ou de l'épouse
- anzurey boogu* : journée annuelle de travail réalisée par le « beau-fils » au bénéfice de son « beau-père »
- ariize* : descendance
- attajir* : riches
- ballagu* : association solidaire ponctuelle
- bande* : derrière ; lignée, dépendants
- banniya* : ancien captif affranchi
- beyrey* : sagesse acquise ; savoir vivre
- bonkaane* : chance
- bonkoyni* : chef de village
- boogu* : groupe de travail solidaire d'une journée
- borcin* : homme libre
- βororo* peuls nomades
- cerгаа* ou *гаа-касiney* : groupe de travail régulier entre camarades
- dabari* : responsabilité
- fakurma* : métayage
- far far ize* : salarié agricole
- fondo* : lit. « chemin » ; ext. « relations », « réseau »

futu : non respect des engagements pris

gaa kasin : camarades d'entraide

gomni : bienfait avec pour intention de gagner la tranquillité

goobu-goobu : mise en commun des forces de travail à tour de rôle

goy : travail physique ; travail productif

goy-ize : sens proche de « travailleur indépendant »

haawayni : faire honte

hangasin : camarades

horso : captif de case

jamma : litt. « foule » ou « gens autour de soi », employé par le groupe observé comme « ceux qui précèdent et qui suivent ou lignage », mais surtout « tous ceux qui comptent sur toi et sur qui tu peux t'appuyer »

jamma-koy : « celui qui a une foule autour de lui », par extension ici « chef de lignage, leader de groupe élargi »

kambu-za : « coup de main »

konzon : contribution, don pour aider quelqu'un à faire face à une obligation ; pratique généreuse envers un parent pauvre

koo : enfant

koroboro : qualité locale du riz flottant

koy-ize : lit. « enfant de chef » ; ext. Aristocrate

mey : autorité

merey deke korey : autorité sur les autres

mongu : se rebeller

muraadu : travail, traitement des affaires

ɲdallili : ressource (avoir de la)

nooyon : don simplement généreux (qui n'entraîne aucune forme de contrepartie matérielle, symbolique ou relationnelle)

nya ize : parent par les femmes

sabbu : bienveillance

saddi : rémunération des bergers peuls en mil : rémunération du travailleur occasionnel : mil que l'agriculteur verse au propriétaire qui lui a prêté un champ (différent du métayage qui fait l'objet d'un contrat durable)

sendi : difficile

sorko : appellation songhaï pour désigner le peuple de pêcheurs vivant sur le fleuve (autres appellations : *somono*, *bozo*)

suuji : don fait dans le but de gagner la fidélité et la soumission du receveur

taalibe : élève coranique

talaka : dépourvu de pouvoir ; dépendant ; rôturier

toguna : terme bambara qui désigne un hangar de bois et de paille sous lequel les hommes se reposent et palabrent

tukunci : don contre petit service ; récompense symbolique

wa : lait

waafaku : se mettre d'accord, s'entendre, faire alliance

waafaku sendi : alliance contraignante ; obligation collective ; engagement impératif

wadde : compagnons d'âge

wadde ize : classe d'âge

windi : concession (lieu d'habitation de la famille)

windi-koy : chef de concession

yata : tributaire ; plur. *yatagey*

zaamu : devise (nom de famille)

zakka : dîme coranique, pratique généreuse obligatoire

zanka : enfant (dans le sens d'imature, d'irresponsable, d'inexpérimenté)

zem ciriye : forgeron rouge

zem koy : chef des forgerons.

Glossaire tamasheq

La classification adoptée par le père De Foucault organise les termes à partir de leur radical. Comme leur sens et le radical auquel ils se rattachent sont explicités dans le texte, nous avons choisi de les classer ici par ordre alphabétique pour une plus grande facilité d'utilisation du glossaire.

adjar : Maerva Crassifolia (arbuste feuillu non épineux)

afazo : Panicum Turgidum (plante à fourrage)

agayak : sarclage, désherbage

aggal : pacage et garde des bêtes ; brousse

aghiwän : campement

agoutan : griot

âkerâked : celui qui a honte

akh n ébawel : lait d'*ébawél*, nombreux dons de l'oncle aux filles de ses sœurs

akh nem : lit. « lait pour toi », lait qu'on offre au visiteur

âkroûked : fait d'avoir honte de quelqu'un, de quelque acte

alamoz : Aristide Adscensianis (plante arbustive à fourrage et à fruits comestibles)

albaraka : fécondité, bénédiction, aumône au pauvre

alfakitan : équiv. d'*ineslemen* pour la zone de Gao

alghadab : « peine » dans le travail

amalghon : celui dont l'indolence est innée

amallalu : paresseux ; qui a la force et la compétence mais ne les utilise pas !

amashagalen : travailleur salarié

amenokal : chef de la confédération

ametakat : être bruyant en paroles (incapable de se retenue, peu respectable)

ânâgmai : quémandeur ; importun

âouân (ânouân) : pudeur, discrétion, modestie, respect de soi

aoun : monter sur ..., se hisser dans la société

arar : herbacée composant le pâturage précoce

asagawar : assemblée des chefs

asared : être allongé

asenfaw : se reposer

asenreglam : homme équitable, qui donne des parts égales

asjhal : Digitalia Excellis (vulg. fonio blanc; graminée sauvage comestible ; nom employé lorsqu'elle est mûre) voir aussi *tedjabart*

asshaghal : travail

awelan ou *awilen* : saison sèche

ébawél : troupeau du matrilignage ; famille, lignage maternel ; richesses du matrilignage

ehen : la tente, mais aussi la société

ekkerouked : fait de faire honte à quelqu'un

énoüemer : se hisser dans le jugement des autres

éouîn : perfection

ettebel : tambour de guerre, tambour de commandement

herekktet : fait de respecter

iboghollitan : métis de femme libre et d'homme servile

iderfan : esclaves affranchis de longue date ; sens proche de *iklan n'egef* mais qui suggère une plus grande autonomie

igagan : lit. « vertèbres », voûtes, arceaux de la tente, de la hutte ; fig. pouvoir déconcentré

ighollan : noble de haute lignée dans l'Air

iklan (sing. *akli*) : captif de tente

iklan n'egef : « captifs de dune » ou affranchis

imajeghen (sing. *emajegh*, ou *amähagh*, *emashegh*) : nobles, hommes libres de bonne naissance. Ce terme fait l'objet d'un débat linguistique permanent.

imghad (sing. *ameghid*) : hommes libres vassaux

imghad « guerriers » : vassaux ayant acquis des titres de noblesse par leurs faits d'armes, faisant la guerre pour et à la place de la tribu de leur *imajeghen*

imoshar : équiv. de *imajeghen*

inaghfar (sing. *anaghfir*) : équivalent de « serviteurs »

inhadan ou *ingada* (simple différence de prononciation par zone)

ineslemen (sing. *anðslem*) : marabouts, lettrés dans le Coran, hommes de Dieu

inuf : don réciproque ; mais aussi prêt de l'usufruit d'un petit nombre de têtes par un parent riche à un parent pauvre de même « grande tente »

ishumar (sing. *ashamur*) : mot tiré de « chômeur » qui qualifie les jeunes hommes partis en exode sans rien pour survivre et aider à distance les leurs à survivre

kaara : « quart » militaire ; par ext. dose de mil distribuée par l'aide internationale avec ce récipient comme mesure

kerouked : avoir honte de quelqu'un, de faire, de dire ou d'entendre ce qui est contraire à la bienséance

- māghad* : qualifie un être « vulgaire, incapable de retenue »
- sadakat* : tribut annuel d'origine religieuse, équiv. de *zakkat* en arabe
- shakmara* : mot provenant de la prononciation de « sac de marin » (sac à marin) pour désigner le sac d'épaule utilisé par les jeunes exodants
- shirgit* : don en vivre (dans la société traditionnelle)
- tabakat* : *Zizyphus Mauritania* (vulg. jujubier sauvage, arbuste à fruit)
- taborak* : *Balanite Aegyptiaca* (vulg. dattier sauvage, arbuste à fruit)
- tadhant* : *Boscia Senegalensis* (espèce arbustive de feuillu)
- tadjaraft* : *Tribulus Terrestris* (vulg. cram-cram rampant ; graminée sauvage épineuse comestible)
- tākarakidit* : *tākrâkit* : savoir être, savoir-vivre
- taklit* : femme esclave
- tagoulmoust* : voile de tête d'homme (chech)
- tamacheq (tamashaq)* : langue parlée par les Kel Tamacheq (« ceux de la Tamacheq »)
- tamassalt* : herbacée composant le pâturage précoce
- tamenkayt* : pilier central de la tente ; suzerain
- tamenukala* : chefferie
- tamesadek* (équiv. de *sadakat*) : impôt collecté par les chefs
- tāmmujegha* : noblesse
- tarkept* : saisie licite
- tashit* : *Eragostris Tremula* (vulg. fonio rouge ; autre espèce de graminée sauvage comestible différente de *Digitalia Excellis*)
- tāssarart* : taries, en fin de lactation
- tawshit* : clan paternel
- techak* : *Salvadora Persica* (espèce arbustive de feuillu)
- tedjabart* : *Digitalia Excellis* (vulg. fonio ; nom employé lorsqu'il est récolté vert et tendre)
- temurt n emajaghen* : équivalent de «berbérité»
- temuzart n ébawél* : maîtresse de l'*ébawél*
- tənafut* : don volontaire
- teshumara* : philosophie de vie des *ishumar*
- tiberdibit* : herbacée composant le pâturage précoce
- tibsey* : don en mil fait à un chef de grande tente en échange de sa protection
- tidda n ébawél* : sueur du lait d'*ébawél*, produit du travail des biens d'*ébawél*
- tiffereen* : louage d'animaux à prix et à période fixés

tifinar : langue écrite

tikomari : don en fromage fait à un chef de grande tente en échange de sa protection

tilek : paravent de paille et de cuir servant à cloisonner l'intérieur de la tente ; fig. geste qui repousse ; système de pouvoir centralisé et vertical

tiliyagh : peine ; labeur (radical commun avec « sueur » *tyðdda*)

tillakawen : équiv. d'*imghad*

timuzagen : prêt fait au chef d'une vache en lactation jusqu'à ce qu'elle soit tarie en échange de sa protection (jadis militaire). L'animal est ensuite rendu ainsi que son veau.

tirgit : don, aide pour constituer la dot, aide à affronter dignement les dépenses d'un baptême, sans obligation de réciprocité

tiuse : redevance

tiyyaten : prêt libre

tizageni : don en beurre fait au chef de grande tente en échange de sa protection

togðrshet : malchance

toukerouked : être quelqu'un de qui on a honte

touketen : paroles en l'air

tugey : refuser délibérément de faire ou de laisser faire

tyðdda : sueur

zakat : terme arabe pour « dîme coranique »

Glossaire Peuhl

ardo : le guide des troupeaux

ben : grève (dans le sens de « refus de travailler »)

curalji : vaches laitières

cuuDi, sg. *SuuDu* : unité structurale de la société ; elle ne commence à exister qu'avec la naissance d'un fils ; équivalent de première case d'une épouse

defude : préparation de la nourriture

dioni dioni : sorgho précoce

dudal, pl. *dude* : groupe familial élargi ; ensemble du groupe social humain et du groupe social animal qui lui est rattaché ; unité de base de la vie socio-politique ; par extension, lieu de pacage où l'on soigne les animaux, lieu de rencontre des hommes et des bêtes.

Dyaluβé : groupe Peuhl

enDam : parenté

fulβe : nobles

gaccungol : corde tressée (matériellement et symboliquement)

gaylo'o : berger à gage

gure, sg. *wuro* : unité familiale

Halpulaar : manière de se désigner comme Peuhl sans préciser le groupe d'appartenance

hoggo : enclos

hokkude : solidarité entre proches

jammoore : patronymes ou noms de louange

jom na'i : chef de troupeau

jooro : chef

Kàrtanke : groupe Peuhl

kinnal : regroupement de *gure*

koowruDi : bœufs du mariage

laamu : autorité qui réfère à l'échelle la plus large possible pour le groupe, celle du royaume

ladde : brousse

lawβe, sg. *labbo* ou *gargasaaβe*, sg. *Gargassaaajo* : artisans

lenyol : réalité lignagère par excellence; tout groupe social qui se forme à partir de la descendance comme base commune; *lenyol gorol* (masculin, groupe paternel), *lenyol dewol* (féminin, groupe maternel)

- maabuuβe*, sg. *Maabu* : griots
- maccuβe*, sg. *maccuDo* : captifs de guerre ou achetés, appelés aussi *horβe* (sg. *korDo*)
- mawDo*, pl. *mawβe* : homme mûr
- mawnirraβe rewβe* : “grande femme”
- moodiββe* : guide spirituel
- moud* : mesure de céréales
- munyal* : patience
- nieniko* : sorgho de décrue
- pabi* : grenier
- palkaaje* : troupeaux transhumants
- pulaade* : individus appartenant à un groupe peuhl
- pulaaku* : idéal du comportement ; nature particulière des Peuhl ; « faire preuve de ... »
- pulaar* : langue parlée par les Peuhl
- remude* et *dodaade* : premier et deuxième sarclages
- riimaayβe*, sg. *diimaajo* : descendants d’esclaves nés dans le campement d’une femme non libre
- rimβe* (sg. *dimu*) : hommes « libres »
- sakkude* : aumône
- seemtende* : sentiment de honte
- semtude* : honte, synonyme de faiblesse
- sukaaβe jokolβe* : enfants forts (adolescents et jeunes adultes ; notion qui peut inclure des hommes de 30 ans)
- Tassarnaβe* : groupe Peuhl
- tawaangad* : coutume
- tayre* : récolte
- teddeengal* : honneur accordé par autrui
- Tordionaβe* : groupe Peuhl
- Toroŋke* : marque l’origine toucouleur du groupe
- wayluβe*, sg. *βaylo* : forgerons
- Wodaαβe* : groupe Peuhl
- worso* : rassemblement annuel du groupe homogène par la parenté; lignage primaire ou tribu d’appartenance
- worβe*, sg. *gorko* : travail des hommes
- yurmeende* : sentiment de compassion ; synonyme de honte

BIBLIOGRAPHIE

- ACHARD P., 1972, « “Sociologie du développement” ou sociologie du “développement” », *Revue Tiers Monde*, XXIII : 90, avril-juin 1982.
- ADELMAN I., 1975. « Development Economics : a Reassessment of goals », *American Economic Review*.
- ANZIEU D., 1981, *Le groupe et l'inconscient. L'imaginaire groupal*, Paris : Dunod.
- ANZIEU D. et MARTIN J.-Y. 1997, *La dynamique des groupes restreints*, Paris : PUF-Le psychologue.
- ANZIEU D., BEJARANO A., KAËS R., MISSENERD A., PONTALIS J.-B., 1972, *Le travail psychanalytique dans les groupes*, t. I : Cadres et processus, Paris : Dunod. Nouvelle éd. 1982.
- AUGE M., 1973. « L'illusion villageoise », *Archives Internationales de Sociologie de la Coopération et du Développement*, Paris : 34.
- BA Amadou Hampaté, 1980, *Vie et enseignement de Tierno Bokar. Le sage de Biandiagara*, Paris : Seuil.
- BALANDIER G., 1952. « Contribution à une sociologie de la dépendance », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, XII : 47-69.
- 1955, « Sociologie des Brazzavilles noires », in *Cahiers de la F.N.S.P.*, n°67, Paris : A. Colin.
- 1960, « Structures sociales traditionnelles et changements économiques », in *Cahiers d'Etudes Africaines*, n°1 : 3-14.
- 1967, *Anthropologie politique*, Paris, PUF.
- 1969, « Les relations de dépendance personnelle », *Cahiers d'Etudes Africaines*, n°35-IX : 345-349.
- 1971, *Sens et puissance*, Paris : PUF.
- BAROUIN C., 1981, « Ecologie et organisation sociale : comparaison de trois sociétés sahéliennes (toubou, touarègue, maure) » in *Etudes sahariennes*, séminaires 1980, dir. M. Gast, extrait de la Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée, n°32 (2) : 9-22.
- BASTIDE R., 1971, *Anthropologie appliquée*, Paris : Payot.
- BAUM W.C., 1982, « Le cycle des projets », Banque Mondiale, Washington D.C.
- BAUR H. et KRADI Ch., 2000, « L'intégration des méthodes participatives de la recherche agricole dans un organisme public : un succès partiel au Maroc », in Lavigne Delville, Sellamna et Mathieu (éd.), 2000 : 119-146.
- BEAUVOIS J.-L. et JOULE R., 1981, *Soumission et idéologie*, Paris : PUF.
- BEDINI F., MIDDLEBROOK P. et RUSSO L., 2000, « PRA en Ethiopie : Analyse critique à

partir d'expériences de développement », in Lavigne Delville, Sellamna et Mathieu (éd.), 2000 : 251-268.

BELLONCLE G., 1982, *La question paysanne en Afrique noire*, Paris : Karthala.

BENTLEY M. et al., 1988, « Rapid Ethnographic Assessment: Applications in a Diarrhea Management Program », John Hopkins University Baltimore, *Société des Sciences Médicales*, Vol.27, n°1: 107-116. Pergamon Press.

BERCHE Th., 1994, « Un projet de santé en pays dogon. Enjeux de pouvoir et stratégies (1987-1992) », thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie, EHESS-Marseille.

1996, « Per-diem et topping-up. Quelques enjeux de pouvoirs et stratégies dans un projet de santé au Mali » in *Bulletin de l'APAD* n°11, Stuttgart, Université de Hohenheim : 128- 139.

BERNUS E., 1969, « Maladies humaines et maladies animales chez les Touaregs sahéliens » in *Journal des Africanistes*, Tome XXXIX (1) : 111-137.

1976, « L'évolution des relations de dépendance depuis la période précoloniale jusqu'à nos jours chez les Iullemmeden kel Dinnik », in *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* : « Dix études sur l'Organisation sociale chez les Touaregs », n°21, 1er sem. 1976 : 85-99.

1991, *Touaregs. Chronique de l'Azaouak*, Paris : Plume/Calman-Levy.

BERNUS E. et Alatine ag Arias, 1977, « Le jardin de la sécheresse. L'histoire d'Amumen ag Amastan », *Journal des Africanistes*, Tome 47(1) : 83-94.

BIERSCHIENK Th., 1988, « Development Projects as Arenas of Negotiation between Strategic Groups. A case of study from Benin », *Sociologia Ruralis*, 38 : 148-160.

1990, « Staat und ethnische Bewegung. Zur Ethno-soziologie von Wirtschaft und Herrschaft bei den Fulbe in der Feuchtsavanne Benins/Dahomeys seit 1900 », Freie Universität Berlin, thèse d'habilitation, ronéo, in Bierschenk 1992.

1992, « Structures spatiales et pratiques sociales chez les Peuls du nord du Bénin », EHESS Marseille, tapuscrit.

1996, « APAD 1996: On the move », in Bierschenk et Lemeur éd. Le développement négocié : courtiers, savoirs, technologies, *Bulletin de l'APAD* n°12, Hamburg, Lit Verlag développement : 1-5.

BIERSCHENK TH., CHAUVEAU J.-P., OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2000, « Les courtiers entre développement et État » in *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris : APAD-Karthala.

BIERSCHENK Th. et OLIVIER DE SARDAN J.-P. (éd.), 1994, « Courtiers locaux du développement. Un programme de recherche ». Texte introductif et sélection d'articles, multigr., Marseille : EHESS.

BIERSCHIENK Th. et OLIVIER DE SARDAN J.-P. (éds), 1988, *Les pouvoirs au village*, Paris : Karthala

BIERSCHIENK Th. et OLIVIER DE SARDAN J.-P., 1998, « Les arènes locales face à la décentralisation et à la démocratisation » in Bierschenk et Olivier de Sardan (éds) : 11-51.

BLANC-PAMARD Ch. et CAMBREZY L. (éd.), 1995, *Dynamique des systèmes agraires*.

Terre, terroir, territoire, les tensions foncières, Paris : ORSTOM.

BLUNDO G., 1994, « Le conflit dans 'l'Entente'. Coopération et compétition dans les associations paysannes de Kounghel (Sénégal) », in Jacob et Lavigne Delville (dir.), 99-120.

1995, « Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais », *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol XXXV (1), n°137 : 73-100.

1998, « Logiques de gestion publique dans la décentralisation sénégalaise : participation factionnelle et ubiquité réticulaire », *Bulletin de l'APAD* n°15 : 21-48.

BOIRAL P., LANTERI J.-F. et OLIVIER DE SARDAN J.-P. (éd.), 1985, *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire. Sciences sociales et développement rural*, Paris : CIFACE-Karthala

BONFIGLIOLI A. M., 1988, *DuDal. Histoire de famille et histoire de troupeau chez un groupe de Wodaabe du Niger*, Paris : Fondation de la Maison des Sciences et de l'Homme.

BONIS-CHARANCLE J.-M, 1992, « Élevage et préservation de l'Environnement : le cas de la zone sahélienne du Nord Mali (Région de Tombouctou) », intervention à la 7ème Conférence Internationale des Institutions de Médecine Vétérinaire Tropicale. Yamoussoukro, 14-18 Sept. 1992.

BONTE P. et IZARD M., 1991, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris : PUF

BONTE P., 1991, « La valeur » in Bonte et Izard, 1991 : 733-735.

BOUDON R., 1979, *La logique du social. Introduction à l'analyse sociologique*, Paris : PUF.

BOUJU J., 1995, « Qu'est-ce que 'l'ethnie' dogon », in Fay, éd., n° spécial : « Identités et appartenances dans les sociétés sahéliennes », *Cahiers des Sciences Humaines* (ORSTOM), Paris, XXXI (2) : 329-363.

BOURDIEU P., 1980, *Le sens pratique*, Paris : Minuit, Le sens commun.

BOURGEOU A., 1979, « Structure de classe, pouvoir politique et organisation de l'espace social en pays touareg » in *Production pastorale et société*, Cambridge University Press : Éditions de la Maison des Sciences et de l'Homme.

BOUYER P.-H, 1995, « Seeing, reflexion, action. GRAAP : a means of enabling rural people to analyse, interpret and take decisions about their world », *The Rural Extension Bulletin* n° 7, April, The University of Reading Agricultural Extension and Rural Development Department.

BREVIE (gouverneur général), 1936, *Trois études*, Gorée : Imprimerie du Gouvernement ;

LABOURET, 1941, *Paysans d'Afrique noire*, Paris : Gallimard, in Chauveau, 1994.

BROWN D. et SELLAMNA N.-E., 1995, « Bridging the divide : Roots of the contrasts in Francophone and Anglophone traditions of development research and practice », *The Rural Extension Bulletin* n° 7, April, The University of Reading Agricultural Extension and Rural Development Department.

Bulletin de la L.V.I.A., mars 1989, « La miseria non deve nutrire i ricchi », Cuneo : Università della Pace.

Bulletin Officiel B.I.T., 1977.

BURKE K., 1945, *A Grammar of Motives*, New York : Prentice Hall, in Strauss, 1992.

- CAILLE A., GODBOUT, J., 1992, *L'esprit du don*, Paris : La Découverte.
- CARON P. et MOTA D., 1996, « Proposition méthodologique pour un diagnostic territorial rapide: le zonage à dire d'acteurs », Contribution au Séminaire ICRA, Cotonou, 21-26 Oct. 1996, 13 p.
- CARRUTHERS D., *Impact and economics commodity water supply. A study of rural water investment in Kenya*, London : Wye College, 1973, in Dumas, 1983.
- CASAJUS D., 1981, « La tente et le campement chez les Touaregs Kel Ferwan », *Revue de l'Occident et de la Méditerranée*, 32, 1981-2 : 62-68.
- 1990, « Islam et noblesse chez les Touaregs », *L'Homme* 115, Juil-Sept., XXX(3) EHESS.
- CELLIER I., 1995, « Le bénévolat à travers la littérature. Un objet d'étude à redéfinir » (Note de recherche), *Anthropologie et Sociétés, 'Retour sur le don'*, vol.19, n° 1 & 2 : 175-19.
- CERNEA M. (éd.), 1991, *Putting People First : Sociological Variables in Rural Development*, World Bank Publication, London : Oxford University Press.
- CHAMBERS R., 1990, *Développement rural. La pauvreté cachée*, Paris : Karthala.
- CHAMBERS R., PACEY A., THRUPP L. A., 1994, *Les paysans d'abord. Les innovations des agriculteurs et la recherche agronomique*, Paris : Karthala-CTA.
- CHAUVEAU J.-P., 1986, « Le développement approprié. Mise en valeur coloniale et autonomie locale : perspective historique sur deux exemples ouest-africains », *Bulletin de liaison* n°3. Départ. H. ORSTOM, mars 1986 : 23-43.
- 1991 a, « Socio-anthropologie et politiques économiques », rapport du groupe de travail des journées de l'APAD des 5-6 mars 1991, *Bulletin de l'APAD* n°1 : 27-28.
- 1991 b, « Enquête sur la récurrence du thème de la 'participation paysanne' (P.P.) dans le discours et les pratiques de développement rural depuis la colonisation (Afrique de l'Ouest) », *Chroniques du Sud*, n°6, oct. 91 : 129-149.
- 1992, « Du populisme bureaucratique dans l'histoire institutionnelle du développement rural en Afrique de l'Ouest », *Bulletin de l'APAD* n°4, déc. 1992 : 23-32.
- 1992 b. « Le 'modèle participatif' de développement rural est-il 'alternatif'? Eléments pour une anthropologie de la culture des 'développeurs' », *Bulletin de l'APAD*, n°3, Sept. 1992 : 20-30.
- 1994, « Participation paysanne et populisme bureaucratique. Essai d'histoire et de sociologie de la culture du développement » in Jacob et Lavigne Delville : 25-60.
- 1994 b, « Jeu foncier, institutions d'accès à la ressource et usage de la ressource ; une étude de cas dans le Centre-Ouest ivoirien, Colloque Crises, Ajustements et Recomposition en Côte d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle », Abidjan, ORSTOM-GIDIS.
- CHAUVEAU J.-P. (dir.), 1995, « Appropriation d'innovations et exclusion des groupes vulnérables dans les projets participatifs de développement rural en Afrique de l'Ouest », F.A.O., Division des ressources humaines et de la réforme agraire, déc. 1995. Version provisoire.
- CHAUVEAU J.-P., 1995 b, « Pression foncière, cycle domestique et crise économique. Etude de cas en Côte d'Ivoire forestière », in Blanc-Pamard et Cambrézy : 107-130.

CHILD L., 1991, « Tassaght : The Formation of an Indigenous Non-governmental Development Organization in the region of Gao, Republic of Mali ». A Master's thesis submitted to the Faculty of the Program in Intercultural management in candidacy for the degree of Master of International Administration. Somerville, Massachussets. Marc, 1991.

CLAUDOT H. et HAWAD M., 1987 « Le lait nourricier de la société ou la prolongation de soi chez les Touaregs », *Hériter en pays musulman*, Paris : CNRS, 130-155.

CLAUDOT-HAWAD H., 1986, « Les Touaregs, la conquête du "vide" », ROM : 41-42.

1991, « Honneur et politique : Les choix stratégiques des Touaregs pendant la colonisation française », in *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée* n°57, Aix-en-Provence : Edisud, 11-47.

COHEN et UPHOFF, 1980, « Participation's Place in Rural Development: Seeking Clarity through Specificity », *World Development*, 8 : 213-235, in Chauveau, 1994.

CONVARD, C., 1994, « Les ishumar, une ethnie de chômeurs au Sahara ? », *L'ethnographie*, t.XC, n°116, 1994(2) : 83-85.

COOK T.D. et CAMPBELL T.D., 1979, *Quasi-Experimentation : Design and Analysis Issues for Field Setting*, Chicago: Mc Nally, in Pretty, 1994.

CORNWALL A., GUJIT I. et WELBOURN A., 1994, « Beyond farmer first; rural people knowledge, agricultural research an extension practices », in Scoones and Thompson eds, London I.T. pub. Texte adapté de l'anglais par G. Kleitz, « Prendre en compte les processus : défis méthodologiques pour la recherche agricole et la vulgarisation, changer de théorie ou changer de méthodologie ? », Paris : GRET, 1995.

Courrier de la Planète, n°33, mars-avril 1996.

CROCHET S., 1995, « Le sacrifice impossible : Contradictions de l'action humanitaire », in *Revue du MAUSS-La Découverte*, Collectif, « Recherches. A quoi bon se sacrifier » : 78-100.

CROZIER M. et FRIEDBERG E., 1977, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Paris : Seuil.

de CHASSEY F., 1977, *L'étrier, la houe et le livre*, Paris : Anthropos.

de FOUCAULD Père Ch., 1951-2, *Dictionnaire touareg-français. Dialecte de l'Ahaggar*, Paris, Imprimerie Nationale de France, T.1.

de LAME D., 1998, « Décentralisation, réseaux sociaux et privatisation de la violence. Une problématique rwandaise ? », *Bulletin de l'APAD* n°16: 129-140.

DELAVIGNETTE R., 1931, *Les paysans noirs*, Paris, Stock, in Chauveau, 1994.

DESJEUX 1991, « Des stratégies paysannes pour gérer l'incertitude foncière » in Le Bris, Le Roy, Mathieu, 1991 : 199-203.

DEWITTE J., 1996, « Il ne fallait pas. Notes sur le don, la dette et la gratuité », *Revue du MAUSSs*, « L'obligation de donner », n°8 (2) 1996 : 102-113.

Division Nationale de la Coopération. Ministère du Développement Rural, « Bilan 1981-1984. Stratégie pour un développement coopératif national au Mali », Bamako.

DNHE, 2000, « Stratégie Nationale de développement de l'Alimentation en Eau Potable et de l'Assainissement en Milieu Rural et Semi-urbain », Ministère des Mines, de l'Energie et de

l'Eau, République du Mali, mars 2000.

Document de Programme UNICEF N021 « Hydraulique productive en 6^e et 7^e Régions du Mali », 1987.

Document de Programme UNICEF W022 « Approvisionnement en eau potable en milieu rural en 6^e et 7^e régions du Mali », 1987.

Document de Projet LVIA, 1987, « Programme d'approvisionnement en eau potable par pompage éolien des populations de la région de Gao au Mali », Italie-Mali, Cuneo-Gao.

Document de « Projet gestion des ressources Naturelles (GERENAT) », G.T.Z. : GERENAT.DOC : 21/04/93.

Dossier LVIA n°1, « Prima di tutto Acqua ! », Servizio di Pace, LVIA, Cuneo 2 dic. 1987.

DOUGLAS M., 1981, *De la souillure*, Paris : Maspéro.

DOZON J.-P., 1978, « Logiques des développeurs/réalités des développés : bilan d'une expérience rizicole en Côte d'Ivoire », *Monde en Développement* : 24.

DOZON J.P. et PONTIE G., 1985, « Développement, sciences sociales et logiques paysannes en Afrique noire » in Boiral, Lanteri et Olivier de Sardan (éd.), 1985 : 67-80.

DRACoop de Gao, 1988. Rapport annuel : « Bilan des campagnes 83-84 et 84-85 du Programme de Relance du Mouvement Coopératif en 7^{ème} Région », Programmation 85-86. Document daté d'octobre 1988.

DUCHROW A., 2000, « L'efficacité des méthodes participatives dans les activités de planification en Albanie », in Lavigne Delville, Sellamna et Mathieu (éd.), 2000 : 147-154.

DUMAS A., 1983, « Participation et projets de développement », Dossier : La Participation populaire locale, *Revue Tiers-Monde*, t. XXIV, n°95(3) : 513-536.

DUMONT L., 1983, « La valeur chez les modernes et les autres » in Dumont éd. 1983, *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris : Seuil.

EGGERS H. W., 1998, « Nouvelle impulsion à la gestion du cycle de projet », in *Le Courrier ACP-UE*, n°169, Bruxelles, mai-juin 1998 : 69-72.

Eghleze ag Foni, 1979, « L'impact socio-économique de la sécheresse dans le Cercle de Kidal », Mémoire de fin d'études, Ecole Normale Supérieure, Bamako, Mali. D.E.R. d'Histoire-Géographie, dir. : Mamadou Traoré.

EIRENE, 1991, « Programme d'Appui à l'Autopromotion Paysanne : Rapport d'Activité Annuel 1991 », EIRENE, Service International pour la Paix, Agadez, République du Niger.

ELSTER J. 1986, *Le laboureur et ses enfants. Deux essais sur les limites de la rationalité*, Paris : Minuit.

FALL A.S. et LERICOLLAIS A., 1992, « Light, rapid rural appraisal : des méthodologies brillantes et légères ? », *Bulletin de l'APAD*, n°3, sept. 1992 : 9-15.

FASSIN D. et JAFFRE Y. (éd.), 1990, *Sociétés Développement et Santé*, Paris : Ellipses/AUPELF.

FAVRET-SAADA J., 1977, *Les mots, la mort, les sorts*, Paris : Gallimard-Folio essais.

FIRTH R., 1964, *Essays on Social Organization and Values*, Londres, Althone Press, in

Bonte, 1991.

FLOQUET A. et MONGBO R. 2000, « Production de connaissances et de consensus pendant les MARP et au-delà », in Lavigne Delville, Sellamna et Mathieu (éd.), 2000 : 269-292.

FREIRE P., 1980, *Pédagogie des opprimés*, Paris : Maspéro.

FRIEDBERG C., 1992, « Classification », in Bonte et Izard, 1991 : 153-155.

FRIEDBERG E., 1992, « Les quatre dimensions de l'action organisée », *Revue Française de Sociologie*, Oct-Déc. 1992, XXXIII-4 : 531-557.

FRIEDMAN, M., 1962, *Capitalism and Freedom*, Chicago: Chicago University Press.

GALLAIS J. 1975, « Pasteurs et paysans du Gourma. La condition sahéenne », Mémoire du Centre d'Etudes de Géographie Tropicale (CEGET), Paris : CNRS.

GODBOUT J.T., 1983, *La participation contre la démocratie*, Montréal : St-Martin, in Blundo, 1998.

GODELIER M., 1968, *Rationalité et irrationalité en économie*, Paris : Maspéro, in Nicolas, 1986.

GOFFMAN E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*, Paris : Minuit.

GRIGNON C. et PASSERON J.-C., 1989, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris : Seuil.

GSCHWEND M., 1996, « Rapport de situation du 10/09/86 », PNUD-CNAVS.

G.T.Z., 1990, Document programme GERENAT, Bamako, Mali.

1993, Document de « Projet gestion des ressources Naturelles (GERENAT) » GTZ : GERENAT.DOC, 21/04/93, Bamako, Mali.

GUBA E.G., 1990, *The paradigm dialog*, Newsbury Park : Sage publications, in Pretty, 1994.

GUEYE B. et SCHOONMAKER FREUDENBERGER K., 1991, « Introduction à la méthode accélérée de recherche participative (MARP) Rapid Rural Appraisal. Quelques notes pour appuyer une formation pratique », Buenos-Aires : IIED. Produced by the Sustainable Agriculture Programme London UK.

GUEYMARD Y., 1982, « Rapport sur les activités des ONG en République du Mali » commandité par la Mission d'Aide et de Coopération Française à Bamako et le Bureau de Liaison des ONG (BLONG) au Ministère de la Coopération Française et du Développement, Août 1982.

Hamadalamine S. Ag., 1984, « Les profondes mutations du monde rural nomade de 1973 à nos jours dans la Région de Gao », Mémoire de l'Ecole Nationale d'Administration, Droit Public, dir. A. Tessereau, Bamako.

HAMILTON W.D., 1975, « Innate Social Aptitudes of Man : an Approach from Evolutionary Genetics » in Fox R. (ed.) *Biosocial Anthropology*, London, Molaby : 151, in Singleton, 1991.

HANNERZ U., 1983, *Explorer la ville*, Paris : Minuit, Coll. Sens Commun.

HAWAD M., 1991, « La teshumara, antidote de l'État », in « Touaregs, exil et résistance », *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée* n°57 : 11-47.

- HIRSCHMAN A. O., 1972, *Face au déclin des entreprises et des institutions*, Paris : Les Editions Ouvrières.
- 1978, « Exit Voice and the State », *World Politics* 1, oct. 1978 : 90-107, in Jobert 1983.
- 1980, *Les passions et les intérêts*, Paris : P.U.F.
- 1984, *L'économie comme science morale et politique*, Paris : Seuil.
- HITIMANA L. et HUSSEIN K., 2000, « La MARP en pratique : L'expérience d'une équipe multidisciplinaire au sud-est du Burkina Faso », in Lavigne Delville, Sellamna et M. Mathieu (éd.), 2000 : 167-198.
- Ibrahim ag Youssouf, 1985, « La condition des enfants et des femmes en milieu pastoral dans les régions de Gao et de Tombouctou en 1984-1985 », Bamako : UNICEF.
- ILIFFE J., 1987, *The African poor : A History*, Cambridge: Cambridge University Press, in Chauveau dir., 1995.
- JACOB J.-P. et LAVIGNE DELVILLE Ph. (dir.), 1994, *Les associations paysannes en Afrique. Organisations et dynamique*, Marseille-Paris-Genève : APAD-Karthala-IUED.
- JACOB J.-P., BLUNDO G. et al., 1997, *Socio-anthropologie de la décentralisation en milieu rural africain. Bibliographie sélective et commentée*, Genève : IUED, in Blundo, 1998.
- JACQUEMOT et al., *Économie et sociologie du Tiers Monde*, Paris : L'Harmattan.
- JOBERT B., 1983, « Clientélisme, patronage et participation populaire », *Revue Tiers-Monde*, t.XXIV, n°95 (3) : 537-556.
- JUL-LARSEN E., 1996, « L'aide et la pauvreté. Fiançailles pour un vieux couple », *Courrier de la Planète*, n°33, Mars-Avril 1996, Montpellier, Solagral : 16-18. Article extrait de *South Africa : Wealth, Poverty and Reconstruction*, Chr. Michelsen Institute/Center for Southern African Studies, 1996.
- KAËS R., 1976, *L'appareil psychique groupal*, Paris : Dunod.
- KAËS R. et ANZIEU D., 1976, *Chronique d'un groupe*, Paris : Dunod.
- KASASA A., 2001, « Société civile : un rôle nouveau dans le cadre de Cotonou », *Le Courrier ACP-UE* n°188, septembre-octobre 2001 : 8-9.
- KESTEMAN, 1990, « Le comportement associatif dans une ville biculturelle : Sherbrooke, 1850-1920 » : 269-280, in Levasseur (dir.) *De la sociabilité. Spécificité et mutations*, Montréal : Boréal.
- KINTZ D., 1985. « Archétypes politiques Peuls », *Journal des Africanistes* n°55 : 93-104.
- KIRK J. et MILLER M.L., 1986, *Reliability and Validity in Research, Qualitative Research Methods*, Series Vol. 1. Beverly Hills : Sage Publications, in Pretty 1994.
- KLEITZ G., 1995, « Les niveaux de l'analyse des méthodes d'intervention de l'aide au développement rural », Paris : GRET, multigr.
- KLUCKHOHN C., 1951, « Values and Value-orientation in the Theory of Action : An exploration in the definition and classification », in Parsons et Shils (eds), *Toward a General Theory of Action*, Cambridge : Harvard University Press.

KNORR-CETINA et CICOUREL (ed.), 1981, *Advances in Social Theory and Methodology : Towards an Integration of Micro and Macro Sociologies*, London and Henley : Rentlegde and Kegan Paul.

KNORR-CETINA K., 1981, « The Micro-Sociological Challenge of the Macro-Sociological: Towards a Reconstruction of Social Theory and Methodology », in Knorr-Cetina et Cicourel (ed.).

KOLB W., 1957, « The Changing Prominence of Values in Modern Sociological Theory », in H. Becker et A. Boskoff (eds), *Modern Sociological Theory in Continuity and Change*, New York : Dryden Press.

KONE M. et CHAUVEAU J.-P., 1998, « Décentralisation de la gestion foncière et “petits reçus” : Pluralisme des règles, pratiques locales et régulation politique dans le Centre-Ouest-Ivoirien », *Bulletin de l'APAD* n°16 : 41-64.

LACOURSE J., 1987, « Réciprocité positive, réciprocité négative : De Marcel Mauss à René Girard », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. LXXXIII : 292-305.

LAURENT P.-J. et MATHIEU P., 1994, « Migrations, environnement et projet de développement : récit d'un conflit foncier entre Nuni et Mossi au Burkina Faso », *Les Cahiers du CIDEP*, UCL/L'Harmattan.

LAURENT P.-J., 1998, *Une association de développement en pays mossi. Le don comme ruse*, Paris : Karthala.

LAVIGNE-DELVILLE Ph., 1991, *La rizière et la valise. Irrigation, migration et stratégies paysannes dans la vallée du fleuve Sénégal*, Paris : GRET-Karthala.

1994, « Migrations internationales, restructurations agraires et dynamiques associatives en pays soninké et haalpulaar (1975-1990). Essai d'anthropologie du changement social et du développement », thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie, dir. J.-P. Olivier de Sardan, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Marseille.

1995, « L'illusion de tout découvrir à l'échelle du village : critique de l'empirisme dans les MARP », in Lavigne Delville, Sellamna et Mathieu (éd.), 2000 : 393-418.

1995 b, « Valorisation des aménagements de bas-fonds au Mali : logiques paysannes et enjeux agro-économiques », Paris : GRET, multig.

2000, « Courtiers en développement ou entrepreneurs politiques ? Les responsables d'associations villageoises de développement dans une région d'émigration internationale (Mali, Sénégal) », in Bierschenk, Chauveau et Olivier de Sardan, 2000 : 165-187.

2000 b, « Introduction à la première partie », in Lavigne Delville, Sellamna et Mathieu (éd.), 2000 : 19-28.

2000 c, « L'illusion de tout découvrir au village : critique de l'empirisme dans les MARP », in Lavigne Delville, Sellamna et Mathieu (éd.), 2000 : 393-418.

LAVIGNE DELVILLE Ph. et MATHIEU M. 2000, « Donner corps aux ambitions : le diagnostic participatif comme enjeu de pouvoir et comme processus social », in Lavigne Delville, Sellamna et Mathieu (éd.), 2000 : 497-536.

LE BRIS E., LE ROY E., MATHIEU P., 1991, *L'appropriation de la terre en Afrique noire*, Paris : Karthala.

- LECOMTE B., 1986, *L'aide par projet : limites et alternatives*, Etudes du Centre de Développement, Paris : OCDE.
- LECOMTE B., 1991, « Processus d'auto-promotion et formes d'appui adaptées » in *Jeux et enjeux de l'auto-promotion. Vers d'autres formes de coopération au développement*, Kwan Kaï Hong éd., Paris, PUF : 49-71.
- LEIPZIGER D., 1981, *Growth, Poverty Alleviation and Foreign Assistance*, Cambridge: Cambridge University Press, in Hirschman, 1984.
- LEMEUR P.-Y., BIERSCHEK Th. et FLOQUET A., 1998, « L'État est-il soluble dans la société civile ? Le Bénin rural avant la décentralisation », *Bulletin de l'APAD*, n°16, déc. 1998 : 19-40.
- LE ROY E., 1995, « La sécurité foncière dans un contexte africain de marchandisation imparfaite de la terre », in Blanc-Pamard et Cambrézy (éd.), 1995.
- LEVY-STRAUSS C., 1949, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris : PUF 1949, in Nicolas 1986.
- LEVY-STRAUSS C., 1950, « Introduction à l'œuvre de Mauss » in Mauss, 1989c50.
- LEWIN K., 1959, *Psychologie dynamique*, Paris : PUF.
- LEWIS W.A., 1958, « The Economics of Underdevelopment », in A. N. Agarwala et S. P. Singh eds., Londres : Oxford University Press.
- LHOTE H., 1951, *La chasse chez les Touaregues*, Paris : Amiot-Dumont.
- LINCOLN Y.S. et GUBA E.G., 1985. « Naturalistic Inquiry », New bury Park : Sage Publications, in Pretty, 1994.
- LONG N., 1990-94, « Du paradigme perdu au paradigme ... retrouvé ? Pour une approche du développement orientée vers les acteurs », *Bulletin de l'APAD*, n°7, juil. 1994 : 11-34.
- L.V.I.A., 1987, Document-Programme, « Approvisionnement et mise en valeur des ressources hydrauliques de la Région de Gao », Cuneo, Italia. Ottobre 1987.
- MADMANI M., 1996, *Citizen and Subject. Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*, Princetown : University Press, in Blundo, 1998.
- MAÏZI P., 1995, « Qu'entend-on par participation ? Les étapes d'un projet d'éco-développement participatif en Guinée », in Chauveau (dir.), 1995.
- MALINOWSKI B., 1989, *Les argonautes du Pacifique occidental*, Paris : Gallimard.
1944-68, *Une théorie scientifique de la culture et autres essais*, Paris : Maspéro.
- MANTEUFEEL P., 1975, *Nascita dell'eresia : gli adetti della povertà volontaria nel medioevo*, Firenze : Sansoni.
- MARIKO K., 1984, *Les touaregs Ouelleminden. Les fils des grandes tentes*, Paris : Karthala.
- MARTY A. et M. 1986, « Des coopératives d'éleveurs face à la crise sahélienne. L'expérience des régions de Gao et Tombouctou au Mali » in *Dynamique des systèmes agraires : L'exercice du développement*, Paris : ORSTOM.
- MATHIEU M., 1988, « Réflexion sur les difficultés rencontrées à la mise en place du comité de gestion de Tacharan ». Rapport annuel d'activité, Gao : L.V.I.A.

1990, « Mise en valeur des ressources Hydrauliques de la Région de Gao ». Rapport. Bamako : L.V.I.A.

1991 a, « Encadrement des populations pour l'auto-gestion d'un moyen d'exhaure de l'eau potable. Méthodologie appliquée à la pompe éolienne de la L.V.I.A. en 7ème Région du Mali », Gao : L.V.I.A., multigr.

1991 b, « Méthodologie d'approche des femmes dans le développement », Bamako : P.M.R. Canada/Mali.

1993, « Etude sur la possibilité de création d'un réseau d'information, assistance conseil auprès des Femmes. Réseau de recherche-action I.F.A.Fe.D », Mission Française de Coopération et d'Action Culturelle au Mali, Bamako, fév. 1993 : 99p. et annexes. Non publié.

1993 b, « Femmes et gestion des ressources naturelles. Analyse de la situation socio-économique des femmes et de leur implication effective dans la gestion des ressources naturelles / gestion des terroirs dans les cercles de Kolokani, Bafoulabé, Yélimané et Bankass », GTZ/MDR, Bamako, Mali, oct. 1993. 4 tomes.

1994 a, « Interaction entre population Tamacheq de Tin Aouker, Tlemsi en 7ème Région du Mali et trois interventions d'ONG. Les stratégies personnalisées et invisibles qui se développent dans le cadre des projets de développement », Marseille : Mémoire de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, dir. J.-P. Olivier de Sardan.

1994 b, « La mare de Tin Aouker en territoire Tamacheq (Mali). Sécuriser le maraîchage ou l'abreuvement du bétail ? », *Lettre du Réseau Recherche Développement*, n°21 août 1994 : 5-6.

1996 a, « Mission d'appui à la Cellule Aménagement de Terroirs du Programme Inter-ANG. Guidimakha mauritanien », Paris : GRET.

1996 b, « Conférence Internationale de Pékin..., ôtez-moi d'un doute ! », *Bulletin de l'APAD*, n°11 : 140-146.

1998, « Rapport n°6 du programme de mesures d'accompagnement », Projet d'Alimentation en Eau des Centres semi-urbains et ruraux en Première Région (Kayes). Avril à Juillet 1998, Darmstadt : I.G.I.P./KfW.

1998 b, « Mission d'appui méthodologique et technique foncier en sociologie du développement. Mohéli, République Islamique des Comores », Paris : GRET.

2000, « Projets de développement et corruption. Prédilections et effets d'entraînement », in Blundo dir., *Nouveaux cahiers de l'IUED* n°9, Paris-Genève, PUF-IUED : 123-156.

2000 b, « Mali : Ignorance réelle, contrainte ou délibérée ? De l'usage labyrinthique de la connaissance dans un projet de développement » in Jacob dir., *Nouveaux cahiers de l'IUED* n° 10, Paris-Genève, PUF-IUED : 101-120.

2000 c, « Ballade d'un anthropologue sur les traces de la MARP » in Lavigne Delville, Sellamna et Mathieu (éd.), 2000 : 333-358.

2001, Rapport de recherche, « Une approche comparée de la lutte contre la corruption en Afrique subsaharienne (Sénégal, Niger, Bénin) » in Rapport collectif de recherche « *La corruption au quotidien en Afrique de l'Ouest. Approche socio-anthropologique comparative : Bénin, Niger, Sénégal* », à paraître.

MATHIEU M. et N'DJIM H., 1993, Rapport de la « Mission prospective de formulation d'un programme quinquennal (1994-1998) » réalisé à la demande de l'Union Mondiale pour la Nature (UICN) dans le delta intérieur du Niger, Bamako : UICN.

MATHIEU M., PETERS L., TATTARA R., 2000, « Mobilisation des ressources en eau et mise en place d'outils pour le développement des systèmes d'alimentation en eau potable au Mali », Rapport, annexes et CD-Rom, Bamako-Darmstadt : IGIP-KfW-DNH.

MAUSS M., 1973, « Essai sur le don », *Sociologie et anthropologie*, Paris : PUF.

1989c1950, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *Sociologie et Anthropologie* : 145-279.

MEILLASSOUX C., 1964, *Anthropologie Economique des Gouro de la Côte d'Ivoire*, Paris-La Haye : Mouton et Co., in Nicolas 1986.

MERAT L., 1947, *Fictions... et réalités coloniales*, Paris : Recueil Sirey, in Chauveau, 1994.

MERCOIRET M.-R. éd., 1994, *L'appui aux producteurs ruraux*, Paris : Karthala.

MERLE M. dir., 1968, *L'Afrique noire contemporaine*, Paris : A. Colin.

MILLER D., « La participation de la population aux systèmes d'approvisionnement d'eau en milieu rural », OCDE, 1979, in Dumas, 1983.

MOITY-MAÏZI P., 2000, « Méthodes et mécanismes participatifs dans un programme d'écodéveloppement : l'altérité à l'épreuve des faits », in Lavigne Delville, Sellamna et Mathieu (éd.), 2000 : 91-118.

MONGBO R., 1994, « La dynamique des organisations paysannes et la négociation quotidienne du 'développement rural' à la base. Une étude de cas au Bénin » in Jacob et Lavigne-Delville, 1994 : 135-154.

MOSSE D., 1996, « Les connaissances locales dans la planification de projet : les limites et les conditions sociales de la participation dans la planification du développement agricole », équipe du Projet KRIBP, Contribution au Séminaire ICRA, Cotonou, 21-26 Oct. 1996 : 28p.

2000, « Autorité, genre et savoirs: réflexions théoriques sur la pratique du diagnostic participatif en milieu rural », in Lavigne Delville, Sellamna et Mathieu (éd.), 2000 : 359-392.

MUTUALE BALUME, 1981, « De l'Afrique ustensile à l'Afrique partenaire », intervention à la Conférence régionale du service volontaire international, Bobo Dioulasso, sept. 1981.

NICOLAISEN J., 1982c63, « Structures politiques et sociales des touaregs de l'Aïr et de l'Ahaggar », *Etudes Nigériennes* n°9, Niamey : I.R.S.H. Nouvelles Editions, 1-86.

NICOLAS G., 1968, « La société africaine et ses réactions à l'impact occidental » in Merle M. dir., 1968.

1986, *Don rituel et échange marchand dans une société sahélienne*, Paris : Institut d'Ethnologie, Musée de l'Homme.

OLIVIER DE SARDAN, J.-P., 1982, *Concepts et conceptions songhay-zarma (histoire, culture, société)*, Paris : Nubia.

1984, *Les sociétés songhay-zarma (Niger-Mali)*, Paris : Karthala.

1990, « Populisme développementiste et populisme en sciences sociales : idéologie, action, connaissance », *Cahiers d'Etudes Africaines*, XXX (4), 120 : 475-492.

- 1990 b. « Sociétés et développement » in Fassin et Jaffré (coéd.), 1990 : 28-37.
1991. « L'anthropologie du changement social et du développement comme ambition théorique ? », *Bulletin de l'APAD* n°1, Juin 1991 : 7-11.
- 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris : APAD-Karthala.
- 1995 b, « La politique de terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, 1-1995 : 71-109.
- 1996, « De quelques figures de la sur-interprétation. Risque interprétatif et légitimation empirique en anthropologie », multigr., Marseille : EHESS.
- 1999, « L'espace public introuvable. Chefs et projets dans les villages nigériens », *Revue Tiers-Monde*, t. XL, n°157, jan-mars 1999 : 139-167.
- 2000, « Rendre compte des points de vue des acteurs : principes méthodologiques de l'enquête de terrain en sciences sociales », in Lavigne Delville, Sellamna et Mathieu (éd.), 2000 : 419-452.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P. et BIERSCHEK Th., 1994, « ECRIS : Enquête Collective Rapide d'Identification des conflits et des groupes Stratégiques », *Bulletin de l'APAD* n°7, juillet 1994, Marseille : 35-44.
- ORLEANS A., « Sur le rôle respectif de la confiance et de l'intérêt dans la constitution de l'ordre marchand », *Revue du MAUSS* n°4 (2), 1994, Paris : La Découverte.
- OSTROM E., 1992, *Crafting institutions for self-governing irrigation systems*, San Francisco : ICS Press.
- OXENHAUM J. et CHAMBERS R., 1978, *Organizing Education and Training for Rural Development : Problems and Challenges*, London : IIED.
- PARSONS T., 1951, *The Social System*, New York : The Free Press.
- PETERS E. L., 1967, « Some structural aspects of the feud among the camel-herding Bedouin of Cyrenaica », *Africa* : 261-282.
- PETITAT A., 1991, « Les circuits du don : kula, charité et assurances », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. XC : 49-65.
- 1995, « Le don : espace imaginaire normatif et secret des acteurs », *Anthropologie et Sociétés*, Vol.19/1-2. « Retour sur le don », Paris/Québec : L'Harmattan/Diffusion Parallèle, 17-44.
- P.G.R.N.- Système d'information. Diagnostic du terroir. Sénéwaly. Fiches d'élaboration du diagnostic, 01/01/94.
- PHILLIPS A., 1989, *The Enigma of Colonisation, British Policy in West Africa*, London & New York, Routledge, in Chauveau, 1994.
- PNUD, 1992, « Rapport sur la Conférence Internationale de Rio de Janeiro en juin 1992 », Washington D.C. : UNDP.
- PNUD, 1998, « Achievements in the Advancement of Women », working paper, Washington D.C.: UNDP, <http://undp.org/topages/gender/genframe.htm>
- POINTING J., 1995, « A study of institutional development for rural development: developing a participatory approach », unpublished draft, Brighton : Institute of development

studies. Mis à disposition par l'ICRA.

POLLET E. et WINTER G., 1971, *La Société soninké (Dyahunu, Mali)*, Institut de Sociologie : Editions de l'Université de Bruxelles.

POLONI A., 1990, « Sociologie et hygiène » in Fassin et Jaffré (co.), 1990 : 273-285.

POUILLON et al., 1982, *L'anthropologie économique*, Paris : Maspero.

PRETTY J.N., 1994, « Des systèmes de recherche alternatifs pour une agriculture durable », Paris : GRET, multig. (Version draft).

PRETTY J.N., 2000, « Des systèmes de recherche alternatifs pour une agriculture durable », in Lavigne Delville, Sellamna et Mathieu (éd.), 2000 : 29-54.

PRETTY J.N. et CHAMBERS R., 1993, « Towards a Learning Paradigm: New Professionalism and Institutions for Sustainable Agriculture », IDS Discussion Paper DP335, Brighton : IDS.

QUIMINAL C., 1991, *Gens d'ici, gens d'ailleurs*, Paris : Christian Bourgeois.

RANDS B., 1987, « Expérience n°3 : In Tadeny/Gao (Diguettes, barrage-seuil en gabions) » in Rochette dir. : 53-67.

RICHARDS J., 1993, « GRAAP Workshop : Training Summary ». Resume of a residential workshop held at Gross Barmen.

RICHARDS P., 1985, *Indigenous Agricultural Revolution*, London, Hutchinson ; Delafosse, 1927, « Les nègres », Paris, F. Rieder, in Chauveau, 1994.

RIESMAN P., 1974, « Société et liberté chez les Peuhl Djelbôbe de Haute-Volta. Essai d'anthropologie introspective », *Cahiers de l'homme*, Paris : Mouton.

ROCHETTE, R. M., (dir.), 1989, *Le Sahel en lutte contre la désertification*. Leçons d'expériences, Weikersheim : G.T.Z.

ROGERS C.R., 1970, *On Encounter Groups*, Harper and Row (ed.), trad. D. Le Bon, Les groupes de rencontre, Paris : Dunod, 1996.

RONDINELLI, 1970, « International Assistance policy and Development Project Administration: the impact of imperious rationality » in *International Organisation*, 30 (3) : 573-605.

RUSSEL D.B. et ISON R.L., 1991, « The Research-Development Relationship in Rangelands : an Opportunity for Contextual Science », Plenary paper for 4th International Rangelands Congress, Montpellier, 22-26 Avril, in Pretty 1994

SAHLINS M., 1976, *Age de pierre, âge d'abondance : l'économie des sociétés primitives*, Paris : Gallimard.

1980, *Au cœur des sociétés. Raison utilitaire et raison culturelle*, Paris : Gallimard.

SANANKOUA, B., 1990, *Un empire Peulh au XIX^e siècle. La Diina du Maasina*, Paris : Khartala-ACCT.

S.A.P., 1988, « Rapport historique des activités des coopératives d'éleveurs de la 7^{ème} Région », Bamako, Mali.

SCOONES, I. et THOMPSON, J. (eds.), 1994, « Knowledge, power and agriculture - towards

a theoretical understanding », in *Beyond Farmer First: Rural people's knowledge, agricultural research and extension practice*, London : Intermediate Technology Publications.

SCOTT J., 1990, *Domination and the arts of resistance. Hidden transcripts*, Londres : Yale University Press.

SELLAMNA N.E., 2000, « La participation a-t-elle besoin d'un paradigme scientifique ? » in Lavigne Delville, Sellamna et Mathieu (éd.), 2000 : 453-496.

SINGLETON M., 1991, « Le souci d'autrui. Entre la charité cannibale et l'altruisme anthropophage », *Cahiers du CIDEP*, n°10, mai 1991.

SPITTLER G., 1990, « La notion de travail chez les Kel Ewey » in « Touaregs, exil et résistance », *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, n°57, 1990/3 : 189-198.

SPOONER B., 1971, « Toward a generative model of nomadism », *Anthropological Quarterly*, n°44 : 198-210.

STRAUSS A., 1992, *Miroirs et masques. Une introduction à l'interactionnisme*, Paris : Métailié.

THOMAS W. I. et ZNANIECKI F. (1920-27), « The Polish Peasant in Europe and America », New York, Knopf, in Bonte, 1991.

TIDJANI ALOU Mahamane, 2001, « La corruption dans la justice au Niger », in Rapport collectif de recherche « *La corruption au quotidien en Afrique de l'Ouest. Approche socio-anthropologique comparative : Bénin, Niger, Sénégal* », à paraître.

UNDP, 1998, « Achievements in the Advancement of Women », working paper, <http://undp.org/topages/gender/genframe.htm>

UNO, 1992, « Rapport of the United Nations Conference on Environnement and Development », Conference of Rio of Janeiro 2-14 jun. 1992, Sustainable Development Networking Programme NU, Agenda 21.

VIESTRA, FRESSON S., 1979, « La participation paysanne sur les périmètres villageois d'irrigation par pompage de la zone de Matam au Sénégal », in Miller, 1979, *La participation de la population aux systèmes d'approvisionnement d'eau en milieu rural*, OCDE.

WEBER M., 1992c65, *Essais sur la théorie de la science*, Paris : Plon.

WELBOURN, 1992, « Rapid Rural Appraisal, Gender and Health – Alternative Ways of Listening to Needs », *IDS Bulletin*, vol. 23, n°1 : 8-18, in Mosse, 2000.

World Bank, 1999, « The World Bank Participation Sourcebook », Conférence Internationale sur la Participation. <http://worldbank.org/> ...

YOUNG J.-M., 1988, « Le chez soi pour nous c'est l'eau », *Entretiens*, nov. 1988.

ZSAL R.-J., 1979, « La participation populaire, l'emploi et la satisfaction des besoins essentiels », *Revue internationale du Travail* n°1, janvier, dossier.